



L'insertion socio-économique des jeunes ruraux comme révélateur du changement structurel en Afrique subsaharienne : la trajectoire rurale revisitée

Pierre Girard

► To cite this version:

Pierre Girard. L'insertion socio-économique des jeunes ruraux comme révélateur du changement structurel en Afrique subsaharienne : la trajectoire rurale revisitée. Economies et finances. Université de Montpellier, 2020. Français. NNT : . tel-03147504

HAL Id: tel-03147504

<https://hal.science/tel-03147504>

Submitted on 20 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

En Sciences Economiques

École doctorale ECONOMIE GESTION DE MONTPELLIER

Unité mixte de recherche ART-Dev

L'insertion socio-économique des jeunes ruraux comme révélateur du changement structurel en Afrique subsaharienne : la trajectoire rurale revisitée

Présentée par Pierre GIRARD

Le 27 novembre 2020

Sous la direction de Sandrine MICHEL
et Sara MERCANDALLI

Devant le jury composé de

Mme Isabelle CHORT, Professeure, Université de Pau et des pays de l'Adour, Membre de l'IUF

Rapportrice

Mme Catherine LAURENT, Directrice de recherche, INRAE

Rapportrice

Mme Claire HARASTY, Conseillère Principale sur les questions économiques et sociales auprès de la

Examinatrice

Directrice générale adjointe pour les politiques, BIT

M. Ibrahima HATHIE, Directeur de la recherche, Initiative Prospective Agricole et Rurale - Sénégal

Examineur

Mme Paule MOUSTIER, Chargée de recherche, CIRAD

Examinatrice (Présidente du jury)

Mme Sandrine MICHEL, Professeure, Université de Montpellier

Directrice de thèse

Mme Sara MERCANDALLI, Chargée de recherche, CIRAD

Co-directrice de thèse



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER

Résumé

Dans les pays d'Afrique subsaharienne, la transition démo-économique se traduit par une croissance de la population inégalée à l'échelle historique ce qui questionne la capacité des cadres de production actuels à assurer les moyens d'existence des populations, ainsi que leur renouvellement qui permet aux sociétés de perdurer dans le temps. Dans un monde globalisé devant faire face au changement climatique et à ses conséquences environnementales, cette situation remet au goût du jour les débats sur les modalités du changement structurel qui supporteront les transitions démo-économiques des pays d'Afrique subsaharienne. Parmi ces modalités, cette thèse fait le choix d'explorer la trajectoire rurale et agricole. Pour renseigner les conditions de réalisation de cette trajectoire, la thèse adopte une approche singulière qui considère le changement structurel comme celui de l'évolution, dans le temps long, des modalités de la reproduction socio-économique des ménages ruraux.

Pour étudier cet objet, l'originalité de la thèse est d'articuler une approche institutionnaliste du changement structurel avec une méthodologie comparative et historique qui utilise les trajectoires d'insertion socio-économique d'une succession de générations de jeunes ruraux pour représenter le temps long. Ces trajectoires ont été reconstituées à partir de données biographiques originales collectées dans quatre zones rurales du Sénégal et de la Zambie auprès de 525 ménages.

Après avoir élaboré un modèle théorique institutionnaliste, la thèse produit tout d'abord une typologie des trajectoires d'activité et de mobilité des jeunes ruraux à partir de laquelle sont identifiés des changements d'ordre générationnel dans les modalités d'insertion des jeunes. La mise en relation de ces changements avec le cadre institutionnel dans lequel chaque génération s'insère aboutit à l'identification des institutions déterminantes des modalités de reproduction socio-économique des ménages ruraux en fonction de différentes situations agricoles et socio-économiques en Afrique rurale. Ensuite, la thèse identifie les relations de dépendance entre le modèle agricole familial et la manière dont les générations successives de jeunes ruraux mobilisent l'activité agricole pour s'insérer dans le système productif. La thèse affirme que le modèle agricole familial, modalité historique de la reproduction des ménages ruraux caractérisé par des liens organiques entre la famille et l'unité de production, se recompose sans cesse pour continuer à être le support de l'insertion des jeunes ruraux. Cette recomposition passe par des ajustements institutionnels dans la relation au capital et au savoir des jeunes mais implique une crise plus profonde des institutions sur l'accès à la terre et les modalités de la prévoyance collective ce qui suggère la recherche de nouveaux mécanismes de régulation impliquant différents niveaux d'autorité politique. Ces nouveaux mécanismes sont une des conditions indispensables de la transformation des économies rurales pour qu'elles puissent supporter les transitions démo-économiques des pays d'Afrique subsaharienne.

Abstract

Demo-economic transitions in sub-Saharan Africa have led to an unprecedented increase in population, calling into question the capacity of current economic structures to ensure people's livelihoods, as well as the reproduction of these livelihoods that allows societies to endure over time. In a globalized world facing climate change, this situation brings the debates about structural change patterns able to support demo-economic transitions in sub-Saharan Africa back to the forefront. Among these patterns, this PhD chooses to explore the rural and agricultural pattern. In order to inform this option pattern, the PhD has a specific approach that considers structural change as the evolution of socioeconomic reproduction patterns of rural African households.

The originality of the approach taken by this PhD when analyzing this research subject lies in its combination of an institutional approach with a comparative and historical methodology, that examines socioeconomic transition among rural youth over a number of generations, thus enabling a long-term view. These transitions were built from the collection of original biographical data from 525 households in four rural areas in Senegal and Zambia.

After the elaboration of a theoretical model in institutional economics, the PhD produces a typology of rural youth socioeconomic transitions from which generational changes in the modalities of youth transitions are identified. Linking these changes to the institutional framework of each generation of individuals leads to the identification of key institutions that determine socioeconomic reproduction patterns of rural households according to different contexts in rural Africa. Next, the PhD identifies the dependency relationship between the family farming model and the way generations of rural youth enter farming as a means of becoming economically active. The PhD states that the family farming model, historical pattern of socioeconomic reproduction of rural households, is constantly being reconfigured to continue to support youth transition. This reconfiguration requires institutional adjustments in the relation to capital and knowledge, but it entails a deeper institutional crisis regarding access to land and collective welfare systems and that suggest the definition of new regulation mechanisms involving different levels of political authority. The mechanisms are one the essential conditions for the transformation of rural economies so that they can support the demo-economic transitions of sub-Saharan African countries.

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à ma directrice de thèse, Sandrine Michel, et à ma co-directrice de thèse, Sara Mercandalli. Pendant ces cinq années, elles ont accompagné mon travail de recherche avec une grande attention et elles m'ont judicieusement conseillé dans mes choix scientifiques, ce qui m'a permis de continuer à avancer, même dans les moments les plus difficiles. Depuis le début, elles ont aussi été attentives aux conditions matérielles de la réalisation de cette thèse ainsi qu'à mes perspectives professionnelles.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude à Isabelle Chort, Catherine Laurent, Claire Harasty, Ibrahima Hathie, et Paule Moustier pour me faire l'honneur de constituer ce jury de thèse.

Cette thèse n'aurait jamais vu le jour sans les personnes qui ont activement contribué à son montage et à son accueil au sein de l'UMR ART-Dev, parmi lesquels Bruno Losch, Frédéric Lançon, Geneviève Cortes, Denis Pesche et Ward Anseeuw, et sans le soutien financier du CIRAD et de la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC). J'exprime ici toute ma reconnaissance à Madame Juliane Ineichen de la DDC.

Je souhaite remercier la direction de l'UMR ART-Dev, David Giband puis Denis Pesche, et tout particulièrement ses directeurs adjoints pour le CIRAD, Frédéric Lançon et Jean-Michel Sourisseau qui ont œuvré pour que cette thèse se réalise dans de bonnes conditions matérielles. Je pense aussi à Corinne Calvet, qui m'a apporté un soutien logistique toujours apprécié.

Au-delà d'une aventure professionnelle, cette thèse a été une aventure géographique puisque j'ai été accueilli par une diversité d'institutions ce qui m'a donné l'occasion de travailler avec de nombreuses personnes. A Nogent-sur-Marne, je remercie l'équipe du CIRAD pour m'avoir accueilli dans ses bureaux et particulièrement Valérie Hourmant pour son aide logistique. A Pretoria, je remercie les membres de l'équipe GovInn avec qui j'ai pris plaisir à échanger. Toujours en Afrique du Sud, je remercie Nicolas Pons-Vignon pour les discussions que nous avons eues sur les approches historico-structuralistes. En Zambie, je remercie le IAPRI qui a facilité mon travail de terrain et tout particulièrement Antony Chapoto et Munguzwe Hichaambwa dont l'aide a été précieuse dans la mise en place de mon dispositif d'enquête. Dans les districts où j'ai travaillé, je suis particulièrement reconnaissant à Simon Mawele, Rachael Hangwemu et Tomy Zimba qui ont facilité mes premiers pas dans la campagne zambienne. Au Sénégal, je remercie l'ISRA-BAME, notamment son directeur Djiby Dia, qui m'a accueilli et a facilité les conditions logistiques de la réalisation de mon travail d'enquête. A l'ISRA-BAME, mes remerciements vont aussi à Astou Diao Camara, et puis, bien sûr, à Jérémy Bourgoïn et Djibril Diop pour m'avoir fait une place dans leur bureau en compagnie de Quentin Grislain.

Je remercie aussi le PPZS, et particulièrement Christian Corniaux, pour avoir facilité certains de mes déplacements sur le terrain au Sénégal.

Mes remerciements vont également aux enquêtrices et enquêteurs avec lesquels j'ai passé de bons moments à rencontrer les familles que l'on a enquêtées et à parcourir la campagne, que ce soit en charrette, à moto ou en pick-up : Catrite Apuleni, Thephillot Bwali, Harold Haminda, Emmanuel Lubasi, Chanda Misumbi, Babacar Fall, Thierno Baba Niasse, Mamadou Sakho, Mémédou Sy, Thierno Souleymane Sylla et El Hadj Malick Sylla. Une mention spéciale à Yannick Dongmo Zangue que j'ai eu le plaisir de co-encadrer en stage en Zambie, et qui était toujours à l'écoute lorsque je partageais mes doutes dans la mise en œuvre des enquêtes. Merci aux centaines de familles que nous avons enquêtées et qui se sont rendues disponibles.

A Montpellier, je remercie mes collègues du B15 au CIRAD pour leur accueil et leurs encouragements lors de la finalisation de cette thèse, parmi lesquels Jacques Marzin et mes collègues de footing, Antoine Ducastel, Ninon Sirdey et Guillaume Soullier. Pour leurs conseils en économétrie, je remercie Cédric Gaillard et Magali Aubert. A l'Université de Montpellier, un grand merci à Pauline Lectard pour son soutien et ses relectures, ainsi qu'à Clément Bonnet. Merci à toi aussi Esther Laske, ainsi qu'à d'autres camarades doctorants, Clémentine, Flavia et Santiago, pour les discussions que nous avons eues.

Et puis il y a bien sûr les amis qui m'ont soutenu depuis le début dans ce projet. Je pense particulièrement à la team du Perche Forever ! (Alex, Bertrand, Camille, Caro, Florence, Manuel, Mélanie, Lucille, Paco, Pierre, Sabine). Quatre ans après ce mémorable premier Perche 2016 qui scellait mon (notre !) départ de Paris pour l'Afrique du Sud, la voici enfin cette thèse ! Une mention spéciale à Bertrand qui a passé quelques heures à en relire certaines parties et à Florence, pour m'avoir encouragé dans ce projet dès nos premières discussions, souvent autour de quelques verres sur les bords du canal de l'Ourcq. Merci également à Fabrice et Sanâa pour leurs encouragements à me lancer dans cette aventure lorsque j'étais encore à FARM, et puis aux poteaux de l'agro, Clément et Fabien, et ceux qui m'ont accueilli sur leur canapé montpelliérain, Val, Flo, Manou et Baptiste.

Et la famille, évidemment. Mes parents, mes sœurs et ma belle-famille sur qui j'ai toujours pu compter et qui ont cru à cette bifurcation professionnelle qui leur a donné l'occasion de continuer à voyager sur le continent africain.

Enfin, je crois que je n'aurais pas pu aller au bout de cette aventure sans le soutien indéfectible, et complice, de Anne. Elle a toujours été là, dans les meilleurs moments comme dans les plus difficiles. Et puis nos filles, Louisa qu'on a embarquée dès le début de l'aventure, et Simone, qui nous a rejoint en cours de voyage.

Sommaire

Résumé	3
Abstract	4
Remerciements	5
Sommaire	7
Introduction générale.....	11
1. Le rural dans les transitions démo-économiques en Afrique subsaharienne	14
2. Les jeunes ruraux au cœur du changement structurel.....	20
3. Les trajectoires d’insertion des jeunes ruraux au prisme de l’activité et de la mobilité	21
4. Question de recherche	23
5. Présentation des chapitres	23
Chapitre 1. Le changement structurel à travers l’insertion des jeunes ruraux : contexte, théorie et méthodologie.....	27
1. Introduction	29
2. Le contexte du changement structurel en Afrique rurale	30
3. L’analyse du changement structurel par une approche en économie institutionnelle	35
4. Le modèle analytique : un ajustement des formes institutionnelles au niveau méso	48
5. Questions de recherche et hypothèses	53
6. Méthodologie : une analyse longitudinale et comparative	54
7. Conclusion.....	77
Chapitre 2. Facing the youth bulge in rural sub-Saharan Africa: How institutions matter in upcoming structural change	79
1. Introduction	81
2. A theoretical approach for capturing structural change in rural sub-Saharan Africa	82
3. Youth: a destabilising force for institutionalised compromises?.....	90
4. Towards new institutionalised compromises within the income-labour nexus?	94
5. Conclusion.....	99

Chapitre 3. Trajectoires d’insertion des jeunes ruraux en Afrique subsaharienne : une analyse institutionnelle des dynamiques de long terme de l’activité et de la mobilité	103
1. Introduction	105
2. Le changement structurel au prisme des institutions.....	107
3. La reconstitution du temps long par la manipulation des cohortes de jeunes ruraux	113
4. L’analyse institutionnelle des changements de modalités d’insertion des jeunes ruraux.....	120
5. Conclusion.....	140
Chapitre 4. L’épuisement du modèle agricole familial en Afrique subsaharienne : quelles alternatives pour les jeunes ruraux ?	144
1. Introduction	146
2. Le modèle agricole familial à travers ses crises	148
3. L’analyse de la crise sur le long terme : une approche par les conditions d’insertion dans l’agriculture des jeunes ruraux	152
4. Les ajustements du modèle agricole familial	159
5. La crise du modèle agricole familial : la nécessité de nouveaux compromis institutionnalisés sur le foncier et la protection sociale.....	165
6. Conclusion.....	173
Conclusion générale	176
1. Une approche originale pour étudier le changement structurel	178
2. Les conditions de la réalisation de la trajectoire rurale et agricole du changement structurel	180
3. Limites de la thèse et perspectives de recherche	183
4. Défis posés aux politiques publiques : de l’individu aux structures.....	188
Références bibliographiques	191
Annexes	220
1. Caractéristiques structurelles du Sénégal et de la Zambie	222
2. Caractéristiques des zones rurales enquêtées au Sénégal et en Zambie	232
3. Détails méthodologiques sur l’analyse de séquence.....	240
4. Résultats des tests économétriques.....	248
5. Questionnaire biographique	250

Liste des figures

Figure 1.1. Classification des activités, revenus et des statuts d'emploi des ménages ruraux	31
Figure 1.2. Représentation stylisée du schéma en forme de U inversé de la diversification des revenus des ménages ruraux	34
Figure 1.3. Vue générale des concepts de base de la théorie de la régulation.....	43
Figure 1.4. Analyse de l'insertion socio-économique de cohortes de jeunes ruraux	55
Figure 1.5. Localisation des zones d'étude au Sénégal et en Zambie	61
Figure 2.1. Demographic change in selected regions and countries over two 40-year periods	83
Figure 2.2. Economic structure and institutional forms in rural Africa	87
Figure 2.3. Evolution of schooling duration in SSA countries by five-year age groups and by countries groups.....	92
Figure 2.4. Institutional changes within the income-labour nexus.....	94
Figure 3.1. Méthode longitudinale et temps couvert par l'enquête	113
Figure 4.1. L'architecture institutionnelle du modèle agricole familial	150
Figure 4.2. Ajustements institutionnels et crise du rapport social d'activité.....	167
Figure A.1. Les transitions démographiques au Sénégal et en Zambie.....	223
Figure A.2. Répartition sectorielle de l'emploi et contribution des secteurs au PIB entre 2000 et 2018 au Sénégal et en Zambie	224
Figure A.3. Production d'huile d'arachide au Sénégal et cours mondial de l'huile d'arachide et production de cuivre en Zambie et cours mondial du cuivre de 1961 à 2015.....	225
Figure A.4. Structuration des biens exportés au Sénégal et en Zambie de 1965 à 2015.....	226
Figure A.5. Structuration des biens importés au Sénégal et en Zambie de 1965 à 2015	227
Figure A.6. Dynamiques migratoires au Sénégal et en Zambie	229
Figure A.7. Localisation des villages enquêtées dans chaque zone d'étude	233
Figure A.8. Carte des périodes d'aménagement des périmètres irriguées dans le Delta du fleuve Sénégal (1965-2015).....	235
Figure A.9. Exemple de résultat de l'analyse de séquence sur le zone de Wake Ngouna (Sénégal) pour les hommes.....	244

Liste des tableaux

Tableau 1.1. Critères de choix des pays et des zones d'études	59
Tableau 1.2. Des composantes institutionnelles du rapport social d'activité aux critères de choix des zones.....	59
Tableau 1.3. Echantillonnage par zone.....	74
Tableau 3.1. Types de changement institutionnel	110
Tableau 3.2. Liens entre les caractéristiques des institutions et le contexte politique pour expliquer les mécanismes de changement institutionnel graduel	111
Tableau 3.3. Echantillonnage par zone.....	115
Tableau 3.4. Nombre d'individus hommes et femmes par groupes de cohortes et par zone dans l'échantillon enquêté	116
Tableau 3.5. Test de comparaison des proportions entre cohortes et trajectoires d'activité des jeunes hommes	122
Tableau 3.6. Dynamique résidentielle des trajectoires d'activité des jeunes hommes dans les 4 zones d'étude.....	128
Tableau 3.7. Cohortes et trajectoires d'activité des jeunes femmes.....	130
Tableau 3.8. Dynamique résidentielle des trajectoires d'activité des jeunes femmes dans les 4 zones d'étude.....	131
Tableau 3.9. Principaux mécanismes de changement institutionnel identifiés dans les quatre zones étudiées.....	140
Tableau 4.1. Echantillonnage par zone.....	153
Tableau 4.2. Description des données sur les trajectoires d'activité	157
Tableau 4.3. Résultats des estimations d'un modèle logit multinomial pour expliquer les trajectoires d'activité.....	160
Tableau A.1. Caractéristiques structurelles des pays retenus dans la comparaison	222
Tableau A.2. Terres potentiellement cultivables et population rurale au Sénégal, en Zambie et dans leur zone économique respective.....	230
Tableau A.3. Indicateurs et caractéristiques des zones étudiées au Sénégal et en Zambie	232
Tableau A.4. Codage des états d'activité	240
Tableau A.5. Codage des états de résidence.....	241
Tableau A.6. Distribution des états d'activité dans l'ensemble des trajectoires d'activité constituées.....	242
Tableau A.7. Distribution des états de résidence dans l'ensemble des trajectoires de mobilité constituées	243
Tableau A.8. Exemple de caractérisation des types de trajectoires d'activité des hommes dans la zones de Wake Ngouna (Sénégal).....	245
Tableau A.9. Caractéristiques des typologies de trajectoires d'activité par zone pour les hommes ...	246
Tableau A.10. Caractéristiques des typologies de trajectoires d'activité par zone pour les femmes ..	247
Tableau A.11. Résultats du test de Brant	248

Introduction générale

La majeure partie des pays d'Afrique subsaharienne (ASS) ont à peine entamé leur transition démographique¹ ce qui est à l'origine d'un accroissement sans précédent de la population sur le sous-continent (Beaujeu *et al.*, 2011 ; Eastwood et Lipton, 2011 ; Canning *et al.*, 2015 ; Delaunay et Guengant, 2019). L'ASS est la seule région du monde où l'augmentation de la population sera plus importante au cours des 40 prochaines années qu'au cours des 40 dernières : d'ici 2060, la population va ainsi croître de près de 1,5 milliards d'individus ce qui va plus que doubler la population actuelle du sous-continent et représentera 60 % de l'accroissement démographique mondial sur la même période (WPP, 2017)². Par ailleurs, malgré l'urbanisation, la population africaine restera majoritairement rurale jusqu'en 2040 où les prévisions indiquent qu'elle atteindra alors un milliard d'individus (WPP, 2017).

Cet accroissement de la population est marqué par l'explosion du nombre de jeunes dans la population qui n'a commencé qu'au début des années 2000 pour les pays d'ASS, alors que pour la grande majorité des pays asiatiques ou latino-américains, ce phénomène date des années 1970-1980 (Mueller et Thurlow, 2019). Ainsi, en 2015, 63 % de la population a moins de 24 ans en ASS, alors que cette proportion est de 50 % en Afrique du Nord, 44 % en Asie du Sud-Est ou bien 27 % en Europe (WPP, 2017).

Ces progressions inédites questionnent la capacité des cadres de production actuels à assurer les moyens d'existence des populations et leur renouvellement qui permettent aux sociétés de perdurer dans le temps. Dans un monde globalisé devant faire face au changement climatique et à ses conséquences environnementales, cette situation remet au goût du jour les débats sur les modalités du changement structurel qui supporteront les transitions démo-économiques des pays d'ASS.

La présente thèse entend contribuer à ces débats en développant trois singularités. La première est de contrevenir au schéma dominant qu'a connu la majorité des pays du monde et qui envisage l'industrialisation et l'urbanisation comme les seules voies possibles de transformation des économies subsahariennes. Compte tenu des spécificités démographiques et de la structuration sectorielle des économies africaines, la thèse privilégie l'exploration de l'option rurale et agricole comme voie de transformation des économies. Pour mener cette exploration, la thèse propose des modalités particulières d'analyse du changement structurel qui font intervenir le temps long. La deuxième singularité de la thèse est d'envisager la jeunesse en prise avec la reproduction socio-économique des structures productives. C'est pourquoi, la thèse s'intéresse spécifiquement au processus de l'insertion des jeunes ruraux dans le système productif, période au cours de laquelle ces derniers constituent leurs propres moyens d'existence pour acquérir une certaine indépendance économique et sociale. La troisième singularité est

¹ Selon la définition de l'INED, après une période de pré-transition durant laquelle la natalité et la mortalité ont des régimes élevés similaires, la première phase d'une transition démographique se caractérise par une forte diminution du taux de mortalité et le maintien d'un taux de fécondité élevé, ce qui entraîne une croissance rapide de la population. Au cours de la deuxième phase, le taux de fécondité diminue lui aussi et la croissance démographique ralentit (<https://www.ined.fr/fr/lexique/transition-demographique/>)

² Les bases de données internationales utilisées dans la thèse sont référencées à la fin de la bibliographie p 216.

de concevoir le caractère multidimensionnel et spatialisé des trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes ruraux, en l'analysant au prisme de la diversité de leurs activités et de leurs mobilités, ce qui permet de dépasser les approches basées sur l'acquisition d'un emploi ou l'implication des jeunes dans les marchés du travail.

Cette introduction générale revient sur ces trois points qui situent la problématique générale de la thèse et elle se conclut par la présentation des chapitres du manuscrit.

1. Le rural dans les transitions démo-économiques en Afrique subsaharienne

1.1. Des faits stylisés qui remettent en question la conception dominante du changement structurel

La conception dominante du changement structurel analyse les transitions démo-économiques sur une base sectorielle de l'économie en stipulant que si l'augmentation de la productivité engendre la croissance, elle modifie aussi la structuration sectorielle de l'économie. Le modèle dual comme celui de Lewis (Lewis, 1954) ou la théorie économique des trois secteurs (Fourastié, 1949 ; Clark, 1960) ont ainsi fortement structuré la pensée dominante sur le changement structurel. Ces modèles prévoient la baisse de la part de l'agriculture dans le PIB et l'emploi, une migration des travailleurs ruraux vers les villes, l'accroissement du secteur industriel et des services ainsi que la transition démographique et la hausse de la productivité globale (Mounier, 2016). Ces travaux ont jeté les bases de la pensée dominante sur le développement, reposant sur l'idée théorique d'étapes successives et d'un processus linéaire de rattrapage des pays agricoles sur les pays industrialisés (Rostow, 1960). Cette notion de rattrapage va de pair avec la théorie de la convergence conditionnelle de Solow (Solow, 1956) qui prédit une convergence des économies structurellement similaires vers un même niveau de développement³.

L'accroissement concomitant de l'industrialisation et de l'urbanisation dans le processus de changement structurel dans les différentes régions du monde est confirmée empiriquement⁴ (Timmer, 2009). Les processus de changement structurel des pays d'Asie de l'Est, parmi les plus récents au niveau mondial, vont également dans ce sens : leur croissance économique rapide s'est accompagnée d'une forte baisse de la proportion de la population active dans le secteur agricole et de la croissance du nombre d'emplois dans le secteur industriel (McMillan *et al.*, 2014).

³ Ce modèle théorique de la croissance conditionne la convergence des pays en termes de niveau de capital par habitant selon leurs caractéristiques structurelles (fonctions de production, taux d'épargne, taux de dépréciation et taux de croissance démographique, etc.). Ces pays, ou clubs de convergence, croîtraient donc de façon similaire jusqu'à leur propre équilibre stationnaire. De nombreux travaux empiriques ont démontré les limites de cette théorie de la convergence et de la convergence conditionnelle (Amable, 2002).

⁴ La mesure du changement structurel au niveau macroéconomique consiste à regarder soit l'allocation des facteurs de production (les mouvements de capitaux et de travailleurs entre secteurs) soit la répartition de la production (la contribution des différents secteurs de l'économie au PIB, la diversification des exportations, la structure de la demande finale, c'est-à-dire la répartition entre les dépenses de consommation et d'investissement) (Vergne et Ausseur, 2015).

Pourtant, les faits empiriques montrent que le changement structurel en ASS diffère grandement des schémas des pays industriels européens et asiatiques : l'urbanisation se produit sans industrialisation significative et la population urbaine est majoritairement engagée dans le secteur informel des services (Charmes, 2012 ; McMillan *et al.*, 2014 ; Enache *et al.*, 2016 ; Gollin *et al.*, 2016 ; Rodrik, 2016a ; Diao *et al.*, 2017). Certains auteurs suggèrent même une forme de désindustrialisation prématurée de l'Afrique subsaharienne (Rodrik, 2016b ; Jacquemot, 2018). En effet, le secteur manufacturier s'est tout d'abord développé de manière notable entre 1960 et 1975, c'est-à-dire juste après les Indépendances, puisque la part relative de l'emploi dans le secteur manufacturier est passée de 4,7 % en 1960 à 7,8 % en 1975 (De Vries *et al.*, 2015). Mais cette part a légèrement régressé par la suite puisqu'elle est passée de 8,9 % en 1990 à 8,3 % en 2010 (De Vries *et al.*, 2015). Sur la même période, la part des travailleurs des services marchands a augmenté de plus de 10 points, passant de 12,8 en 1990 à 23,4 en 2010. Malgré les quinze dernières années de croissance économique élevée, plus de 4,5 % par an en moyenne pour la région, il n'y a pas eu de « *miracle de la croissance africaine* » (Rodrik, 2016a) puisque celle-ci a produit peu de changement structurel et peu d'emplois (Cadot *et al.*, 2016 ; Rodrik, 2016a).

Etant donné ces caractéristiques structurelles d'industrialisation limitée et d'importance du secteur informel, les migrations de travailleurs du rural vers l'urbain ne peuvent jouer le même rôle historique en ASS qu'elles ont eu dans les transitions démo-économiques d'autres pays, ou régions, du monde (de Brauw *et al.*, 2014). Ainsi, même si les migrations définitives des ruraux vers les villes continuent de prédominer, elle contribuent de moins en moins à la croissance de la population urbaine (Potts, 2012, 2018) et elles coexistent avec des migrations rural-rural ou urbain-rural, à court ou à long terme (Mercandalli *et al.*, 2019). De plus, les liens entre les campagnes et les villes, loin de se limiter au transfert de main d'œuvre des premières vers les secondes, sont de plus en plus denses notamment par le biais des migrations circulaires⁵ des ruraux qui viennent brouiller la lecture classique de la transition démo-économique. Un consensus croissant se forme sur la nature multi-localisée et pluriactive des familles entre le rural et l'urbain impliquant une diversité de forme de mobilités et une adaptation subséquente des profils d'activité (Potts, 2010 ; Agergaard *et al.*, 2019 ; Steel *et al.*, 2019 ; Cattaneo et Robinson, 2020).

De fait, la population africaine reste majoritairement rurale et engagée dans l'agriculture. En effet, le volume de la population rurale active restera supérieure à celui de la population urbaine active jusqu'en 2040 (WPP, 2017). Il est vrai que cette prévision doit être interprétée avec prudence en raison d'une part, des diverses définitions du « rural » et de « l'urbain » selon les pays⁶ et d'autre part, des dynamiques

⁵ La migration circulaire est une migration récurrente entre un lieu d'origine et un ou plusieurs lieux de destination, tant au niveau national que continental.

⁶ Dans les systèmes statistiques, le critère le plus souvent utilisé pour qualifier les zones urbaines est la taille de la population. Parfois, d'autres critères tels que la densité de population l'accès à certains services ou la part des

migratoires qui contribuent à brouiller les catégories usuelles de rural et d'urbain. Néanmoins, la tendance générale est à l'augmentation significative du nombre de travailleurs dont les moyens d'existence dépendent de l'économie rurale (Fox *et al.*, 2016 ; Losch, 2016 ; Yeboah et Jayne, 2018 ; Mueller et Thurlow, 2019).

Par ailleurs, même si la part de l'emploi dans l'agriculture est passée de 61,6 % en 1990 à 49,8 % en 2010 dans les pays d'ASS (De Vries *et al.*, 2015), les travaux les plus récents, qui croisent les différentes bases de données les plus à jour sur la structuration de l'emploi en ASS⁷, montrent que le secteur de la production agricole informelle est le principal employeur de main d'œuvre et que la transformation agroalimentaire est en pleine expansion (même si cette dernière part d'un niveau très bas) (Allen *et al.*, 2018 ; Betcherman et Khan, 2018 ; Yeboah et Jayne, 2018).

1.2. Les contraintes de l'internationalisation ajoutent aux contextes inédits des transitions démographiques africaines

Si ces faits stylisés attestent de la nature différente du changement structurel de la région, des éléments de contexte plus contemporains ajoutent à l'impossibilité d'une réplique des trajectoires de développement des pays industrialisés. En effet, la mondialisation a complètement perturbé le processus de transition agraire « standard » où l'accumulation primitive du capital permettait de dégager un surplus pour la formation du secteur industriel. Le capital transnational est devenu un des facteurs dominant pour expliquer le changement structurel (Akram-Lodhi et Kay, 2010).

Les producteurs industriels africains doivent faire face à une concurrence accrue en raison du processus de libéralisation mis en œuvre chez eux au cours des 30 dernières années, alors que l'industrialisation européenne s'est inscrite dans un contexte d'hégémonie politique, de protection des marchés intérieurs, de développement de marchés captifs à travers la colonisation et l'émigration européenne vers le « nouveau monde »⁸ (Losch, 2012a). En effet, sur ce dernier point, les dynamiques d'émigration européenne de l'époque et celles de l'ASS d'aujourd'hui n'ont pas du tout la même ampleur. Les estimations indiquent que l'émigration européenne a touché 20 % de la population entre 1850 et 1930 (Maddison, 2010). Par comparaison, les migrants internationaux originaires d'ASS ne représentent que 5 % des 15-64 ans des pays d'ASS en 2019 (UN-DESA, 2019). De plus, la majorité de ces migrants

activités agricoles sont utilisés. Par exemple, plusieurs pays ouest-africains définissent une ville à partir de 2000 habitants alors que le Nigeria le fixe à 20 000 habitants (AfDB *et al.*, 2015).

⁷ Il est question ici des Labour Force Surveys (LFS) du Bureau international du travail (BIT) et des Living Standards Measurement Study (LSMS) ou LSMS-Integrated Surveys on Agriculture (LSMS-ISA) de la Banque mondiale.

⁸ Le processus de changement structurel en Europe est marqué par la migration massive et inégale (en proportion de la population de l'époque) de 60 millions de personnes entre 1850 et 1930 vers d'autres continents, ce qui a facilité l'absorption du surplus de main d'œuvre quittant l'agriculture par l'industrie européenne naissante (Hatton et Williamson, 2005).

restent en ASS puisque 65 % vivent dans un autre pays subsaharien, ce qui ramène la proportion précédente à 1,7 %. Enfin, les politiques migratoires, de plus en plus sélectives de la part des pays du Nord, limitent clairement les options d'émigration massive des populations subsahariennes.

Quant aux pays d'Asie et d'Amérique latine, ils ont pu s'appuyer sur de vigoureuses politiques de modernisation dirigées par l'État telles que la substitution aux importations, la protection des industries naissantes et un soutien important à l'agriculture. Dans un contexte où le travail est « sous pression » au niveau mondial en raison de la substitution croissante du travail par le capital résultant de l'accélération de la robotisation et de l'intelligence artificielle (Supiot, 2019), les pays d'ASS ne peuvent affronter la concurrence, principalement asiatique, en matière de coût de la main d'œuvre dans l'industrie manufacturière qui est « normalement » la base de la première étape de l'industrialisation.

Enfin, et non des moindres, les limites physiques et écologiques de l'industrialisation basée sur l'utilisation massive d'énergies fossiles ont clairement été démontrées du fait des nombreuses externalités négatives engendrées (IPCC, 2014 ; Mora *et al.*, 2018) bien que certains auteurs continuent de soutenir cette option (Morris *et al.*, 2011). L'objectif de limitation du réchauffement climatique au niveau mondial impose le développement d'économies faiblement « carbonées ».

1.3. Les trajectoires de changement structurel en ASS : le potentiel de la voie rurale et agricole pour la génération d'activité

Les différents éléments qui viennent d'être rapportés interrogent les formes que pourraient prendre la trajectoire du changement structurel dans les pays du sous-continent. Le modèle dominant basé sur l'industrialisation et l'urbanisation semble difficilement envisageable et il émerge un consensus sur le caractère inédit des trajectoires économiques des pays d'ASS (Losch *et al.*, 2012 ; Rodrik, 2016a ; Newfarmer *et al.*, 2018 ; Mercandalli *et al.*, 2019). Les options en présence divergent cependant quelque peu.

Bien que de nombreux pays du continent regorgent de ressources minérales, l'option misant sur leur exploitation a déjà montré des limites certaines : ces activités sont surtout intensives en capital plutôt qu'en travail, les limites environnementales sont bien connues et la dépendance à la volatilité des cours internationaux est forte. En l'absence d'un Etat « développeur » fort, cette option conduit le plus souvent les pays dans des « trappes à pauvreté » (Sindzingre, 2013). En revanche, le potentiel des énergies renouvelables est important en ASS et leur exploitation pourrait contribuer à la fois au défi énergétique africain et à la génération d'emplois, particulièrement en zone rurale (Cantore *et al.*, 2017 ; Peters *et al.*, 2019). Mais une telle transition peut prendre du temps et, à moins d'une politique volontariste en la matière, il est probable que le modèle actuel d'extraction des ressources fossiles continue à mobiliser la majeure partie des investissements industriels.

Une seconde option envisage le changement structurel comme celui d'une « *industrialisation sans cheminées* » (Newfarmer et al., 2018) portée par la diversification des services, la croissance des chaînes de valeur globales et le développement du progrès technique⁹ (Cadot et al., 2016 ; Newfarmer et al., 2018 ; World Bank, 2018). Mais cette option qui n'est pas nécessairement intensive en travail, risque de se confronter au manque de main d'œuvre qualifiée et est soumise à une forte concurrence internationale (McKinsey & Company, 2018). De plus, à l'instar des pays industrialisés, de nombreuses études ont montré la grande précarité des emplois générés par le secteur du numérique dans les pays en développement (Ettlinger, 2017 ; Graham et al., 2017).

Au-delà de ces options qui ne sont pas exclusives les unes des autres, la thèse suggère, à l'instar d'autres auteurs (Losch, 2012b ; CNUCED, 2018 ; FAO, 2018b ; Jayne et al., 2018 ; Mercandalli et al., 2019) que les économies rurales, incluant l'agriculture et le secteur non agricole, soutenues par le rôle renouvelé des migrations rurales et des liens villes-campagnes, vont constituer les principaux lieux du changement structurel de nombreux pays subsahariens. Tout d'abord, il est peu probable que l'ASS devienne du jour au lendemain un « *continent sans agriculteurs* » (Dorin et al., 2013) sachant que le secteur agricole reste le premier employeur de ces pays et que la population rurale va continuer d'augmenter ainsi que la demande en produits agricoles. Il faut souligner ici que le modèle agricole dominant repose avant tout sur des structures familiales en ASS¹⁰ (Sourisseau, 2015 ; Moyo, 2016). Ce modèle est caractérisé par des liens organiques entre la famille et l'unité de production où la gestion du patrimoine, des moyens de production, la mobilisation du travail et la prise de décision sont du ressort de la famille (Bélières et al., 2015). Ensuite, si l'activité agricole constitue encore l'ossature de la majorité des économies rurales en ASS, depuis le milieu des années 1990, de nombreux travaux démontrent que les transformations rurales en cours sont aussi marquées par l'importance des activités non agricoles et des mobilités des populations (Tacoli, 1998 ; Bryceson, 1999 ; Ellis, 2000 ; Haggblade et al., 2007 ; Bernstein, 2010 ; Losch et al., 2012 ; Sourisseau, 2015 ; Davis et al., 2017 ; Djurfeldt et al., 2018).

Il peut être rétorqué à la trajectoire rurale et agricole l'inadéquation entre les aspirations des jeunes ruraux et leur implication dans le secteur agricole ou plus largement dans la vie en milieu rural (Sumberg et al., 2012 ; White, 2012 ; Leavy et Hossain, 2014). Mais cet argument ne suffit pas à exclure l'option rurale. La raison est d'abord démographique : étant donné le volume de jeunes ruraux nouveaux actifs chaque année, de fait l'agriculture contribuera certainement en partie aux moyens d'existence de nombre d'entre

⁹ Les secteurs de l'agro-industrie exportatrice (horticulture notamment), du tourisme, des télécommunications et technologies numériques sont considérés comme particulièrement porteurs.

¹⁰ En raison du manque de données les exploitations agricoles en Afrique subsaharienne et des définitions variables de l'agriculture familiale, il est difficile de connaître la proportion exacte de l'agriculture familiale dans cette région du monde. Le nombre d'exploitations est estimé à plus de 100 millions en ASS et emploient 2/3 de la population (FAO, 2018a). En se basant sur le critère, imparfait, de la superficie cultivée, certains travaux estiment que près de 74 % des exploitations font moins de 2 ha en ASS et 93 % moins de 5 ha (Lowder et al., 2019).

eux, par choix ou par défaut. Par ailleurs, le désintérêt pour l'agriculture et les zones rurales ne peut être généralisé car il dépend des contextes et des catégories sociales (Daum, 2019 ; Djurfeldt *et al.*, 2019). En effet, on peut penser que les jeunes vivant dans des zones à fort potentiel agricole sont probablement plus enclins à faire de l'agriculture une activité essentielle de leurs moyens d'existence que ceux vivant dans des régions à faible potentiel agricole (Okali et Sumberg, 2012). A cela s'ajoute les niveaux différenciés d'accès aux services et infrastructures de base en zone rurale, paramètre essentiel du niveau d'attrait ou de rejet de ces dernières. De plus, les jeunes ont des origines sociales différentes ainsi que des expériences de scolarisation et de travail variées dans lesquelles les mobilités interviennent de plus en plus. Ces expériences façonnent leurs attentes par rapport au rôle que l'agriculture peut avoir dans la contribution à leurs revenus (Anyidoho *et al.*, 2012 ; Mwaura, 2017). Enfin, au-delà de l'activité même de production, les jeunes sont assez sensibles à s'engager dans des activités en amont et en aval de la production agricole (Haggblade *et al.*, 2015).

1.4. Les modalités d'analyse de la trajectoire rurale et agricole du changement structurel

L'analyse du changement structurel sur une base sectorielle au niveau macroéconomique n'est pas adaptée pour explorer l'option rurale et agricole car elle rend compte des processus de production, de distribution et de consommation de manière trop globale. Il est donc nécessaire de trouver d'autres catégories d'analyse et la thèse opère ainsi deux choix pour produire une approche singulière du changement structurel en Afrique rurale.

Le premier choix est celui de considérer le ménage comme unité d'observation de base du changement dans la mesure où c'est l'échelle la plus basse à laquelle les processus de production, de distribution et de consommation prennent place dans une certaine cohérence de rapports sociaux établis. En effet, les ménages constituent une « *approximation historiquement appropriée* » (O'Laughlin, 1999, 24) puisqu'ils représentent les principales unités économiques en milieu rural où peuvent s'analyser les mouvements de travailleurs, la diversification sectorielle ou bien la répartition des dépenses entre consommation et investissement. Si la thèse pose le ménage comme une unité d'observation pertinente, ce dernier n'est pas pour autant conçu comme une organisation homogène et unie par la recherche d'un objectif commun car les relations intrafamiliales reposent sur des rapports de genre et de générations. La notion d'homogénéité du ménage en économie prend principalement racine dans les travaux de Becker (1981) et son traité sur la famille. En s'inscrivant dans la tradition néoclassique en microéconomie, l'auteur suggère que les ménages auraient un comportement rationnel et ne chercheraient qu'à maximiser le revenu global de la famille. Mais cette idée d'un objectif commun du ménage a depuis évolué suite à la contestation par divers courants en économie qui stipulent une meilleure considération des tensions liées au genre et aux générations dans l'accès aux ressources et aux revenus au sein du ménage (O'Laughlin, 2012).

Si le ménage est l'unité d'observation de base du changement, la dynamique d'ensemble du changement structurel ne s'analyse pas pour autant à l'échelle microéconomique. En fait, cette entrée par le ménage est utilisée pour produire une analyse du changement structurel à un niveau mésoéconomique grâce à la mobilisation d'une analyse institutionnelle dont le modèle analytique est élaboré à cette échelle.

Le deuxième choix est celui de considérer le temps long pour rendre compte du changement. Par opposition au temps court, celui qui est à la mesure des individus et de leur cycle de vie, la thèse pose le temps long comme celui de la succession de générations d'individus ce qui implique la prise en compte de la reproduction socio-économique des structures productives. Seul ce temps long permet de dégager des tendances de fonds et d'identifier des mécanismes de reproduction ou de changement à l'œuvre dans la manière dont les ménages produisent, distribuent et consomment. Appréhender ces mécanismes implique de s'intéresser au passé afin de comprendre les persistance ou réversibilités des dynamiques contemporaines.

En s'appuyant sur ces deux choix singuliers, la thèse considère alors le changement structurel comme celui de l'évolution des conditions de la reproduction socio-économique des ménages ruraux qui permettent d'assurer le renouvellement des moyens d'existence des populations et, plus globalement, la continuité des sociétés dans le temps.

Au vu de la spécificité démographique subsaharienne liée à l'arrivée massive de jeunes en âge de travailler et de la considération de l'option rurale et agricole du changement structurel, la thèse centre son analyse sur les jeunes ruraux ce qui exige de préciser la manière dont cette catégorie de la population est envisagée en lien avec la reproduction socio-économique des ménages.

2. Les jeunes ruraux au cœur du changement structurel

Pour faire face à la colossale génération d'activité qu'appellent les dynamiques démographiques, les gouvernements africains et la communauté du développement construisent souvent des représentations binaires et essentialistes¹¹ de la jeunesse qui tendent à uniformiser cette catégorie de la population, à la déconnecter des structures productives et à produire ainsi des politiques publiques de l'emploi centrées sur l'individu où les problèmes d'ordre structurel sont perçus comme du ressort de la responsabilité individuelle (Mwaura, 2017). En effet, beaucoup de politiques publiques et certains travaux de recherche conçoivent les jeunes comme des « *makers* » ou/et des « *breakers* » (Honwana et de Boeck, 2005). En d'autres termes, les jeunes sont perçus à la fois comme des agents de changement en raison de leur capacité créative (les jeunes porteurs de tous les espoirs) et également comme un problème en raison de leur risque de déviance (les jeunes porteurs de crises). Dans les deux cas, ces représentations

¹¹ Par essentialisme, nous entendons « l'attribution de certaines caractéristiques à tous les individus appartenant à une catégorie particulière » (Phillips, 2010, 47).

sont souvent associées à des caractéristiques, qualités, motivations et habilités particulières qui contribuent à forger une vision essentialiste et tronquée de la jeunesse (Sumberg et Hunt, 2019).

Face à cette « sur-attribution » de certaines caractéristiques à la jeunesse qui tend à isoler les jeunes des structures sociales dans lesquelles ils agissent (Ripoll *et al.*, 2017), la thèse considère au contraire la jeunesse en prise avec les structures productives et leur renouvellement. La jeunesse est ainsi conçue comme une période charnière de la reproduction socio-économique des ménages ruraux en ASS dans la mesure où la formation d'un nouveau ménage renvoie à la sortie d'une situation de dépendance qui est la condition sine qua non de l'âge adulte dans les sociétés africaines (Cole, 2011 ; Boyer et Guénard, 2014).

La thèse s'intéresse alors particulièrement à la trajectoire d'insertion des jeunes ruraux dans le système productif, qui constitue une période où les jeunes acquièrent, plus ou moins progressivement, des moyens d'existence propres leur permettant d'atteindre un certain niveau d'autonomie. Apprécier la constitution de ces moyens d'existence, c'est-à-dire les conditions matérielles et sociales qui permettent aux jeunes de former à leur tour un ménage et de contribuer au renouvellement des formes sociales de la production, suggère alors de regarder l'implication des jeunes dans une diversité d'activités et de mobilités leur permettant d'accéder à des revenus propres.

3. Les trajectoires d'insertion des jeunes ruraux au prisme de l'activité et de la mobilité

L'insertion socio-économique des jeunes ruraux est la plupart du temps associée à l'acquisition d'un emploi et à leur implication dans les marchés du travail. Mais les notions d'emploi et de marché du travail offrent une vision limitée du processus d'insertion y compris en prenant très peu en charge les dynamiques spatiales en jeu dans les trajectoires des jeunes ruraux et les transformations rurales. C'est pourquoi la thèse utilise les notions d'activité et de mobilité – cette dernière étant abordée comme modalité structurante de l'activité – pour analyser l'insertion des jeunes ruraux.

D'abord, bien que la notion d'emploi soit prédominante dans les discours et politiques publiques sur la jeunesse, elle projette une vision « occidental-centrée » sur les sociétés africaines. En effet, au-delà de sa définition statistique¹², l'emploi est un concept né dans les pays industrialisés où il est associé à une activité rémunérée (le plus souvent salariée) et rattachée à un régime de protection et de droit du travailleur caractéristiques des Etats providence qui se sont mis en place dans la deuxième moitié du

¹² La 19^{ème} conférence des statisticiens du travail qui s'est tenue en 2013 a produit des définitions du travail et de l'emploi qui constituent les normes statistiques utilisées par le Bureau international du travail. Le travail est défini comme « toute activité exercée par toute personne, quel que soit son sexe et son âge, pour produire des biens ou fournir des services destinés à l'usage d'autrui ou pour son propre usage » (ILO, 2013, 3) et l'emploi est défini comme « un travail réalisé pour d'autres en échange d'un salaire [dans le cas d'un travail salarié] ou d'un profit [dans le cas d'une activité indépendante] » (ILO, 2013, 3). Cette définition de l'emploi exclue les formes de travail familial ou l'agriculture de subsistance par exemple.

20^{ème} siècle¹³ (Supiot, 2016). Or, dans la plupart des pays d'ASS, les régimes de protection et de droit du travailleur sont très limités (Devereux et White, 2010 ; Osei-Boateng et Nyarko Otoo, 2013) et ils concernent une infime partie des travailleurs puisque seulement 12 % de la population active a un emploi salarié formel (ILOSTAT, 2019) contre plus de 85 % dans la majorité des pays de l'OCDE (OCDE, 2019).

Ensuite, les approches qui analysent l'insertion socio-économique des jeunes sous le seul angle des marchés du travail ont une vision trop réductrice de l'insertion. D'une part, ces travaux se focalisent seulement sur l'individu et sa capacité à obtenir un emploi satisfaisant compte tenu de l'interaction entre ses propres caractéristiques personnelles et le marché du travail¹⁴ (Fares *et al.*, 2006 ; Elder *et al.*, 2015 ; Bandara, 2019 ; Nilsson, 2019). D'autre part, à partir du moment où le travail n'est pas envisagé comme un simple facteur de production comme le fait l'économie standard, il faut bien tenir compte du fait que le terme n'est pas universel mais qu'il est polysémique, multiple et qu'il doit être contextualisé selon les sociétés (Supiot, 2019). En effet, les sociétés occidentales ont nommé « travail » un ensemble de pratiques de transformations de la nature que d'autres sociétés pourraient ne pas attribuer à l'univers économique et productif. Les notions de temps de travail et de valeur marchande du travail, caractéristiques du secteur capitaliste dans les pays industrialisés, sont « *inachevées* » en ASS (Viti, 2013). En effet, même si le salariat informel est sous-estimé dans les statistiques officielles (Oya et Pontara, 2015b), le travail familial et communautaire y est toujours très présent¹⁵ et les sphères familiale et domestique sont plus ou moins confondues avec les sphères économique et productive. Entre le travail familial et le travail salarié du secteur capitaliste, il existe en ASS une diversité de formes de travail au sein de laquelle les liens de subordination et les rapports de dépendance personnelle persistent en lien avec une forte personnalisation des rapports de travail (Viti, 2013).

Qu'elles soient d'ordre statistique, économique ou socio-anthropologique, les notions d'emploi, de travail et de marché du travail comportent certaines limites, c'est pourquoi la thèse propose d'analyser les trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes ruraux par l'activité et la mobilité. L'activité est définie comme une dimension « universelle » de l'agir humain qui existe de tout temps et en tout lieu. Elle est considérée comme indispensable dans la mesure où elle serait « *un besoin radical, de base et universel dans le temps et dans l'espace, et propre à la nature particulière des êtres humains* » (Alquati cité par Viti (2013, 20)). Ceci dit, cette définition n'exclue pas d'analyser les formes des rapports sociaux qui interviennent dans « l'agir » des individus. La mobilité renvoie à la localisation de

¹³ L'élaboration de ce régime résulte d'un compromis particulier entre le travail et le capital selon les sociétés.

¹⁴ Ce qui correspond à la notion d'employabilité introduite et dont l'usage s'est fortement développé dans les pays industrialisés à partir des années 1990 (Cuzzocrea, 2015). Les définitions du concept même d'employabilité sont nombreuses et il n'est pas le lieu ici d'en dresser l'inventaire.

¹⁵ L'auto-emploi et le travail familial représentent respectivement 56 % et 30 % des formes de travail en ASS (ILOSTAT, 2019).

l'activité des individus et sa prise en compte permet de spatialiser les processus d'insertion socio-économique des jeunes ruraux et ainsi de rendre compte du rôle des mobilités dans les reconfigurations en cours (Mercandalli, 2013). De manière large, la mobilité spatiale est définie en tant qu'ensemble de toutes les formes de déplacement de population dans l'espace physique, quelles qu'en soient la durée et la distance, liées au développement d'activités variées (Brulhardt et Bassand, 1981). Elle comprend ainsi toute une diversité de formes de migration. Une telle approche multidimensionnelle des trajectoires d'insertion des jeunes ruraux dans le système productif est à même de rendre compte des lieux où l'activité prend place dans toute sa diversité de forme et, à partir de là, de renseigner les modalités de reproduction socio-économique des ménages ruraux.

4. Question de recherche

Au vu des dynamiques démographiques s'inscrivant dans des contextes inédits en Afrique subsaharienne, la question de recherche de cette thèse, qui sera détaillée dans le chapitre introductif à suivre, est d'établir les conditions matérielles et sociales de l'insertion des jeunes ruraux dans le système productif afin de renseigner les modalités du changement structurel en Afrique rurale. L'analyse de ces conditions impliquent de s'intéresser aux processus de production et de reproduction des moyens d'existence des populations.

La thèse pose ainsi l'hypothèse centrale que les processus de production et de reproduction des moyens d'existence sont déstabilisés par l'arrivée massive de jeunes ruraux en âge de travailler, ce qui questionne l'avenir de l'ensemble de la structure du système productif des zones rurales d'ASS.

Pour y répondre, l'analyse est divisée en deux parties. Une partie théorique élabore un modèle analytique original en économie institutionnelle pour analyser le changement structurel au niveau mésoéconomique. Dans la seconde partie, le principe particulier de la thèse est d'utiliser les trajectoires individuelles d'insertion des jeunes pour représenter le temps long du changement structurel. Elle mobilise des données d'enquêtes originales collectées dans quatre zones rurales du Sénégal et de la Zambie pour analyser les trajectoires d'insertion des jeunes ruraux sur le long terme puis discuter du devenir du modèle agricole familial comme structure de l'insertion dans l'agriculture.

5. Présentation des chapitres

Cette thèse se compose de quatre chapitres.

Le chapitre 1 est un chapitre introductif qui contextualise la question de recherche abordée, introduit le cadre théorique mobilisé pour y répondre, détaille la méthodologie et présente les zones d'études. Après avoir contextualisé le changement structurel en Afrique rurale, la suite du chapitre est consacrée au cadre

théorique élaboré qui combine les structures et les institutions¹⁶ dans l'analyse du changement. Le chapitre montre comment la Théorie de la régulation (TR) (Boyer, 1990 ; Aglietta, 2000 ; Boyer, 2015) est mobilisée en articulation avec la théorie du changement institutionnel incrémental (Mahoney et Thelen, 2010) pour hiérarchiser la nature des changements de long terme. Le chapitre opère ensuite un ajustement des concepts de la TR à un niveau mésoéconomique et au contexte de la majorité des zones rurales d'Afrique subsaharienne. Enfin, après avoir détaillé les questions de recherche et les hypothèses, le chapitre se conclut par les aspects méthodologiques et à la présentation des pays et des zones étudiées qui constituent la base de l'élaboration du contenu empirique des chapitres 3 et 4 de la thèse.

Le chapitre 2 justifie l'intérêt de la prise en compte des institutions pour analyser le changement structurel en Afrique rurale et montre en quoi les cohortes à venir de jeunes ruraux sont potentiellement déstabilisatrices des modalités, passées et en cours, de reproduction des ménages ruraux en ASS. Le chapitre introduit le concept de rapport social d'activité, une forme institutionnelle qui intègre les rapports sociaux liés à l'organisation du processus de production et aux modalités de la reproduction des moyens d'existence des populations, comme catégorie d'analyse du changement structurel. Le chapitre démontre en quoi cette forme institutionnelle est centrale dans la structure des régimes d'accumulation dans les zones rurales d'ASS. En considérant que les jeunes ruraux agissent dans un contexte institutionnel donné et peuvent contribuer à transformer les institutions par leur propre action, le chapitre montre à quel point l'architecture institutionnelle du rapport social d'activité se situe à un tournant critique, étant donné d'une part, l'arrivée massive de jeunes ruraux conjuguée à un accroissement structurel de leur mobilité et de leur niveau d'éducation, et, d'autre part, les processus croissants de marchandisation des ressources en Afrique rurale.

Le chapitre 3 a pour objectif d'identifier les institutions déterminantes des modalités d'insertion des jeunes ruraux et de la reproduction socio-économique des ménages en fonction de différents contextes. A partir de l'analyse des trajectoires d'activité et de mobilité de successions de cohortes de jeunes hommes et de jeunes femmes rurales qui mettent en évidence des ensembles générationnels distincts selon les modalités de leur insertion dans le système productif, ce chapitre produit une analyse du changement institutionnel dans la mise au travail des individus dans le temps long dans quatre zones rurales d'ASS. La mise en relation de ces changements d'ordre générationnel avec le contexte institutionnel aboutit à l'identification de mécanismes de changement institutionnel et produit une hiérarchisation des institutions déterminantes dans l'insertion socio-économique des jeunes ruraux dans quatre zones rurales de Zambie et du Sénégal, sélectionnées selon un potentiel économique différencié du secteur agricole. Les résultats mettent en évidence que l'accès au capital et à la terre sont les

¹⁶ Les définitions des institutions sont très diverses et la thèse adopte une vision large où les institutions regroupent donc à la fois les systèmes de règles que les individus intègrent dans leurs comportements et les dispositifs collectifs qui produisent et permettent d'interpréter ces règles (Vercueil, 2013). La suite de la thèse reviendra plus en détail sur cette conception.

déterminants principaux de l'insertion des jeunes ruraux en dans les régions étudiées alors que les évolutions des institutions régissant la reproduction des individus (distribution de la valeur et mécanismes de prévoyance collective) sont moins cruciales.

La question centrale abordée dans le chapitre 4 est celle du devenir du modèle agricole familial dans la reproduction des ménages ruraux et comme support de l'insertion des jeunes ruraux dans l'agriculture dans quatre zones rurales d'ASS. Etant donné l'érosion des bases familiales et agricoles dans la reproduction des ménages ruraux, le chapitre envisage le modèle agricole familial à travers l'architecture institutionnelle de l'ensemble du système productif ce qui permet de conceptualiser la crise et la construction des alternatives dans le temps long du changement structurel. A partir d'une méthode statistique qui permet d'identifier les relations de dépendance entre le modèle agricole familial et la manière dont des cohortes successives de jeunes ruraux mobilisent l'activité agricole pour s'insérer dans le système productif, le chapitre identifie les ajustements institutionnels et les éléments bloquants du modèle agricole familial. Nos résultats montrent que le modèle agricole familial ne disparaît pas mais qu'il se recompose sans cesse pour continuer à être le support de l'insertion des jeunes ruraux ce qui entraîne des ajustements institutionnels permanents de la relation au capital et au savoir du rapport social d'activité. En revanche, les ajustements institutionnels sur l'accès à la terre et aux modalités de la prévoyance induisent un niveau de conflictualité élevé qui conduit à une crise plus profonde du modèle agricole familial qui requiert l'élaboration d'un nouveau cadre institutionnel pour que les futures cohortes de jeunes ruraux puissent s'insérer dans l'agriculture.

Les chapitres 2, 3 et 4 sont des articles de recherche dans lesquels sont développés des analyses qui peuvent être considérées indépendamment les unes des autres. Ils alimentent la problématique de la thèse sous des angles sensiblement différents mais à partir du même cadre théorique. Les lectrices et lecteurs voudront bien excuser certaines répétitions entre ces différents chapitres, notamment sur les aspects de contexte du changement structurel en ASS et sur les concepts mobilisés.

Chapitre 1. Le changement structurel à travers l'insertion des jeunes ruraux : contexte, théorie et méthodologie

1. Introduction

Afin d'identifier les conditions de la réalisation d'une transformation des économies rurales en mesure de supporter les transitions démo-économiques des pays d'ASS, la thèse mobilise une approche singulière du changement structurel. Elle considère ce dernier comme l'évolution des modalités de la reproduction socio-économique des ménages ruraux qui permettent d'assurer le renouvellement de leurs moyens d'existence et, plus globalement, la continuité des sociétés dans le temps.

A partir d'une revue de littérature, ce chapitre s'attache dans un premier temps à caractériser ces modalités de reproduction socio-économique qui s'inscrivent dans une diversité de configurations des systèmes d'activité et de mobilité dans les zones rurales d'ASS.

Le chapitre se poursuit par l'élaboration d'un cadre théorique adéquat pour analyser le changement structurel en tenant compte des spécificités des systèmes d'activité et de mobilité dans les zones rurales d'ASS. Cette élaboration, qui se positionne en économie institutionnelle, intervient en deux temps. Le premier temps consiste à préciser la manière dont la thèse conçoit, d'un point de vue théorique, le changement structurel. Les principes théoriques retenus par la thèse sont de combiner les structures et les institutions à l'aide des formes institutionnelles, de considérer le temps long et de hiérarchiser la nature du changement. Pour cela, la thèse mobilise la Théorie de la régulation (TR) (Boyer, 1990 ; Aglietta, 2000 ; Boyer, 2015) en articulation avec la théorie du changement institutionnel incrémental (Mahoney et Thelen, 2010). Dans un deuxième temps, le chapitre opère un ajustement de certains concepts théoriques au contexte des zones rurales d'ASS ce qui permet d'élaborer un modèle analytique. C'est ainsi que la thèse introduit le concept de rapport social d'activité, une forme institutionnelle qui intègre les rapports sociaux liés à l'organisation du processus de production et aux modalités de la reproduction des moyens d'existence des populations. Le rapport social d'activité sert alors de catégorie d'analyse du changement structurel.

Compte-tenu du cadre théorique défini, le chapitre précise alors la question de recherche de la thèse, qui s'attache à identifier les modalités de reproduction du rapport social d'activité, et émet une série d'hypothèses.

Pour tester ces hypothèses, la thèse utilise les trajectoires d'insertion des jeunes ruraux dans le système productif pour représenter le changement. Elle met en place une méthodologie basée sur une approche longitudinale, qui sert à saisir la période de transition qu'est la jeunesse, et comparative, pour identifier les variants et les invariants du changement structurel entre quatre zones rurales du Sénégal et de la Zambie. La dernière section de chapitre se termine par une présentation des pays et des zones étudiées, des dispositifs d'enquête dans chacune des zones d'étude, et des traitements de données réalisés.

2. Le contexte du changement structurel en Afrique rurale

La thèse envisage la reproduction socio-économique des ménages ruraux sous l'angle de l'activité, qui peut induire la mobilité ou non. Dans un premier temps, cette section s'attache à décrire les systèmes d'activité des ménages ruraux en ASS qui combinent une diversité d'activités, agricole et non agricole, rurales et urbaines, qui contribuent de différentes manières à la reproduction socio-économique des ménages. Dans un deuxième temps, cette partie montre que la reproduction socio-économique, qui prend place dans une structuration sociale particulière, est différenciée selon le niveau de pauvreté des ménages.

2.1. Activités et mobilités : l'engagement des ménages ruraux dans la diversification économique

A l'instar de nombreuses autres régions du monde, les structures productives des zones rurales d'ASS reposent sur des formes familiales de production où l'activité agricole occupe une place centrale dans la constitution de moyens d'existence (Losch *et al.*, 2012 ; Sourisseau, 2015 ; Davis *et al.*, 2017). Mais la reproduction des ménages ruraux par l'agriculture est remise en question par une diversité de facteurs ce qui suscite, depuis plusieurs décennies, de longs débats sur le devenir de l'agriculture familiale¹⁷ (Sourisseau, 2015) et les processus de « désagrarianisation » et de « dépayannisation » des campagnes d'Afrique subsaharienne (Bernstein et Byres, 2001 ; Bryceson, 2018). En effet, la pression démographique, la disponibilité réduite des terres¹⁸ (Chamberlin *et al.*, 2014) ou leur dégradation (Roose, 2015), la concurrence croissante sur ces terres (Jayne *et al.*, 2016 ; Nolte *et al.*, 2016), l'accroissement de la fréquence des aléas climatiques (Torquebiau *et al.*, 2016), la faiblesse des rendements¹⁹ liée à un faible niveau d'équipement et d'utilisation d'intrants sont autant de facteurs qui dégradent les conditions sociales, matérielles et biophysiques nécessaires à la reproduction des moyens d'existence agraires reposant sur le foncier (Hebinck, 2018). De la même manière, les processus de libéralisation économique, engagés dans les années 1980 dans de nombreux pays africains, ont contribué

¹⁷ « L'agriculture familiale (*family farming*) désigne une des formes d'organisation de la production agricole regroupant des exploitations caractérisées par des liens organiques entre la famille et l'unité de production et par la mobilisation du travail familial excluant le salariat permanent. Ces liens se matérialisent par l'inclusion du capital productif dans le patrimoine familial et par la combinaison de logiques domestiques et d'exploitation, marchandes et non marchandes, dans les processus d'allocation du travail familial et de sa rémunération, ainsi que dans les choix de répartition des produits entre consommations finales, consommations intermédiaires, investissements et accumulation. » (Bélières *et al.*, 2015)

¹⁸ Une évaluation (Chamberlin *et al.*, 2014) montre qu'à court et moyen terme, le potentiel de terre cultivables oscille entre 80 millions d'hectares (lorsque les terres forestières sont exclues, avec une utilisation d'intrants limitée) et 385 millions d'hectares (forêt incluse, avec une utilisation importante d'intrants). Compte tenu des prévisions démographiques, un simple calcul montre que chaque nouveau travailleur pourrait aspirer à 0,3 ha pour l'agriculture ou à 1,4 ha en sacrifiant les forêts (Losch, 2016).

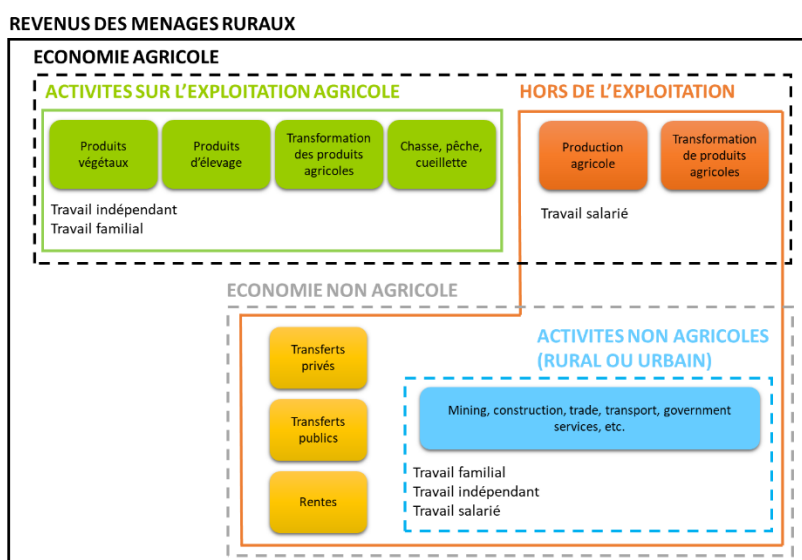
¹⁹ En ASS, l'accroissement de la productivité agricole est surtout le fait de l'accroissement des superficies plus que celui des rendements (Dorin *et al.*, 2013 ; Benin, 2016).

à la contraction des revenus agricoles des ménages en raison de l'arrêt du soutien aux prix agricoles (Losch *et al.*, 2012 ; Bryceson, 2019).

Le processus de désagrarianisation, qui renvoie au « *déclin de l'agriculture dans les moyens d'existence des ruraux* » (Ellis, 2006, 387), est difficilement contestable dans les campagnes d'Afrique subsaharienne. En effet, de nombreux travaux empiriques, reposant sur des ancrages théoriques et des méthodologies variées, démontrent l'importance des revenus non agricoles des ruraux (Tacoli, 1998 ; Bryceson, 1999 ; Ellis, 2000 ; Haggblade *et al.*, 2007 ; Bernstein, 2010 ; Losch *et al.*, 2012 ; Sourisseau, 2015 ; Davis *et al.*, 2017 ; Djurfeldt *et al.*, 2018) (cf.

Figure 1.1). Une des références les plus récentes²⁰ (Davis *et al.*, 2017) montre que la spécialisation²¹ unique dans l'activité agricole concerne en moyenne 52 % des ménages ruraux alors que 29 % des ménages ont des revenus diversifiés.

Figure 1.1. Classification des activités, revenus et des statuts d'emploi des ménages ruraux²²



Source: Adapté de Losch *et al.* (2012)

²⁰ La référence citée utilise les données d'enquêtes des Living Standard Measurement Surveys des 12 pays d'ASS où ces données sont disponibles. Même si ces données ne peuvent être représentatives de l'ensemble de l'ASS, elles couvrent une diversité de pays en termes de niveau de développement.

²¹ Dans cette étude, un ménage est considéré comme spécialisé si au moins 75 % de ses revenus proviennent d'une seule activité. A l'inverse, un ménage est diversifié si aucune de ses sources de revenus ne constitue plus de 75 % de son revenu total.

²² Les activités sur l'exploitation agricole familiale comprennent les productions végétale et animale, la transformation des produits à la ferme et les revenus de la chasse, de la pêche et de la cueillette de ressources naturelles. Les activités hors-exploitation incluent toutes les activités réalisées hors de l'exploitation agricole familiale quel que soit le secteur, le lieu et le statut. Les activités non agricoles incluent toutes les activités autres que les activités agricoles quels que soient le lieu et le statut. Outre ces activités, les revenus des ménages ruraux peuvent également être constitués par des transferts privés (envois de fonds des migrants), des transferts publics ou sociaux (comme ceux de la protection sociale) et des loyers.

Le processus de dépaysement, qui renvoie « à l'érosion de la base familiale des moyens d'existence des ruraux » (Ellis, 2006, 387), est aussi bien réel dans de nombreuses régions rurales d'ASS. Premièrement, la dissociation de la terre, du capital et du travail, moyens de production de base des ménages agricoles, est relativement prononcée dans certaines zones comme en témoignent le développement des marchés fonciers ruraux (Lavigne-Delville *et al.*, 2017) et les acquisitions foncières à grande échelle (Giger *et al.*, 2019) qui questionnent les droits historiques sur le foncier, ou bien encore la multiplication des dispositifs de contractualisation au sein des filières agricoles (Swinnen et Maertens, 2007 ; Dubb, 2018). Deuxièmement, les relations sociales qui organisent l'activité ne reposent plus seulement sur des bases familiales ou communautaires mais aussi sur une grande diversité de formes de salariat, c'est-à-dire « toute forme de travail pour une autre personne ou entité en échange d'une compensation (qu'elle soit en nature ou monétarisée)²³ » (Oya et Pontara, 2015b, 3) dont certaines relèvent directement de l'organisation productive du secteur capitaliste (Cross et Cliffe, 2017). Mais la majorité de ces formes de salariat sont informelles et sont peu renseignées dans les statistiques officielles sur le travail alors qu'elles représentent des sources de revenus parfois cruciales pour les populations rurales (Mueller et Chan, 2015 ; Oya et Pontara, 2015b ; Desiere et Costa, 2019).

La mobilité est une des modalités de plus en plus structurante de l'activité des ménages ruraux d'ASS. En effet, il est estimé qu'entre 50 et 80 % des ménages d'ASS ont au moins un membre du ménage migrant (Tacoli, 2002). Les migrations de travail des ruraux sont très anciennes en ASS (Cross et Cliffe, 2017), elles prennent place dans une diversité de lieux et contribuent à restructurer les moyens d'existence des ménages ruraux de diverses manières (Abreu, 2012).

Cette diversité de configurations de la mobilité des ruraux contribue à restructurer les moyens d'existence des ménages ruraux ainsi que les modalités de leur reproduction socio-économique. En effet, d'une part la migration de membres de la famille peut réduire la pression sur les ressources naturelles et favoriser une répartition plus efficace de la main d'œuvre rurale (Mueller *et al.*, 2018). D'autre part, les migrants peuvent accroître les ressources du ménage grâce aux transferts monétaires ou en nature. Ces derniers représentent en moyenne entre 5 à 10 % du revenu rural non agricole et parfois jusqu'à la moitié du revenu total des ménages ruraux (Haggblade *et al.*, 2010). Dans les régions rurales où il y a des migrations massives et anciennes dans l'activité minière, les envois de fonds constituent la principale source de revenus de 75 % des ménages ruraux (De Vletter, 2007). Au-delà de contributions matérielles, les transferts de savoirs, de connaissances et de technologies entre les migrants et leur région d'origine sont importants dans la transformation des moyens d'existence des ménages et les modalités de leur reproduction socio-économique (Mercandalli, 2015 ; Delaunay *et al.*, 2016). Par ailleurs, sur le long

²³ Cette définition large des formes de salariat inclue donc le métayage par exemple.

terme, la migration peut induire des modifications voire des ruptures dans les règles d'accès aux facteurs de production et une différenciation socio-économique (Mercandalli, 2015) .

Enfin, la contribution des femmes à la reproduction socio-économique des ménages a souvent été minimisée en raison de la faible considération de la production domestique (par définition non monétarisée) et des activités informelles irrégulières dans les dispositifs statistiques nationaux (Charmes, 2005). Certains travaux reposant sur des enquêtes récentes montrent au contraire une contribution significative, bien que variable, des femmes à l'activité économique des ménages à travers leur contribution aux travaux agricoles²⁴ (Palacios-Lopez *et al.*, 2017) et leur possibilité de générer des revenus monétaires non agricoles contribuant aux moyens d'existence du ménage (Andersson Djurfeldt *et al.*, 2018). Cette situation invite à considérer de près l'enjeu de la division sociale du travail au sein du ménage pour appréhender les modalités de leur reproduction socio-économique.

2.2. Des modalités de reproduction différenciées selon le niveau de pauvreté des ménages

L'Afrique subsaharienne demeure le continent où le taux de pauvreté²⁵ est le plus élevé au monde (WDI, 2019). Bien que ce taux soit passé de 54 % en 1990 à 41 % en 2015, le nombre de pauvres a augmenté, grimpa de 278 millions à 413 millions sur la même période (Beegle et Christiaensen, 2019). La pauvreté est essentiellement rurale et agricole puisqu'environ 82 % des pauvres vivent en zones rurales et 76 % travaillent dans l'agriculture (Castañeda *et al.*, 2018).

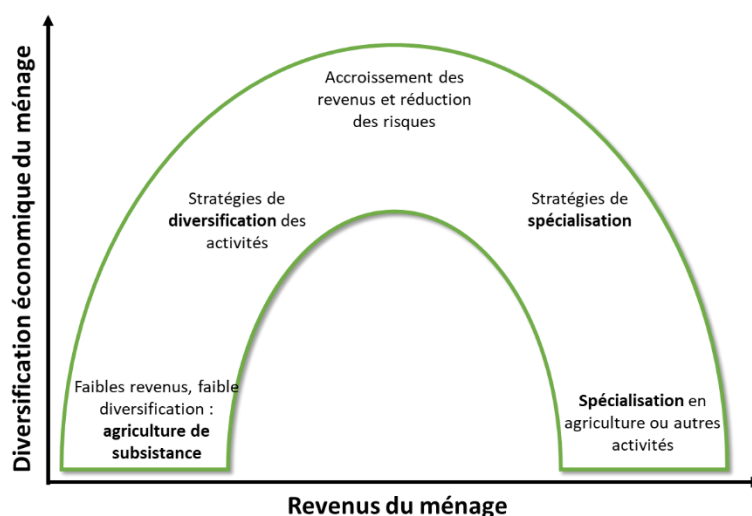
Mais la pauvreté rurale est hétérogène dans la mesure où les ménages ne constituent pas une catégorie sociale unique (Bernstein, 2010). Le changement structurel prend place dans une structuration sociale dans laquelle les modalités de reproduction des ménages sont associées à des niveaux de pauvreté différents. En effet, comme le montrent Losch *et al.* (2012) (cf. Figure 1.2), à des niveaux de revenus très faibles, la diversification économique des ménages est peu fréquente car ces derniers n'ont pas d'autre choix que de s'engager dans l'agriculture. Au fur et à mesure que les revenus augmentent, les ménages commencent à diversifier leurs activités et le processus se poursuit jusqu'au point où les ménages développent un niveau de richesse et d'actifs assez solides pour pouvoir obtenir des revenus suffisants grâce à la spécialisation, principalement dans l'agriculture. L'accroissement des revenus à travers la diversification (le haut de la courbe en U inversé) concerne principalement les ménages

²⁴ A partir des données d'enquêtes des Living Standard Measurement Surveys – ISA dans 6 pays d'ASS, les auteurs de la référence citée montrent que les femmes contribuent en moyenne à hauteur de 40 % au travail agricole avec de grandes variabilités entre pays (24 % au Niger contre 56 % en Ouganda) et au sein même d'un pays (32 % dans le nord du Nigeria contre 51 % dans le sud du pays par exemple).

²⁵ Le taux de pauvreté et l'hétérogénéité de la pauvreté sont des instruments d'analyse de la pauvreté qui renvoient à une analyse monétaire définie au début des années 1990 par la Banque mondiale (Ravallion, 2016). Le taux de pauvreté est défini ici comme le pourcentage de la population vivant avec moins de 1,90 dollar par jour et par personne en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2011 (WDI, 2019). La pauvreté est estimée à partir des niveaux de consommation des ménages basés sur les enquêtes ménages de la Banque mondiale (Living Standard Measurement Surveys).

relativement plus aisés disposant d'actifs suffisants tandis que les pauvres sont plus susceptibles de se maintenir au début de la courbe en U inversé en raison des coûts élevés des barrières à l'entrée d'un processus de diversification générateur d'accumulation (Alobo Loison, 2015). Les personnes les plus pauvres ayant peu de moyens agricoles n'ont pas d'autre choix que de s'engager dans le salariat agricole informel et temporaire. Cette dépendance à cette forme de salariat permet difficilement de générer une dynamique d'accumulation au sein du ménage (Cramer *et al.*, 2015 ; Oya et Pontara, 2015b).

Figure 1.2. Représentation stylisée du schéma en forme de U inversé de la diversification des revenus des ménages ruraux



Source : auteur à partir de Losch *et al.* (2012)

L'hétérogénéité de la pauvreté est liée au positionnement différencié des ménages dans leur cycle de vie²⁶, comme le suggérait Chayanov ([1966] 1990) mais aussi, et surtout, au processus de concurrence pour l'accès aux ressources productives (la terre, le capital, les ressources naturelles) organisé par le marché, les autorités coutumières ou l'Etat (Bernstein, 2010).

Pour conclure sur le contexte du changement structurel en Afrique rurale, si les ménages sont les principales unités économiques où se déroulent les processus de production, de distribution et de consommation, les modalités de leur reproduction socio-économique dépendent d'une diversité de configurations d'activités entre les différents lieux de la division technique et sociale du travail : urbain et rural, agricole et non agricole, salariat et activité indépendante. Ce contexte confirme bien qu'il n'est pas suffisant de conceptualiser et de mesurer le changement structurel au seul prisme des différentiels de productivité sectorielle. C'est pourquoi notre thèse fait le choix de s'intéresser plutôt

²⁶ Le cycle de vie du ménage débute au moment de la formation du ménage et peut être mesuré par le ratio actifs/inactifs (Glick, 1947).

aux changements sociaux et institutionnels pour analyser les modalités de reproduction socio-économique des ménages.

3. L'analyse du changement structurel par une approche en économie institutionnelle

L'ancrage théorique central de la thèse mobilise la Théorie de la régulation (TR) (Boyer, 1990 ; Aglietta, 2000 ; Boyer, 2015), une théorie en économie institutionnelle qui a l'avantage de combiner à la fois les structures et les institutions dans l'analyse du changement structurel. Ensuite, pour pallier les faiblesses de la TR dans sa conceptualisation de la transformation lente (incrémentale) des institutions, la thèse utilise les apports de la science politique avec la théorie du changement institutionnel graduel (*Gradual Institutional Change*) (Mahoney et Thelen, 2010). Enfin, elle mobilise la démographie pour élaborer une définition de la jeunesse compatible avec l'économie institutionnelle et une analyse de long terme du changement (Antoine, 2007).

Pour positionner ces choix théoriques, nous revenons tout d'abord sur les limites des principaux courants théoriques fréquemment utilisés pour analyser le changement structurel en Afrique subsaharienne : la Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI) (North, 1990), le courant historico-structuraliste (Bernstein, 2010) et les approches en termes de *Sustainable Rural Livelihoods* (Chambers et Conway, 1991).

3.1. Les structures et les institutions dans les courants théoriques analysant le changement structurel en ASS

3.1.1. La Nouvelle Economie Institutionnelle : les institutions sans les structures

A partir des années 1990, la Nouvelle Economie Institutionnelle est devenue la référence de différents courants théoriques unis par l'idée que les institutions comptent et qu'elles peuvent être analysées avec les outils de l'économie standard, moyennant quelques ajustements (Chavance, 2007). Douglass North, un auteur particulièrement significatif de la NEI, a produit des principes théoriques couramment mobilisés dans l'analyse des trajectoires économiques des pays en développement (North, 2005).

Dans ses premiers travaux, North adoptait une conception fonctionnaliste des institutions dans la mesure où l'efficacité économique de ces dernières était considérée comme le déterminant du changement institutionnel permettant de résoudre des problèmes économiques (North, 1990). Il abandonne progressivement cette conception en affirmant que les institutions sont en réalité fondées sur le pouvoir politique et donne à ce dernier un rôle majeur dans la régulation du conflit ce qui permettrait d'expliquer les performances économiques des pays (North *et al.*, 2009). Le rôle central donné au système politique dans l'émergence et le changement des institutions est une évolution notable de ce courant de la NEI qui le différencie plus clairement de l'économie standard. Néanmoins, nous y portons deux limites, déjà observées par ailleurs (Chavance, 2007 ; Gray, 2016 ; Boyer, 2019).

D'une part, il demeure une posture épistémologique normative de la NEI dans la mesure où North suggère que seule la mise en place de droits de propriété, qui définissent l'usage, les droits au revenu et l'aliénabilité des actifs, permet de réduire l'incertitude des agents et d'engendrer ainsi l'instauration d'institutions efficaces pour générer de la croissance. Il se base de manière plus ou moins explicite sur l'histoire des pays occidentaux où la mise en place de droits de propriété a été la source de la croissance économique. Cette posture normative domine encore les débats en économie du développement. Elle a abouti à la formulation des principes de « bonne gouvernance » instaurés par les institutions financières internationales (Banque mondiale et FMI) pour « conseiller » les pays en développement, même si certains des auteurs proches de ce courant critiquent ces principes et appellent à une meilleure considération des diversités institutionnelles nationales (Rodrik, 2009).

D'autre part, l'accent mis sur le rôle du politique dans le changement institutionnel occulte l'analyse de l'évolution de la structure sociale et les conditions de sa reproduction (Gray, 2016). En effet, pour North, les institutions sont créées et se reproduisent afin de servir les intérêts de ceux qui détiennent le pouvoir, c'est-à-dire les élites politiques qui mettent en place des systèmes de type clientélistes pour maximiser leurs profits, maintenir leur pouvoir et gérer les conflits potentiels avec d'autres élites. Le pouvoir politique dépend ainsi de la personnalité du leader et de la capacité des élites à distribuer des rentes à la population en échange de leur soutien. Au final, North ne traite donc le conflit qu'au sein des élites et n'intègre pas la nature des conflits déterminés par la structure sociale de la production et de la redistribution, c'est-à-dire les conflits liés aux contradictions inhérentes à l'accumulation au sein de la sphère productive (Gray, 2016).

3.1.2. Les approches historico-structuralistes : les structures sans les institutions

Dans la lignée de Marx, les approches historico-structuralistes ne parlent pas de croissance ou d'institutions mais d'accumulation et de rapports sociaux de production. Leur intérêt est d'analyser les liens entre les conditions sociales de la production et les dynamiques d'accumulation inégales dans les campagnes. Ces travaux fournissent de nombreuses analyses du changement structurel en Afrique rurale – plus précisément du changement agraire selon leurs termes – en étudiant l'évolution de la paysannerie en lien avec le développement du capitalisme (Bernstein et Byres, 2001 ; Bernstein, 2010). Il est parfois reproché à certains courants de cette approche de s'inscrire dans une conception relativement déterministe du changement structurel dans la mesure où les mutations des campagnes sont pensées comme indispensables à la domination du capitalisme (ou du socialisme) dans une formation nationale donnée (O'Laughlin 2016).

Mais au-delà cette critique récurrente, certains de leurs concepts ne nous semblent pas adaptés pour appréhender les modalités de reproduction socio-économique des ménages ruraux. En puisant dans l'école marxiste, les approches historico-structuralistes mobilisent les deux concepts majeurs de rapport d'exploitation et de rapport de classes pour appréhender les processus de production, qui décrivent la

manière dont la production est organisée, et de reproduction, qui décrivent les mécanismes de maintien des conditions de la production.

Le rapport d'exploitation correspond à l'appropriation du surplus²⁷ produit par les travailleurs par les classes (dominantes) des non-travailleurs. En Afrique rurale, il n'y a pas de dissociation totale des travailleurs de leurs moyens de production, la terre et le capital. Les travailleurs combinent très souvent une diversité de formes de travail, tels que le travail familial, le travail indépendant, le travail salarié, qui renvoient à une multiplicité de statuts et de rapports sociaux qui ne relèvent pas nécessairement de l'exploitation. C'est notamment le cas des rapports sociaux de production au sein de la famille, dont dépendent en grande partie les processus de production et de reproduction des ménages ruraux. Même s'il existe des rapports de domination et de subordination au sein de la famille, liés au genre ou à la génération, ils ne renvoient pas à des formes d'exploitation (Meillassoux, 1991)

Le concept de classe²⁸ présente deux limites selon la manière dont le rapport de classes est entendu. D'une part, les agriculteurs familiaux ne constituent pas une seule et même classe qui serait exploitée par le capital (ou par l'Etat) comme le revendiquent, encore, certaines thèses relevant du « *populisme agraire* » ou « *néo-populisme* » (Bernstein, 2009). D'autre part, la différenciation sociale au sein même des agriculteurs familiaux existe bel et bien mais elle n'est pas toujours interprétable par une analyse de classe en raison de la fragmentation des « *classes de travail* » (Bernstein, 2010) et de l'interaction de relations de classes avec d'autres pratiques sociales (genre, génération, religion, etc.) qui n'ont pas pour origine le capitalisme (O'Laughlin, 2016 ; Hebinck, 2018). En effet, la diversité des systèmes de revenus dans lesquels sont insérés les travailleurs rend difficile leur situation dans la structure du système productif qui, de plus, peut être vécu de manière très différente selon les individus sans forcément générer une identité de classe.

3.1.3. Les approches en termes de *Sustainable Rural Livelihoods* : « une méthode à la recherche de théories »

L'approche par les *Sustainable Rural Livelihoods* (SRL), stabilisée au début des années 1990 (Chambers et Conway, 1991) ne constitue pas à proprement parler un courant de l'économie institutionnelle. Mais nous souhaitons situer notre positionnement théorique par rapport à cette approche dans la mesure où les SRL se sont imposés à partir des années 1990 dans la recherche en économie du développement, surtout anglophone²⁹. L'intérêt de l'approche SRL est lié à son objectif initial. Ce dernier était de rendre

²⁷ Le surplus est la valeur produite au-delà de ce qui est nécessaire pour la reproduction de la force de travail.

²⁸ Dans l'approche marxiste, les classes sont des collectifs structurés par une position spécifique dans le système économique définie notamment au travers de la propriété des moyens de production, marqués par un conflit central (l'exploitation), animés éventuellement par la conscience collective de leur être, de leur intérêt, de leur dynamique (Chauvel, 2001).

²⁹ Au cours de la même décennie, les approches par les systèmes d'activités formalisées dans la recherche francophone n'ont pas connu le même succès ni auprès de la communauté scientifique internationale, ni auprès

compte de la complexité, de la diversité et des spécificités historiques des moyens d'existence (*livelihoods*) des populations rurales et d'intégrer l'enjeu environnemental dans l'analyse (Scoones, 1998), à une époque où le champ du développement était dominé par les théories de la convergence conditionnelle (Solow, 1956) à l'origine des plans d'ajustement structurel (PAS) au début des années 1980. Mais les SRL présentent des limites dans la prise en compte des structures et des institutions pour l'analyse du changement structurel sur le long terme en Afrique rurale.

Dans l'approche des SRL, les stratégies des individus pour constituer leurs moyens d'existence dépendent de leur dotation en capital (les *inputs*, cinq sont le plus souvent distinguées : naturel, physique, financier, humain et social) et des contextes économique, social et politique. Ces stratégies produisent des « résultats » (*outcomes*) qui sont qualifiés de durable ou non en fonction de critères prédéterminés par les acteurs eux-mêmes ou par le chercheur (Scoones, 1998). Les institutions et les organisations sont intégrées dans le cadre conceptuel comme régissant l'accès aux différents capitaux et les stratégies mises en œuvre par les individus. La conceptualisation des moyens d'existence en termes d'*input/output* s'est facilement adaptée à l'analyse quantitative et économétrique au détriment souvent de l'analyse des dimensions sociales et institutionnelles (Scoones, 2009).

Pour analyser les institutions et le changement institutionnel, la majorité des travaux sur les SRL se réfèrent plus ou moins explicitement soit aux travaux de Douglass North (North, 1990) soit aux travaux d'Amartya Sen (Sen, 1985, 1999). Dans le premier cas, le risque des SRL est de porter les défauts de la Nouvelle Economie Institutionnelle décrits plus haut. Dans le deuxième cas, le risque est de mettre l'accent sur les capacités, l'agentivité (*agency*) et l'émancipation (*empowerment*) des individus au détriment de la structure d'ensemble du système productif. Si les SRL intègrent les institutions dans leur cadre conceptuel, ils n'en proposent pas leur propre conception (ce qu'est une institution et comment elle évolue) ce qui en fait un cadre conceptuel plutôt « faible » en économie institutionnelle.

La prédétermination des paramètres de la durabilité peut octroyer un caractère normatif aux SRL. Si ces paramètres sont déterminés par les acteurs eux-mêmes ce n'est pas le cas. En revanche, lorsqu'ils sont déterminés par le chercheur, l'expert, le décideur ou l'institution internationale qui décide de ce qui est « bon » ou « mauvais » pour les communautés ou les Etats, alors l'approche SRL risque de devenir normative. C'est peut-être ce qui contribue à expliquer le succès des SRL mobilisés aussi bien par la Banque mondiale que par les mouvements sociaux. En effet, il revient à chaque organisation qui s'en saisit de définir ses propres critères de durabilité, de manière plus ou moins participative avec les populations concernées, qui guideront l'élaboration de politiques publiques ou d'interventions de développement. Mais paradoxalement, on peut penser que ce large succès a dépolitisé l'approche par

des institutions du développement. Ces deux approches sont à la fois proches, par leurs objets et leurs problématiques, et éloignées, par les courants théoriques qui les sous-tendent (Gasselin, Vaillant, *et al.*, 2015).

les SRL et finalement produit une démarche normative, voire prédictive, celle-là même qui était reprochée aux analyses reposant sur les théories de la convergence conditionnelle.

Vingt ans après l'introduction des SRL, comme le remarque Scoones (2009) lui-même³⁰, les limites des travaux mobilisant les SRL résident d'une part, dans leur manque d'attention aux rapports de pouvoir et à la dimension politique dans les processus de constitution des moyens d'existence des ruraux, et d'autre part, de ne pas considérer le changement sur le temps long ce qui limite la capacité des SRL à analyser le changement structurel et agraire des économies rurales.

Sur le premier point, les travaux mobilisant les SRL se focalisent le plus souvent sur un niveau d'analyse microéconomique sans établir de connexions avec la nature de l'Etat ou des niveaux plus macroéconomiques ce qui ne permet pas d'envisager la structure dans son ensemble et limite d'autant la pertinence de son analyse. L'analyse du contexte fait bien partie de l'approche des SRL mais elle est, comme pour les institutions, peu théorisée.

Sur le deuxième point, l'approche en termes de SRL met l'accent sur « l'adaptation » ou la « résilience » des populations rurales à court terme. A la différence de certaines approches en économie, les SRL ne proposent pas de théorie du changement ce qui limite l'analyse de la dynamique de long terme. Au final, comme le dit O'Laughlin (2004) : « les SRL sont une bonne méthode à la recherche d'une théorie ».

Nous venons de souligner les limites de différentes approches du changement structurel en ASS rurale. Le cadre théorique qui est développé dans la suite de la thèse s'en distingue de deux façons. Tout d'abord, il adopte une « forme forte » d'institutionnalisme dans la mesure où l'architecture institutionnelle constitue le fondement même de la structuration du système productif. Ensuite, pour analyser le changement structurel, le cadre théorique intègre le temps long et introduit une hiérarchie dans le changement. Ce dernier est abordé à la fois sous sa forme incrémentale mais aussi à travers la notion de crise.

3.2. La combinaison des structures et des institutions pour analyser le changement structurel en Afrique rurale

3.2.1. Les concepts de production et de reproduction au prisme d'une « forme forte d'institutionnalisme »

Les dynamiques démographiques en Afrique rurale interrogent les modalités par lesquelles les structures économiques renouvèlent les sociétés permettant ainsi leur continuité dans le temps. Cela implique de s'intéresser aux processus de production et de reproduction des moyens d'existence des populations.

³⁰ A la fin des années 1990, Ian Scoones est un des chercheurs qui a contribué à l'introduction du cadre conceptuel des SRL au sein de la DfID (Department for International Development) du gouvernement britannique.

La thèse s'appuie sur les définitions de la production et de la reproduction produites par les approches historico-structuralistes en les analysant au prisme des institutions. La production est « *le processus par lequel le travail change la nature pour satisfaire les conditions de la vie humaine* » (Bernstein, 2010, 13). Elle est organisée selon un ensemble de relations entre les personnes qui régit la mobilisation de différents facteurs en vue de la production, tels que la terre, le travail, les outils, les savoirs et compétences, etc. Ces relations forment les « *conditions sociales de la production* » (Bernstein, 2010, 16) qui sont maintenues dans le temps par un ensemble de mécanismes qui assurent la « *reproduction des moyens de production, des travailleurs actuels et futurs et des relations sociales* » entre les « *producteurs* » et les « *non-producteurs* » (Bernstein, 2010, 18).

Au lieu de poursuivre notre élaboration théorique sur une base historico-structuraliste, la thèse introduit ici les institutions pour conceptualiser la reproduction des conditions sociales de la production et comprendre comment les structures évoluent. L'économie institutionnelle peut être considérée comme une famille de théories qui partagent la thèse selon laquelle les institutions comptent dans l'étude de l'économie (Chavance, 2007). Au-delà de ce principe général partagée, il existe différentes manières, parfois contradictoires, de concevoir l'institution.

La définition que nous adoptons relève d'une « forme forte » de la conception de l'institution (Vercueil, 2013) dans la mesure où l'architecture institutionnelle constitue le fondement même de l'activité économique. Au-delà d'une « vision stricte » des institutions qui les envisagent comme un cadre de règles de conduite que les individus intègrent dans leurs comportements, nous préférons une « vision large » qui considère que les individus ont une capacité d'action à transformer les institutions. Autrement dit, les institutions regroupent donc à la fois les systèmes de règles et les dispositifs collectifs qui produisent et permettent d'interpréter ces règles (Commons, 1931). Ces règles et ces dispositifs collectifs peuvent être formels (une loi, un contrat, une banque centrale par exemple) ou informels (une coutume, une règle collective, une association villageoise par exemple).

Ainsi, les individus opèrent dans un contexte institutionnel donné – qui régit l'organisation de la production et les modalités de reproduction des moyens de production – et peuvent contribuer à transformer les institutions par leur propre action ; concertée ou non, conflictuelle ou non.

La transformation des institutions opère sur des échelles de temps plus ou moins longues et selon des modalités diverses. Le cadre théorique en suggère deux majeures : le changement par adaptation progressive des institutions et le changement qui est liée à des crises d'ordre structurel qui s'analysent dans le temps long.

3.2.2. Du changement incrémental des institutions à la « crise institutionnelle »

La thèse mobilise la théorie du changement graduel des institutions (*A Theory of Gradual Institutional Change*) (Mahoney et Thelen, 2010) qui analyse le changement lent des institutions, par adaptation, qui

opère sur une échelle de temps relativement courte. Le changement graduel des institutions permet de rendre compte du fait que les institutions en vigueur à un moment donné suscitent des règles de comportements dont le respect par les individus ne doit pas être considéré comme fixe mais comme variable. En effet, les individus peuvent se conformer à l'institution mais ils peuvent aussi agir à travers elle, ou à travers ses prescriptions, pour l'adapter. Dans ce dernier cas, la répétition et la diffusion de ce type de comportement peut contribuer à l'émergence de nouvelles institutions.

Les mécanismes sous-jacents du changement graduel dépendent des interstices institutionnels, c'est-à-dire des marges de manœuvre dans l'interprétation ou l'application de l'institution, et du risque, plus ou moins élevé, d'arbitrage par l'instance politique en charge du respect de l'institution. En effet, l'exploitation des interstices institutionnels est possible s'il existe une certaine tolérance dans l'application des règles ce qui dépend du degré d'application de la sanction prévue par l'institution et renvoie au pouvoir de la sphère politique en charge du respect de l'institution.

Si un arbitrage politique se manifeste et induit un conflit majeur, le changement institutionnel n'est plus d'ordre incrémental. Il est alors le résultat réfléchi de coalitions d'acteurs mais sa portée dépasse les termes du changement institutionnel évoqué ici. C'est ici que se trouve la connexion conceptuelle entre la théorie du changement graduel et la nécessité d'une théorisation plus profonde du changement, pouvant prendre la forme d'un changement structurel. Lorsqu'une situation devient conflictuelle sans que l'équipement des institutions contestées ne permette de faire émerger de solution, alors la nécessité de refonder les institutions du fonctionnement économique, social et politique d'une société apparaît. Une situation de conflit impliquant une « crise institutionnelle » nécessite l'élaboration d'un nouveau compromis, instituant les positions viables sur le long terme des parties prenantes du conflit comme solution à la crise.

La notion de compromis institutionnalisé, au cœur de la Théorie de la régulation, permet de couvrir cette perspective et d'inscrire le changement structurel dans une dynamique de long terme. En effet, la Théorie de la régulation est bien « équipée » d'un point de vue conceptuel pour concevoir la dynamique d'ensemble du changement structurel et pour identifier les transformations d'ordre structurel liées à des crises sur le long terme.

3.2.3. Le changement structurel au prisme de la crise

Pour analyser la dynamique d'ensemble du changement structurel, la thèse mobilise la Théorie de la régulation (TR) dans la mesure où ce courant théorique a, dès son origine dans les années 1970, affiché son intérêt pour le fonctionnement des régimes de croissance et la compréhension de ses changements à travers les crises (Aglietta, 1976 ; Boyer, 1986). Le rôle des institutions dans la TR permet d'introduire plusieurs concepts clés du cadre théorique de la thèse.

Tout d’abord, pour analyser la dynamique d’ensemble du changement structurel, la TR introduit des « *abstractions intermédiaires* » (Boyer, 2015), les formes institutionnelles, qui constituent un point de passage obligé entre les régularités macroéconomiques et les comportements individuels et collectifs, régis par les institutions. Les formes institutionnelles sont la codification de rapports sociaux et la TR en identifie cinq : le rapport salarial, les formes de la concurrence, le régime monétaire et financier, la forme de l’Etat, la forme d’insertion dans le régime international (cf. Encadré 1).

Encadré 1.1. Les cinq formes institutionnelles de la TR

La forme du rapport salarial qui concerne les règles générales qui régissent le travail salarié, dominant dans les économies capitalistes. Elle caractérise « *la configuration du rapport capital/travail, composée des relations entre organisation du travail, le mode de vie et les modalités de reproduction des salariés* » (Boyer, 2015, 46). Cette forme rend ainsi compte des institutions qui encadrent le marché du travail et celles qui encadrent les relations hiérarchiques dans l’organisation productive.

La forme de la concurrence qui indique « comment s’organisent les relations entre un ensemble de centres d’accumulation fractionnées dont les décisions sont a priori indépendantes les unes des autres » (Boyer, 2015, 46) . Il s’agit de rompre avec l’hypothèse de concurrence parfaite de la théorie standard et de privilégier le postulat de concurrence imparfaite.

Le régime monétaire et financier qui est la « *forme de mise en rapport des centres d’accumulation, des travailleurs et des autres sujets marchands* » (Boyer, 2015, 46) dans des économies marchandes où la monnaie est l’institution fondamentale.

La forme de l’Etat désigne le type de relation entre l’Etat et l’économie. Cette forme souligne l’imbrication des sphères politique et économique. Les formes de l’Etat correspondent à un « *ensemble de compromis institutionnalisés qui, une fois noués, créent des règles et des régularités dans l’évolution des dépenses et recettes publiques* » (Boyer, 2015, 46) et assure une cohérence sociale d’ensemble.

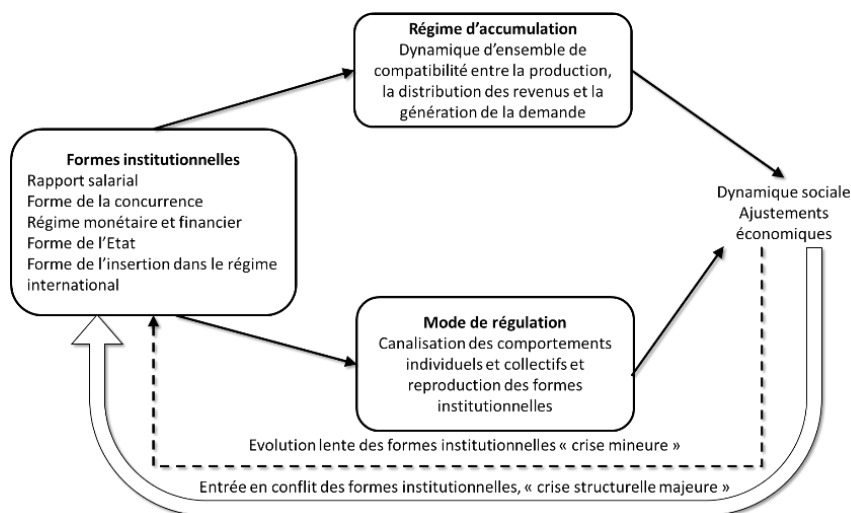
La forme d’insertion au régime international correspond à la « *conjonction des règles d’un Etat-nation avec le reste du monde* » (Boyer, 2015, 46) concernant l’échanges de marchandises, la localisation des productions et la migration de travailleurs.

Dans la TR « originelle », les cinq formes institutionnelles forment l’architecture d’un régime d’accumulation qui correspond à l’« *l’ensemble des régularités qui assurent l’évolution générale et relativement cohérente de l’accumulation du capital, c’est-à-dire qui permettent la résolution ou le report des distorsions et des déséquilibres auxquels le processus donne continuellement lieu* » (Boyer et Saillard, 2002, p. 335). Ces tendances renvoient à cinq caractéristiques clés : (i) un type d’évolution

d'organisation de la production et du rapport des travailleurs aux moyens de production ; (ii) un horizon temporel de valorisation du capital sur la base duquel se dégagent des principes de gestion ; (iii) une distribution de la valeur qui permet la reproduction des classes et du bloc social dominant (Amable, 2003) ; (iv) une demande sociale qui concorde avec les tendances de développement des capacités productives ; (v) une articulation avec les formes économiques non-capitalistes, lorsque ces dernières ont une place importante dans la formation économique étudiée.

Ensuite, la TR théorise la relation entre un agencement, toujours particulier, des formes institutionnelles et un régime d'accumulation (Labrousse et Michel, 2017). Leur mise en correspondance s'opère par des processus hétérogènes, sources d'instabilité. Rien n'est moins naturel, en effet, que le processus d'accumulation. Porté par des forces sociales, ce processus anime le système économique et, dans le même temps, le contraint. Ces forces le façonnent, l'adaptent et s'adaptent elles-mêmes en permanence pour que l'accumulation puisse se réaliser. Elles poussent de manière toute aussi permanente à l'adaptation de toute la société pour cela. Le mode de régulation assure la compatibilité dynamique entre l'accumulation et l'organisation sociale dans laquelle elle intervient (cf. Figure 1.3). Il est producteur de régularités permettant de caractériser les différents modes de régulation à l'échelle historique.

Figure 1.3. Vue générale des concepts de base de la théorie de la régulation



Source : auteur à partir de Boyer et Saillard (2002, 59)

Si le mode de régulation permet de régulariser les discordances permanentes qui surgissent entre les formes institutionnelles et le régime d'accumulation et, par conséquent, d'absorber l'instabilité qui résulte de ces crises mineures, leur mise en relation débouche périodiquement sur des tensions fortes. L'évolution de ces discordances peuvent même être si contradictoires qu'elle est à l'origine d'une crise de la structure. Sans exclure les motifs exogènes aux crises majeures, la TR se distingue par ses explications endogènes de ce type de crise, insistant en particulier sur les limites du régime d'accumulation.

En situation de crise majeure ou structurelle, les institutions, qui peuvent être envisagées comme des médiations, entre l'objectivité de la structure, c'est-à-dire les relations qui sont au fondement du système productif, et la subjectivité des comportements (Théret, 2003) ne peuvent être maintenues. Les transformations qui interviennent alors sont conceptualisées par le second instrument régulationniste que ce travail utilise.

Ce second concept est le compromis institutionnalisé (André, 2002). Ce dernier décrit la cristallisation d'un rapport de forces particulier entre les différentes forces sociales en présence à un moment donné et son pouvoir instituant. En ce sens, une institution présente peut être décrite par le compromis institutionnalisé qui l'a fondé dans le passé et un compromis institutionnalisé en cours d'élaboration permet de décrire les termes du conflit entre forces sociales et les contours possibles de la future institution à laquelle il est susceptible d'aboutir. En tout état de cause, la robustesse d'un compromis institutionnalisé est restituée par sa longévité. En conséquence, le dernier élément permettant de caractériser les principaux compromis institutionnalisés est leur temporalité, supérieure à la temporalité proprement économique.

Etant donné l'importance donnée aux luttes et aux conflits structurant le rapport de force qui façonne la dynamique de stabilisation/déstabilisation des institutions, voire les compromis institutionnalisés, une approche régulationniste permet de s'affranchir d'une vision uniquement holistique, où seules les structures façonnent les institutions. Ce qui permet de considérer les stratégies des individus sans tomber dans un individualisme méthodologique – où les institutions apparaissent comme « l'équilibre d'un jeu d'agents [rationnels] dénoués de toute identité sociale » (Boyer, 2015, 20). Un tel cadre, dit « hol-individualiste » (Boyer, 2015, 20) combine des facteurs structurels avec une intervention humaine dans la prise en compte des changements historiques, fournissant ainsi une théorie véritablement dynamique de l'évolution historique basée sur les forces endogènes par rapport aux forces globales. A la différence de la NEI ou des SRL, la TR fournit donc bien une théorie du changement quand elle envisage ce dernier comme la succession de phases d'accumulation, reposant sur une architecture cohérente entre formes institutionnelles, régime d'accumulation, mode de régulation, et de crises, où l'agencement des formes institutionnelles ne permet plus d'assurer la performance du régime d'accumulation et que les discordances sont telles que le mode de régulation est devenu impuissant à les corriger.

La TR a été élaborée pour les économies capitalistes des pays développées. Cette thèse se veut être une contribution à l'utilisation de la TR aux pays en développement. C'est pourquoi, l'adaptation du cadre régulationniste aux objets de la thèse est nécessaire. Cet ajustement est l'objet de la section 3 de ce chapitre.

Avant d'explicitier cet ajustement, il faut s'attarder quelques instants sur les jeunes ruraux car cette catégorie de la population est au centre de l'analyse de la thèse étant donné que leur période d'insertion dans le système productif sert de révélateur au changement structurel. Ceci exige de préciser comment

notre cadre théorique institutionnaliste conceptualise la jeunesse pour l'envisager en lien avec la reproduction socio-économique des ménages.

3.3. L'élaboration d'une définition « institutionnelle » de la jeunesse

À des fins statistiques, la jeunesse est souvent définie sur la base de l'âge biologique³¹. Cependant, même si l'âge est une variable statistique parfaite, universelle et intemporelle, être un jeune n'est pas une question de biologie ou de statistique mais de transition vers l'âge adulte (Chauveau, 2005 ; Mauger, 2010).

Pour analyser la période de transition que constitue la jeunesse, un nombre croissant de chercheurs mobilise l'approche d'« espace des opportunités » (« *opportunity space* ») (Anyidoho *et al.*, 2012 ; Locke et Lintelo, 2012 ; Gough et Birch-Thomsen, 2017 ; Daum, 2019 ; Djurfeldt *et al.*, 2019). La notion d'« espace des opportunités » décrit « *la distribution spatiale et temporelle de l'univers des options, plus ou moins viables, qu'un jeune peut exploiter pour établir une vie indépendante* » (Sumberg *et al.*, 2012, 5). Les travaux de ces chercheurs démontrent que les aspirations des jeunes ruraux ont fortement évolué et qu'elles continuent de changer en lien avec l'accroissement du niveau d'éducation, l'implication grandissante des jeunes sur les marchés du travail et la connectivité offerte par les nouveaux médias et les nouvelles technologies. Selon ces chercheurs, la combinaison de ces nouvelles aspirations et des caractéristiques des territoires où évoluent les jeunes permettent aux jeunes d'exploiter « l'espace des opportunités ». Cette démarche envisage la jeunesse de manière subjective, dans la mesure où il ne s'agit pas seulement d'analyser le niveau d'indépendance économique (« *economic empowerment* ») mais plus largement le niveau de bien-être tel qu'il est perçu par les jeunes eux-mêmes (« *living well* », l'accès à un « *promotive work* ») (Sumberg et Okali, 2013 ; Mwaura, 2017). Cette considération de l'agentivité des individus rapproche fortement cette conception de la transition des « *youth studies* » surtout constituées de travaux de sociologues, de géographes ou d'anthropologues (Worth, 2009 ; Ansell *et al.*, 2012 ; Honwana, 2012 ; Philipps, 2014 ; Farrugia, 2016). Même si « l'espace des opportunités » ne se revendique pas comme une démarche en économie institutionnelle, son atout est d'intégrer les institutions dans son cadre d'analyse (Ripoll *et al.*, 2017, 174) : les « *structures juridiques et réglementaires* » d'un côté (qui renvoient aux institutions « formelles » d'ordre étatique) et les « *structures sociales et culturelles* » de l'autre (qui renvoient aux institutions « informelles » d'ordre coutumier ou domestique) forment le cadre des opportunités des jeunes ruraux.

Cette approche revêt un intérêt certain car elle considère les aspirations des jeunes et intègre les institutions dans l'analyse. Mais elle n'inscrit pas le changement dans le long terme et le met peu en

³¹ Par exemple, dans son système statistique, l'Organisation internationale du travail (OIT) utilise la tranche d'âge des 15-24 ans. L'Union africaine et la plupart des pays africains étendent cette période et utilisent la tranche d'âge des 15-35 ans.

perspective du système productif global ce qui limite l'observation de changement d'ordre structurel. En effet, bien que certains de ces travaux envisagent la jeunesse en lien avec la génération précédente (Berckmoes et White, 2014), cette approche éprouve des difficultés à inscrire le changement dans un temps plus long qui rende compte du changement structurel. Par ailleurs, l'analyse est rarement insérée dans une analyse plus globale de la structure du système productif. D'un point de vue méthodologique, ces travaux sont le plus souvent basés sur une approche compréhensive avec des enquêtes qualitatives qui ont le mérite de mettre en lumière l'émergence de phénomènes originaux et de décrire finement les processus de changement institutionnel à la marge (même si ces auteurs ne le qualifient pas de cette façon). Mais sans prendre en compte le temps long de la succession des générations, il n'est pas possible de savoir si le résultat produit par le changement est devenu, ou s'il deviendra, « *banal, statistiquement* » (Bourdieu, 1992, 144 ; Chauvel, 2010).

Ainsi, la thèse propose un positionnement théorique où la jeunesse est intimement liée aux institutions par lesquelles les sociétés régénèrent les structures sociales permettant ainsi leur continuité dans le temps (Cole et Durham, 2007). Comme le soulignent Boyer et Guénard (2014, 7), « *la transition est envisagée comme le franchissement de seuils permettant de sortir d'une situation de dépendance pour accéder à des formes d'autonomie caractéristiques de l'âge adulte* ». Dans le même sens, Antoine et al. (2001, 17) suggère que : « *L'entrée dans la vie adulte pourrait se définir comme le franchissement d'un seuil au-delà duquel on sort de la catégorie des personnes à charge pour prendre en main son existence et devenir un véritable acteur de la société, notamment en assurant sa reproduction* ». Au-delà de la reproduction physique des individus qui fait apparaître la reproduction des travailleurs « *comme un fait démographique, elle [la reproduction] est entièrement subordonnée à l'économie* » (Meillassoux, 1991, 84) dans le sens où la reproduction dépend de la structure économique et des institutions de la société en question. Ainsi, il convient de s'interroger sur les moyens de la production et de la reproduction, c'est-à-dire sur la structure et les institutions qui les rendent possibles. Le passage de l'enfance à l'âge adulte, encadré dans un ensemble d'institutions, résulte ainsi d'une combinaison de choix individuels et collectifs qui dépendent du capital financier et social (Bourdieu, 1980) ainsi que d'obstacles structurels (Worth, 2009).

Les modalités de cette transition dépendent des institutions en vigueur, régissant l'accès à cette autonomie caractéristique de l'âge adulte, qui ne sont pas les mêmes pour les hommes et les femmes. En effet, dans certaines sociétés, cette période de transition est très courte, voire inexistante, lorsque les individus passent directement du statut d'enfant à celui d'adulte. C'est le cas de certaines jeunes filles en Afrique rurale qui entrent dans l'âge adulte précocement avec le mariage et la naissance du premier enfant, souvent au détriment de leur scolarisation (Binet et Gastineau, 2014). Plus généralement, pour les hommes, le mariage est définitivement une étape dans l'atténuation de la dépendance économique, car ils acquièrent la possibilité de devenir « pères » à leur tour et leur autorité s'accroît avec le temps. Cependant, pour les femmes, la relation de dépendance est double. Avant de se marier, outre la

dépendance économique, elles dépendent également des aînés pour se marier (en particulier le choix de leur futur mari). Après le mariage, elles dépendent de leurs maris, qui profitent du produit de leur travail.

Pour faire le lien entre cette définition institutionnelle de la jeunesse et le temps long du changement structurel que propose notre cadre théorique, la thèse utilise le concept de la génération « historique » qui sert de pas de temps à l'analyse du changement.

3.4. La génération « historique » comme pas de temps du changement

En s'inspirant des approches de Cole (2011) et de Gomez-Perez et Leblanc (2012), la thèse suggère que le changement structurel intervient à partir des formes sociales en présence, des institutions existantes et des outils à la disposition des nouvelles générations. La thèse s'appuie sur le sens « historique » de la génération (Mannheim, [1927] 2011) pour identifier des changements institutionnels et leur contribution au changement structurel.

Les termes de cohorte et de génération sont souvent confondus, or ils ont des significations différentes. Une cohorte est généralement définie comme un groupe de personnes ayant partagé une expérience critique au cours du même intervalle de temps (Alwin et McCammon, 2003). Mais souvent, le terme cohorte est aussi utilisé implicitement pour désigner les individus nés la même année et constituant ainsi une « cohorte de naissance ». Connaître l'appartenance d'un individu à une cohorte de naissance permet de le situer dans une période historique unique. En effet, même s'ils n'ont pas la même origine sociale, les membres d'une cohorte de naissance s'inscrivent dans une même histoire sociale et une même configuration d'institutions constituant à la fois des opportunités et des contraintes posées par la société à un moment donné. Néanmoins, envisagée de cette manière, cela ne fait pas d'une « cohorte » (ou d'un ensemble de cohortes) une « génération ». Si la cohorte peut être considérée comme une unité de mesure dépourvue, *a priori*, de sens social, le concept de génération lui fournit une signification sociale.

Au-delà du sens « généalogique » du terme de génération où cette dernière renvoie à la notion parenté, c'est-à-dire à la relation entre individus qui ont en commun le même ancêtre, la thèse s'appuie sur le sens « historique » du terme de génération. Cette acception de la génération prend racine dans les travaux de Mannheim ([1927] 2011) qui considère qu'il n'y a pas de successions mécaniques des générations et qu'il est vain de chercher un rythme générationnel régit par le rythme biologique. La génération n'a de sens que lorsqu'elle est mise en relation avec les pairs, les générations antérieures, les institutions et les évolutions historiques (Chauvel, 2010). Une cohorte ou un ensemble de cohortes ne peut être qualifié de génération seulement s'il est possible de mettre en évidence la cristallisation d'expériences communes vécues, statistiquement significatives, pour toute ou partie d'une cohorte (événements historiques, changements de valeurs, changements politiques, etc.).

En conclusion de cette section, nous avons montré que la thèse développe un cadre théorique qui analyse le changement structurel au prisme des institutions et de leur transformation en mobilisant une

succession de générations « historiques » de jeunes pour révéler ce changement. La singularité de ce cadre est de considérer le temps long et de s'appuyer sur une hiérarchie du changement, allant du changement incrémental des institutions à la « crise institutionnelle » qui requiert l'élaboration de nouveaux compromis institutionnalisés. Mais comme nous l'évoquions un peu plus haut, l'adaptation de ce cadre théorique régulationniste aux objets de la thèse est nécessaire pour être mobilisé dans le contexte des zones rurales d'ASS.

4. Le modèle analytique : un ajustement des formes institutionnelles au niveau méso

En mobilisant les courants théoriques explicités dans la partie précédente, l'élaboration du modèle analytique, autrement dit l'application du cadre théorique à l'objet de recherche de la thèse, consiste à opérer un ajustement des formes institutionnelles de la TR pour analyser le changement structurel à un niveau mésoéconomique en Afrique rurale³².

4.1. La nécessité d'un ajustement des concepts de la Théorie de la régulation

La Théorie de la régulation s'est forgée sur la compréhension des crises du capitalisme occidental dans des économies industrialisées où le salariat formel est la forme dominante de mise au travail des individus. En effet, selon ses fondateurs, la TR était conçue comme une mobilisation critique des concepts fondateurs de Karl Marx, de Keynes et de l'Ecole des Annales pour comprendre la transformation du capitalisme à partir du 19^{ème} siècle (Aglietta, 1976 ; Boyer, 1986). En se référant à Marx, la TR souligne le caractère conflictuel et propice aux crises du capitalisme. Cependant, dans la TR, la dynamique « marxienne » du capitalisme est remplacée par des régimes d'accumulation successifs alternant des phases d'expansion induites par des arrangements institutionnels spécifiques et des crises économiques typiques résultants des contradictions liées aux processus d'accumulation (Boyer, 2018). La TR ne considère pas le capitalisme dans son ensemble, mais justifie d'étudier la diversité des capitalismes (Amable, 2003), et au-delà, sa « *variegation* » (Jessop, 2014). Le régime d'accumulation fordiste est sans doute la caractérisation la plus connue des régimes d'accumulation (même si la TR ne saurait s'y résumer). La TR est tout autant une théorie qui permet d'étudier les ajustements institutionnels qui agissent dans la conservation du capitalisme comme système dominant que l'émergence de formes alternatives au capitalisme au cœur de son fonctionnement.

Compte tenu de son objet de recherche initiale, la TR a longtemps été peu mobilisée pour l'analyse des économies en développement (Hugon 2015)³³ et il existe un risque déterministe de transposition aux

³² Ce modèle analytique est détaillé dans le chapitre 2 de la thèse.

³³ En Afrique, on peut citer par exemple Anseeuw (2011) qui s'inspire du rapport salarial pour appréhender la reconversion professionnelle des mineurs dans l'agriculture en Afrique du Sud. Après avoir pointé certains rapprochements entre l'économie du développement et la Théorie de la régulation, Hugon (2015) propose une première analyse macroéconomique d'inspiration régulationniste de Madagascar. Plus récemment, Alenda et

pays en développement de débats théoriques ou de greffes institutionnelles opérées hors de leur contexte historique. Mais comme nous l'avons montré dans la partie précédente, la TR produit d'abord une méthode dont l'intérêt, au vu de la problématique de la thèse, est de combiner les structures et les institutions dans l'analyse du changement structurel ; en saisissant les contradictions inhérentes à un régime économique dans la perspective des institutions qui permettent d'assurer, temporairement, son unité et sa stabilité.

Il est donc indispensable d'opérer des ajustements de la TR pour pouvoir la mobiliser dans l'étude des pays d'ASS, faiblement industrialisés, où le capitalisme n'est pas le mode de production dominant.

Le premier ajustement à opérer concerne les formes institutionnelles car la taxonomie de l'émergence des formes institutionnelles proposée par la TR ne permet pas de capturer certaines des caractéristiques essentielles des économies en développement où les institutions formelles interagissent avec des processus traditionnels et implicites qui sont souvent décisifs dans le changement structurel des économies (Boyer, 2016). La TR « *situe l'action économique dans l'organisation des rapports sociaux, leurs interactions et les compromis qui en découlent* » (Chanteau et al., 2016, 1) et les formes institutionnelles permettent d'appréhender tout système économique dans la mesure où ce sont des notions générales qui permettent « *de passer du degré d'abstraction le plus élevé à des propositions susceptibles d'être confrontées aux matériaux d'enquêtes ou au vécu le plus immédiat des acteurs sociaux* » (Boyer, 1986, 42). Ces notions sont donc a priori applicables en tout temps et en tout lieu à condition d'être caractérisés rigoureusement, et si l'on opère les ajustements nécessaires pour cela (Vernières, 2008). En effet, les formes institutionnelles ne sont pas des « *invariants anthropologiques* » (Hugon, 2015, 2) et ne peuvent être transposées tel quel dans les pays d'ASS : la monnaie n'est pas un équivalent général, le rapport salarial est embryonnaire, les Etats ont une faible épaisseur historique, l'insertion internationale se fait dans des relations postcoloniales, etc.

Le deuxième ajustement effectué concerne l'échelle d'analyse du changement structurel : le niveau mésoéconomique, c'est-à-dire infra-national, est privilégié au niveau macroéconomique initialement utilisé dans la TR car l'Etat-nation n'est pas le principal lieu où s'établissent les compromis institutionnalisés. En raison de son objet de recherche, à savoir le capitalisme contemporain et ses crises, la « version initiale » de la Théorie de la régulation est une approche macroéconomique qui conçoit l'Etat-nation comme central dans l'émergence institutionnelle. C'est une sorte de « *macroéconomie institutionnaliste* » qui fait du niveau de bouclage – non nécessairement vertueux – une résultante des modalités nationales prises par les formes institutionnelles » (Chanteau et al., 2016, 5).

Robert (2018) analysent les formes de l'Etat au Burkina Faso en s'intéressant particulièrement à la répartition de la rente minière ; ce qui constitue les prémisses d'une caractérisation d'un régime d'accumulation au niveau macroéconomique.

Mais dans les pays en développement, une « *économie souterraine* » (Boyer, 2016, 361), loin du contrôle des autorités publiques, façonnent les comportements d'une grande partie de la population. L'Etat-nation n'est pas le seul lieu de la construction des compromis institutionnalisés dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Le rôle des autorités coutumières au niveau local est déterminant dans la construction des compromis institutionnalisés ce qui rend difficile la caractérisation d'un régime d'accumulation au niveau national.

L'analyse d'un niveau infranational n'exclut pas, au contraire, d'identifier les modalités de l'insertion de l'espace méso dans l'espace macro et d'identifier les formes d'encastrement entre les échelles locales et nationales. En effet, « *les logiques de fonctionnement endogène à un secteur ou à un territoire ne sont pas seulement conditionnées par le régime macro-économique en vigueur : elles le structurent en retour* » (Ballon et al., 2016, 5). L'articulation entre les deux échelles peut donner lieu à des « *hybridations institutionnelles* » (Gilly et Wallet, 2005, 709), définies comme « *le processus par lequel la confrontation entre des formes macroinstitutionnelles et un méso-système institutionnel débouche sur une configuration institutionnelle originale au niveau global et/ou au niveau territorial, voire contribue à une redéfinition des échelles territoriales considérées* » (Pecqueur et al., 2004, 709).

4.2. L'ajustement des formes institutionnelles au contexte de l'Afrique rurale

L'ajustement des formes institutionnelles consiste à identifier les institutions qui forment l'architecture des régimes économiques en Afrique rurale. Nous opérons dans cette partie un premier ajustement général³⁴.

Le rapport salarial est la forme institutionnelle sur laquelle l'ajustement est de plus grande ampleur car l'organisation du travail des ruraux repose sur une diversité de formes sociales en raison de la configuration d'activités dans lesquels ils sont engagés (rural/urbain, familial/indépendant/salarié, agricole/non agricole). Etant donné que l'organisation du travail repose de manière très minoritaire sur des relations salariales formelles en Afrique rurale, il convient de s'émanciper d'une vision trop réductrice du rapport salarial qui, comme le souligne justement Laurent et al. (2006) pour le contexte rural et agricole français, est « *à la fois focalisée sur les secteurs et sur l'analyse du travail salarié et structurée par une représentation des relations salariales héritée de l'analyse de la période fordiste* » (Laurent et al., 2006, 8) et que « *la relation salariale n'est plus, pour une fraction significative de la population, le point d'appui principal de son insertion dans les dispositifs de transferts sociaux* » (Laurent et al., 2006, 20). Ainsi, pour appréhender les nouvelles formes de socialisation du travail et de l'activité, ces auteurs préfèrent parler de rapport social d'activité qui considère les dimensions suivantes (Laurent et Mouriaux, 2008) : les types de moyens de production mobilisés, la construction des

³⁴ Cet ajustement est repris plus en détail dans le chapitre 2.

compétences au fil de la mobilité géographique et professionnelle, les formes de la division sociale et technique du travail, les modalités d'attachement des travailleurs aux structures productives, les déterminants du revenu (salarial ou autre), les modes de vie qui soutiennent le déploiement des processus productifs et les topologies familiales.

Le point commun entre les contextes ruraux et agricoles français et africain est la domination des formes familiale d'exploitation agricole et leur caractère pluriactif. C'est pourquoi, nous proposons de nous appuyer sur la notion de rapport social d'activité proposé par Laurent et Mouriaux (2008). Néanmoins, à partir de la définition initiale du rapport social d'activité, nous opérons une réduction du nombre de dimensions du rapport pour insister sur celles qui nous semblent primordiales dans les contextes ruraux d'ASS. Nous insistons ainsi sur la relation des individus aux moyens de production (la terre et le capital) qui renvoie aussi aux modalités d'attachement des travailleurs aux structures productives, et sur la construction des compétences des individus à travers l'accès au savoir. De plus, nous proposons aussi de considérer le partage de la valeur et les mécanismes de redistribution qui renvoient aux déterminants des revenus. Les topologies familiales sont prises en compte dans la mesure où notre approche du ménage intègre son caractère migratoire. Par contre, nous n'intégrons pas, ou peu, l'analyse des modes de vie.

Ainsi, le rapport social d'activité tel que nous le mobilisons dans ce travail de thèse est défini comme l'ensemble des institutions qui régissent la reproduction des conditions sociales de la production, plus particulièrement la relation des individus à la terre, au capital et au savoir ainsi que l'ensemble des institutions qui régissent la reproduction des individus, plus précisément les institutions qui gouvernent le partage de la valeur résultant du processus direct de production et les institutions qui assurent une redistribution indirecte de la valeur pour constituer des mécanismes de prévoyance collective permettant aux individus de faire face aux risques de la vie³⁵. Cette approche permet aussi de considérer la division sociale du travail dans la mesure où les institutions formant le rapport social d'activité ne sont pas nécessairement les mêmes pour les hommes et les femmes.

Dans les zones rurales d'ASS, le rapport social d'activité est considérée comme la forme institutionnelle dominante, c'est-à-dire celle qui a un rôle primordial dans la reproduction des autres formes institutionnelles et donc de l'ensemble du régime d'accumulation. En effet, d'une part, le rapport social d'activité concentre la majorité des institutions ayant un rôle dans la reproduction des ménages ruraux et de leurs travailleurs ; ce qui constitue l'objet central de notre problématique de recherche. D'autre

³⁵ La prévoyance collective est l'aptitude à prévenir et se prémunir des risques de la vie dans un cadre collectif. Les risques de la vie renvoient à des situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille, en provoquant une baisse de ses ressources ou bien une hausse de ses dépenses, qui ne peut être anticipée : vieillesse, maladie, invalidité, chômage, accident du travail, maternité, disparition du soutien de famille.

part, les liens entre le rapport social d'activité et les autres formes institutionnelles sont multiples. C'est ce que nous allons démontrer au fur et à mesure de l'introduction des autres formes.

Le deuxième ajustement porte sur la forme de l'Etat que la thèse envisage comme l'hybridation d'institutions juridiques étatiques formelles et d'institutions informelles relevant des autorités coutumières. En effet, l'analyse des formes de l'articulation entre l'Etat et l'économie amène à s'intéresser à la nature de l'Etat en général et à considérer le pouvoir coercitif de l'État à travers ses différentes façons d'exercer son autorité et les pratiques sociales associées. Les travaux de recherche sur la nature de l'Etat en Afrique ont fait l'objet de nombreux débats et l'objet du présent propos n'est pas d'en faire une synthèse critique³⁶. L'un des consensus qui s'en dégage est que l'autorité est souvent une question d'enchevêtrement entre les institutions juridiques légales, élaborées par l'Etat « *importé* » (Badie, 2000) et les institutions coutumières non légales. Du fait de leur capacité à définir, au moins pour une période donnée, les droits sur l'utilisation des ressources, tels que la terre, les ressources naturelles, la main-d'œuvre ou le savoir, et donc de légitimer certaines règles dans l'appropriation des ressources actuelles et des revenus futurs associés, la légitimité des autorités coutumières est historiquement reconnue par les individus et leur famille. En raison de la faiblesse des dispositifs nationaux de protection sociale et de la prévalence de l'économie informelle, les institutions assurant une redistribution indirecte de la valeur pour constituer des mécanismes de prévoyance collective permettant aux individus de faire face aux risques de la vie reposent sur la famille et sont définies par chaque communauté (Osei-Boateng et Nyarko Otoo, 2013).

Les formes de la concurrence entre les centres d'accumulation, à savoir entre les ménages ruraux eux-mêmes mais aussi entre les ménages et des formes productives capitalistes, sont diverses selon les contextes et les ressources concernées. La concurrence peut être quasi-inexistante en cas d'interdiction d'aliénation des ressources productives par les autorités coutumières. Dans ce cas, l'accès aux ressources est généralement différencié selon l'appartenance à des groupes sociaux particuliers (qui se traduit par exemple par le système de castes que l'on retrouve dans certaines sociétés rurales en ASS). La concurrence peut aussi être administrée lorsqu'elle est organisée autour de monopoles d'Etat ce qui est le cas – ou a été le cas – de nombreuses filières économiques stratégiques basés sur l'extraction de matières premières pour les Etats africains nouvellement indépendants dans les années 1960. Dans ce cas, les institutions régissant le partage de la valeur générée par l'activité dépendent de l'organisation étatique des filières. Enfin, le régime peut être concurrentiel s'il repose directement sur les « lois du marché » en cas de marchandisation plus ou moins prononcée des ressources productives et d'absence de régulation par une autorité supérieure. Il faut souligner que les frontières entre ces formes de concurrence peuvent parfois être assez floues ce qui contribue à générer les interstices institutionnels évoqués plus haut. Par exemple, bien que l'aliénation des ressources productives soit parfois

³⁶ Ce qui est déjà été fait par plusieurs auteurs, voir par exemple Mkandawire (2015) ; Darbon et Provini (2018)

« officiellement » interdite par les autorités coutumières, ces dernières tolèrent, voire contribuent, à l'existence de marchés informels sur ces ressources. Un autre exemple est celui de la « ruée sur les terres » des investisseurs internationaux qui s'est amplifiée après la crise alimentaire de 2008 en ASS. Dans ce cas, les acquisitions foncières se font dans un cadre marchand mais régulé le plus souvent par l'Etat, ce qui revient à un enchevêtrement des régimes administré et concurrentiel.

Dans les zones rurales d'ASS, la monnaie n'est pas la seule forme de mise en relation des centres d'accumulation. Cette mise en relation repose historiquement sur des systèmes d'échanges de biens et de services non monétarisés dont les modalités de fonctionnement sont assez diverses selon les sociétés rurales. Certains de ces systèmes perdurent de manière substantielles ou sur certaines ressources mais la monétarisation est ancienne et désormais très développée dans la majorité des zones rurales d'ASS. Elle remonte en effet à la colonisation qui a mis en place l'impôt de capitation, rendu certaines cultures de rente obligatoire et mis en place un système de recrutement de main d'œuvre dont l'objectif était de constituer un véritable marché du travail (Viti, 2013). La monétarisation induit un changement de la relation des travailleurs aux moyens de production et à leur propre force de travail puisqu'elle rend possible la marchandisation des différents facteurs.

Enfin, pour la majorité des pays subsahariens, l'insertion dans le régime international est tout d'abord caractérisée par l'extraversion structurelle de leur économie qui s'explique par leur histoire économique coloniale et postcoloniale, basée sur l'exportation de matières premières non transformées. En outre, cette insertion est aussi marquée par l'investissement de capitaux étrangers, facilité par la globalisation financière à partir des années 1990, dans les secteurs d'activités privatisés suite aux plans d'ajustements structurels. Enfin, certains pays et zones rurales sont très dépendants de l'aide publique internationale et de l'envoi de fonds des migrants installés à l'étranger. Les connexions entre les modalités d'insertion dans le régime international et les composantes du rapport social d'activité sont multiples. Par exemple, certains investissements de capitaux étrangers se traduisent par l'implantation de grandes exploitations agricoles capitalistes où le salariat est la forme de mise au travail des ruraux, l'envoi des fonds des membres migrants de la famille constitue de nouvelles manières d'accéder au capital pour les membres de la famille restés au village.

5. Questions de recherche et hypothèses

Dans un contexte d'arrivée massive de jeunes ruraux en âge de travailler et de processus croissants de diversification économique des ménages ruraux, la question de recherche de cette thèse est de savoir quelles sont les modalités de reproduction du rapport social d'activité comme forme institutionnelle dominante des régimes économiques en Afrique rurale. Cette question générale appelle une série de sous-questions et d'hypothèses :

- Dans quelle mesure les dynamiques démographiques sont-elles potentiellement déstabilisatrices de la configuration institutionnelle du rapport social d'activité dans les zones rurales d'ASS ? L'hypothèse est que le rapport social d'activité se situe à un tournant critique, étant donné d'une part, l'arrivée massive de jeunes ruraux conjuguée à un accroissement structurel de leur mobilité et de leur niveau d'éducation, et, d'autre part, les processus croissants de marchandisation des ressources en Afrique rurale.
- Quelles sont les composantes institutionnelles déterminantes du rapport social d'activité ? Comment ces composantes structurent-elles les modalités d'insertion des jeunes ruraux et, à l'inverse, comment ces derniers contribuent-ils à transformer ces composantes institutionnelles ? L'hypothèse est que les changements institutionnels des composantes du rapport social d'activité, qu'ils soient incrémentaux ou non, se combinent et se manifestent en fonction des contextes, du genre et de façon suffisamment structurante pour toute ou partie des cohortes les plus contemporaines par rapport aux précédentes.
- Quel est la nature du changement en jeu dans l'évolution institutionnelle des composantes du rapport social d'activité ? S'agit-il seulement d'ajustements institutionnels à la marge qui continuent d'assurer la reproduction du rapport social d'activité ou s'agit-il de changements institutionnels plus profonds, révélateurs de « crises majeures » du régime d'accumulation, et qui mettent alors en jeu la définition de nouveaux compromis institutionnalisés à l'origine d'un changement structurel ? L'hypothèse est que certaines institutions du rapport social d'activité ne sont plus en mesure de supporter des ajustements institutionnels ce qui requiert la définition de nouveaux compromis institutionnalisés. La hiérarchisation des institutions induite par la nature du changement dont les institutions font l'objet dépend des contextes agricoles et socio-économique.
- Quel est le devenir du modèle agricole familial dans la reproduction socio-économique des ménages ? Quels sont les enjeux du devenir de ce modèle pour l'insertion des jeunes ruraux dans le secteur agricole ? L'hypothèse est que le modèle agricole familial, en crise, ne constitue plus l'unique support d'insertion des jeunes ruraux. Cette période de crise du modèle n'annonce ni sa disparition, ni sa survie en autonomie mais plutôt sa recomposition qui passe non seulement par des ajustements institutionnels à la marge mais aussi par des ajustements de plus grande ampleur qui requièrent la recherche de nouveaux compromis institutionnalisés, capables d'enclencher de nouvelles régularités dans les modes d'accumulation des ménages ruraux.

6. Méthodologie : une analyse longitudinale et comparative

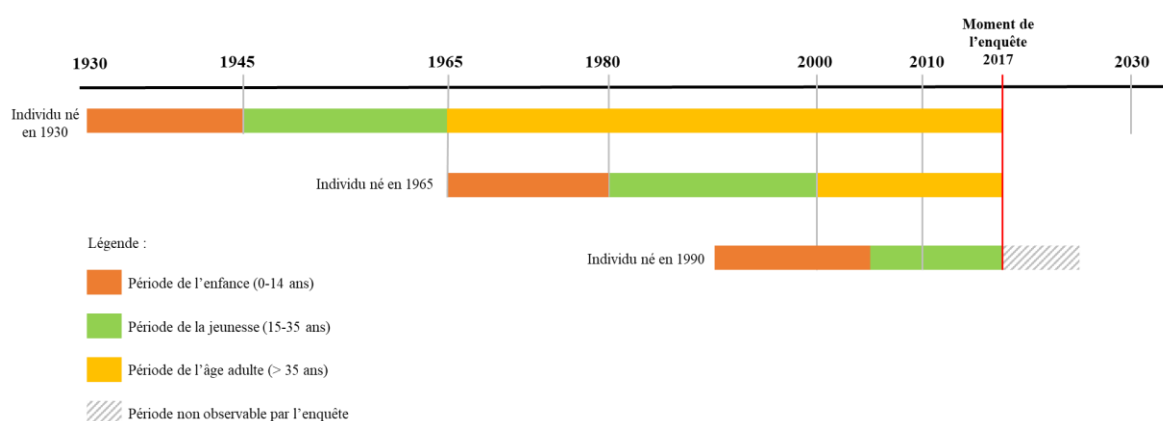
Deux originalités caractérisent la méthodologie mise en place pour répondre à la question de recherche et tester les hypothèses émises. Il s'agit tout d'abord d'une analyse longitudinale pour saisir la période de transition qu'est la jeunesse. C'est ensuite le choix d'une démarche comparative qui vise à analyser

les variants et les invariants du changement structurel selon les contextes agricoles et socio-économiques. Cette partie se termine par la présentation des dispositifs d'enquête dans chacune des zones d'étude et des traitements de données réalisés.

6.1. L'impératif d'une analyse longitudinale

La thèse considère la période de l'insertion socio-économique des jeunes ruraux comme une période révélatrice du changement structurel dans la mesure où c'est une période charnière de la reproduction socio-économique des ménages ruraux. Pour révéler le changement, la thèse analyse donc les modalités d'insertion d'une succession de cohortes de jeunes ruraux dans le système productif (cf. Figure 1.4).

Figure 1.4. Analyse de l'insertion socio-économique de cohortes de jeunes ruraux



Source : auteur

La cohorte est l'unité au sein de laquelle la thèse analyse l'insertion socio-économique grâce à l'enquête biographique qui permet de retracer les trajectoires d'activité économique et de mobilité des individus en les mettant en perspective du cycle de vie de leur ménage. Ces trajectoires peuvent ensuite être mises en relation avec les contextes structurels et institutionnels dans lesquels se déroule l'insertion sur une période historique donnée. D'un point de vue méthodologique, à l'instar de Antoine *et al.* (2001) ; Golaz (2009) ; Calvès et Kobiané (2014) ou Mercandalli et Anseeuw (2017), la thèse envisage la transition comme un processus dynamique multidimensionnel, c'est-à-dire une suite d'événements concernant l'activité économique des jeunes (son type, son statut), leur mobilité (changement de résidence et migrations temporaires) et leur vie familiale (mariage, enfants, décès parents, etc.). Considérer de manière conjointe les trajectoires d'activité et de mobilité, est à même de nous renseigner sur les différents lieux de la division technique et sociale du travail dans lesquels les individus s'engagent pendant leur jeunesse.

Ensuite, la succession de cohortes permet de distinguer des changements d'ordre générationnel dans les modalités d'insertion socio-économique et donc de renseigner le changement institutionnel et structurel. En effet, pour des cohortes successives, il peut y avoir une grande proximité des rapports sociaux et

donc un changement institutionnel difficilement décelable, mais cette hypothèse n'est plus recevable en longue période (Michel, 2002). C'est donc la succession de cohortes, qui dans notre cas couvre près d'une centaine d'années, qui permet de reconstruire le temps long du changement des modalités de l'insertion des jeunes dans le système productif (cf. Figure 1.4).

Pour suivre les individus dans le temps, nous avons utilisé le questionnaire biographique qui consiste à interroger des personnes pour retracer les différentes séquences de leur vie économique, résidentielle et familiale afin de relier ces événements entre eux et d'analyser les relations avec les caractéristiques des individus et les caractéristiques de la période historique (Courgeau, 2009). Les enquêtes biographiques ont essentiellement été utilisées par des démographes en Afrique subsaharienne, surtout en zone urbaine, moins en milieu rural (Antoine *et al.*, 2006). Cet outil de collecte de données repose sur l'utilisation complémentaire d'un questionnaire composé de modules relatifs aux différentes composantes de la trajectoire de l'individu (origine, scolarité, activités agricoles et non agricoles, etc.) et d'une fiche « Ageven » (âge-événement) qui sert à classer sur une frise chronologique les différents événements vécus par la personne enquêtée.

Une des principales limites des biographies est le risque de biais de mémoire, des biais qui sont encore accrus lorsqu'il s'agit de se remémorer des événements professionnels et anciens (Auriat, 1991). Il est estimé que le questionnement *rétrospectif* donne lieu à une surestimation de l'immobilité et à une surestimation des périodes d'activité. Pour limiter ce risque, la datation des événements a été consolidée d'une part, avec la comparaison avec des événements historiques repères et d'autre part, avec le recueil des biographiques en parallèle pour situer les événements par rapport aux autres (fiche Ageven). De plus, des enquêtes qualitatives complémentaires avaient pour objectif d'expliquer certains « flous » dans les trajectoires.

6.2. Le choix d'une démarche comparative

6.2.1. Pourquoi comparer ?

L'intérêt de la comparaison est de dégager des règles communes, similaires, au-delà des conditions historiques uniques des phénomènes sociaux, afin de « monter en généralités » et répondre de manière robuste à nos hypothèses. Une définition étroite de la comparaison serait de ne rendre compte que des différences entre les zones d'étude alors qu'une définition avec une plus grande profondeur épistémologique, est que « *la comparaison se trouverait au fondement même du raisonnement en sciences sociales qui consiste à mettre en regard les uns des autres des matériaux, sources ou objets apparentés* » (de Verdalle *et al.*, 2012:4). Entre ces deux extrêmes, il nous semble que l'intérêt de la comparaison est de dégager des règles communes, similaires, au-delà des conditions historiques uniques des phénomènes sociaux. Comme le souligne Thérét (1997, 5), la comparaison permet de « *comprendre et expliquer ce qu'il y a à la fois de commun et de différent dans les diverses sociétés humaines avec*

comme perspective la fourniture à l'ensemble de la société de bases plus « raisonnables », mais aussi moins immédiates, de réflexion pour l'action. ». Ou encore, comme le précisent Paugam et Van de Velde (2012), un des enjeux sociaux actuel de la démarche comparée est de mettre à l'épreuve le postulat de « convergence » des sociétés contemporaines, en interrogeant notamment d'autres échelles de régulation et d'identification, qu'elles soient locales ou supranationales.

6.2.2. Comment comparer ?

Dans la thèse, la comparaison se fait par l'historicisation du rapport social d'activité qui constitue la catégorie d'analyse de notre démarche comparative. En effet, pour comparer, il est indispensable de mettre les catégories au cœur du travail de recherche, elles constituent la « *boussole* » du comparatiste (Dogan et Pélassy, 1982). En opérant de la sorte, la démarche tente de dépasser l'opposition classique entre les approches hypothético-déductive et inductive.

La première conçoit des catégories, souvent issues de la matrice de pensée occidentale, qui servent d'étalon universel, implicite ou explicite, à l'aune duquel les systèmes de pensée d'autrui sont mesurés pour en tirer des lois générales. Pour être valable, une approche purement hypothético-déductive doit donc maximiser le nombre de cas et minimiser le nombre de variables. Or, plus petit est le nombre de catégories retenues, plus grande est la variation intra-catégories (Sartori, 1991). Le risque est alors de ne pas rendre compte de la complexité des réalités sociales et d'aboutir à une sorte « *d'universalisme normatif* » (Théret, 1997, 187), incapable de tenir compte de la diversité des contextes socio-historiques.

A l'inverse, une approche strictement inductive propose de construire des catégories de comparaison à partir des mots, des gestes et des discours des sociétés étudiées. C'est donc d'abord l'étude des représentations sociales et la compréhension des mondes subjectifs qui animent une telle démarche constructiviste. La méthodologie de la « théorie enracinée » (*grounded theory*) développée par Glaser et Strauss (1967) ou « l'idéal-type webérien » s'inscrivent dans cette tradition³⁷. Une des difficultés de ce type de méthodologie peut être de trouver des points communs entre les objets ou zones comparées. Comme le signale Théret (1997), la multiplication du nombre de variables et les nombreuses covariations entre les phénomènes rendent la hiérarchisation difficile et seule la multiplication du nombre de cas peut alors permettre de monter en généralité. Au final, le risque est de survaloriser des phénomènes peu représentatifs ou de les surexpliciter au détriment de la contribution à une réflexion théorique plus large.

Pour tenter de dépasser cette opposition classique, nous combinons induction et déduction en mobilisant des concepts intermédiaires historicisés (les formes institutionnelles) où les investigations quantitatives

³⁷ Il se succède plusieurs grandes étapes dans ce type de recherche : codage des données de terrain pour élaborer des catégories conceptuelles, identification de propriétés de ces catégories, modélisation du phénomène à partir de ces catégories (l'idéal-type) puis formulation de la théorie à un niveau d'abstraction supérieur.

et qualitatives servent d'ancrage aux théories. Il ne s'agit pas, en effet, d'abandonner l'une ou l'autre des méthodes statistique et historique qui fondent ces approches mais de les combiner à un niveau intermédiaire d'abstraction en délimitant mieux les espaces et les conditions d'application de leurs méthodologies respectives [Galtung, 1990 ; Ferrera, 1994] cité par Thérét (1997).

6.2.3. Des concepts à la définition de critères de choix de zones d'études

Comme nous l'avons expliqué dans notre positionnement théorique, l'Etat-nation n'est pas le seul lieu de l'émergence institutionnelle et c'est pourquoi nous adoptons une échelle d'analyse comparative au niveau mésoéconomique. Néanmoins, les conditions financières de réalisation de ce travail de thèse imposaient une limitation dans les terrains d'enquête et favorisaient simultanément la dimension nationale dans la comparaison. Ainsi, avant de procéder au choix des zones d'études à l'échelle mésoéconomique, nous avons sélectionné deux pays d'Afrique subsaharienne sur la base de critères macroéconomiques et de données recensées dans des bases de données internationales et nationales (cf.

Tableau 1.1). Etant donné l'enjeu démographique lié à notre question de recherche, nous avons

Echelle	Critères de choix	Sources de données
Macro (pays)	Niveau de la transition démographique Structuration des exportations Investissements directs étrangers Envoi de fonds par les migrants internationaux Dynamiques migratoires internationales et nationales Quantité de terres potentiellement cultivables/population active en milieu rural Acquisitions foncières à grande échelle Evolution du nombre moyen d'année de scolarisation	Bibliographie Base de données internationales
Méso (territoire)	Le niveau des revenus agricoles dans le revenu global des ménages La disponibilité foncière Le niveau de marchandisation du foncier Les acquisitions foncières à grande échelle Les dynamiques migratoires Le type de diversification de l'économie locale	Base de données nationales Bibliographie Enquêtes de terrain avec personnes ressources (centre de recherche, administration, société civile, ménages agricoles)
Micro (localité)	Représentativité par rapport au niveau méso Contacts locaux favorables Faisabilité logistique de l'enquête	Enquêtes de terrain avec personnes ressources (centre de recherche, administration, société civile, ménages agricoles)

sélectionné deux pays étant au même niveau d'engagement dans leur transition démographique afin de neutraliser l'impact de cette variable sur les résultats. Ensuite, le principal critère de sélection repose sur la structuration des économies nationales, leur insertion dans le régime international et la place de l'agriculture, afin de comparer des pays où l'histoire « macroéconomique » du changement structurel est sensiblement différente. En définitive, la comparaison porte sur le Sénégal et la Zambie (cf. partie 6.3 de ce chapitre pour une présentation plus détaillée des deux pays).

Tableau 1.1. Critères de choix des pays et des zones d'études

Echelle	Critères de choix	Sources de données
Macro (pays)	Niveau de la transition démographique Structuration des exportations Investissements directs étrangers Envoi de fonds par les migrants internationaux Dynamiques migratoires internationales et nationales Quantité de terres potentiellement cultivables/population active en milieu rural Acquisitions foncières à grande échelle Evolution du nombre moyen d'année de scolarisation	Bibliographie Base de données internationales
Méso (territoire)	Le niveau des revenus agricoles dans le revenu global des ménages La disponibilité foncière Le niveau de marchandisation du foncier Les acquisitions foncières à grande échelle Les dynamiques migratoires Le type de diversification de l'économie locale	Base de données nationales Bibliographie Enquêtes de terrain avec personnes ressources (centre de recherche, administration, société civile, ménages agricoles)
Micro (localité)	Représentativité par rapport au niveau méso Contacts locaux favorables Faisabilité logistique de l'enquête	Enquêtes de terrain avec personnes ressources (centre de recherche, administration, société civile, ménages agricoles)

Source : auteur

Le deuxième niveau de comparaison est sous-national, c'est le choix de zones d'études au Sénégal et en Zambie. Afin de limiter « l'effet pays » dans l'analyse, nous avons choisi deux zones par pays qui sont discriminées par des critères identiques. Etant donné l'hypothèse forte émise où l'on souhaite apprécier la place du secteur agricole dans le changement structurel, nous avons décidé d'identifier dans chacun des deux pays une première zone où l'agriculture constitue le principal secteur d'accumulation de la zone (« l'agriculture au centre ») et une deuxième zone où la place de l'agriculture est plus secondaire (« l'agriculture à la périphérie »).

Etant donné que le rapport social d'activité est la catégorie d'analyse à travers laquelle le changement structurel est observé, nous avons utilisé en premier lieu les composantes du rapport social d'activité pour établir des critères qui puissent être renseignés soit à partir de base de données existantes d'envergure nationale ou régionale, soit à partir d'observations et d'enquêtes exploratoires in situ (cf. Tableau 1.2). Ensuite, dans chacune des zones retenues, nous avons aussi analysé les formes de la concurrence, les formes de l'Etat (les autorités étatiques, locales ou coutumières), les formes d'adhésion au régime international et le régime monétaire.

Tableau 1.2. Des composantes institutionnelles du rapport social d'activité aux critères de choix des zones

Composantes institutionnelles du rapport social d'activité	Critères
Relation à la terre	Disponibilités foncières Qualité agronomique du foncier Fonctionnement des institutions foncières Acquisitions à grandes échelles
Relation au capital	Dispositif d'accès au crédit (banque, contractualisation) Niveau de développement du marché du travail Dynamiques migratoires Opportunités de diversification économique
Relation au savoir	Niveau d'éducation Apprentissage Type de modèle technique agricole (endogène/exogène)
Distribution de la valeur	Niveau de mécanisation et d'utilisation d'intrants agricoles Type d'intégration au marché Rémunération des travailleurs familiaux
Mécanismes de prévoyance	Topologies familiales, dynamique migratoire Structuration des ménages (grande famille vs famille nucléaire) Niveau de développement du marché du travail Présence de formes de salariat formel

Source : auteur

Afin de procéder aux choix des zones d'études au Sénégal et en Zambie, nous avons mené des enquêtes exploratoires auprès de différents types de personnes ou d'organisations. Nous avons procédé plus ou moins de la même façon dans les deux pays. Premièrement, sur la base d'acteurs et de bases de données nationales, nous avons identifié les grandes zones d'études potentielles. Dans ce cas, nous avons mené des entretiens avec des centres de recherche nationaux³⁸, des organisations de la société civile et des « experts ». Ensuite, nous avons mené des enquêtes dans chacune des grandes zones identifiées pour confirmer ou infirmer le choix de ces zones. Ces enquêtes ont été menées à partir d'un guide d'entretien semi-directif adapté à chaque type d'acteur rencontré : délégation locale du ministère de l'agriculture, ménages agricoles, société civile locale, collectivités locales. Ces entretiens avaient pour objectif de retracer les grandes lignes de l'histoire agraire et socio-économique des zones pour identifier les événements historiques marquants.

Ce processus a abouti à la sélection de quatre zones d'études au Sénégal et en Zambie (cf. Figure 1.5 et partie 6.3 pour la caractérisation détaillée des pays et zones d'études) :

³⁸ Indaba Agricultural Policy Research Institute (IAPRI) en Zambie, Bureau d'analyse macroéconomique de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA-BAME) et Initiative prospective agricole et rurale (IPAR) au Sénégal.

- Au Sénégal : la commune de Ronkh dans le département de Dagana et la commune de Wake Ngouna dans le département de Nioro.
- En Zambie : le district de Mpongwe dans la province de la Copperbelt et le district de Choma dans la Southern Province.

Figure 1.5. Localisation des zones d'étude au Sénégal et en Zambie



Source : auteur à partir de fonds de carte GoogleEarth

6.3. Les pays et zones d'études

6.3.1. Analyse historique croisée de la structuration des économies sénégalaise et zambienne³⁹

La Zambie et le Sénégal se situent au même moment de leur transition démo-économique avec des niveaux de population similaires (cf. Figure A.1 de l'annexe 1) mais les deux pays diffèrent de par la structuration de leur économie selon des racines historiques propres : alors que la Zambie a une économie basée sur l'extraction du cuivre pour l'exportation et dispose de grandes réserves foncières, le Sénégal présente une économie plus diversifiée avec une place plus limitée pour le secteur agricole. En revanche, dans chacun de ces deux pays, le secteur agricole continue d'employer une proportion élevée de la population (cf. Figure A.2 de l'annexe 1).

Tout d'abord, le Sénégal comme la Zambie sont marqués par une extraversion de leur économie héritée du système économique colonial organisé autour de l'instauration d'un impôt de capitation qui oblige les forces productives autochtones à s'engager dans une activité marchande. Au Sénégal, le modèle économique colonial repose sur la culture d'arachide par les paysans sénégalais⁴⁰ et l'exportation de

³⁹ Cf. Tableau A.1 de l'annexe 1 pour les caractéristiques structurelles du Sénégal et de la Zambie

⁴⁰ La culture de l'arachide dans les campagnes se fait détriment des cultures vivrières mais les importations de brisures de riz à bas prix d'Indochine nourrissent les villes (ce qui permet en outre de maintenir de bas niveaux de salaires) (Duruflé, 1988). Dans l'entre-deux guerres, un kilogramme d'arachide s'échangeait contre plus 1

l'huile d'arachide par des sociétés françaises. En Zambie, le système économique repose sur l'extraction et l'exportation du cuivre dès les années 1930. L'alimentation en maïs à bas prix des travailleurs urbains est assurée par les grandes exploitations agricoles des colons anglais installés sur les meilleures terres agricoles le long de la voie ferrée (Ballard *et al.*, 2015).

Ces « modèles économiques » coloniaux structurent des dynamiques migratoires particulières. L'activité générée par les mines zambiennes entraîne deux types de migration vers la province de la Copperbelt : des migrations de ruraux zambiens vers les mines mais aussi, et surtout, des migrations d'urbains originaires d'autres des mines du Kantanga ou de Rhodésie du Sud et d'Afrique du Sud, où les mines étaient déjà en exploitation depuis 40 ans (Ferguson, 1999). Il résulte dans tous les cas un processus d'urbanisation très rapide des nouvelles villes de la Copperbelt (cf. Figure A.6 de l'annexe 1). Au Sénégal, la colonisation a engendré deux types de migrations : des migrations rural-rural, internes et saisonnières, des populations du fleuve vers le bassin arachidier pour y travailler comme saisonnier agricole (mouvement des *navétanes* (Kane et Lericollais, 1975)), des migrations rural-urbain des populations du centre du pays vers les centres urbains de la côte où les activités liées à la production et à l'exportation d'huile d'arachide généraient de l'activité (cf. Figure A.6 de l'annexe 1). A partir des années 1960, les migrations internationales vers la France des populations sénégalaises s'intensifient en raison des besoins de main d'œuvre de l'ancien colon.

Le Sénégal accède à l'Indépendance en 1960 et la Zambie en 1964 mais le début de la période postcoloniale ne remet pas en question la spécialisation économique des deux pays. Portés par des cours mondiaux du cuivre et de l'arachide relativement élevés jusqu'au milieu des années 1970, les deux pays soutiennent les modèles économiques hérités du colonialisme par l'instauration d'un « Etat développeur » et de régimes politiques forts qui créent des monopoles étatiques sur les filières économiques stratégiques. Par exemple, le nouvel Etat zambien décide en 1968 de prendre le contrôle direct de la rente minière en devant actionnaire majoritaire des principales sociétés minières du pays⁴¹ en créant un conglomérat minier, la *Zambia Industrial Mining Corporation* (ZIMCO)⁴² (Rakner, 2003).

Au Sénégal, les premiers dirigeants nationalisent la filière arachidière et mettent en place l'Office nationale de coopération et d'assistance au développement (ONCAD) en 1966, chargé de la commercialisation de l'arachide, de l'encadrement des agriculteurs et de la gestion des intrants.

Dès cette époque, la différence entre les deux pays est le potentiel d'accumulation nationale lié à la spécialisation économique. En effet, le volume de cuivre produit par la Zambie dans les années 1960 est

kilogramme de brisures de riz : le paysan avait donc intérêt à cultiver moins de mil et de sorgho (Dumont et Mottin, 1980)

⁴¹ L'Etat zambien acquiert ainsi 51 % du capital de l'Anglo-American Corporation et de la Roan Selection Trust (Rakner, 2003).

⁴² A la fin des années 1970, la ZIMCO était la 123^{ème} plus importante entreprise du monde hors des Etats-Unis (Turok, 1980).

trois fois plus important que le volume d'huile d'arachide sénégalaise. Mais surtout, le cours du cuivre est presque quatre fois plus élevé⁴³ (cf. Figure A.3 de l'annexe 1). Cette différence contribue à expliquer une structure des exportations déjà plus diversifiée autour de trois secteurs au Sénégal (cf. Figure A.4 et Figure A.5 de l'annexe 1) : les produits issus de l'arachide, les matières minérales et les produits de la mer. En Zambie, le cuivre et ses produits dérivés représentent plus ou moins 90 % de la valeur des exportations jusqu'en 1995.

Cette différence de potentiel d'accumulation nationale aurait pu donner à la Zambie les moyens de sa diversification économique mais ce n'est pas le cas. La politique de substitution aux importations que la Zambie souhaitait financer grâce aux revenus du cuivre a été mise à mal par le financement d'infrastructures conséquentes et coûteuses (voies ferrées et routes) pour assurer son approvisionnement en énergie et l'écoulement du cuivre par le Nord du pays⁴⁴. Même si la Zambie a par exemple investi significativement dans les infrastructures scolaires et de santé dans l'ensemble du pays, les rentes ont surtout été utilisées dans des investissements sociaux pour les urbains et accaparées par une élite urbaine en mal de devises (Dumont et Mottin, 1980 ; Turok, 1980 ; Dubresson, 1996 ; Rakner, 2003 ; Whitworth, 2015) ; comme cela s'est passé aussi au Sénégal (Dumont et Mottin, 1980 ; Duruflé, 1988)

La différence notable entre le Sénégal et la Zambie est l'intérêt différencié porté au monde agricole et rural lors des deux décennies qui suivent l'Indépendance. Au Sénégal, le secteur agricole est au cœur du processus d'accumulation nationale. A travers ses propres sociétés, l'Etat met en place des politiques agricoles fortes qui contribuent à initier des processus d'accumulation paysans même s'ils contribuent aussi à renforcer certaines inégalités dans des sociétés déjà plus ou moins fortement hiérarchisées (Dumont et Mottin, 1980). En Zambie, l'Etat poursuit une politique clairement duale de soutien à l'agriculture afin de continuer à fournir les villes minières en maïs à bas prix (Ballard *et al.*, 2015) : les anciens colons (les agriculteurs « blancs ») et une certaine classe d'entrepreneurs ruraux zambiens bénéficient d'un système de crédit massif et de prix d'achat élevé du maïs alors que le reste des paysans zambiens sont très peu soutenus jusqu'en 1980⁴⁵. Ce n'est qu'à la fin des années 1970 que l'Etat zambien commence à soutenir plus largement les populations agricoles à travers la subvention de semences hybrides de maïs et d'engrais minéraux, la vulgarisation agricole et des politiques d'achat du maïs moins discriminantes avec la mise en place d'un système national de fixation des prix à travers le

⁴³ Comme le résume Dumont et Mottin (1980, 210) : « *Lusaka vivait tout au moins sur le cuivre ; tandis que Dakar prétend vivre de l'arachide* » alors que le nombre d'habitants est similaire à la même période (il y a 3,4 millions d'habitants en 1964 en Zambie et 3,2 millions au Sénégal en 1960 (WPP, 2017).

⁴⁴ Notamment pour des raisons géopolitiques liées à l'isolement politique et économique de la Rhodésie du Sud sur le plan international à cette époque.

⁴⁵ Ce qui a contribué à renforcer les inégalités au sein du secteur agricole et avec la population urbaine : de 1964 à 1976, le revenu moyen urbain a augmenté souvent de 50 % alors qu'il a diminué pour le paysan (Dumont et Mottin, 1980)

NAMBOARD créée en 1974 (Ballard *et al.*, 2015) : une sorte de « Révolution Verte zambienne » (Raison, 1996).

Les dynamiques d'accumulation sénégalaise et zambienne sont fortement ralenties par la chute des cours mondiaux de l'arachide et du cuivre au cours des années 1970. Au Sénégal, à la baisse des cours mondiaux, s'ajoute une crise écologique du système productif agricole en lien avec des conditions climatiques difficiles (sécheresses répétées au début des années 1970 qui ont affecté le capital productif), la saturation foncière qui limite l'expansion des superficies cultivées et l'épuisement des sols (Dumont et Mottin, 1980 ; Duruflé, 1988 ; Ba *et al.*, 2009). Au-delà d'une simple crise conjoncturelle, les prix mondiaux du cuivre et de l'arachide se maintiendront à un niveau relativement bas jusqu'au début des années 2000 (cf. Figure A.3 de l'annexe 1).

Les moteurs de la rente deviennent alors ceux de la crise dans la mesure où les deux pays n'ont pas d'autres secteurs économiques en mesure de prendre le relais de la croissance, ils mettent donc en place des stratégies pour maintenir leur niveau de dépenses sociales. Au lieu de dévaluer leur monnaie, l'endettement constitue une première stratégie utilisée par le Sénégal et la Zambie (Whitworth, 2015) qui est encouragée par le faible coût du crédit en lien avec le recyclage des pétrodollars des pays industrialisés après le premier choc pétrolier jusqu'au début des années 1980 (Millet et Toussaint, 2008). Au-delà du recours à l'emprunt, une autre stratégie, plus ou moins délibérée, est le recours à l'Aide publique du développement (APD) qui devient aussi de plus en plus importante⁴⁶.

En raison de l'accroissement des taux d'intérêt, le service de la dette devient rapidement insoutenable car les pays doivent rembourser plus en disposant de revenus moindres (Millet et Toussaint, 2008) : en 1980, le service total de la dette représentait respectivement 25 % et 31 % des exportations en Zambie et au Sénégal (WDI, 2019). Ce déséquilibre de la balance des paiements, jugé problématique par le Fonds monétaire internationale et la Banque mondiale, induit les premiers plans d'ajustement structurel en 1980 pour le Sénégal et en 1982 pour la Zambie. Même s'il existe de subtiles différences de ces mesures entre les pays, la recette, fortement inspirée par la pensée néolibérale issue du consensus de Washington (Williamson, 1990), reste globalement la même : recours au marché avec la libéralisation des échanges, baisse de l'intervention de l'Etat dans l'économie, ouverture sur l'extérieur pour accroître la compétitivité.

Une des différences majeures entre la Zambie et le Sénégal est la temporalité de la mise en œuvre des PAS. Alors que le Sénégal met en œuvre certaines mesures dès le milieu des années 1980, la privatisation des mines zambiennes ne sera effective qu'à la fin des années 1990. En effet, au Sénégal, la Nouvelle politique agricole (NPA) élaborée en 1984 vise à relancer la production en incitant à la

⁴⁶ Elle passe respectivement en Zambie et au Sénégal de 0,7 % et 3,3 % du PIB en 1970 à 8,3 et 5,9 % en 1980 (WDI, 2019).

participation effective de la population et en réduisant le rôle de l'Etat (Bélières et Touré, 1999) : privatisation des sociétés parapublics des filières agricoles, création d'une banque agricole nationale pour reprendre la fourniture d'intrants, « responsabilisation » des producteurs en favorisant l'émergence d'organisations paysannes pour qu'elles prennent en charge certaines fonctions économiques auparavant assurées par l'Etat.

En Zambie, la mise en œuvre du PAS de 1985 rencontre des résistances populaires dont le mécontentement est relayé par la puissante fédération zambienne des syndicats de travailleurs zambien⁴⁷ (Rakner, 2003 ; Larmer, 2010). Ce n'est qu'après l'instauration du multipartisme et l'élection d'un nouveau gouvernement en 1991, plus enclin aux prescriptions de la Banque mondiale et du FMI, que les programmes de privatisation sont concrètement mis en œuvre (Rakner, 2003). La fin des monopoles d'Etat aboutit ainsi en 2000 à la privatisation de la majorité des entreprises parapublics incluses dans le programme initial (Craig, 2000). Parmi ces entreprises, l'Etat a surtout cédé ses mines à bas prix à des multinationales entre 1997 et 2000 et a dû faire des concessions importantes sur le niveau de taxation des profits à venir des acheteurs en raison des dettes de l'entreprise et du cours du cuivre au plus bas au moment de la vente (Adam et Simpasa, 2010 ; Whitworth, 2015).

Durant ces deux décennies d'ajustement structurel, malgré la baisse en valeur des exportations de cuivre, elles continuent de constituer la très grande part des exportations zambiennes (cf. Figure A.4 et Figure A.5 de l'annexe 1). Par contre, au Sénégal, les exportations d'huile d'arachide ont fortement baissé et ce sont les produits de la mer qui ont augmenté. Pour les deux pays, la structuration des importations a peu évolué ce qui montre que la volonté de substituer les importations n'a pas eu d'effet, notamment au Sénégal pour les imports de produits alimentaires. Les différentes études qui se sont intéressées à l'impact des PAS sur le changement structurel s'accordent à dire qu'ils ont favorisé le développement du secteur informel des services en ville au Sénégal comme en Zambie (Chiwele et Colcough, 1996 ; Hugon et Pagès, 1998 ; Ba *et al.*, 2009). La particularité de la Zambie sur cette période est que le secteur agricole devient une soupape pour apaiser les mouvements sociaux dans les villes et l'Etat zambien encourage ainsi le « retour à la terre » de citadins par la mise en place de programmes de « colonisation agricole » de certaines zones rurales⁴⁸ (Ferguson, 1999 ; Potts, 2005) (cf. Figure A.6 de l'annexe 1). Au Sénégal, les relations entre ville et campagne se densifient avec l'accroissement des migrations circulaires (Ba *et al.*, 2009) et les transferts liés aux migrations internationales jouent un rôle croissant dans les revenus des ménages ruraux (Bignebat et Sakho-Jimbira, 2013)⁴⁹.

⁴⁷ Zambian Congress of Trade Unions, ZCTU

⁴⁸ En effet, entre 1990 et 2000, les données du recensement zambien font apparaître des taux de migration nette en faveur des zones rurales (avec un solde de +28 pour 1000 en zone rurale contre -47 pour 1000 en zone urbaine).

⁴⁹ Au Sénégal, les transferts de fonds des migrants installés à l'étranger représentent près de 2 % du PIB alors que 20 ans plus tard, ces transferts contribuent à près de 10 % du PIB. En Zambie, les transferts des migrants

En Zambie comme au Sénégal, les deux premières décennies du 21^{ème} siècle sont marquées par un retour de la croissance du PIB. Mais cette dernière n'a pas généré de processus d'industrialisation : la main d'œuvre a continué de migrer très lentement du secteur agricole vers le secteur des services (cf. Figure A.2 de l'annexe 1).

En Zambie, à partir de 2003, la hausse du cours mondial du cuivre tirée par la demande chinoise explique le taux de croissance annuel du PIB qui demeure au-dessus de 5 % pendant une dizaine d'années avant de revenir à des taux de 3 à 4 % depuis 2014 (Whitworth, 2015) (WDI, 2019). Malgré cette relance du secteur minier et ces taux de croissance élevés, les secteurs agricole et manufacturier sont restés relativement stables et la majeure partie de la croissance de l'emploi se situe dans le secteur des services, particulièrement le petit commerce informel (Resnick et Thurlow, 2014). Si le secteur de la construction et des services à haute valeur ajoutée ont fortement contribué à la croissance du PIB sur cette période, ils ont généré peu d'emplois (Resnick et Thurlow, 2014) ; à l'instar des mines qui demeurent un secteur intensif en capital mais peu en emploi.

Au Sénégal, le regain de croissance est sensiblement plus récent par rapport à la Zambie puisqu'il est significatif à partir de 2012 (WDI, 2019). Cette croissance récente est principalement portée par le secteur tertiaire, et plus particulièrement par les secteurs du commerce, des télécommunications et des services financiers, ainsi que par le secteur agricole (McMillan *et al.*, 2014 ; Chetboun, 2015). A l'instar de la Zambie, malgré ces forts taux de croissance, on observe peu de transferts des travailleurs vers les secteurs à plus forte productivité : l'agriculture a la plus faible contribution au PIB mais elle représente 50 % de l'emploi total au Sénégal en 2015. Lorsqu'ils ont lieu, les changements dans la répartition sectorielle de la main-d'œuvre sont principalement observés du secteur primaire vers le secteur tertiaire, et plus particulièrement vers des activités de commerce, secteur refuge pour la main-d'œuvre (Chetboun, 2015).

Si le secteur agricole emploie toujours la majeure partie de la population au Sénégal comme en Zambie, le potentiel d'accroissement du secteur au niveau national n'est pas le même dans les deux pays ; particulièrement au regard des disponibilités foncières et de la concurrence sur cette ressource cruciale pour l'activité agricole. En effet, alors que le Sénégal dispose de moins de 0,5 ha de terre cultivables par nouvel actif rural d'ici 2050, cette superficie s'élève à presque 6 ha pour la Zambie (cf. Tableau A.2 de l'annexe 1). Même s'il existe un certain potentiel de terres cultivables, il existe bien sûr une concurrence sur le foncier agricole entre les ménages ruraux eux-mêmes, mais aussi avec deux types d'investisseurs extérieurs. Le premier concerne les investissements étrangers à grande échelle réalisés au cours des dernières décennies au Sénégal et en Zambie, mais ils ne représentent seulement 0,5 % des terres agricoles dans les deux pays (Nolte *et al.*, 2016). Par contre, comme des études récentes ont commencé

internationaux sont restés inférieurs à 0,5 % du PIB depuis 2003 (première année disponible pour ces données en Zambie).

à le démontrer dans plusieurs pays d'ASS, dont le Sénégal et la Zambie, les superficies cultivées par les exploitations agricoles de taille moyenne (compris entre 5 et 100 ha) dépassent celles des acquisitions à grande échelle (Jayne *et al.*, 2019). Le potentiel de l'option agricole peut être très variable selon les régions des pays, c'est pourquoi nous l'analysons dans la suite au niveau mésoéconomique, celles des quatre zones d'études au Sénégal et en Zambie.

6.3.2. Le district de Mpongwe : une zone représentative des fronts pionniers zambiens⁵⁰

Le district de Mpongwe est situé au sud de la province de la *Copperbelt*, à 120 km de Ndola (la deuxième ville du pays) et à 300 km de Lusaka, la capitale zambienne. Le district compte environ 100 000 habitants et Mpongwe, la capitale du district, est une ville d'environ 10 000 habitants. La densité est de 11 habitants par km² ce qui est inférieur à la moyenne nationale (19 habitants/km²) et le taux moyen d'accroissement annuel de la population est de 3,8 % entre 2000 et 2010⁵¹ (CSO, 2013). La spécialisation agricole du district est liée aux conditions climatiques très favorables à l'agriculture (précipitations élevées – environ 1100 mm – avec aléas climatiques relativement limités), à la présence ancienne de grandes exploitations commerciales et à la proximité avec les villes minières qui constituent un marché de proximité.

Avant les années 1970, le système productif était basé sur une accumulation essentiellement domestique qui reposait sur un système d'agriculture manuelle sur abattis-brûlis, très peu intensif en capital et peu intégré aux marchés, dont la viabilité était assurée par la grande disponibilité foncière. Au début des années 1980, ce système est déstabilisé par l'installation d'une grande exploitation agricole, la *Mpongwe Development Company* (cf. Encadré A.1 de l'annexe 2 pour le détail de l'histoire de cette exploitation), puis par l'installation de citadins des villes minières à partir de 1990, encouragés par le gouvernement zambien à s'impliquer dans le secteur agricole en raison de la crise en ville, et enfin par l'arrivée de migrants ruraux originaires du sud du pays à partir des années 2000. Cette dynamique de colonisation agraire⁵² donne à la zone un véritable caractère de front pionnier et a des répercussions sur l'ensemble du système productif.

Aujourd'hui, il existe encore des terres vierges qui n'ont jamais été cultivées mais elles sont le plus souvent la propriété des grandes exploitations agricoles capitalistes ou la propriété de l'Etat zambien⁵³. Hormis ce type de terres, la majorité du foncier détenu par les agriculteurs est sous gestion familiale ou

⁵⁰ Cf. Tableau A.3 de l'annexe 2 pour la synthèse des caractéristiques des zones.

⁵¹ Les deux derniers recensements de la population datent de 2000 et 2010 en Zambie. Le prochain est prévu en 2020.

⁵² La croissance de la population du district de Mpongwe était une des plus élevées du pays sur la décennie 1990-2000 (5,4 % par an en moyenne) alors que sur la même période les villes minières voyaient leur population baisser (CSO, 2013).

⁵³ Elles sont notamment utilisées pour des plans d'installation en agriculture de citadins.

des autorités coutumières mais les tensions foncières dans le district contribuent à des formes de marchandisation, le plus souvent informelles, de la terre⁵⁴.

Les systèmes de culture et les techniques de production agricole ont fortement évolué depuis les années 1970. Les agriculteurs ont pratiquement abandonné la culture du sorgho suite à l'introduction de variétés hybrides de maïs et de fertilisants subventionnés par le gouvernement dès les années 1980. Le maïs est donc devenu la culture principale des assolements en alternance avec l'arachide et diverses variétés de haricots. Depuis une dizaine d'années, le soja est devenu une véritable culture de rente, cultivée en rotation avec le maïs. Des dispositifs d'intégration verticale entre des producteurs locaux et des exploitations agricoles capitalistes commencent tout juste à se développer dans la zone. Mais alors que les grandes exploitations agricoles capitalistes sont hautement mécanisées, la majorité des ménages agricoles n'ont que la houe pour cultiver même si certains ont pu acquérir des bœufs de labour et accroître ainsi leur surface. Le système d'élevage lié aux bœufs de labour donne lieu à la constitution de petits troupeaux de bétail. L'accès aux intrants tels que les engrais et les herbicides n'est seulement accessible qu'aux agriculteurs adhérents aux coopératives et pouvant bénéficier des subventions de l'Etat.

L'accès aux marchés agricoles des ménages ruraux s'est progressivement développé en raison de la proximité de bassins de consommation, de la libéralisation des marchés agricoles à partir des années 1990 et de la présence des grandes exploitations capitalistes. Néanmoins, le type d'accès à ces marchés est très différencié entre des ventes « bord champ » à des intermédiaires (pour les plus petits agriculteurs), la vente directe à un meunier ou sur les marchés à terme (pour les grandes exploitations).

Le district de Mpongwe est donc un district où l'agriculture est le principal secteur d'accumulation, mais les formes sociales sont très différenciées (de la petite agriculture familiale à la grande exploitation capitaliste en passant par l'agriculture patronale) ce qui entraîne notamment des processus de diversification économique des ménages ruraux. Hormis les formes variées de salariat agricole qui sont très développées dans le district, la diversification est surtout non agricole au niveau local et repose sur l'exploitation de ressources forestières et halieutiques (fabrication et vente de charbon de bois, pêche) et les services (petit commerce, services à la personne).

6.3.3. La commune de Ronkh : une zone représentative de la riziculture irriguée sénégalaise

La commune de Ronkh est située dans le Delta du fleuve Sénégal à environ 40 km de Richard-Toll et 120 km de Saint Louis. Elle est peuplée de 28 000 habitants répartis dans 21 villages. Comparativement à la moyenne du pays, la densité de la population demeure relativement faible, 46 habitants/km² en 2013 lors du dernier recensement (alors que la moyenne du pays est de 69 habitants/km²) et le taux moyen

⁵⁴ L'hectare de terre se vend entre 100 et 200 euros selon les zones dans le district (source : enquêtes)

d'accroissement annuel de la population est de 3,4 % entre 2000 et 2013 (ANSD, 2014). La spécialisation agricole de la commune repose sur le développement important de l'agriculture irriguée.

Dans le Delta du fleuve Sénégal des années 1950 (où se situe la commune de Ronkh), le système productif reposait sur une complémentarité entre cultures de décrue, cultures d'hivernage, pastoralisme et commerce (Seck et Lericollais, 1986). À partir des années 1960, ce système agraire est d'abord déstabilisé par l'aménagement de périmètres irrigués rizicoles (cf. Figure A.8 de l'annexe 2) et par l'installation de la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS) (voir Encadré A.2 de l'annexe 2 qui détaille l'historique de cette entreprise). L'Etat sénégalais, par l'intermédiaire de la Société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal (SAED, créée en 1965), assure l'attribution de parcelles irriguées (cf. Encadré A.3 pour des détails sur les modalités d'affectation du foncier irriguée dans le Delta) aux ménages locaux ou aux colons⁵⁵ et prend en charge l'approvisionnement, l'appui technique et la commercialisation du riz. Dans le cadre des plans d'ajustement structurel, la phase de libéralisation du secteur agricole engagée au milieu des années 1980 induit le désengagement progressif de la SAED de ses fonctions de gestion du foncier (transférées vers les collectivités locales), de gestion de l'eau (transférées aux unions hydrauliques) et d'encadrement de la production et de la commercialisation (transférées au privé : entreprises et organisations de producteurs). Pendant cette période, la différenciation sociale entre les ménages s'accroît notamment en raison de la concurrence accrue sur le foncier et l'accès au crédit et des processus d'endettement des agriculteurs (même si l'État sénégalais instaure des moratoires sur les dettes à plusieurs reprises afin de maintenir la filière rizicole) (Bélières et Touré, 1999 ; Le Roy, 2012). Depuis la crise alimentaire de 2008, la période est caractérisée par la relance de politiques agricoles qui ont mis l'accent sur de nouveaux modèles de développement de l'irrigation mettant l'accent sur des partenariats publics/privés pour l'établissement ou la réhabilitation de périmètres hydroagricoles ainsi que le financement de la filière rizicole. Ces mesures visent à soutenir des processus d'accumulation au niveau des exploitations familiales ou « patronales émergentes », tout en permettant l'installation d'investisseurs extérieurs sur des surfaces modérées (El Ouaamari *et al.*, 2017). Certaines entreprises locales ont développé des dispositifs de contractualisations avec les petits agriculteurs avec des résultats mitigés (Soullier et Moustier, 2018).

Depuis l'introduction de l'irrigation, le modèle technique agricole a peu évolué : le riz demeure central dans la production même si la tomate et les oignons procurent des revenus non négligeables (Ba *et al.*, 2009), le processus de production est intensif en travail (car partiellement mécanisé) et en intrants extérieurs (engrais minéraux, pesticides).

⁵⁵ Plusieurs villages de colons ont été créés à cette époque par l'Etat sénégalais. Les colons venaient essentiellement de zones plus reculées de la vallée du fleuve Sénégal.

L'orientation de la production agricole vers le marché est très marquée : en moyenne entre 78 % et 90 % du produit brut agricole est constitué des ventes selon les zones du Delta (Ba *et al.*, 2009). Depuis le désengagement de l'Etat de ses fonctions de commercialisation, de nombreux commerçants privés ont repris ses fonctions. Plus récemment, le développement d'unités de transformation du riz au niveau local est significatif.

Dans la commune de Ronkh, la riziculture irriguée constitue le principal vecteur d'accumulation pour de nombreux ménages mais cette dernière est très différenciée et entraîne notamment des processus de diversification économique des ménages ruraux. Hormis les formes variées de salariat agricole qui sont très développées dans le district, la diversification non agricole est assez localisée et repose sur des activités liées au commerce, à l'artisanat ou transport (Diop *et al.*, 2008 ; Ba *et al.*, 2009 ; Hathie *et al.*, 2015).

6.3.4. Le district de Choma : une zone représentative de l'ancien grenier à céréales de la Zambie

Le district de Choma en Zambie se situe dans la *Southern Province* de la Zambie. Il compte environ 250 000 habitants et le chef-lieu du même nom est peuplée d'environ 51 000 habitants (CSO, 2013). La ville de Choma est située à 300 km de Lusaka sur l'axe routier et ferroviaire Livingstone – Lusaka. La densité de la population est de 34 habitants/km² ce qui est sensiblement supérieur à la moyenne nationale (19 habitants/km²) et le taux moyen d'accroissement annuel de la population est de 1,9 % entre 2000 et 2010 (CSO, 2013). Le niveau de précipitation y est relativement faible (entre 600 et 800 mm) avec des aléas climatiques fréquents qui affectent la productivité agricole et la stabilité de la production.

Jusque dans les années 1990, le système agraire reposait sur la culture du maïs, le maraîchage et l'élevage de bovins qui avait une fonction productive (travail du sol, renouvellement de la fertilité, commerce) et symbolique (prestige et paiement de la dot) (Colson, 1962). L'insertion de l'agriculture et de l'élevage dans les marchés est ancienne puisque la province méridionale, dans laquelle se trouve la zone de Choma, était le grenier à céréales du pays et alimentait les villes minières en céréales et en viande dès les années 1940 (Colson, 1962). Les sécheresses répétées au début des années 1990 puis les maladies du bétail (et l'interdiction du gouvernement zambien de faire du commerce de bétail en raison des maladies) ont déstabilisé le système agraire en engendrant une baisse de la fertilité des sols et une baisse des revenus issus de l'agriculture et de l'élevage.

Les disponibilités foncières sont plus ou moins limitées dans le district mais les processus de marchandisation de la terre sont relativement rares entre ménages ruraux. Ils sont plus le fait d'investisseurs urbains qui achètent des terres aux chefs coutumiers dans certaines zones du district, plus à des fins de spéculation foncière qu'à de réelles fins de production agricole (Sitko *et al.*, 2014).

Le modèle technique agricole est marqué par l'introduction très ancienne de la culture attelée et de la culture du maïs⁵⁶. En raison de la faible fertilité des sols, l'utilisation des engrais minéraux est devenue indispensable.

Cette baisse de l'activité agricole a initié la migration de certaines familles vers les régions agricoles septentrionales de la Zambie ainsi qu'une certaine diversification économique des ménages qui sont restés (développement du maraîchage et vente dans la ville de Choma, exploitation de ressources forestières, services). Ainsi, aujourd'hui, l'agriculture est un secteur d'accumulation limitée pour la majeure partie des ménages ruraux.

6.3.5. La commune de Wake Ngouna : une zone représentative du bassin arachidier sénégalais

La commune de Wake Ngouna est située dans le département de Nioro du Rip à environ 40 kilomètres au sud de Kaolack. En 2016, la commune comptait environ 37 000 habitants en 2016 (source : portail des services sociaux de base du Sénégal) avec une densité de 132 habitants/km². Le climat de la zone est de type nord soudanien avec des précipitations moyennes de 700 mm sur la période 1950 – 2004 (station de Nioro).

Comme dans l'ensemble du bassin arachidier sénégalais, le système agraire de la commune est marqué par la production d'arachide. Introduite par les colons français pendant la colonisation, l'arachide constituait le pivot du système économique colonial. Une des particularités de la commune de Wake Ngouna est la pratique du maraîchage par certains ménages et la présence de vergers dans la vallée de la Koutango à partir de la fin des années 1950 (Gueye, 2012). Dans les années 1960, le développement agricole de la commune est porté par celui de la culture de l'arachide qui bénéficie d'un fort soutien de l'Etat sénégalais à travers la mise en place d'un dispositif de crédit aux agriculteurs, d'acquisition de matériel agricole pour la culture attelée et de commercialisation de l'arachide⁵⁷. En raison de l'accroissement démographique, de l'extension des superficies cultivées et des sécheresses répétées à partir des années 1970, les contraintes physiques d'occupation des terres dans la zone sont multiples : baisse de la fertilité, réduction des pâturages et de la végétation arborée, etc. A ces aspects agroécologiques, s'ajoutent des considérations économiques puisque la filière arachidière, auparavant soutenue par l'Etat, est désormais libéralisée : les prix de l'arachide sont alors alignés sur les cours mondiaux.

A l'instar de nombreuses autres régions du bassin arachidier, le droit d'accès au foncier continue de reposer sur l'appartenance ou l'admission dans la communauté villageoise (Faye, 1982) mais les processus de marchandisation de la terre sont relativement développés ; particulièrement les locations

⁵⁶ L'introduction de la culture attelée dans la société Tonga par des missionnaires étrangers remonte aux années 1920 (Dixon-Fyle, 1976).

⁵⁷ La mise en place d'une caisse de péréquation des prix permet de maintenir des prix convenables aux agriculteurs.

informelles entre agriculteurs. La législation foncière sénégalaise mise en place en 1964 et renforcée en 1972 par la mise en places des communautés rurales se superpose au système coutumier mais elle est relativement peu mobilisé encore aujourd'hui.

Etant donné la crise du système agraire, de nombreux ménages ont diversifié leurs activités. L'arachide reste souvent la principale culture de rente mais les revenus hors-exploitation prédominent dans la majorité des ménages sauf pour les plus pauvres (Ba *et al.*, 2009). Cette diversification a induit une forte migration circulaire de certains membres du ménage en saison sèche vers Kaolack, mais surtout Dakar, où les individus s'impliquent dans des activités liées au commerce essentiellement.

6.4. Les dispositifs d'enquêtes

6.4.1. Des enquêtes quantitatives pour étudier les trajectoires d'insertion des jeunes ruraux

6.4.1.1. *Echantillonnage et réalisation de l'enquête*

Du ménage comme unité d'observation de base du changement structurel (cf. 1.4 de l'introduction générale), il s'agit de passer à une unité statistique d'observation opérationnelle pour mener notre travail d'enquête. Ce passage implique de retenir une approche spécifique de la réalité qui ne désigne jamais vraiment ce que le sens commun range sous le terme de ménage ou de famille (Pilon et Vignikin, 2006). Une définition usuelle du ménage repose sur l'unité résidentielle et exclue ainsi les membres du ménage qui migrent de manière saisonnière ou les membres du ménage vivant ailleurs mais étant considéré comme membre à part du ménage (ce qu'on appelle alors ménage multi-localisé (Steel *et al.*, 2019)). En se basant sur la définition de base proposée par les Nations Unies pour la réalisation des recensements (United Nations, 2017), nous définissons donc le ménage comme une unité d'habitation, de production et de consommation fondée sur les dispositions prises par des personnes, individuellement ou en groupe, vivant ensemble ou non (inclue donc les membres migrants du ménage), pour se procurer de la nourriture ou d'autres éléments essentiels à la vie. Un ménage peut être soit un ménage d'une personne, c'est-à-dire une personne qui pourvoit elle-même à son alimentation ou à d'autres besoins essentiels à la vie sans se regrouper avec une autre personne pour former un ménage de plusieurs personnes, soit un ménage de plusieurs personnes, c'est-à-dire un groupe de deux personnes ou plus vivant ensemble et qui pourvoit en commun à leur alimentation ou à d'autres besoins essentiels à la vie. Les personnes du groupe peuvent mettre leurs revenus en commun et peuvent, dans une plus ou moins grande mesure, avoir un budget commun ; elles peuvent être des personnes ayant des liens de parenté ou non.

Une notion corollaire du ménage est celle de « chef de ménage », le plus souvent défini comme la personne du ménage dont les autres individus, apparenté ou non, reconnaissent l'autorité – ce qui implique a priori une relation de dépendance entre cette personne et les autres personnes du ménage. Cette définition est sujette à débat car elle ne reflète pas nécessairement l'exercice réel des

responsabilités afférentes sur l'organisation des activités et la gestion des ressources (Pilon et Vignikin, 2006). Mais pour des raisons logistiques d'enquête, il fallait avoir une personne de référence, « communément » appelé « chef de ménage » dans les zones étudiées, à partir de laquelle sélectionner les ménages à enquêter et identifier les autres membres du ménage.

Le chef de ménage peut être un homme ou une femme. La « féminisation » croissante des chefs de ménage est un phénomène relativement ancien en ASS et recouvre des réalités diverses (Pilon *et al.*, 1997). Les causes qui conduisent les femmes à être chefs de ménages sont multiples : la séparation ou le divorce, le décès de l'époux, le souhait d'émancipation et d'indépendance, etc. (Pilon *et al.*, 1997). Les proportions de ménages féminins sont généralement plus élevées en Afrique de l'Est et australe que dans les pays de la zone sahélienne. Par exemple, 14 % des ménages ruraux sont féminins au Sénégal (ANSD, 2014) contre 22,5% en Zambie (CSO, 2013). Dans les deux zones sélectionnées au Sénégal, nous avons rarement enquêté des ménages féminins (moins de 1 %, cf. Tableau 1.3) comparé à la moyenne nationale du pays, ce qui peut s'expliquer par des différences régionales et d'ethnie.

Dans chaque zone d'étude, le taux de sondage est d'environ 10 % par zone afin d'avoir une certaine représentativité des ménages de la zone. Le choix des ménages enquêtés repose sur un échantillonnage aléatoire stratifié afin de respecter le plan de sondage par village (c'est-à-dire enquêter 10 % des ménages de chaque village retenu). Pour des raisons logistiques de mise en œuvre de l'enquête, ce plan de sondage a été inférieur dans la zone de Mpongwe. Dans cette même zone, les bases de sondage utilisées sont des listes de distribution nationale de moustiquaires récupérées auprès des centres de santé locaux. A Choma, les listes de ménages ont été établies par les chefs de village. Au Sénégal, ce sont les listes des ménages soumis à l'impôt récupérées auprès des communes enquêtées puis validées par les chefs de chaque village enquêté qui ont servi de base de sondage. Si au sein de ces listes, il y avait des individus qui n'étaient pas chefs de ménage, nous les avons exclus de l'échantillonnage, et choisi un autre ménage aléatoirement. Au total 525 ménages ont été enquêtés et 970 biographies collectées (cf. Tableau 1.3).

Nous avons enquêté des individus d'âge varié ce qui permet de couvrir une période de près de 90 ans depuis la naissance des individus les plus âgés à la date de l'enquête. Dans chaque ménage sélectionné, l'enquête biographique a été administrée au chef de ménage et à sa femme (ou à une de ses femmes si le mari est polygame⁵⁸) ou à la cheffe de ménage dans le cas d'un ménage dirigé par une femme⁵⁹. Un des biais de notre enquête est que nous avons enquêté des individus qui résidaient au sein d'un ménage

⁵⁸ Le choix de la femme à enquêter revenait au mari ce qui constitue un biais individuel (le plus souvent, c'était la première femme qui était choisie). Mais nous avons préféré avoir ce type de biais plutôt de faire face à une potentielle crispation du chef de ménage en imposant le choix de la femme à enquêter ; ce qui aurait alors affecter l'enquête dans son ensemble.

⁵⁹ Cela a été particulièrement le cas de la Zambie (cf. Tableau 1.3). Cf. *infra* p. 106 pour l'explication des différences de situation entre la Zambie et le Sénégal.

installé en zone rurale au moment de l'enquête. Ainsi, tous les individus qui ont migré définitivement en ville ou dans une autre zone rurale ne pouvaient faire partie de notre échantillon. Cette frange de jeunes peut constituer une modalité d'insertion non négligeable selon les zones mais le positionnement de la thèse est d'étudier « ceux qui restent » ou « ceux qui sont revenus » car c'est sur ces individus que repose la trajectoire rurale et agricole de la transformation des zones rurales explorée dans ce travail. Nous avons approché ce taux d'émigration en utilisant les données sur les enfants des ménages enquêtés (cf. Tableau 1.3).

Tableau 1.3. Echantillonnage par zone

Cf. Figure A.7 de l'annexe 2 pour la localisation des villages enquêtés dans chaque zones.

	Mpongwe (Zambie)	Ronkh (Sénégal)	Choma (Zambie)	Wage Ngouna (Sénégal)
Période d'enquête	Juin-Juillet 2017	Février 2018	Juillet-août 2017	Mai 2018
Taux de sondage	6,5 %	10,7 %	10,7 %	10,2 %
Nombre de villages/hameaux	14	13	32	18
Nombre de ménages enquêtés	143 ménages	143 ménages	128 ménages	111 ménages
% de ménages dirigés par des femmes	20 %	0 %	16 %	0 %
Nombre de biographiques collectées	113 hommes 134 femmes	139 hommes 138 femmes	109 hommes 121 femmes	110 hommes 106 femmes
Taux d'émigration estimé⁶⁰	55 % pour les hommes 46 % pour les femmes	34 % pour les hommes 23 % pour les femmes	31 % pour les hommes 31 % pour les femmes	61 % pour les hommes 18 % pour les femmes

Source : auteur

Dans chaque zone d'étude, les enquêtes ont été menées par trois enquêteurs formés sur le questionnaire et parlant les langues locales. Dans toutes les régions, les enquêtes ont été réalisées hors de la période de culture ce qui a permis d'avoir une certaine disponibilité des personnes enquêtées. Mais dans les zones où les migrations saisonnières sont importantes, il a parfois été difficile de trouver les individus à enquêter.

⁶⁰ Ce taux d'émigration a été estimé à partir de la situation des enfants des ménages enquêtés. Sont pris en compte pour le calcul les enfants ayant définitivement quitté le ménage, mariés ou non. Nous avons considéré la limite de la commune et du district pour définir l'émigration de la zone.

6.4.1.2. Conception, test et amélioration du questionnaire biographique

Pour concevoir le questionnaire biographique, nous nous sommes inspirés de plusieurs questionnaires de ce type ayant déjà été utilisés en zone rurale. Entre autres, nous avons mobilisé les travaux de thèse de Mercandalli (2013) sur le rôle des migrations dans les restructurations des systèmes d'activités ruraux au Mozambique ou le projet de recherche de l'IRD sur la mesure des mobilités spatiales au Sahel⁶¹.

Dans chacune des zones d'étude, nous avons testé le questionnaire biographique auprès de quelques ménages puis apporté les ajustements nécessaires. Entre la période de collecte en Zambie (juin à août 2017) et au Sénégal (février et mai 2018), nous avons aussi apporté quelques modifications plus structurelles dans le questionnaire notamment pour capter plus finement les mobilités des individus enquêtés. C'est au Sénégal que nous avons ainsi systématisé l'utilisation de la fiche AGEVEN qui répertorie l'ensemble des événements sur une frise chronologique. De plus, nous avons aussi apporté quelques précisions pour mieux déterminer le moment de la transmission de l'exploitation agricole familiale. En effet, au Sénégal, il est fréquent que le fils aîné reprenne la gestion de l'activité agricole familiale lorsque les parents ne sont plus aptes à travailler mais le père peut toujours avoir un pouvoir de décision. Au Sénégal, dans le bassin arachidier surtout, en plus des champs familiaux, il est fréquent que les membres du ménage aient une parcelle individuelle que le chef de ménage leur a octroyé. Parfois, ils remettent les produits de cette parcelle à leur père, parfois ils le conservent. Il a donc fallu prendre en compte ces diverses éventualités dans l'enquête. La version du questionnaire utilisée dans la zone de Wake Ngouna au Sénégal est en annexe 5.

6.4.2. Matériaux complémentaires aux enquêtes biographiques

Les enquêtes biographiques ont été complétées par plusieurs types de matériaux. Tout d'abord, dans le cadre de la réalisation des enquêtes biographiques, nous avons participé à environ un tiers des entretiens des enquêteurs avec les ménages. Même si l'enquêteur dirigeait l'entretien, ce sont des moments qui ont été mobilisés pour approfondir la connaissance des dynamiques agricoles, sociales et économiques de chaque région étudiée et pour identifier progressivement les institutions clés et leur évolution par le recueil d'informations qualitatives. Ensuite, dans chaque zone, nous avons réalisé des entretiens auprès des autorités coutumières (chefs de terre coutumier dans les zones de Mpongwe et Choma en Zambie, chefs de village au Sénégal) et municipales (zones de Ronkh et Wake Ngouna au Sénégal), des services agricoles communaux dans toutes les zones, d'organisations paysannes (dans les zones de Mpongwe et de Ronkh) ou encore des responsables de grandes exploitations agricoles capitalistes (zones de Ronkh et Mpongwe). Enfin, les informations historiographiques recueillies dans le cadre des enquêtes

⁶¹ Voir site internet du projet : <https://burkina-faso.ird.fr/infos-pratiques/archives/archives-projets-de-recherche/mesure-des-mobilites-spatiales-au-sahel-burkina-faso-niger>

biographiques et des entretiens qualitatifs avec les différentes autorités locales ont été complétées par des supports bibliographiques.

6.5. Les traitements de données

6.5.1. La construction de trajectoires d'activité et de mobilité de plusieurs générations de jeunes ruraux

En définissant la trajectoire comme une suite de situations d'activité ou de résidence ordonnées dans le temps, il s'est agi de synthétiser l'information collectée dans les enquêtes biographiques. A partir des données biographiques collectées, nous avons reconstitué les trajectoires d'activité et de mobilité des individus entre 15 et 35 ans. Bien que le critère de l'âge ne soit pas pertinent d'un point de vue qualitatif pour caractériser la jeunesse, l'utilisation d'une tranche d'âge permet d'avoir une unité commune à l'ensemble des individus enquêtés et d'opérer des comparaisons entre cohortes, entre zones et selon le genre.

A partir des données biographiques collectées, un état d'activité et un état résidentiel ont été définis, pour chaque année de 15 à 35 ans et chaque individu (soit 21 années au total par individu). La définition de la nomenclature et du nombre d'états d'activité et de résidence résulte d'un compromis entre la représentation de la diversité au sein même d'une zone (pour tenir compte de leur singularité) et la faisabilité de la comparaison entre zones (pour identifier leurs similarités et leurs différences). Une trajectoire d'activité ou de mobilité peut être constituée d'un seul ou de plusieurs états (voir annexe 3).

6.5.2. L'analyse de séquence pour élaborer des typologies de trajectoires d'activité et de mobilité

Les trajectoires sont parfois complexes et difficilement interprétables dans leur ensemble, c'est pourquoi la construction d'une typologie des trajectoires d'activité et de mobilité permet d'identifier les ressemblances et les différences entre les parcours afin de révéler des trajectoires typiques (cf. Chapitre 3). Pour cela, une analyse de séquences (*Sequence analysis*), plus particulièrement la méthode d'appariement optimal (ou *Optimal Matching Analysis*, OMA) a été utilisée pour traiter les trajectoires.

Contrairement à l'analyse biographique où la trajectoire servant de base à l'analyse est le résultat d'un processus stochastique complexe généré à partir de la modélisation paramétrique de probabilités de transition entre états (Lelièvre et Courgeau, 1989), l'analyse séquentielle considère la trajectoire (ou séquence) comme une unité d'analyse à part entière qui est le résultat contingent d'une suite d'événements (Abbott et Tsay, 2000). Comme le souligne Calvès *et al.* (2009) à partir de travaux d'analyse biographique réalisés sur les jeunes citadins en Europe et en Afrique subsaharienne, les seuls marqueurs d'entrée dans la vie adulte ne permettent pas d'appréhender la diversité grandissante des

situations que vivent les jeunes, les « premières fois » semblent se vider de sens. L'analyse de séquences, bien que plus « simple » dans sa procédure, semble donc plus à même de renseigner cette complexité.

6.5.3. L'économétrie pour identifier des relations entre variables

Le deuxième type de traitement de données effectué dans la thèse est une régression logistique multinomiale qui permet d'identifier les effets résiduels d'une variable explicative sur une variable d'intérêt (qualitative à trois modalités ou plus), une fois pris en compte les autres variables explicatives introduites dans le modèle (cf. Chapitre 4). Nous utilisons ce type de régression pour identifier les relations entre les types de trajectoires d'activité, produites dans l'étape précédente, et certaines variables collectées dans l'enquête : les caractéristiques individuelles (cohorte de naissance, niveau d'éducation), la trajectoire de mobilité de l'individu, les dotations familiales en capitaux agricoles (terre, capital fixe, capital circulant), la capacité productive de l'activité agricole à l'installation, l'implication dans d'autres activités. Afin d'identifier des tendances générales, au-delà de la singularité de chacune des zones, nous avons traité les quatre zones étudiées ensemble.

7. Conclusion

Ce chapitre introductif a commencé par présenter le contexte du changement structurel dans les zones rurales d'ASS. Il montre que la reproduction socio-économique des ménages ruraux repose sur la combinaison d'une diversité d'activités, agricole et non agricole, et de mobilités, rurales et urbaines. De plus, la reproduction socio-économique, qui prend place dans une structuration sociale particulière, est différenciée selon le niveau de pauvreté des ménages qui est surtout lié au processus de concurrence pour l'accès aux ressources productives organisé par le marché, les autorités coutumières ou l'Etat.

Une des particularités de la thèse est de s'intéresser aux changements sociaux et institutionnels qui supportent les modalités de reproduction socio-économique des ménages. Elle adopte une « forme forte » d'institutionnalisme dans la mesure où l'architecture institutionnelle constitue le fondement même de la structuration du système productif. Le chapitre a ainsi introduit le rapport social d'activité comme une catégorie analytique à travers laquelle est observée le changement structurel étant donné que cette forme institutionnelle est considérée comme la forme dominante des régimes d'accumulation dans les zones rurales d'ASS.

La thèse va alors s'attacher à décrire l'évolution dans le temps long de cette forme institutionnelle en hiérarchisant la nature du changement. En effet, la transformation des institutions du rapport social d'activité opère sur des échelles de temps plus ou moins longues et selon des modalités diverses. Le cadre théorique présenté dans ce chapitre en a suggéré deux majeures : le changement par adaptation progressive des institutions et le changement qui est liée à des crises d'ordre structurel qui s'analysent dans le temps long. Le premier s'appuie sur la théorie du changement institutionnel graduel et le

deuxième fait intervenir la notion de compromis institutionnalisé, au cœur de la Théorie de la régulation. Dans ce dernier cas, en situation de crise majeure ou structurelle, les institutions ne peuvent être maintenues car elles ne sont plus en mesure d'absorber le niveau de conflictualité. Cette situation requiert la définition d'un nouveau compromis institutionnalisé qui sera fondateur de nouvelles institutions du rapport social d'activité.

La méthodologie décrite et mise en place dans la thèse utilise la trajectoire d'activité et de mobilité des jeunes ruraux comme un instrument d'analyse du changement structurel. En effet, la trajectoire est utilisée pour reconstituer le temps long et révéler le changement grâce des enquêtes auprès d'une succession de cohortes d'individus, sur une période de près de 100 ans. Etant donné que chaque cohorte de jeunes s'insère dans une architecture institutionnelle particulière du rapport social d'activité, un des objectifs de la thèse sera de mettre en évidence des ensemble générationnelles distincts, c'est-à-dire d'identifier des groupes d'individus s'insérant dans une architecture institutionnelle différente de la génération précédente. De plus, la démarche comparative adoptée a pour objectif d'identifier des variants et des invariants du changement entre différentes zones et ainsi de tirer des enseignements plus généraux. La présentation des pays, le Sénégal et la Zambie, et des quatre zones étudiées, apporte une contextualisation des dynamiques agricoles et socio-économiques locales qui sera utile dans la lecture de la suite de la thèse, particulièrement pour les chapitres 3 et 4.

Le chapitre 1 a commencé à élaborer le modèle analytique qui consiste à opérer un ajustement des formes institutionnelles de la TR à un niveau mésoéconomique. L'objet du chapitre suivant est de détailler ce modèle. Il s'attache d'abord à expliciter les ajustements réalisés, à démontrer en quoi le rapport social d'activité est central dans les régimes d'accumulation et pourquoi il se situe à tournant critique. En effet, en considérant que les jeunes ruraux agissent dans un contexte institutionnel donné et peuvent contribuer à transformer les institutions par leur propre action, le chapitre qui suit montre à quel point l'architecture institutionnelle du rapport social d'activité se situe à un moment particulier, étant donné d'une part, l'arrivée massive de jeunes ruraux conjuguée à un accroissement structurel de leur mobilité et de leur niveau d'éducation, et, d'autre part, les processus croissants de marchandisation des ressources en Afrique rurale.

Chapitre 2. Facing the youth bulge in rural sub-Saharan Africa: How institutions matter in upcoming structural change⁶²

⁶² Ce chapitre est un article écrit en anglais avec trois co-auteurs (Sandrine Michel, Sara Mercandalli et Bruno Losch). L'article est en cours de relecture à la Revue de la Régulation. L'intitulé du titre en français est « Face au défi démographique en Afrique rurale : pourquoi les institutions comptent-elle dans le changement structurel à venir ? »

1. Introduction

Recent start of demo-economic transitions sub-Saharan Africa (SSA) have led to an unprecedented increase in the population, calling into question the capacity of current economic structures to ensure the livelihoods of future workers. Indeed, within the next twenty years, some 450 million youth will reach working age in SSA (WPP, 2017). The burning issue is not the population growth phenomenon but its magnitude, which the world has never seen before.

In most developed countries, the labour force has made a structural exit from agriculture to be employed in the capitalist industrial and service sectors, in conjunction with a geographical shift from rural to urban areas. However, urbanisation in SSA has occurred without industrialisation (Gollin *et al.*, 2016), and even with low industrialisation rates, many sub-Saharan countries face a “premature deindustrialisation” (Rodrik, 2016b). The agricultural sector remains the largest employer, still accounting for 53% of the labour force, according to data from the International Labour Organisation⁶³ (ILO). Lessons from past demo-economic transitions are relevant but also highlight differences: the moment in time matters, and replication is not an option for SSA because economic, institutional, geopolitical and environmental contexts have changed (Losch, 2016).

Given the rising population in rural areas and the weight of agriculture in the economy, this article proposes that what happens in rural areas will be crucial in the demo-economic transition process for SSA countries. According to ILO data, self-employment and family work are the dominant forms of work in SSA (56% and 30% respectively, while only 12% of the rural population are engaged in wage employment). Even if informal wage employment is underestimated in these official statistics (Oya et Pontara, 2015b), these numbers reflect the dominance of family forms of production in rural SSA areas. Therefore, given that rural households are still an “historically appropriate approximation” for understanding social and economic dynamics in rural areas (O’Laughlin, 2012), the research question at the heart of this article is how the demographic push affects the socioeconomic reproduction patterns of rural households.

The aim of this article is to develop a conceptual framework for analysing structural change in rural areas. The originality of our framework is that it combines structures and institutions in analysing the socioeconomic reproduction patterns of rural African households. We thus draw on *Régulation* theory (RT)⁶⁴ (Boyer, 1990 ; Aglietta, 2000 ; Boyer, 2015), an approach that analyses structural change by looking at the inherent contradictions in an accumulation regime from the perspective of the institutional

⁶³ ILO Employment by sector – Modelled estimates, November 2019, accessed in January 2020: <https://ilostat.ilo.org/>

⁶⁴ The French term *régulation* as used here refers to the ‘regularisation’ or ‘normalisation’ of economic activities through economic and extra-economic mechanisms (Jessop et Sum, 2006, p. 4). Following the English translation of *Régulation* Theory: The state of the art (Boyer et Saillard, 2002), we have left *régulation* untranslated here.

forms that temporarily ensure its unity and stability (Labrousse et Michel, 2017). The main concepts of RT were developed to understand the crises of Western capitalism in industrialised economies where formal wage employment is the dominant form of workforce mobilisation. In order to avoid “institutional grafts” (Hugon, 2015), we adjust these institutional forms to rural African contexts. By including all institutions governing the organisation of the production process and the reproduction of the labour force, we demonstrate that the adjusted income-labour nexus is the dominant institutional form in rural Africa. This is the purpose of the first section of this paper.

The second section uses the generational time step (Mannheim, [1927] 2011) to explain why massive cohorts of young people could generate institutional change and perhaps destabilise current institutionalised compromises (André, 2002) behind the income-labour nexus in rural Africa. Indeed, youth is a particular period during which people act, depending on their economic, social and cultural capital, within a set of institutions that constitute both constraints and incentives for individual and collective action. Youth can be seen as a dominated social group in rural African societies, where gerontocracy is still often the rule (White, 2015). However, given their higher aspirations (Sumberg *et al.*, 2015), youth have the potential to shake up the compromises in the income-labour nexus.

Using a review of the literature on structural change in rural Africa, the last section illustrates our theoretical purpose by describing hypothetical institutional change within the income-labour nexus. This foresight approach shows that, without completely calling into question the family institution, young people will act within institutional contexts where the processes of commodification of land, capital and labour are increasing, leading to increased social differentiation between households, especially in the absence of social mechanisms for counterbalancing accumulation processes. These changes could modify the social contract between generations and give rise to a renewed income-labour nexus that in turn could have an impact on the accumulation regime.

2. A theoretical approach for capturing structural change in rural sub-Saharan Africa

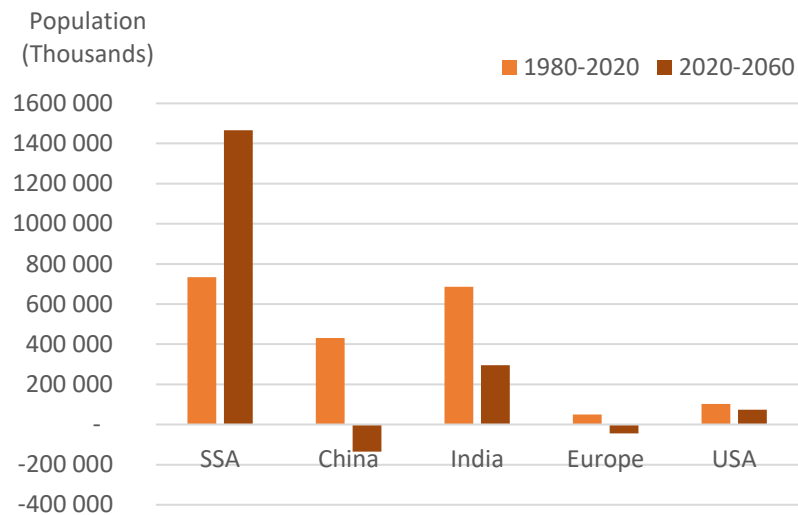
2.1. Beyond historical pathways of structural change

A stylised summary of structural change shows the gradual transition from an agriculture-based economy to one based initially on industry and then on services, in conjunction with a geographical shift from rural to urban areas. In spite of diverse paths, these similarities in structural change between world regions have been confirmed by statistical evidence (Timmer, 2009) and have contributed to the mainstream thinking on development, based on the idea of a step-by-step process of catching up (Rostow, 1960). But the context of the twenty-first century indicates new challenges, which may mean that the transition processes of the past are simply not replicable for sub-Saharan Africa (Losch *et al.*, 2012 ; Losch, 2016). African producers have to cope with increasing competition due to the liberalisation process in their countries over the past 20 years. The current growth regime, based on

massive requirements for non-renewable natural resources, is unsustainable, and the increasing substitution of labour by capital, combined with international competition for labour costs, puts employment under pressure at a global level.

In addition, Africa exhibits demographic and economic particularities (cf. Figure 2.1). On the one hand, SSA is facing a delayed demographic transition that is resulting in a large rural population push. By 2040, 57% of the world’s working-age population increase will be in SSA. Moreover, despite urbanisation, the rural population should lead in numbers until the 2040s, increasing by 50% over the next 20 years (while decreasing at the world level) to reach nearly 1 billion. Moreover, this rural population is already engaged in a densification of rural-urban linkages through circular migration. However, SSA’s urbanisation has occurred without industrialisation (Losch *et al.*, 2012 ; Gollin *et al.*, 2016): the agricultural sector, extractive industries and informal services account for the majority of GDP (Charmes, 2012).

Figure 2.1. Demographic change in selected regions and countries over two 40-year periods



Source: Authors’ calculations from Losch (2016) and WPP (2017)

Even though Africa is diverse, its countries share a common conundrum: How poorly diversified economic structures will absorb this growing labour force. Like other scholars (Losch 2012, Jayne et al. 2018), this article suggests that the evolution of rural economies, agriculture and circular rural-urban migrations is critical for absorbing newcomers and in the patterns of structural change in sub-Saharan countries. Indeed, the rural population will continue to grow, as will the demand for agricultural products. It is unlikely that SSA will become a “continent without farmers” (Dorin *et al.*, 2013) overnight.

To examine this “rural-agricultural option” of structural change, the indicators usually used to measure and analyse structural change at the macro level are not relevant. Therefore, we introduce an alternative

approach that views structural change through the prism of the socioeconomic reproduction patterns of rural households. Therefore rural household is used as the unit of analysis of structural change in rural sub-Saharan Africa to the extent that it constitutes an "historically appropriate approximation" (O'Laughlin, 1999, p. 24). Indeed, rural households are the units where production, distribution and consumption processes take place at the same time that these households are involved in various configurations of activity and income systems among the different sites of the social division of labour: urban and rural, agricultural and non-agricultural, self-employment and wage employment (Bernstein, 2010 ; Losch *et al.*, 2012).

2.2. Structures and institutions for analysing structural change in rural SSA

This paper's original contribution is a conceptual framework that combines structures and institutions to analyse the socioeconomic reproduction patterns of rural African households. More precisely, structures and their evolution are analysed on the basis of the institutions and institutionalised compromises that support them and cause them to evolve.

2.2.1. Production and reproduction dynamics through an institutional analysis

The demographic dynamics in rural Africa call into question the ways in which economic structures ensure the production and reproduction of workers' livelihoods. In Agrarian Political Economy (APE) school⁶⁵, production is "the process by which labour changes nature to satisfy the conditions of human life" (Bernstein, 2010, p. 13). Production is organised according to a set of relationships among people that govern the mobilisation of different production factors (e.g., land, labour, tools, knowledge and skills). These relationships form the "social conditions of production" (Bernstein, 2010, p. 16), which are maintained over time by a set of mechanisms that ensure the "reproduction of the means of production, of present and future workers, and of the social relations" between producers and non-producers (Bernstein, 2010, p. 18).

Our theoretical elaboration on an historical-structuralist framework is constrained by the limitation of other concepts in this approach as they apply to rural SSA: exploitative relations and the concept of class. Indeed, in rural Africa, there is no full dissociation of workers from their means of production (land and capital): workers often combine various forms of work belonging to different statuses (family, self-employment, wage-employment) and social relations that are not necessarily exploitative. Moreover, social differentiation within family farmers does exist, but it cannot always be interpreted in terms of class analysis due to the fragmentation of the "working classes" in rural Africa (Bernstein,

⁶⁵ The APE school of thought has long been concerned with agrarian change (Bernstein et Byres, 2001). The strength of this approach in political economy is to question the 'essentialist' vision of the peasantry, which champions an assumed equitable agrarian structure (Bernstein, 2010) and to examine the future of peasantries in relation to the global development of capitalism.

2010) and the interaction of class relations with other social practices (gender, generation, religion, etc.) that do not originate in capitalism (O'Laughlin, 2016).

Therefore, institutions help to conceptualise the reproduction of the social conditions of production and understand how structures evolve. We define institutions as a “strong form” of institutionalism (Vercueil, 2013) insofar as the institutional framework constitutes the basis of any economic activity. Institutions encompass both systems of rules and collective arrangements that produce these rules and enable their interpretation by individuals. These rules and collective arrangements can be formal (e.g., a law, a contract, a central bank) or informal (e.g., a custom, a collective rule, an undeclared village association).

2.2.2. Drawing upon *Régulation* theory: from institutions to structures

Analysing production and reproduction dynamics through institutions implies conceiving individual behaviours using a broader scale of analysis to consider structural change. Institutions are the first building block for designing the overall dynamics of structural change; we have thus chosen to draw on *Régulation* theory (RT). We propose to build on this theory's focus on issues of production and reproduction and how it considers structural change through the lens of crisis and conflict (Boyer, 2018).

First, we introduce the concept of accumulation regimes developed in RT (Labrousse et Michel, 2017) to provide a broader analytical approach to the dynamics of economic systems in rural Africa. Particular institutional arrangements within an accumulation regime result in different configurations of economic systems. As a result, RT insists on the impossibility of disconnecting economic forms from the basic social relations that define a given economic system. Thus, accumulation regimes are embedded in evolving institutional forms, including wage-labour relations, forms of competition, financial and monetary institutions, forms of the state, and international regimes. Institutional forms are “intermediate abstractions” (Boyer, 2015) that constitute a crossing point between macroeconomic regularities and individual and collective behaviours (governed by institutions). The combination of these institutional forms coordinates the decentralised action of individuals and constitutes the institutional architecture of an accumulation regime. It should be stressed that RT is explicitly a non-functionalist approach as “it scrutinises the dynamic viability of a set of institutionalised compromises when there is no a priori reason why they should define a stable or virtuous accumulation regime” (Labrousse et Michel, 2017).

An accumulation regime is not stable over the long run and does not reproduce itself identically because institutional forms are long-term social constructs that are in constant motion, since the institutions constituting them are themselves frameworks of rules and actions defined and transformed by collectives of individuals. Therefore, successive accumulation regimes alternate expansion phases and typical economic crises, which serve as opportunities to develop a new institutional architecture. The crisis may be minor and lead only to an adjustment of institutional forms; i.e., the behaviour patterns of individuals

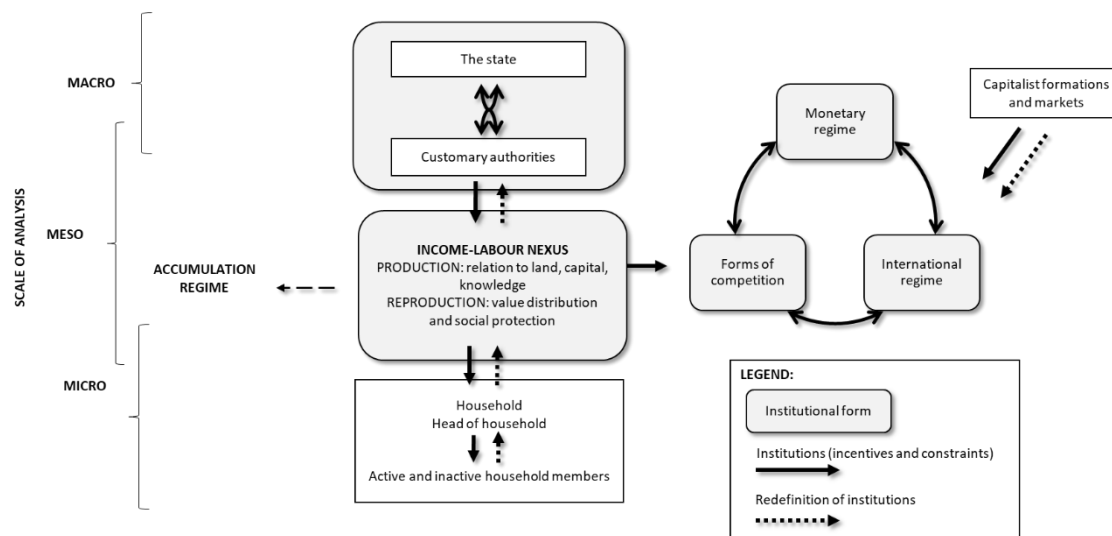
evolve slowly and continue to ensure the reproduction of the accumulation regime. On the other hand, the crisis may be major, with a level of conflict that is too high to be absorbed by existing institutions. This situation requires a new institutionalised compromise that corresponds to the crystallisation of a particular balance of power between the different social forces present at a given moment (André, 2002).

By introducing institutions, a ‘régulationist’ approach makes it possible to move away from a solely holistic vision, where people have no other choice than to submit to the economic system, giving more space to human agency without resorting to methodological individualism. Such a framework combines structural factors with human agency in accounting for historical changes, hence providing a truly dynamic theory of historical evolution based on how endogenous forces relate to global forces.

2.3. Adjusting institutional forms to rural African contexts: the domination of the income-labour nexus

The interest of RT is the way it combines structures and institutions in the analysis of structural change by capturing the inherent contradictions in an accumulation regime from the perspective of the institutional forms that temporarily ensure its unity and stability. However, the contribution of RT in analysing structural change in rural Africa requires an adjustment in institutional forms and the level of analysis. Indeed, in view of its initial research focus, RT has long been little used for the analysis of developing economies, indicating a risk that theoretical debates or “institutional grafts” operated outside their historical context may be transposed to developing countries (Vernières, 2008 ; Hugon, 2015). The main concepts of RT were developed to understand the crises of Western capitalism in industrialised economies where formal wage employment is the dominant form of workforce mobilisation. However, in SSA countries, the capitalist sector is far from being the main employer of rural workers. Institutional forms are thus not “anthropological variants” (Hugon, 2015) and need to be adjusted to rural African contexts (cf. Figure 2.2).

Figure 2.2. Economic structure and institutional forms in rural Africa



Source: Authors

2.3.1. The prevailing role of the income-labour nexus

This article suggests that social relations linked to the organisation of the production process and the distribution of value are critical in understanding structural change in rural Africa. Therefore, we propose the income-labour nexus as the dominant institutional form driving the accumulation regime in African rural contexts. In the original RT, social relations governing production and reproduction processes constitute a specific institutional form called the wage-labour nexus. But this institutional form also needs to be adjusted, given that formal wage employment is far from being dominant in the organisation of labour in rural Africa, where family farming and pluriactivity are important. Building on Laurent et Mouriaux (2008), we have thus developed the income-labour nexus.

The income-labour nexus is based on five institutional components. Regarding the organisation of the production process, this nexus is based on the institutions that determine how workers relate to land, capital and knowledge. Given the historical dominance of family farming among economic activities in rural areas, institutions related to land and capital access are a major factor in the organisation of the production process. Workers' relation to knowledge (including formal education) and know-how induces specific dissemination and implementation of agricultural technical models that can determine productivity. The income-labour nexus also includes institutions governing the sharing of value resulting from the direct production process, including family institutions as well as labour market or agricultural market institutions, and social protection of workers, found in institutions that provide indirect redistribution of value through collective mechanisms that mitigate individual risks. These risks include situations that could compromise the economic security of individuals or their families, causing a

decrease in resources or an increase in expenses: old age, illness, disability, unemployment, work injury or pregnancy.

This article suggests that the income-labour nexus is the dominant institutional form in rural Africa to the extent that it has an essential role in the reproduction of the other institutional forms and therefore of the entire accumulation regime. Indeed, on the one hand, the income-labour nexus brings together the majority of institutions that play a role in the reproduction of rural households and their workers. On the other hand, the links between the income-labour nexus and other institutional forms are diverse (cf. Figure 2.2), as we will demonstrate by introducing and adjusting them.

2.3.2. State, competition, currency and international regime in rural SSA

Our article proposes to conceptualise the form of the state in rural SSA as a hybridisation of formal, legal state institutions and informal institutions under customary authorities. According to RT, the form of the state describes the state-economy relationship: “the group of institutionalised compromises... [that,]...once they are made, create rules and patterns in the evolution of public spending and revenue, as well as the orientation of regulations.” (Boyer et Saillard, 2002, p. 339). But in most SSA countries, a “shadow economy” (Boyer, 2016) far from the supervision of public authorities affects a large fraction of the population. Therefore, analysing the forms of articulation between the state and the economy leads to a consideration of the overall nature of the state.

The characterisation of this institutional form therefore suggests a consideration of the coercive power of the state through the different ways it exercises its authority and its associated social practices. Mkandawire (2015) and Darbon et Provini (2018) introduce some key contributions on the nature of the state in Africa . One consensus emerging from this debate is that authority often arises from entanglements between legal institutions (those established by the 'imported' modern state (Badie, 2000)) and custom-based and non-judicial institutions. Indeed, due to their ability to define rights concerning household use of resources such as land, natural resources, workforce or knowledge, and thus to legitimise certain rules in the appropriation of current and future income flows, the legitimacy of customary authorities is historically recognised by individuals and their families in rural areas⁶⁶. Hence, some researchers have developed the concept of a neopatrimonial state, suggesting that this institutional entanglement produces forms of organisation in which “*relationships of a broadly patrimonial type pervade a political and administrative system which is formally constructed on rational-legal lines. Officials hold positions in bureaucratic organisations with powers which are formally defined, but exercise those powers (...) as a form of private property*” (Clapham, 1985, p. 48).

⁶⁶ Customary law is a body of (usually unwritten) rules founding its legitimacy in tradition, i.e. in its claim to have been applied since time immemorial (Cotula, 2007)

Neopatrimonialism could be seen as guiding how African states' public spending and revenues are managed. But, as underlined by Mkandawire (2015, p. 602), this is a reductionist consideration of the state in Africa to the extent that “economic policy-making is a highly complex process involving ideas, interests, economic forces and structures, path dependence, and institutions, and it cannot be reductively derived from the logic of neopatrimonialism”. By translating this debate into institutionalist terms for building our theoretical framework, we deduce that in most African rural contexts, the nation-state is not a place of institutionalised compromise, and the phenomena of “institutional hybridisation” (Gilly et Wallet, 2005, p. 709) can frequently arise. But we do not deduce, *a priori*, a specific logic underlying this entanglement. This leads us to consider not only an entanglement of institutions (legal and customary) but also a tangle of scales for understanding institutionalised compromises.

This first adjustment to the form of the state involves an analysis of structural change at the meso level (Lamarche *et al.*, à paraître). As a result, in most sub-Saharan African countries, the characterisation of an accumulation regime at the national level is not obvious, since the nation-state is not the only place where institutionalised compromises are made. The role of customary authorities at the local level is decisive in building these compromises.

The forms of competition between rural households or between households and the capitalist sector as accumulation centres vary according to the contexts and resources involved. Competition may be virtually non-existent when customary authorities forbid the alienation of productive resources. In this case, access to resources is usually differentiated between particular social groups (e.g., the caste system found in some rural societies in SSA). Competition can also be driven by the state when it is organised around state monopolies, which is - or was - the case for many strategic economic value chains based on the extraction of raw materials for newly independent African states in the 1960s. Finally, the regime can be competitive if it is directly based on market laws, when productive resources are highly commodified, and lack of regulation by a coercive higher authority. The boundaries between these forms of competition can be blurred. For example, although the alienation of productive resources is officially banned by customary authorities, these authorities tolerate, or even contribute to, the existence of informal markets for these resources; this is the case of “vernacular markets” for land (Chimhowu et Woodhouse, 2006).

In African rural areas, currency is not the only way to relate accumulation centres and workers, as it is not involved in all transactions (Hugon, 2015). Monetary income does not account for all value creation, and some assets, including labour, are not exchanged on a monetary basis. Indeed, the principle of reciprocity is important in some rural African societies, and processes related to gifts and counter-gifts need to be taken into consideration in value creation (Sabourin, 2012). Some of these currency systems are partially maintained for specific resources, but monetarisation is an old process – with its roots in the imposition of taxes by European settlers during the colonial history of many African countries – that

is now highly developed in most rural areas of SSA. Monetisation induces a change in the relationship of workers to the means of production and to their own labour force since it enables the commodification of the means of production.

For the majority of sub-Saharan countries, integration into the international regime is characterised by the structural outward orientation of their economies, due to their colonial and post-colonial economic history of exporting raw materials. Indeed, by developing cash crops, mining or other extractive activities, colonisation also laid the structural foundations for the insertion of African countries into the international regime. Globalisation processes beginning in the 1980s then facilitated international movements of capital and their investment in newly privatised sectors of activity. In recent decades, large-scale investment in the African agricultural sector⁶⁷ (Anseeuw *et al.*, 2016) and the development of contract farming⁶⁸ (Swinnen et Maertens, 2007) reinforced the link between rural households and global value chains.

3. Youth: a destabilising force for institutionalised compromises?

This section provides an institutional definition of youth to show why new generations of rural young people in SSA constitute a potential force for changing institutions. However, most of the time, change is neither rapid nor abrupt; it is therefore important to pay attention to how and why institutional change must take into account the time step of generations.

3.1. Youth as a transition period embedded in an institutional framework

Youth is often defined on the basis of biological age⁶⁹. In this view, age is a perfect and universal statistical variable. However, being a youth is not a matter of biology or statistics (Chauveau, 2005). Demographers and sociologists have found that youth is first and foremost a period of transition from childhood to adulthood, characterised by crossing the threshold from being a dependant to having control of one's life, in particular by ensuring its reproduction (Antoine *et al.*, 2001). Beyond the biological reproduction of individuals, which makes the reproduction of workers a demographic fact, reproduction is entirely subordinate to the economy in the sense that it depends on the economic structure and institutions of the society in question. Therefore, youth is closely linked to the institutions through which societies regenerate social structures, thus enabling their evolution and continuity over time (Cole et Durham, 2007). Hence, the transition from childhood to adulthood results in a combination

⁶⁷ According to Nolte *et al.* (2016), Africa remains by far the most targeted continent by international investors for large-scale acquisitions (above 200 hectares), with 422 concluded deals representing around 10 million hectares.

⁶⁸ Contract farming is an intermediary form of vertical coordination between farmers and enterprises. Generally, businesses provide inputs to farmers, who repay with their agricultural product.

⁶⁹ For instance, the ILO and UN use the bracket range 15-24 years, while for the African Union, the bracket range is 15-35 years.

of individual and collective choices that depend on financial and social capital (Bourdieu, 1980), as well as on structural barriers (Worth, 2009).

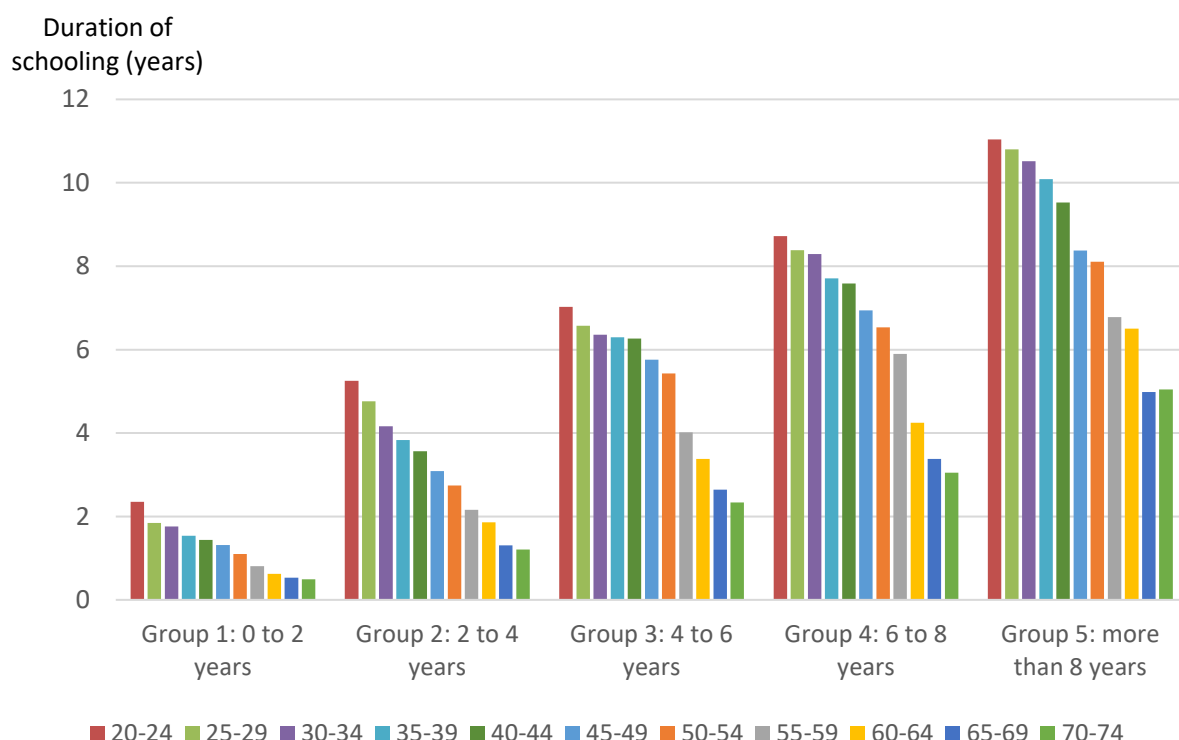
In SSA, this general definition needs to be fine-tuned depending on gender. For men, marriage is definitely a stage in the transition from economic dependency because they acquire the possibility of becoming fathers and increased authority over time. However, for women, the dependency relation is twofold. Before marrying, in addition to economic dependence, they also depend on their elders for the opportunity for marriage (especially the choice of their future husband). After marriage, they depend on their husbands, who take advantage of the product of their labour (Meillassoux, 1991).

3.2. Emerging structural changes among newcomers: education, mobility and capability

This paper does not take the essentialist viewpoint that all young people share particular characteristics; however, structural trends differentiate today's youth from previous generations.

First, the large cohorts of youth entering the African labour force are the best educated the continent has ever seen: today's younger generations have been in school three times longer than their grandparents (Barro et Lee, 2013) (cf. Figure 2.3). However, gender gaps and marked social inequalities are still prevalent in households: access to school is typically lower for girls, rural youth and children from poorer households (Kuépié *et al.*, 2015). Moreover, even though increasing numbers of children are attending school in SSA, the focus has been on education quantity; the lack of investment in quality casts doubt on whether the rise in education levels has had an effect on productivity.

Figure 2.3. Evolution of schooling duration in SSA countries by five-year age groups and by countries groups⁷⁰



Group 1: Mali, Mozambique, Niger

Group 2: Benin, Burundi, Central African Republic, Côte d'Ivoire, Democratic Republic of the Congo, Gambia, Liberia, Malawi, Mauritania, Rwanda, Sierra Leone, Senegal, Sudan, Swaziland

Group 3: Cameroon, Congo, Kenya, Lesotho, Namibia, Togo, Uganda, United Republic of Tanzania

Group 4: Gabon, Ghana, Zambia, Zimbabwe

Group 5: Botswana, Mauritius, South Africa

Source: Authors, based on Barro et Lee (2013)

Moreover, although the conventional wisdom considers sedentism to be the norm in rural societies, empirical evidence tends to show that mobility is much more widespread than is often assumed, especially for new generations. International and internal migrations are not a new phenomenon in SSA, and many researchers have extensively documented labour migration and its role in structural change (Mercandalli, 2015 ; Cross et Cliffe, 2017). According to (UN-DESA, 2019), in 2019 African migrants were the youngest in the world, and about 28 million Africans were living outside their country of nationality. However, more than half of these international migrants had moved within Africa.

⁷⁰ Methodology for building the graph: The bar graph shows the average years of schooling in SSA countries in 2010. The duration of schooling of an age group in time t is the percentage of the group having attained primary, secondary and higher educational levels (complete or incomplete) multiplied by the corresponding duration in years of each of these education levels. The countries have been clustered in five groups according to the average years of schooling for the entire population (across all cohorts) of the country in 2010.

In relative terms, migration rates in Africa have remained stable: around 2% over the last 20 years (Flahaux et De Haas, 2016). These official estimates include neither the significant unrecorded migration within the continent nor its substantial internal, mostly rural-urban, migration flows. The great majority of migrants did not leave the continent: nearly 75% moved within Africa (Black *et al.*, 2006), and most migrants moved from rural areas (Mercandalli, 2017). Most migrants from rural areas are involved in circular labour migrations⁷¹ that contribute to the reshaping of labour markets and play a role in the reproduction of rural households (Boyer et Mounkaila, 2010 ; De Haas, 2010 ; Potts, 2013 ; Mercandalli et Anseeuw, 2014 ; Cross et Cliffe, 2017).

These emerging changes among newcomers constitute an incentive to consider youth's individual dynamics within an institutional context in which youth could try to introduce institutional changes for a better life. Indeed, education and mobility may change youth's perspectives about their own lives and the relationship between their own situation and the level of well-being they might achieve (Sumberg *et al.*, 2015). According to the capability approach, the notion of well-being is not only associated with wealth, but also with one's freedoms and opportunities (Sen, 1985). Capability depends on functioning defined as "the various things a person may value being and doing" (Sen, 1999). A person's capability "represents the various combinations of functioning that the person can achieve" and "reflects their freedom or real opportunities" (Sen, 1992). Drawing on individual choices for a better life, Sen (1992) has demonstrated the impossibility of seeing only one way to assess capabilities, because the different dimensions of well-being depend on the real living conditions of the population and on individual differences in desires and values. In addition, social arrangements matter because they are sensitive to people's participation (Michel et Randriamanampisoa, 2017).

3.3. Generation as a time step to assess change

Like Cole (2011) and Gomez-Perez et Leblanc (2012), we suggest that social change takes place based on current social forms, existing institutions and tools at the disposal of new generations. As suggested by Mannheim ([1927] 2011), each generation is characterised by its "social time," which differentiates it radically from all others. Generational change arises from the emergence of "new cultural agents" (namely cohorts of rural youth), who interpret institutions and compromises *per se*. For successive cohorts, social relations may be very close, but this hypothesis is no longer acceptable in the long term (Michel, 2002). Thus, current institutionalised compromises are not rejected outright, and incremental institutional change can precede or accelerate their destabilisation.

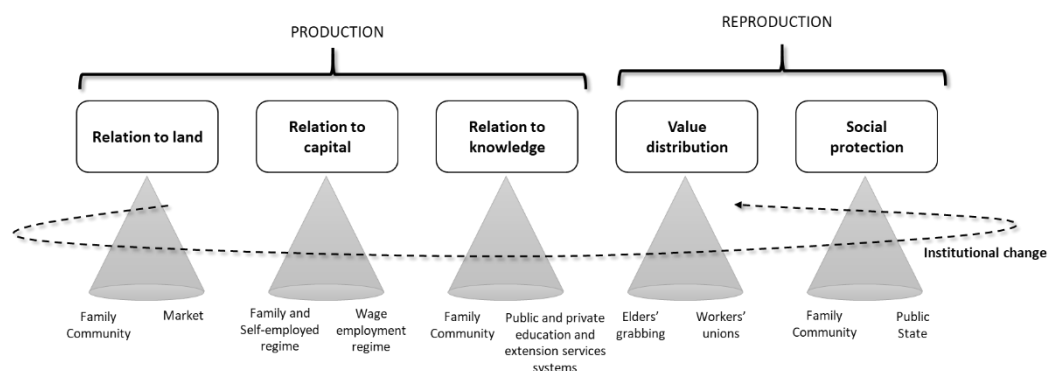
In the case of incremental change, the properties of institutions enabling a favourable dynamic process for change matter (Mahoney et Thelen, 2010). Individuals use institutions both as a rule and as an action

⁷¹ Defined as migration to an urban or rural town or city and then, at some point, which may be a year or less, leaving the town or city and returning to the place of origin, and the repetition of such movements.

(Vercueil, 2013), so institutional analysis has to capture how individuals comply with institutions (rules) and how they act through institutions to change (action). In the case of institutional rule, individuals can strengthen institutions by validating their rules through their application in their behaviours and strategies. In the case of institutional action, individuals alter the power of institutions by adopting contrary behaviours (i.e. by circumventing or skirting the rules). Change is thus expected to emerge from the degree of possible individual interpretation of the rules or through the level of flexibility in individual implementation of rules. Given the particular characteristics of newcomers compared to the previous generation, they should be able to exploit institutional interstices. But first, while some youth will take advantage of these interstices by choice – by being able to make a choice among different options – other young people will harness interstices by default, instead of an unavailable better option.

Incremental institutional change can smoothly generate new institutions and produce structural change (cf. Figure 2.4). However, institutional change can also bring about conflict, particularly when a strong political power locks in any institutional change. This kind of situation requires defining a new institutionalised compromise that depends on the balance of power between stakeholders.

Figure 2.4. Institutional changes within the income-labour nexus



Source: Authors

4. Towards new institutionalised compromises within the income-labour nexus?

Given emerging changes between newcomers and previous generations, this final section reviews possible changes in the coming institutional changes surrounding the income-labour nexus.

4.1. Playing with the pluralism of land regimes

The pluralism of land rights has become the norm in many parts of rural sub-Saharan Africa (Cotula, 2007 ; Lavigne-Delville *et al.*, 2017 ; Boone, 2019), and youth may contribute to the transformation of

land institutions by playing with the pluralism of norms that could lead to a conflict between generations and require a new definition of institutionalised compromise on land transfers.

Historical land rights are related to customary systems and vary considerably depending on a range of cultural, ecological, social, economic and political factors. For instance, in a pastoral dominant context, land rights are collective and negotiated on reciprocal arrangements that enable herd mobility. A farming context also entails collective rights, but typically involves the allocation of farming rights over specific plots to households by the land management authority (e.g., the “chief”) (Cotula, 2007). Land transfers are largely based on inheritance within the family according to the rules of lineage, and there are generally restrictions on sales (especially to outsiders), although certain transactions may be allowed (gifts, loans, etc.) and some systems do allow land sales. In addition, the legal stratification produced by decades of government interventions have not replaced customary systems, but added new layers, exacerbating the situation of “legal pluralism” (Cotula, 2007). Indeed, colonial and then post-independence government legislation has often included land nationalisation and centralised resource management and land registration programmes, often based on private property rights for land. More recently, many African countries have implemented or consolidated decentralisation processes, resulting in the transfer of responsibilities to newly established local government bodies for land management.

Due to the failure to implement state legislation and the continued application of customary law, several legal systems – statutory, customary and a range of “in-betweens” – overlap and complicate the institutional landscape for land. For example, in many places, commodification of land rights and individualisation of access to land have advanced to the point where informal tenancy or purchase has become the most likely way to access land (Woodhouse, 2003). When “vernacular land markets” (Chimhowu et al., 2006) do exist, renting is an increasingly common alternative for young people to access land, either by choice or by default (Burnod *et al.*, 2016 ; Deininger *et al.*, 2017). These dynamics are not necessarily related to demographic growth, as in the “evolutionary theory of land rights”⁷² (Boserup, 1965), but depend on market insertion, public policies or technical change. In some cases, for instance, land transactions may emerge even in the absence of strong population pressures, while growing population pressure may perpetuate or even reinforce the collective elements of local land tenure systems (Platteau, 1996).

Within this institutional context, youth may contribute to the transformation of land institutions by playing with the pluralism of norms – between family, state and market – and the question is then whether this will lead to a conflict between generations and the definition of a new institutionalised compromise. Intergenerational relationships are based on reciprocity to ensure the social reproduction

⁷² According to this theory, by changing the ratio between labour and land, demographic dynamics can lead to increased competition over increasingly scarce land resources. Land rights could shift from being customary and family-based to commodified through sales and rentals.

of rural households. Elders often keep control of the land for a long time in order to ensure social protection for themselves, which young people consider to be one of the most significant constraints they face (Chauveau *et al.*, 2006 ; White, 2012 ; Djurfeldt *et al.*, 2019). The emergence of “vernacular land markets” in SSA is undermining customary land rights, which historically are supposed to secure land reserves for future generations (Amanor, 2010 ; Sitko et Chamberlin, 2016 ; Lavigne-Delville *et al.*, 2017). Current public policies tend to support land commodification, so the question is the extent to which family and customary institutions will resist or encourage local processes of accumulation, land concentration and social divisions that are inherent to land commodification – especially if there is no substantial political regulation of land markets.

4.2. The relation to capital: from family to labour markets?

The relation to capital historically depends on family institutions (themselves subjected to rules that vary by lineage) that regulate inheritance processes in which the elders have the sole social capacity to accumulate. But the relation to capital is shifting from dependency on family institutions to dependency on labour markets (in the case of wage employment) and financial markets (in the case of contract farming and microfinance) and their fluctuations.

The expansion of microfinance and contract farming in rural Africa, which emerged in the era of liberalisation and globalisation, are two phenomena that may contribute to changing the organisation of the production process and the relation of workers and households to capital. Microfinance is often presented as a silver bullet, but while some experiences have been successful, particularly for households with minimum endowments (Michel et Randriamanampisoa, 2017), microfinance has not yet fulfilled its promise (Hulme, 2000 ; Chliova *et al.*, 2015). The recent spread of contract farming, in which large-scale private agroprocessing companies or input suppliers provide credit, fertilisers and seeds to farmers in exchange for their production, reflecting recent changes in production and market conditions, has also had mixed results for farmers (Soullier et Moustier, 2018).

Aside from microfinance and contract farming, the relation to capital is evolving through the significant development of rural and urban labour markets (Oya, 2013) and the willingness of young people to break away from family rules (by choice), as well as because of household decapitalisation phases with various causes (by default). Wage labour is not only associated with large-scale farms but is also widespread among small- and medium-scale farmers, though these tend to offer much lower wages and worse working conditions than larger employers (Oya et Pontara, 2015b). Beyond agricultural labour markets, wage labour is also associated with a diversity of non-farm activities in rural as well as urban areas. Indeed, many empirical studies demonstrate that socioeconomic reproduction of rural households also depends on non-farm incomes (Ellis, 2000 ; Haggblade *et al.*, 2007 ; Bernstein, 2010 ; Losch *et al.*, 2012 ; Davis *et al.*, 2017 ; Djurfeldt *et al.*, 2018). Rural migration can accompany this process of access to non-farm incomes. Rural migration is often considered a result of development when considered a

definitive action. But except in contexts of forced migration related to conflicts or environmental problems, migration is a process by which rural households diversify their economic activities (Abreu, 2012 ; Mercandalli et Losch, 2017). Indeed, migration to towns or other rural areas can be temporary, permanent or circular between different locations.

Given the development of labour markets and financial markets, the socialisation of new cohorts evolves towards a relation to capital that is no longer entirely dependent on family institutions but depends on labour and financial market institutions. Therefore, newcomers may choose to play, or be constrained to play, with these different sets of institutions for accessing capital and making their own livelihoods.

4.3. The relation to knowledge

In rural Africa, young people's relation to knowledge and skills is primarily based on tacit family transmission through working apprenticeships and networks of proximity (Gasselin, Choisis, *et al.*, 2015), or through unpaid informal apprenticeships (Viti, 2013). The relation to knowledge and the acquisition of skills (know-how) affects the organisation of the production process to the extent that knowledge may induce technical change. But given that a higher level of education and new work experiences have enabled young people to acquire knowledge and skills outside the family through local wage employment as well as labour migration, youth may be able to critically assess the productivity levels and sustainability achieved by their parents' productive systems. In a study from Mozambique, Mercandalli (2015) highlights the central role of migration patterns and their institutional dimensions in the socioeconomic reproduction and differentiation dynamics of local households. In Senegal, drawing on data collected over the course of two decades, Delaunay *et al.* (2016) emphasised the role of young people's circular labour migration and increased education in transforming cross-generational and gender relations in rural households. Likewise, youth may be more open to new knowledge produced outside the family sphere when they are involved in new networks for the production and dissemination of knowledge, whether formal or informal.

4.4. Elders' holding of value distribution called into question

Value is primarily created by the household, and institutions governing the management and sharing of value are usually based on hierarchical relationships and depend greatly on decisions taken by elders (Golaz, 2007 ; White, 2012). Rural youth are first and foremost family workers under the authority of elders, and they benefit from the basic product to be managed, i.e., the food produced by agricultural activities. Beyond the family sphere, wage employment is another way to obtain an income outside the family, which is increasingly part of household strategies (Oya et Pontara, 2015b). Therefore, youth face a multiplication of value sharing places they help to generate.

In a context where youth consumption patterns are changing and where young people are increasingly involved in labour markets, rural youth may demand more accountability and recognition of their rights and call non-monetary benefits into question. Thus, family institutions historically governing value distribution could shift to benefit young people more directly.

4.5. Social protection: any change in perspective?

African countries with high levels of poverty have meagre nationwide institutionalised public social protection systems (Lindert, 2004 ; Chitonge, 2012). In many SSA countries, the first social protection schemes were introduced for public sector employees during the colonial period. Post-independence nationalist leaders extended these programs and used them as a key component of nation-building efforts (Harland, 2014 ; Mkandawire, 2015). At that time, these export-based economies fostered the extension of these social policies. Yet, in many countries, economic crisis and the neo-liberal turn of the 1980s favoured the decline of state-level integration and solidarity (Kpessa *et al.*, 2011). It was not until the end of the 1990s that social protection was once again in the spotlight, driven by donors, who saw it as a way to reduce poverty. Many initiatives emerged, especially cash transfers targeted to poor and vulnerable groups, largely driven by non-profit organisations. But these projects often remained small-scale and experimental, thus creating “temporary islands of access to internationally financed social welfare” (Devereux et White, 2010, p. 73). The only benefit of these projects is perhaps to have provided evidence to politicians and technocrats of the positive economic effects of social protection measures. According to UNDP (2019), a third wave of social protection history is emerging in African countries. Many states have included the right to social protection in their constitutions, defined national social protection strategies and elaborated more structural and less donor-dependent social programs. But the welfare state is residual in SSA countries because only the most vulnerable people benefit from these programs, which mainly involve healthcare. Therefore, in sub-Saharan Africa, only 13% of the total population is covered by at least one social protection benefit (effective coverage), compared to 39% in North Africa and Asia, 61% in Latin America and around 80% in Europe and North America (ILO, 2017). Unemployment protection schemes do not exist in any sub-Saharan state except South Africa. Only 23% of population above pensionable age receive a pension; this is the lowest rate in the world (the worldwide mean is 70%, and the rate in North America and Europe exceeds 95%) (ILO, 2017).

The prevalence of the informal economy and the absence of a national welfare system mean that personal relations and the family play a central role in providing healthcare and some kind of allowance for inactive people (Osei-Boateng et Nyarko Otoo, 2013). The survival of post-productive family members is only possible if they have invested some of the energy during their productive age into the training and development of future producers (Meillassoux, 1991). Reproduction is based on the principles of intergenerational reciprocity as a reciprocal welfare system taking various forms and obeying different

rules depending on the society involved (Golaz, 2007). This compromise is sustainable only if the motives for transfer are guaranteed at all times and if the current working generation have reason to believe there will be sufficient future workers to ensure they will have an income or the security of being cared for in their old age (Kpessa, 2010).

As in developed countries, an increase in public social transfers would be a step towards social protection, but labour will likely continue to be the main source of income for the majority, and family and kinship networks will continue to compensate for state failures (Chitonge, 2012). Migration can also be a way to externalise social protection to the extent that working and friendship networks ensure a form of social protection in the absence of the family. Nevertheless, the institutions controlling intergenerational transfers could be called into question and affect the reproduction of rural households. Considering poverty and the increasing labour force, the increase in incomes could first be used to improve family consumption rather than transferring it to another generation. Social protection could shift from being family based to a more individual basis and could thus reformat family social linkages.

5. Conclusion

In light of the youth bulge and low economic diversification that call into question demo-economic transitions in sub-Saharan Africa, this paper proposes an institutional conceptual framework for analysing structural change in rural Africa.

We adjusted institutional forms to adapt them to the context of rural SSA and characterise accumulation regimes. The income-labour nexus is identified as the dominant institutional form. The central assumption of the article is that the coming massive cohorts of young people, associated with an increase in their capabilities, has the potential to change the income-labour nexus in rural Africa, the institutions supporting it and perhaps the current institutionalised compromises that founded it.

From a theoretical point of view, we demonstrated the ability of institutional forms to constitute relevant "intermediate abstractions" (Boyer, 2015) for analysing structural change in developing economies. In this way, we contribute to ensuring that these economies do not remain the "forgotten perspective" (El Aoufi, 2009) of regulationist approaches. Nevertheless, due to the form of the state, a hybridisation of the state and local customary authorities, the macroeconomic characterisation of an accumulation regime – as in the original *Régulation* Theory – is not self-evident.

The results of our foresight approach enable us to make assumptions about changes in the socioeconomic reproduction modes of rural households in SSA. Although the situations are very diverse in rural SSA, the existing literature shows that young people act within institutional contexts where the processes of commodification of production factors are increasingly important and challenge the institution of the family. In the absence of social mechanisms to counterbalance accumulation processes, this trend will reinforce social differentiation between households.

Transition 1 : du modèle analytique à l'identification des déterminants institutionnels du rapport social d'activité

Le chapitre 2 vient d'élaborer le modèle analytique de la thèse et montre que l'architecture institutionnelle du rapport social d'activité se situe à un tournant critique. D'une part, l'accroissement des niveaux d'éducation et des mobilités des jeunes ruraux peut contribuer à changer les perceptions que les jeunes ont de leur propre vie et les relations entre leur propre situation et le niveau de bien-être qu'ils pourraient atteindre. Ces changements pourraient être vecteurs de volonté de changement de certaines institutions du rapport social d'activité. D'autre part, de génération en génération, les jeunes s'insèrent dans un contexte où la marchandisation croissante des ressources risque de remettre en question les compromis institutionnalisés fondateurs du rapport social d'activité dans les zones rurales d'ASS. A partir d'une revue de littérature, la dernière partie de ce chapitre a émis quelques hypothèses générales sur les changements en cours à venir des composantes institutionnelles du rapport social d'activité.

Dans la poursuite de sa recherche sur les conditions de réalisation de la trajectoire rurale et agricole du changement structurel, et après avoir identifié les institutions « qui comptent » dans le chapitre 2, le chapitre qui suit s'attache à analyser les changements institutionnels qui contribuent à la transformation des économies rurales. Pour cela, le chapitre s'appuie sur le modèle analytique et opère une hiérarchisation des composantes institutionnelles du rapport social d'activité, c'est-à-dire identifie ses déterminants institutionnels, dans quatre zones rurales d'ASS. Cette identification permettra de savoir quelles sont les composantes institutionnelles du rapport social d'activité qui continuent d'assurer sa reproduction en s'adaptant progressivement mais aussi celles qui sont le plus susceptibles de produire du changement structurel dans les zones étudiées.

Ce travail se fait par l'historicisation du rapport social d'activité, c'est-à-dire par la constitution d'un contenu empirique à cette forme institutionnelle. Ce contenu est élaboré à partir de trajectoires d'activité et de mobilité d'une succession de cohortes de jeunes ruraux qui sont mis en regard de changements institutionnels. En effet, les jeunes s'insèrent dans le système productif dont la structure repose sur une architecture particulière du rapport social d'activité qui varie dans le temps, dans l'espace et selon le genre. Nous utilisons ainsi la période de l'insertion pour identifier des ensembles générationnels distincts. La mise en relation des changements d'ordre générationnel dans les modalités d'insertion des jeunes et des changements institutionnels aboutit à la hiérarchisation des composantes institutionnelles du rapport social d'activité pour expliquer sa reproduction.

Le chapitre qui vient s'appuie sur l'analyse de 970 trajectoires d'activité et de mobilité qui ont été constituées à partir de la collecte de données biographiques auprès d'une succession de cohortes de femmes et d'hommes de quatre régions rurales du Sénégal et de la Zambie.

Chapitre 3. Trajectoires d'insertion des jeunes ruraux en Afrique subsaharienne : une analyse institutionnelle des dynamiques de long terme de l'activité et de la mobilité

1. Introduction

En Afrique subsaharienne, la population en âge de travailler va croître de plus de 450 millions de personnes d'ici 2040. Cela représente un doublement de la population active du sous-continent et 57 % de la croissance de la population active mondiale sur la même période (WPP, 2017). Selon ces projections démographiques, la majeure partie de cette population continuera à dépendre des zones rurales pour la constitution de ses revenus. Cette arrivée massive de jeunes ruraux questionne la capacité des cadres de production actuels à assurer les conditions matérielle et sociale des jeunes dans un milieu rural sous pression, démographique et environnementale, croissante.

Dans la littérature, la diversité de configurations des systèmes d'activités des ménages ruraux est désormais bien renseignée. Dans la majorité des campagnes, les activités agricoles et d'élevage continuent de jouer un rôle central dans les dynamiques d'accumulation et de reproduction socio-économique des ménages. Néanmoins, de nombreux travaux démontrent l'importance des revenus non agricoles des ruraux ainsi que la dissociation croissante de la terre, du capital et du travail, moyens de production de base des ménages (Bryceson, 1999 ; Ellis, 2000 ; Haggblade *et al.*, 2007 ; Bernstein, 2010 ; Losch *et al.*, 2012 ; Davis *et al.*, 2017 ; Djurfeldt *et al.*, 2018). La littérature indique également que ce processus de diversification s'accompagne le plus souvent de formes de multi-localisation des activités du ménage lorsque la migration de certains membres du ménage en ville ou dans d'autres régions rurales contribue au maintien du reste de la famille dans son lieu d'origine (Boyer et Mounkaila, 2010 ; Cross et Cliffe, 2017 ; Mercandalli et Losch, 2017 ; Steel *et al.*, 2019).

Néanmoins, les travaux qui analysent l'activité et la mobilité des jeunes ruraux en lien avec la reproduction socio-économique des ménages et qui, en conséquence, font intervenir le temps long, sont plus rares⁷³. Tout d'abord, la jeunesse est souvent associée à des caractéristiques individuelles qui tendent à forger une représentation essentialiste et à isoler les jeunes des structures sociales au sein desquelles ils agissent (Ripoll *et al.*, 2017 ; Sumberg et Hunt, 2019). Ensuite, les activités d'insertion des jeunes dans le système productif sont souvent envisagées sous forme séquentielle. En effet, les enquêtes nationales existantes sur le travail⁷⁴ sont transversales. Si elles observent bien l'implication des jeunes dans l'activité économique à un moment donné (Yeboah *et al.*, 2020), elles ne permettent pas de suivre les individus sur l'ensemble de la période de transition que constitue la jeunesse. Enfin, les quelques travaux qui s'intéressent au processus d'insertion des jeunes ruraux d'un point de vue longitudinal ne l'analysent pas nécessairement selon le contexte institutionnel dans lequel les jeunes opèrent (Chort *et al.*, 2014 ; Mwaura, 2017). Quand c'est le cas, (Locke et Lintelo, 2012 ; Sumberg et

⁷³ En revanche, les jeunes urbains ont suscité plus de recherches. Voir notamment Antoine *et al.* (2001) ; De Vreyer et Roubaud (2013).

⁷⁴ Il est question ici des Labour Force Surveys (LFS) du Bureau international du travail (BIT) et des Living Standard Measurement Surveys (LSMS) de la Banque mondiale.

Okali, 2013 ; Berckmoes et White, 2014), le processus d'insertion s'attache à analyser la situation des cohortes actuelles de jeunes. Le temps long étant négligé, ces travaux ne permettent pas de rendre compte du changement structurel. Pour finir, les analyses institutionnalistes qui s'intéressent au changement structurel dans les zones rurales d'ASS (Mercandalli, 2015) ne sont pas exclusivement centrés sur la jeunesse.

Pourtant, la jeunesse est intimement liée aux institutions par lesquelles les sociétés renouvellent les structures sociales, assurant ainsi leur continuité dans le temps (Cole et Durham, 2007). La jeunesse constitue une période de transition où les individus sortent progressivement d'une situation de dépendance pour accéder à des formes d'autonomie caractéristiques de l'âge adulte (Antoine *et al.*, 2001). Lors de cette phase, les jeunes agissent, en fonction de leur capital économique, social et culturel, dans un ensemble d'institutions qui constituent à la fois un cadre de contraintes et d'incitations pour l'action des individus mais qui peut prendre également une dimension collective (Vercueil, 2013).

Compte tenu de ces éléments, l'objectif de cet article est de montrer que les changements qui affectent la période d'insertion dans le système productif sont adossés à des changements institutionnels qui typent les trajectoires d'activité et de mobilité des jeunes ruraux. Cette période est donc traitée comme révélatrice des changements des modalités d'insertion entre générations. La démonstration s'appuie sur deux originalités d'ordre théorique et méthodologique.

L'originalité d'ordre théorique est développée dans la première partie de l'article. Elle consiste à adopter une lecture institutionnelle pour analyser la reproduction socio-économique des ménages en interrogeant le rapport social d'activité sous l'angle spécifique de l'accès des jeunes aux moyens de production, aux revenus et aux protections sociales dont ils bénéficient par leur engagement dans l'activité économique. Le rapport social d'activité est un concept qui permet de rendre compte de la complexité du cadre institutionnel dans lequel le processus d'insertion des jeunes ruraux dans l'activité économique se réalise. Il s'agit d'une forme institutionnelle (Boyer, 1986) qui comprend l'ensemble des institutions régissant l'organisation du travail et les modalités de reproduction des travailleurs.

L'originalité méthodologique de cet article est détaillée dans la deuxième partie. Celle-ci rend compte de la façon dont le recours à des cohortes successives de jeunes hommes et de jeunes femmes nous a permis de construire le temps long pour historiciser le rapport social d'activité, c'est-à-dire lui donner un contenu empirique qui soit en mesure de rendre compte des changements ou adaptations des institutions qui le supportent dans différents contextes ruraux d'Afrique subsaharienne. Ce travail se base sur des données longitudinales collectées dans quatre zones rurales de Zambie et du Sénégal sur des trajectoires d'activité et de mobilité couvrant un peu moins d'une centaine d'années.

A partir d'une analyse historique, la troisième partie classe les types de trajectoires locales d'activité et de mobilité des jeunes ruraux et les met en relation avec les dynamiques socio-économiques. Ce travail permet de cerner des « *ensembles générationnels* » distincts (Mannheim, [1927] 2011), c'est-à-

dire d'identifier des groupes d'individus partageant un destin commun différent de la génération précédente. La mise en relation de ces changements d'ordre générationnel avec le changement institutionnel aboutit à l'identification des déterminants institutionnels du rapport social d'activité en fonction de différents contextes agricoles et socio-économiques en Afrique rurale. La caractérisation de ces évolutions institutionnelles, selon qu'elles relèvent seulement d'arrangements à la marge, qu'elles se cumulent significativement ou bien qu'elles impliquent un arbitrage politique, permet d'interpréter leur contribution au changement structurel.

2. Le changement structurel au prisme des institutions

2.1. Le contexte du changement structurel en Afrique rurale

En Afrique subsaharienne, dans leur écrasante majorité, les ménages ruraux sont toujours fortement engagés dans l'agriculture. Pour certains, ce secteur au sens large est vraisemblablement celui qui est en mesure de fournir le plus d'activités aux jeunes ruraux dans les prochaines décennies (Losch, 2016 ; Allen *et al.*, 2018 ; Jayne *et al.*, 2018 ; Kafle *et al.*, 2018). Il est vrai que le nombre de jeunes travaillant dans l'agriculture familiale augmente en termes absolus (Asciutti *et al.*, 2016 ; Yeboah et Jayne, 2018), même si certaines études insistent sur la baisse sensible de la part relative de la population impliquée dans l'agriculture (McMillan *et al.*, 2017). Dans certains pays, des citadins retournent même travailler dans le secteur agricole en raison de difficultés économiques liées à diverses crises économiques d'ordre national ou international (Ferguson, 1999 ; Potts, 2016) tandis que d'autres envisagent l'agriculture comme un secteur d'investissement y compris en maintenant un pied en ville et un pied à la campagne (Mercandalli, 2015 ; Mwaura, 2017 ; Jayne *et al.*, 2019).

Néanmoins, comme cela a été démontré depuis le milieu des années 1990, les revenus non agricoles représentent une part croissante des revenus des ménages et contribuent ainsi de plus en plus à leur reproduction socio-économique⁷⁵ (Ellis, 2000 ; Hagglblade *et al.*, 2010 ; Davis *et al.*, 2017). En effet, le système productif agricole comme base de l'accumulation et de la reproduction des ménages, et donc de l'insertion des jeunes ruraux, est remis en question par divers facteurs comme la pression démographique, la disponibilité réduite des terres⁷⁶ (Chamberlin *et al.*, 2014) ou leur dégradation (Roose, 2015), la concurrence croissante sur ces terres (Jayne *et al.*, 2016 ; Nolte *et al.*, 2016), l'accroissement de la fréquence des aléas climatiques (Torquebiau *et al.*, 2016) ou la faiblesse des

⁷⁵ A partir des enquêtes LSMS de 12 pays d'ASS, Davis *et al.* (2017) montre que 29 % des ménages ruraux ont des revenus diversifiés, c'est-à-dire qu'aucune source de leur revenu ne constitue plus de 75 % de leur revenu total.

⁷⁶ Chamberlin *et al.* (2014) montre qu'à court et moyen terme, le potentiel de terre cultivables oscille entre 80 millions d'hectares (lorsque les terres forestières sont exclues, avec une utilisation d'intrants limitée) et 385 millions d'hectares (forêt incluse, avec une utilisation importante d'intrants). Compte tenu des prévisions démographiques, un simple calcul montre que chaque nouveau travailleur pourrait aspirer à 0,3 ha pour l'agriculture ou à 1,4 ha en sacrifiant les forêts (Losch, 2016).

rendements⁷⁷ liée à un faible niveau d'équipement et d'utilisation d'intrants. De plus, le processus de libéralisation économique engagé dans les années 1980 dans de nombreux pays africains, avec l'arrêt du soutien aux prix agricoles, a aussi contribué à la contraction des revenus des ménages (Losch *et al.*, 2012 ; Bryceson, 2019). Par ailleurs, soutenues par l'amélioration des transports et le développement des technologies de l'information et de la communication, les mobilités des populations rurales, bien qu'anciennes dans certaines zones, se sont densifiées et complexifiées avec des implications pour les activités des ruraux (Mercandalli et Losch, 2017). La densification démographique et l'accroissement de la demande en milieu rural en matière de services et de produits transformés a également généré de nouveaux gisements d'activités.

L'activité économique au sein des ménages ruraux est également marquée par une division sociale du travail aussi bien entre les hommes et les femmes qu'entre les générations. En s'inscrivant dans l'histoire longue, Bryceson (2019) suggère que les politiques coloniales et postcoloniales ont fortement induit la division du travail selon laquelle les hommes étaient en charge des cultures de rente et/ou impliqués dans le salariat industriel tandis que les femmes étaient engagées dans l'agriculture vivrière, les tâches domestiques et les soins aux enfants. A partir des années 1980, ce sont surtout les hommes qui sont engagés dans la diversification économique du ménage à partir d'activités non agricoles rémunératrices. Ce phénomène est plus récent pour les femmes qui développent de plus en plus des activités de commerce ou travaillent comme salariées informelles notamment dans le secteur domestique en ville avant de revenir se marier au village (Hertrich et Lesclingand, 2013). Dans certaines régions, les jeunes femmes s'impliquent aussi dans le salariat agricole au niveau local en particulier dans les exploitations commerciales maraîchères ou horticoles (Barrientos *et al.*, 2003 ; Van den Broeck et Maertens, 2017).

Par ailleurs, en Afrique de l'Est et en Afrique australe, la proportion de ménages ruraux dirigés par des femmes est relativement élevée par rapport au reste du continent. L'émigration du mari en ville ou dans les mines pour de longues durées peut être l'une des raisons de cette situation (Bryceson, 2019). Le veuvage ou la séparation comptent parmi les autres principales raisons. Dans ce cas, les femmes qui deviennent cheffe de ménage disposent généralement de ressources agricoles limitées en raison de pratiques de captation de ces ressources par la famille du mari (Djurfeldt *et al.*, 2018). Mais ce type de situation est spécifique à certaines régions. Dans d'autres sociétés rurales du continent, il est très rare de rencontrer une femme seule à la tête d'un ménage car le lévirat⁷⁸ facilite le remariage systématique des femmes même âgées ou en charge d'enfants (Lardoux et Van de Walle, 2003).

⁷⁷ En ASS, l'accroissement de la productivité agricole est surtout le fait de l'accroissement des superficies plus que celui des rendements (Dorin *et al.*, 2013).

⁷⁸ Le lévirat est un type de mariage où le frère d'un défunt épouse la veuve de son frère. Les enfants issus de ce remariage ont le même statut que les enfants du premier mari. Si cette pratique souvent forcée et combinée à la polygamie est une atteinte au droit des femmes (plusieurs pays l'ont interdit pour cette raison), elle est souvent la seule forme de sécurité sociale pour une veuve et ses enfants afin d'éviter la perte de l'héritage du défunt mari.

Au final, les ménages ruraux organisent leur activité économique et génèrent leurs revenus entre différents sites de la division sociale du travail – urbain et rural, agricole et non agricole, salariat et travail indépendant – pour assurer leur reproduction socio-économique. Cette dynamique de long terme est bien le signe d'un changement structurel et la suite de l'article se focalise sur une partie de ce changement, celui qui est liée au changement des institutions qui supporte le changement structurel.

2.2. Les institutions du rapport social d'activité comme support du changement structurel : les hypothèses

Cet article introduit le rapport social d'activité comme une catégorie analytique à travers laquelle est observée le changement structurel. Celui-ci procède par une modification des institutions supportant le rapport social d'activité. Ce rapport est une forme institutionnelle (Boyer, 1986) qui comprend l'ensemble des institutions qui régissent les conditions sociales de la production ainsi que l'ensemble des institutions qui régissent la reproduction des individus. En s'appuyant sur la démarche de Laurent et Mouriaux (2008), un ajustement de l'architecture institutionnelle du rapport social d'activité a été opéré pour intégrer dans l'analyse la diversité des formes d'activité et de mobilité caractéristiques des contextes ruraux d'ASS. La nouvelle structure du rapport social d'activité ainsi définie intègre (i) les institutions régissant l'accès des travailleurs à la terre et au capital⁷⁹, (ii) les institutions liées à l'acquisition de savoir et de savoir-faire, (iii) les institutions qui gouvernent le partage de la valeur résultante du processus de production, (iv) les institutions assurant une redistribution indirecte de la valeur pour constituer des mécanismes de prévoyance collective permettant aux individus de faire face aux risques de la vie⁸⁰.

Les manières de conceptualiser les institutions sont diverses (Chavance, 2007). Dans cet article, les institutions regroupent à la fois les systèmes de règles et les dispositifs collectifs qui produisent et permettent d'interpréter ces règles (Commons, 1931). Ces règles et ces dispositifs collectifs peuvent être formels (une loi, un contrat, une banque centrale par exemple) ou informels (une coutume, une règle collective, une association villageoise). Les individus utilisent donc l'institution à la fois comme une règle et comme un cadre d'action (Vercueil, 2002).

L'effet combiné des institutions structurant le rapport social d'activité coordonne l'action décentralisée des jeunes hommes et des jeunes femmes à un moment donné. Mais cet effet n'est pas stable sur le long terme en raison d'une part, de facteurs externes qui peuvent changer le cadre institutionnel de manière plus ou moins brutale (un changement de régime politique par exemple), et d'autre part, de stratégies

⁷⁹ Par capital, il est entendu le capital fixe et financier qui renvoie à l'accès aux revenus et au patrimoine. Le rapport social d'activité n'intègre pas les capitaux culturels, sociaux et symboliques (Bourdieu, 1980).

⁸⁰ Il s'agit de situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille, en provoquant une baisse de ses ressources ou une hausse de ses dépenses : vieillesse, maladie, invalidité, chômage, accident du travail, maternité, disparition du soutien de famille.

que les individus développent et qui peuvent contribuer à transformer, plus ou moins progressivement, les institutions fondant le rapport social d'activité (cf. Tableau 3.1). Ce processus de transformation progressive correspond à un changement institutionnel d'ordre graduel (Mahoney et Thelen, 2010).

Tableau 3.1. Types de changement institutionnel

		Résultat du changement institutionnel	
		Continuité	Discontinuité
Processus de changement	Incrémental	Reproduction	Changement graduel
	Abrupt	Survie et retour	Effondrement et remplacement

Source : Streeck et Thelen (2005)

Dans le cas d'un changement institutionnel graduel, les individus peuvent se conformer à l'institution mais ils peuvent aussi agir à travers elle (ou ses prescriptions) pour la changer. Dans ce dernier cas, le fait de ne pas se conformer exactement à l'institution génère progressivement du changement institutionnel qui peut agir sur une partie du changement structurel. Le résultat involontaire résulte alors d'une lutte de répartition dans laquelle aucune des parties n'a cherché explicitement à obtenir les changements qui se sont finalement produits. Les mécanismes sous-jacents du changement graduel sont divers en fonction des marges de manœuvre dans l'interprétation ou l'application de l'institution et sont soumis à un risque, plus ou moins élevé, d'arbitrage par l'instance politique en charge du respect de l'institution (cf. Tableau 3.2). Si un arbitrage politique se manifeste et induit un conflit majeur, cela requière la définition d'un nouveau compromis institutionnalisé entre les forces en présence (André, 2002) où le changement institutionnel n'est plus d'ordre incrémental et est alors le résultat réfléchi d'une coalition d'acteurs.

Tableau 3.2. Liens entre les caractéristiques des institutions et le contexte politique pour expliquer les mécanismes de changement institutionnel graduel

	Caractéristiques de l'institution	
Caractéristiques du contexte politique	Faible marge de manœuvre dans l'interprétation et la mise en œuvre des règles	Grande marge de manœuvre dans l'interprétation et la mise en œuvre des règles
Fortes possibilités de veto	Stratification Introduction de nouvelles règles qui change les institutions existantes : amendements, modifications, et révisions de celles existantes. (Préférence des individus pour les nouvelles institutions, croissance différenciée des anciennes et nouvelles règles)	Dérivation Manque d'adaptation de l'institution en dépit de changements externes importants, ce qui entraîne de nouvelles pratiques institutionnelles sur le terrain. (Négligence délibérée de l'ancienne institution par les individus)
	Déplacement Lente croissance de l'importance de nouvelles institutions car incohérence institutionnelle des institutions dominantes ce qui ouvre des opportunités pour de nouvelles logiques d'actions des individus (Défection/Abandon de l'ancienne institution par les individus)	Conversion/recombinaison Les institutions restent formellement les mêmes mais elles sont interprétées et adoptées d'une nouvelle manière en raison de l'ambiguïté inhérente aux institutions que les acteurs exploitent. (Réinterprétation des institutions par les individus)

Source : auteur à partir de Mahoney et Thelen (2010)

Nous posons alors l'hypothèse centrale que les changements institutionnels des composantes du rapport social d'activité, qu'ils soient incrémentaux ou non, se combinent et se manifestent en fonction des contextes, du genre et de façon suffisamment structurante pour toute ou partie des cohortes les plus contemporaines par rapport aux précédentes ; ce qui permet de démontrer comment la multiplication de changements institutionnels conduisent ou non à un changement structurel, impliquant tous les rapports sociaux de production au-delà du rapport social d'activité.

La première partie de l'hypothèse générale suggère de prendre en compte les contextes économiques, sociaux et politiques pour apprécier leur influence sur les modalités du changement institutionnel. Nous supposons aussi que ces contextes doivent être envisagés à différentes échelles et l'objectif de cet article est de démêler l'importance relative de ces échelles. En effet, des dynamiques de fond ou des événements historiques plus ponctuels, locaux comme nationaux voire internationaux, peuvent expliquer l'évolution des composantes du rapport social d'activité. Par exemple, historiquement, les droits d'accès et de contrôle fonciers sont définis par les autorités coutumières locales mais la mise en place récente de lois foncières par les Etats renouvelle le cadre institutionnel de l'accès au foncier pour les générations les plus contemporaines de jeunes ruraux. Néanmoins, cette superposition de règles ne va pas se manifester de la même manière dans les modalités d'insertion des jeunes dans toutes les régions d'un pays dans la mesure où la pression foncière au niveau local n'est pas la même ou bien que les processus de marchandisation des terres sont plus ou moins engagés. De la même manière, historiquement, l'accès au capital repose sur des mécanismes de transmission familiale dont les règles

de fonctionnement varient selon le lignage. Mais l'implication des jeunes dans les marchés du travail, associée à des mobilités particulières, modifient leur relation au capital. Par ailleurs, les jeunes accèdent d'abord au savoir par la socialisation au travail familial dès leur plus jeune âge puis à travers les réseaux de proximité au niveau local mais les politiques en matière d'éducation décidées au niveau national peuvent être très différentes selon les pays et influencer sur les compétences des individus.

La deuxième partie de l'hypothèse générale sous-entend que les institutions ne s'expriment pas de la même manière selon le genre, c'est-à-dire que l'effet combiné des institutions du rapport social d'activité coordonne de manière différentes les comportements des jeunes hommes et des jeunes femmes. Par exemple, en règle générale, les processus de transmission des moyens de production ne concernent pas directement les jeunes femmes. Elles accèdent le plus souvent aux actifs familiaux et aux revenus via les activités de leur mari. En revanche, elles occupent un rôle central dans les fonctions de la protection « sociale » telles que la prise en charge des inactifs, aussi bien les enfants que les aînés, et la majorité des tâches domestiques ainsi que dans les fonctions productives non-marchandes par leur implication dans un ensemble de tâches agricole, indispensables à la reproduction socio-économique du ménage.

Enfin, notre hypothèse générale suppose qu'il est possible d'identifier des différences de modalités d'insertion des jeunes ruraux statistiquement significatives entre les cohortes permettant ainsi d'identifier des ensembles générationnels distincts. La génération, au sens « historique » du terme (Mannheim, [1927] 2011), est utilisée comme un marqueur de la structure institutionnelle du rapport social d'activité ; et donc du changement structurel. En effet, même s'ils n'ont pas la même origine sociale, les membres d'une cohorte de naissance s'inscrivent dans une même histoire sociale et une même configuration d'institutions constituant à la fois des incitations et des contraintes posées par la société à un moment donné. Une cohorte ou un ensemble de cohortes ne peut être qualifié de génération seulement s'il est possible de mettre en évidence la cristallisation d'expériences communes, statistiquement représentatives, vécues pour toute ou partie d'une cohorte. Ces expériences communes peuvent être utilisées pour illustrer des évolutions institutionnelles qui peuvent ouvrir sur du changement structurel si elles se multiplient ou nécessitent un arbitrage par le politique.

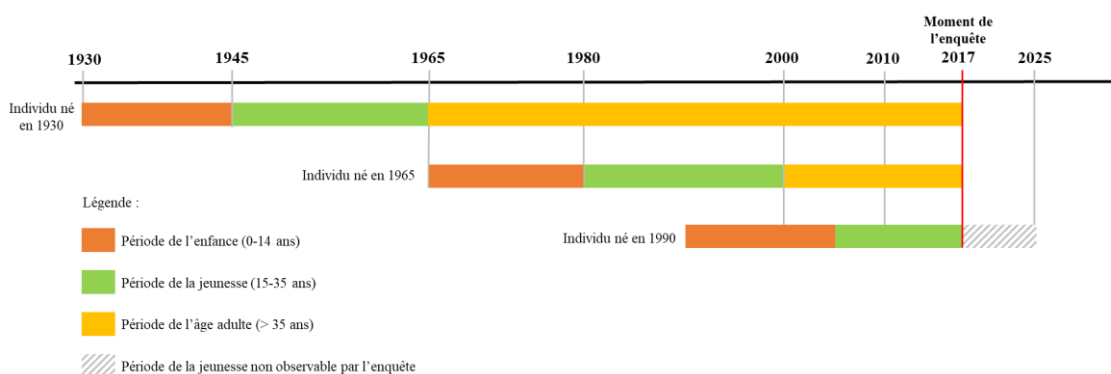
Pour tester les différentes hypothèses émises, cet article opère une historicisation du rapport social d'activité, c'est-à-dire lui donne un contenu empirique capable de rendre compte des changements ou adaptations des institutions qui le supportent dans différents contextes ruraux d'Afrique subsaharienne.

3. La reconstitution du temps long par la manipulation des cohortes de jeunes ruraux

3.1. L'impératif de l'analyse longitudinale

Par hypothèse, la période de l'insertion socio-économique des jeunes ruraux est une période révélatrice de changements institutionnels entre générations dans la mesure où c'est un moment charnière de la reproduction des ménages ruraux. Pour la démontrer, cet article utilise l'analyse longitudinale. Cette dernière permet en effet de suivre différentes cohortes d'individus pour reconstituer leurs trajectoires d'activité et de mobilité entre l'âge de 15 et 35 ans (cf. Figure 3.1). Bien que le seul critère de l'âge ne soit pas pertinent pour caractériser la jeunesse, l'utilisation d'une tranche d'âge élargie permet d'avoir une représentation du processus d'insertion commune à l'ensemble des individus et ainsi d'opérer des comparaisons entre les cohortes.

Figure 3.1. Méthode longitudinale et temps couvert par l'enquête



Source : auteur

Mais l'unité de temps de chaque cohorte prise séparément ne suffit pas à déceler les institutions déterminantes du rapport social d'activité dans l'insertion des jeunes ruraux. En effet, pour des cohortes successives, il y peut y avoir une grande proximité des institutions. Cela rend un changement institutionnel difficilement décelable, mais cette hypothèse n'est plus recevable en longue période (Michel, 2002). C'est donc la succession de cohortes qui, en permettant de reconstruire le temps long, permet de déceler le changement institutionnel.

3.2. L'apport du comparatif

La démarche comparative adoptée vise à identifier les différences et les points communs des modalités du changement institutionnel en fonction des contextes socio-économiques dans lesquels il s'inscrit. Le rapport social d'activité constitue la catégorie analytique qui permet d'opérer des comparaisons entre les différentes zones sélectionnées. En effet, les trajectoires locales d'activité et de mobilité des jeunes ruraux donnent un contenu empirique au rapport social d'activité et à son architecture institutionnelle. La mise en relation avec des trajectoires locales d'activité des quatre zones avec les dynamiques socio-

économiques de long terme au niveau régional et national complète l'historicisation du rapport social d'activités dans chacune des zones étudiées et d'identifier ainsi les différences et les points communs des changements intervenus dans leur architecture institutionnelle.

Deux échelles d'analyse sont utilisées dans la comparaison. La première est le niveau national. Le Sénégal et la Zambie qui sont deux pays étant au même niveau d'engagement dans leur transition démographique mais dont la structuration des économies nationales et leur insertion dans le régime international diffèrent sensiblement. En effet, la Zambie est un pays minier avec un secteur industriel important et une structure d'exportation non diversifiée, alors que le Sénégal a une économie plus diversifiée avec une forte base agricole. En outre, même si dans les deux pays la part de la population engagée dans l'agriculture est relativement similaire, les options de diversification sont différentes et la place pour le développement de l'activité agricole n'est pas la même au niveau national (cf. Tableau A.1 de l'annexe 1 pour les caractéristiques structurelles des deux pays).

La deuxième échelle de comparaison est infra-nationale et correspond au choix de zones d'études au Sénégal et en Zambie. Afin de limiter « l'effet pays » dans l'analyse, deux zones par pays ont été sélectionnées selon la capacité du secteur agricole à constituer le principal secteur d'activité assurant la reproduction des ménages ruraux. Les zones d'enquêtes se situent dans les communes de Ronkh et Wake Ngouna au Sénégal, et les districts de Mpongwe et Choma en Zambie (cf. Tableau A.3 de l'annexe 2 pour les caractéristiques de ces zones).

3.3. La reconstitution de trajectoires d'insertion à partir d'enquêtes biographiques

3.3.1. L'enquête biographique

A l'instar de travaux s'intéressant aux analyses intergénérationnelles et à la multi-dimensionnalité des trajectoires des individus (Antoine *et al.*, 2001 ; Golaz, 2009 ; Calvès et Kobiané, 2014 ; Mercandalli, 2015), l'enquête biographique est l'instrument de collecte d'information sur la période d'insertion de chaque cohorte. Le questionnaire biographique consiste à interviewer des individus pour retracer les différentes séquences de leur vie économique, résidentielle et familiale (Courgeau, 2009). Dans cet article, il a été utilisé pour analyser de manière conjointe, sur une période de 21 années, entre l'âge de 15 et 35 ans, les trajectoires d'activité et de mobilité afin de renseigner les activités pratiquées (agricole ou non agricole), les structures mobilisées (de la sphère productive domestique à d'autres formes de production) et les lieux successivement occupés pendant la jeunesse (du village rural de naissance à la ville).

3.3.2. Le dispositif d'enquête

Les données mobilisées reposent sur 970 enquêtes biographiques collectées auprès de 525 ménages entre les mois de juin 2017 et mai 2018 (cf. Tableau 3.3). Dans chaque entité administrative, la commune au

Sénégal et le district en Zambie, un nombre limité de villages a été enquêté. Ils ont été sélectionnés selon la représentativité de leur dynamique socio-économique par rapport à celle de la commune ou du district. Parmi ces villages enquêtés, le taux de sondage est d'environ 10 % afin d'avoir une représentativité de l'ensemble des villages enquêtés. Le choix des ménages enquêtés repose sur un échantillonnage aléatoire stratifié afin de respecter le plan de sondage par village. Dans chaque ménage sélectionné, l'enquête biographique a été administrée au chef de ménage et à sa femme (ou à une de ses femmes si le mari est polygame⁸¹).

Les personnes enquêtées les plus âgées sont nées en 1930 et les plus jeunes sont nées en 1998 (cf. Figure 3.1) ; ce qui permet de couvrir une période d'un peu moins d'un siècle (87 ans) depuis la naissance des individus les plus âgés jusqu'à la date de l'enquête.

Tableau 3.3. Echantillonnage par zone

	Commune/District d'enquête			
	Mpongwe (Zambie)	Ronkh (Sénégal)	Choma (Zambie)	Wage Ngouna (Sénégal)
Potentiel agricole	Elevée	Elevé	Limité	Limité
Période d'enquête	Juillet 2017	Février 2018	Juillet 2017	Mai 2018
Taux de sondage	6,5 % ⁸²	10,7 %	10,7 %	10,2 %
Nombre de villages/hameaux enquêtés	14	13	32	18
Nombre de ménages enquêtés	143 ménages	143 ménages	128 ménages	111 ménages
Nombre de biographiques collectées	113 hommes 134 femmes	139 hommes 138 femmes	109 hommes 121 femmes	110 hommes 106 femmes

Source : enquêtes de l'auteur

3.3.3. Description des données

3.3.3.1. Distribution des individus par cohortes

Afin d'analyser des changements d'ordre générationnel, des groupes de cohortes ont été constitués à partir de l'année de naissance des individus. Trois cohortes ont été créées : individus nés avant 1965, individus nés entre 1965 et 1980, individus nés après 1980 (cf. Tableau 3.4). Le choix des années de

⁸¹ Le choix de la femme à enquêter revenait au mari ce qui constitue un biais de sélection individuel (le plus souvent, c'était la première femme qui était choisie). Mais nous avons préféré avoir ce type de biais plutôt que de faire face à une potentielle crispation du chef de ménage en imposant le choix de la femme à enquêter ; ce qui aurait alors constitué un biais bien plus important, voire affecter l'enquête dans son ensemble.

⁸² Pour des raisons logistiques de mise en œuvre de l'enquête, ce plan de sondage a été inférieur dans la zone de Mpongwe.

séparation entre cohorte repose sur l'équilibre numérique souhaité entre cohortes (plus ou moins 1/3 des individus dans chaque cohorte notamment pour les hommes pour lesquels les trajectoires sont plus diverses). Ce choix des années de séparation des cohortes peut brouiller l'analyse dans la mesure où une rupture structurante dans une trajectoire nationale ou locale peut être à cheval sur deux cohortes. Néanmoins, c'est le seul moyen de pouvoir opérer des comparaisons entre pays et entre zones étudiées.

Tableau 3.4. Nombre d'individus hommes et femmes par groupes de cohortes et par zone dans l'échantillon enquêté

	Commune/District d'enquête			
	Mpongwe (Zambie)	Ronkh (Sénégal)	Choma (Zambie)	Wage Ngouna (Sénégal)
Cohortes nées avant 1965	32 hommes (28 %)	52 hommes (37 %)	34 hommes (31 %)	48 hommes (44 %)
	36 femmes (27 %)	45 femmes (33 %)	33 femmes (27 %)	10 femmes (9 %)
Cohortes nées entre 1965 et 1980	50 hommes (44 %)	52 hommes (37 %)	36 hommes (33 %)	40 hommes (36 %)
	44 femmes (33 %)	24 femmes (17 %)	33 femmes (27 %)	37 femmes (35 %)
Cohortes nées après 1980	31 hommes (27 %)	35 hommes (25 %)	39 hommes (36 %)	22 hommes (20 %)
	54 femmes (40 %)	69 femmes (50 %)	55 femmes (46 %)	59 femmes (56 %)
Total individus	113 hommes	139 hommes	109 hommes	110 hommes
	134 femmes	138 femmes	121 femmes	106 femmes

Source : enquêtes de l'auteur

Dans chacune des zones et pour tous les groupes de cohortes, la distribution du nombre d'individus masculins est relativement bien équilibrée. Ce qui est moins le cas pour les femmes en raison de la différence d'âge significative entre les femmes et les hommes enquêtés : les femmes sont globalement plus jeunes que les hommes. Alors que l'année de naissance moyenne des femmes est 1976, celle des hommes est 1969. Cet écart de sept ans s'explique par la différence d'âge au moment du mariage et justifie un traitement genré des trajectoires d'activité et de mobilité.

3.3.3.2. Distribution des états d'activité et des états de résidence

A partir des données biographiques collectées, un état d'activité et un état résidentiel ont été définis, pour chaque année de 15 à 35 ans et chaque individu, soit 21 années au total par individu. La définition de la nomenclature et du nombre d'états d'activité et de résidence résulte d'un compromis entre la représentation de la diversité au sein même d'une zone, pour tenir compte de leur singularité, et la faisabilité de la comparaison entre zones, pour identifier leurs similarités et leurs différences. Ainsi, 12 états ont été définis pour l'activité et 8 états pour décrire les mobilités (cf. Tableau A.4 et Tableau A.5 de l'annexe 3). Une trajectoire d'activité peut être constituée d'un seul ou de plusieurs état d'activité. Une trajectoire de mobilité peut être constituée d'un seul ou de plusieurs états de résidence.

Certains chefs de ménage et conjoints enquêtés n'avaient pas atteint l'âge de 35 ans au moment de l'enquête. Par exemple les plus jeunes enquêtés nés en 1998 n'avaient que 19 ans au moment de

l'enquête. C'est la raison pour laquelle les données sont tronquées à droite pour une partie de l'échantillon. Les modèles de durée sont aptes à contrôler l'effet des troncatures de manière satisfaisante (Robette, 2011). Mais en raison de l'échantillon limité d'individus enquêtés dans chaque zone, il n'était pas possible d'utiliser ces modèles de durée. Il existe deux possibilités pour pallier ce problème. Il est envisageable d'éliminer les individus n'ayant pas l'âge de 35 ans au moment de l'enquête. Néanmoins, cette option induit la perte d'information sur les individus les plus jeunes de l'échantillon et revient à exclure de l'analyse les modalités d'insertion les plus récentes. C'est pourquoi, nous avons privilégié une deuxième option qui consiste à utiliser un artifice de codage de la trajectoire en ajoutant un état « non observé » dans les trajectoires. Cet état concerne entre 2 et 10 % de l'ensemble des états de trajectoires chez les hommes mais il est plus élevé chez les femmes où il oscille entre 10 et 17 % selon les zones (cf. Tableau A.6 et de l'annexe 3).

Une première analyse de l'ensemble des états d'activité répertoriés entre l'âge de 15 et 35 ans met en évidence l'importance du travail familial et de l'exploitation agricole dans les trajectoires pour les hommes comme pour les femmes, quelle que soit la zone (cf. Tableau A.6 et de l'annexe 3). Les états de pluriactivité combinant le travail sur sa propre exploitation agricole et une autre activité agricole (transformation agroalimentaire, commerce de produits agricoles, etc.) ou une activité non agricole sont représentés de manière non négligeable mais variable selon les zones et le genre. Les états de mono-activité (salarial agricole, forêt/pêche, activité liée au secteur agricole, artisanat/mécanique, mines ou autres industries, services) représentent des proportions faibles de l'ensemble des états ; ils sont même quasi-absents pour les femmes.

Une première analyse de l'ensemble des états de résidence répertoriés entre l'âge de 15 et 35 ans montre que l'état « l'individu vit dans son district rural de naissance » est majoritaire pour les hommes, et encore plus pour les femmes, quelle que soit la zone d'étude (cf. Tableau A.7 de l'annexe 3). Certains états de résidence sont caractéristiques de certaines zones, comme la migration saisonnière en ville pour les hommes dans les zones de Wake Ngouna et de Choma ou bien la résidence dans une zone urbaine ou rurale autre que celle de sa naissance dans la zone de Mpongwe. En revanche, les migrations saisonnières vers d'autres zones rurales ou encore la résidence dans un pays étranger sont quasiment inexistantes dans tous les cas de figure.

3.4. L'établissement de typologies à partir de la méthode d'appariement optimal

Les trajectoires sont parfois complexes et difficilement interprétables dans leur ensemble comme le montre leur représentation sous forme de tapis (*Indexplot*) (cf. Figure A.9 de l'annexe 3) pour un exemple avec les trajectoires des jeunes hommes de la zone de Wake Ngouna). La construction d'une typologie de trajectoires d'activité et de mobilité a donc pour objectif d'identifier les ressemblances et les différences entre les parcours afin de révéler des trajectoires typiques. Pour cela, une analyse de séquences (*Sequence analysis*), plus particulièrement la méthode d'appariement optimal (ou *Optimal*

Matching Analysis, OMA), est utilisée pour traiter les trajectoires. Ce traitement est réalisé séparément pour chaque zone en différenciant dans chacune d'elles les hommes et les femmes. Les différentes étapes de l'analyse de séquence ont été mises en œuvre avec le logiciel *Stata* et les packages *SQ* (Brzinsky-Fay *et al.*, 2006) et le plugin *SADI* (Halpin, 2017).

La méthode d'appariement optimal relève de l'analyse multivariée qui est un moyen de réduire la complexité de nos données en réalisant une classification des trajectoires. La méthode d'appariement optimal s'appuie sur un ensemble d'algorithmes dynamiques utilisés initialement en biologie moléculaire pour analyser les similarités entre chaînes d'ADN. Elle a été introduite dans les sciences sociales dans les années 1980 (Abbott et Forrest, 1986). Le principe de la méthode est de calculer la distance entre deux séquences (trajectoires), elles-mêmes constituées d'un nombre fini d'états. La distance entre deux séquences correspond au nombre minimal d'opérations pour transformer une séquence en une autre.

A partir de ces principes de base de la méthode, il existe désormais une diversité de calculs de distance (Robette, 2011). Nous avons utilisé la *Dynamic Hamming Distance* (Lesnard, 2010) qui calcule la distance en se basant sur le nombre minimal de substitution d'états à effectuer entre deux séquences pour qu'elles soient identiques. Dans cette méthode, les coûts de substitution sont calculés selon les probabilités de transition entre états, définies chaque année de la trajectoire afin de tenir compte du différentiel de probabilité selon le moment de la séquence. Le calcul de la distance entre séquences deux à deux produit une matrice de distance ou de dissimilarité.

Une classification ascendante hiérarchique est ensuite réalisée sur cette matrice pour établir les typologies de trajectoires d'activité et de trajectoires de mobilité. Les types de trajectoires ont été caractérisés à l'aide de leur représentation graphique de chacune des classes sous forme de chronogramme et d'indicateurs qui décrivent les états les plus souvent occupés au sein du type (cf. Figure A.9, Tableau A.8, Tableau A.9 et Tableau A.10 de l'annexe 3)

Six types de trajectoires d'activité et cinq types de trajectoires de mobilité ont été qualifiées au total. Elles ne sont pas toutes présentes selon les zones et selon le genre. Pour les trajectoires d'activité, le type :

- « *Trajectoire agricole* » regroupe les jeunes qui se sont insérés plus ou moins tardivement par l'exploitation agricole familiale (qui comprend les activités de production⁸³ liées aux cultures et à l'élevage) et ont maintenu cette activité de façon exclusive jusqu'à l'âge de 35 ans ;

⁸³ Ce type ne considère pas les activités de transformation agricole et de commerce de produits agricoles ou d'élevage.

- « *Trajectoire pluriactive non agricole* » regroupe les jeunes qui se sont insérés par la pluriactivité en combinant leur propre exploitation agricole et une activité non-agricole, en tant que travailleur indépendant ou salarié ;
- « *Trajectoire pluriactive agricole* » regroupe les jeunes qui se sont insérés par la pluriactivité en combinant leur propre exploitation agricole et une activité liée au secteur agricole, en tant que travailleur indépendant ou salarié ;
- « *Trajectoire non agricole* » regroupe les jeunes qui se sont insérés par une activité non agricole, en tant que travailleur indépendant ou salarié ;
- « *Scolarité longue* » regroupe les jeunes qui, entre l'âge de 15 et 35 ans, ont été principalement à l'école et qui ont débuté leur propre activité économique plus tardivement ;
- « *Travail familial* » regroupe les jeunes, qui n'ont pas eu accès à leurs propres revenus entre l'âge de 15 et 35 ans et continuaient d'être dépendants de leur famille pour assurer leurs moyens d'existence. On peut qualifier ce type d'insertion tardive dans le système productif.

Pour les trajectoires de mobilité, la limite administrative pour détecter le changement de résidence est le district ou le département. Le type :

- « *Rural* » regroupe les jeunes qui sont restés vivre dans leur district ou département de naissance sans être impliqué dans des mobilités particulières ;
- « *Migration circulaire rural-urbain* » regroupe les individus qui ont migré de manière circulaire en ville sur une base saisonnière (au sein ou en dehors de leur district ou département de résidence) pendant une partie de leur jeunesse ;
- « *Migration de l'urbain vers le rural* » regroupe les jeunes qui ont migré de manière « définitive », sur le temps de leur jeunesse, d'une zone urbaine vers une zone rurale (au sein ou en dehors de leur district ou département de résidence) ;
- « *Migration du rural vers l'urbain* » regroupe les jeunes qui ont migré de manière « définitive », sur le temps de leur jeunesse, d'une zone rurale vers une zone urbaine (au sein ou en dehors de leur district ou département de résidence) ;
- « *Migration du rural vers le rural* » regroupe les jeunes qui ont migré de manière « définitive » sur le temps de leur jeunesse, d'une zone rurale à une autre zone rurale (en dehors de leur district ou département rural de résidence).

3.5. Matériaux complémentaires aux enquêtes biographiques

Les enquêtes biographiques ont été complétées par plusieurs types de matériaux afin de déceler le plus précisément possible les forces et mécanismes à l'œuvre dans le changement institutionnel. Tout d'abord, dans le cadre de la réalisation des enquêtes biographiques, nous avons participé à environ un tiers des entretiens des enquêteurs avec les ménages. Même si l'enquêteur dirigeait l'entretien, ce sont des moments qui ont été mobilisés pour approfondir la connaissance des dynamiques agricoles, sociales

et économique de chaque région étudiée et pour identifier progressivement les institutions clés et leur évolution par le recueil d'informations qualitatives. Ensuite, dans chaque zone, nous avons réalisé des entretiens auprès des autorités coutumières et municipales, des services agricoles communaux dans toutes les zones, d'organisations paysannes ou encore des responsables de grandes exploitations agricoles commerciales. Enfin, les informations historiographiques recueillies dans le cadre des enquêtes biographiques et des entretiens qualitatifs avec les différentes autorités locales ont été complétées par des supports bibliographiques.

Au final, la méthodologie mise en œuvre pour répondre aux hypothèses de cet article croisent donc l'utilisation de données quantitatives et qualitatives. Cette démarche, prise dans son ensemble, permet d'apprécier les changements institutionnels qui typent les trajectoires d'activité et de mobilité des jeunes ruraux.

4. L'analyse institutionnelle des changements de modalités d'insertion des jeunes ruraux

L'analyse des trajectoires d'activité et de mobilité d'une succession de cohortes de jeunes ruraux sur plusieurs décennies met en évidence des différences d'ordre générationnel dans les modalités d'insertion des jeunes hommes et, dans une moindre mesure, des jeunes femmes.

Lorsque les type de trajectoires d'activité présentes sur toutes les zones sont comparées entre elles dans le temps, plusieurs résultats apparaissent (cf. Tableau 3.5). Tout d'abord, dans toutes les zones, les cohortes les plus récentes (incomplètes) enregistrent une baisse, partout significative, de l'insertion par l'agriculture. Dans les zones à fort potentiel agricole, ce recul fait néanmoins suite à un regain de l'insertion par l'agriculture pour les cohortes nées entre 1965 et 1985. En revanche, dans les zones à faible potentiel agricole, ce recul semble accompagner le transfert, déjà ancien, vers de nouveaux types d'insertion. Seule la zone de Mpongwe (Zambie) semble substituer à un type d'insertion agricole, un type d'insertion par la pluriactivité agricole. Partout ailleurs, la pluriactivité non agricole s'affirme comme la modalité d'insertion dans l'activité la plus dynamique au fur et à mesure que l'on s'approche de la période actuelle.

Dans le même temps, la dynamique résidentielle des trajectoires d'activité nous apprend notamment que ce sont les mobilités locales au niveau des zones rurales de naissance des individus qui l'emportent, en termes de significativité, dans tous les types d'insertion par l'activité (cf. Tableau 3.7). Cela signale une forte ouverture au cours du temps des modalités d'insertion dans un espace rural qui devient un lieu d'activités plus dense. Il apparaît que les mobilités circulaires entre campagne et ville sont singulières de certaines zones et toujours associées à une insertion par la pluriactivité.

Ces principaux résultats signalent une recomposition de l'insertion par l'activité autour de l'agriculture. Pour tenter de les cerner, les résultats de l'analyse multivariée sur les trajectoires d'activité et les

trajectoires résidentielles sont confrontées aux facteurs institutionnels identifiés dans les autres matériaux collectés dans ce travail dans le but de dégager les changements institutionnels qui les expliquent.

4.1. Accès au capital productif : les institutions endogènes de l'accès confrontées à l'affirmation croissante de déterminants exogènes

Le capital productif en agriculture comprend le capital fixe et le capital circulant. Hormis le foncier, le premier correspond à la valeur des équipements agricoles et des animaux mobilisés dans la production agricole pour un délai durable. Le second est la partie du capital engagée dans les biens dont la durée ne dépassent pas le cycle de production comme les semences ou les intrants.

L'analyse des trajectoires d'activité liées à l'agriculture de différentes cohortes d'individus illustre des différences intergénérationnelles dans les modalités d'accès au capital productif des jeunes ruraux dans toutes les zones étudiées (cf. Tableau 3.5). Mais les origines et les mécanismes du changement institutionnel sous-jacents diffèrent selon les zones.

4.1.1. Stratification institutionnelle dans les zones à fort potentiel agricole

A Ronkh (Sénégal) et à Mpongwe (Zambie), les deux zones avec un fort potentiel du secteur agricole, ces différences intergénérationnelles s'expliquent par l'accroissement de l'intensité en capital des systèmes productifs agricoles et par l'installation de grandes exploitations agricoles commerciales pourvoyeuses de salariat agricole, toutes deux liées aux politiques nationales. Cette dynamique historique a produit une stratification institutionnelle dans le sens où pour les plus jeunes cohortes, aux règles historiques liées la transmission familiale du capital, de nouvelles règles de l'accès au capital sont venues s'ajouter aux existantes et tendent même à les éclipser.

Tableau 3.5. Test de comparaison des proportions entre cohortes et trajectoires d'activité des jeunes hommes

Zone	Type de trajectoire d'activité	Cohortes nées avant 1965		Cohortes nées entre 1965 et 1980		Cohortes nées après 1980	
		fréquence	%	fréquence	%	fréquence	%
Mpongwe (Zambie)	Agriculture	16	32	17	53**(+)	4	13**(-)
	Pluriactivité activité agricole	2	4	4	13	13	39**(+)
	Pluriactivité non agricole	8	16	8	25*(+)	12	42
	Non agricole	24	48	3	9**(-)	2 %	6
Ronkh (Sénégal)	Agriculture	5	10	13	25**(+)	4	11*(-)
	Travail familial	13	25	18	35	4	11**(-)
	Pluriactivité agricole	14	27	3	6**(-)	11	31**(+)
	Pluriactivité non agricole	18	35	12	23*(-)	10	29
	Scolarité longue	2	4	6	11*(+)	6	17
choma (zambie)	Agriculture	15	44	13	36	6	15**(-)
	Pluriactivité activité agricole	5	15	7	19	0	0**(-)
	Pluriactivité non agricole	6	18	9	25	24	62**(+)
	Scolarité longue	8	23	7	19	9	23
Wake ngouna (senegal)	Agriculture	23	48	16	40	2	9** (-)
	Travail familial	12	25	13	32.5	3	14* (-)
	Pluriactivité non agricole	6	12	8	20	15	68** (+)
	Services	7	15	3	7.5	2	9

** si la p-value est comprise entre 0,1 et 0,05 et ** si la p-value est inférieure à 0,05*

Source : enquêtes de l'auteur

N.B : Le test montre si le pourcentage d'individus d'une cohorte appartenant à un type de trajectoire est significativement différent de celui de la cohorte précédente. Les signes (+) et (-) indiquent dans quel sens est la différence par rapport à la cohorte précédente.

- **Mpongwe : de l'accès au capital par le mariage dans un modèle technique agricole extensif à la salarisation dans un modèle technique agricole intensif**

Dans la zone de Mpongwe en Zambie, l'accès des jeunes au capital productif était lié à l'institution du mariage pour les plus anciennes cohortes alors que les cohortes les plus jeunes dépendent désormais de l'accès au marché du travail en zone rurale. En effet, pour les cohortes enquêtées les plus anciennes, le système productif agricole, peu intégré aux marchés, constituait la base d'une accumulation essentiellement domestique qui reposait sur un système d'agriculture manuelle sur abattis-brûlis, très peu intensif en capital, dont la viabilité était assurée par la grande disponibilité foncière. L'accès au capital se résumait à une transmission des équipements de culture manuelle par la famille. Cela s'illustre

par la proportion relativement forte de jeunes hommes nés avant 1965 qui s'inséraient par l'agriculture (cf. Tableau 3.5).

A partir de la fin des années 1970, ce système est déstabilisé par l'installation d'une grande exploitation agricole commerciale, la *Mpongwe Development Company* (MDC)⁸⁴ puis par l'arrivée de citoyens des villes minières encouragés par le gouvernement zambien à s'impliquer dans le secteur agricole en raison de la crise économique en ville (ce qui est illustré par la forte proportion d'individus nés avant 1965 ayant une trajectoire non-agricole dans cette zone, 48 %, cf. Tableau 3.5), et enfin par l'arrivée de migrants ruraux originaires du sud du pays fuyant des conditions agro-climatiques défavorables. Cette forme de colonisation agraire de la zone, ainsi que la politique agricole zambienne de soutien à la production de maïs dans les années 1980, ont contribué à la diffusion d'un modèle technique intensif en capital – et donc sélectif – particulièrement performant pour exploiter les gains potentiels de productivité agricole du milieu : culture attelée, semences hybrides de maïs et engrais minéraux subventionnés permettent ainsi d'obtenir de hauts niveaux de valeur ajoutée.

Mais la mise en œuvre de ce modèle est très différenciée car elle implique une concurrence accrue entre ménages dans l'accès au capital indispensable pour pouvoir profiter de ces gains de productivité. Mis à part la fourniture, fluctuante et limitée, d'intrants à crédit par l'Etat, les dispositifs de crédit sont quasi-inexistants dans la zone⁸⁵. La transmission familiale du capital, relativement limitée en raison du système d'agriculture sur abattis-brûlis peu intensif en capital, n'est pas directement remise en question mais elle ne suffit plus pour fournir suffisamment de revenus agricoles aux cohortes les plus récentes qui doivent aller chercher des revenus ailleurs pour maintenir leur activité agricole. Face à cette compétition croissante, une partie des jeunes des cohortes les plus récentes n'a pas d'autre choix que de s'impliquer dans le salariat agricole saisonnier (pluriactivité agricole) ou permanent en complément de leur exploitation agricole pour accéder au capital. Pour d'autres, la pluriactivité se structure autour d'activités non agricoles comme l'exploitation des ressources naturelles de la zone (charbon de bois, pêche) ; ce qui explique l'accroissement des trajectoires pluriactives qui concernaient 36% des jeunes nés entre 1965-1980 puis 81 % des jeunes après 1980 (cf. Tableau 3.5).

- **Ronkh : un accès au capital dépendant de la filière rizicole et du marché du travail**

Dans la zone de Ronkh, les différences d'évolution des trajectoires d'activité entre générations s'expliquent par deux changements dans la relation au capital des jeunes hommes ruraux : les modalités

⁸⁴ Au début des années 1980, l'Etat zambien, en partenariat avec la *Commonwealth Development Corporation*, acquiert près de 46 000 ha de terres dans le district de Mpongwe et crée la *Mpongwe Development Company* (MDC) chargée d'assurer la mise en valeur de ces terres. A partir de 1984, la MDC cultive progressivement plusieurs milliers d'hectares de maïs et soja en culture irriguée avec un niveau de mécanisation très élevé.

⁸⁵ Des dispositifs de contractualisation (*contract farming*) ont débuté en 2016 dans la zone de Mpongwe alors qu'ils sont plus anciens dans la zone de Ronkh.

de financement de l'agriculture par les filières et les fluctuations de la demande en travail dans les grandes exploitations agricoles commerciales.

En effet, dans le Delta du fleuve Sénégal des années 1950, le système productif reposait sur une complémentarité entre cultures de décrue, cultures d'hivernage, pastoralisme et commerce (Seck et Lericollais, 1986). Le système agricole précédent était alors très peu capitalisé⁸⁶. Cela conférait au foncier un caractère central dans la transmission familiale du patrimoine comparé au capital. A partir des années 1960, le système agraire a été profondément perturbé par le développement progressif des aménagements hydro-agricoles pour la culture rizicole. La productivité du modèle technique introduit est entièrement dépendante de l'utilisation d'intrants externes : eau, semences améliorées de riz, engrais minéraux, pesticides et travail du sol mécanisé réalisé par les services de prestataires.

Pour pallier la faible capitalisation initiale, l'Etat sénégalais « développeur » des années 1960 a mis en place un système massif de crédit aux agriculteurs pour financer ces intrants. A partir des 1985, avec la libéralisation du secteur agricole au Sénégal, aux dispositifs administrés du financement agricole⁸⁷ se sont ajoutés des dispositifs privés de financement (microfinance, organisations de producteurs). Les premières années post-libéralisation ont été fastes dans le sens où l'accès au crédit était aisé, ce qui peut expliquer que les cohortes de jeunes nés entre 1965 et 1980 se soient significativement insérées par l'exploitation agricole comparé aux cohortes précédentes où une partie non négligeable des jeunes s'inséraient par la pluriactivité agricole et non agricole (cf. Tableau 3.5). Néanmoins, un des revers de la libéralisation a été une instabilité des revenus, un appauvrissement des agriculteurs sur le moyen terme (Bélières et Touré, 1999 ; Le Roy, 2012) et des mécanismes d'endettement des agriculteurs qui ne pouvaient alors plus transmettre à leur descendance les parcelles irriguées et les conditions d'accès au crédit dont ils bénéficiaient.

A partir des années 2000, en échange de leur production, des usines de transformation du riz ont commencé à financer à crédit les intrants des agriculteurs dans le cadre de contrats particuliers, parfois avec l'appui de l'Etat sénégalais. Ces dispositifs, certes moins avantageux financièrement pour les agriculteurs (Soullier et Moustier, 2018), sont aussi moins exigeants sur les capacités de remboursement des emprunteurs. La contractualisation avec une entreprise de transformation est ainsi devenue le mode d'accès majoritaire au crédit pour les cohortes les plus récentes (Girard *et al.*, 2019) et limite donc le recours à des stratégies d'accès au capital par des activités non agricoles de la part des jeunes nés après 1980 (cf. Tableau 3.5).

⁸⁶ Le pastoralisme est une activité à haut niveau de capital étant donné la mobilisation importante de troupeaux mais l'agriculture de décrue et l'agriculture pluviale reposaient sur des pratiques manuelles.

⁸⁷ La Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS) a pris le relais de la SAED.

En revanche, pour ces mêmes cohortes, l'insertion par la pluriactivité agricole est à nouveau significative par rapport aux cohortes nées entre 1965 et 1980 (cf. Tableau 3.5) en raison de l'impact de la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS) sur l'emploi des jeunes qui fluctue selon les cohortes de jeunes ruraux. Les individus nés avant 1965 ont connu les débuts de l'entreprise et une part significative des jeunes de l'époque y ont été embauchés sur des postes non qualifiés et y ont fait une longue carrière, en complément de leur exploitation agricole. Encouragée par le gouvernement du Sénégal de l'époque⁸⁸, la CSS recrute en effet massivement au niveau local des jeunes qui n'ont pas besoin de compétences particulières pour assurer la coupe de la canne à sucre pendant six à neuf mois dans l'année. La saisonnalité de ces emplois permet aux travailleurs d'initier leur propre exploitation avec leurs revenus d'ouvrier agricole. Les cohortes suivantes (1965-1980) ont moins bénéficié de ces emplois à la CSS. Selon Sy (2014), au milieu des années 1990, la politique de recrutement local est remplacée par l'embauche de travailleurs migrants en provenance d'autres régions du Sénégal (bassin arachidier, Casamance) permettant de contenir l'évolution des conditions de travail et les niveaux de salaire. Cette mise en concurrence des deux types de main d'œuvre se traduit par une défection de l'offre de travail émanant des enfants de travailleurs de la CSS. Néanmoins, il semble qu'il y ait un sensible regain des populations locales suite à une revalorisation salariale récente. De plus, depuis la fin des années 2000, plusieurs autres grandes exploitations commerciales se sont installées dans la zone. Cette augmentation de la demande de travail contribue aussi à expliquer le regain d'insertion par la pluriactivité associant le salariat agricole pour les jeunes nés à partir des années 1980 (cf. Tableau 3.5).

4.1.2. Déplacement institutionnel dans les zones en crise agricole

Dans les zones de Wake Ngouna (Sénégal) et de Choma (Zambie), les deux zones avec un potentiel agricole limité, les modalités d'accès au capital des plus anciennes cohortes de jeunes ont été remises en question par une crise du système productif agricole largement liée à la dégradation des conditions climatiques. Dans ces deux régions, cette crise s'est traduite par l'incapacité progressive de l'institution familiale à continuer à assurer la transmission de capital aux jeunes générations. Cela génère une forme d'incohérence institutionnelle à un moment donné qui ouvre la voie à de nouvelles logiques d'action des jeunes pour accéder au capital productif. Ces comportements sont petit à petit assimilés par l'institution initiale avec un faible risque d'arbitrage par le politique ce qui résulte en un déplacement institutionnel (Mahoney et Thelen, 2010).

Ceci est illustré par la baisse significative du nombre de jeunes hommes ayant des trajectoires d'insertion par l'agriculture passé de 48 % à 40 % puis à 9 % de cohortes en cohortes dans la zone de Wake Nougna

⁸⁸ La première Convention que la CSS a signée avec l'État en 1972 mentionnait que l'entreprise devait recruter en priorité la main-d'œuvre des régions de St Louis et Matam. Selon Khoudia Mbaye (1986) cité par Sy (2014), cette région a bénéficié de plus de la moitié des 8200 emplois de la CSS, dont 60 % pour le département de Dagana.

et de 44 % à 36 % à 15 % dans la zone de Choma. Cette proportion en forte baisse est compensée par un accroissement structurel de l'insertion par la pluriactivité non agricole qui est passé de 12 % à 20 % puis 68 % des jeunes hommes de cohortes en cohortes dans la zone de Wake Ngouna et de 18 % à 25 % puis à 62 % dans la zone de Choma (cf. Tableau 3.5).

- **Wake Ngouna : la migration pour accéder aux actifs**

Dans la zone de Wake Ngouna, la culture de l'arachide, qui a connu une forte expansion sous la colonisation (dès la fin du 19^{ème} siècle), était devenue centrale dans la transmission du capital pour les anciennes cohortes de jeunes ruraux. L'arachide étant la culture de rente par excellence, l'attribution d'une parcelle d'arachide par le chef de ménage à ses jeunes garçons constituait un moyen de responsabiliser le futur chef de ménage et de constituer un capital pour le paiement de la future dot en vue du mariage. Une fois marié, le jeune couple restait généralement vivre quelques années avec les parents de l'époux. Au cours de cette période de semi autonomie, le couple répondait à une partie de ses besoins à partir de la mise en valeur de sa parcelle en utilisant le matériel agricole de ses parents et répondait à l'autre partie de ses besoins, notamment alimentaires, en contribuant au travail familial dans la famille élargie. Cela explique qu'environ 30 % des jeunes nés avant les années 1980 aient connu une insertion par le travail familial (cf. Tableau 3.5). Généralement, le jeune homme n'accède à l'ensemble du capital de la famille qu'au décès de son aîné (son père ou son frère aîné) sauf s'il acquiert par lui-même son propre matériel avant.

Mais plusieurs facteurs ont remis en question ce type de transmission progressive de capital et aboutissent un phénomène de déplacement de l'institution familiale : les sécheresses répétées à partir des années 1970 et l'accroissement continu de la pression démographique ont affecté la productivité des terres, la libéralisation de la filière arachide au milieu des années 1980 a engendré une baisse des prix et un accroissement de l'incertitude sur les marchés, ainsi que l'accélération de la monétarisation en lien avec les changements de modes de consommation des jeunes (Chia *et al.*, 2006 ; Ba *et al.*, 2009). Ainsi, les jeunes hommes sénégalais nés après 1965 ont commencé à offrir leur force de travail progressivement, avant leur mariage, sur les marchés du travail en ville pendant la saison sèche pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille (cf. Tableau 3.6 qui montre que les migrations circulaires en ville sont caractéristiques des trajectoires pluriactives non agricole dans la zone de Wake Ngouna). Pour les individus nés après 1980, le don d'une parcelle d'arachide aux jeunes hommes tend à disparaître et les revenus de la migration sont ceux qui servent de plus en plus à constituer une dot pour le mariage, à construire sa propre maison, à louer de la terre et à acheter son propre capital productif. Certains jeunes interrompent ces migrations saisonnières une fois qu'ils sont mariés. Comme observé dans d'autres régions au Sénégal ou ailleurs, grâce aux règles qui lui sont associées, la migration devient une ressource stratégique de reproduction des ménages (Mercandalli, 2015 ; Delaunay *et al.*, 2016) fondée sur l'accès à des réseaux migratoires familiaux ou amicaux (Chort, 2012) mais aussi sur

la mobilisation de réseaux religieux (Bava, 2005) et professionnels qui débute le plus souvent par l'éducation religieuse et l'apprentissage informel (Chort *et al.*, 2014). Ces réseaux migratoires jouent alors le rôle de capital social et économique à la place de la famille. Les règles d'accès à ces réseaux constituent un déplacement de l'institution familiale dans le sens où c'est à travers ces règles que se produit par la suite l'accès à différents actifs.

Tableau 3.6. Dynamique résidentielle des trajectoires d'activité des jeunes hommes dans les 4 zones d'étude

(% du type de trajectoire de résidence composant la trajectoire d'activité)

N.B : * indique les cas où la contribution de la trajectoire résidentielle est significative par rapport au type de trajectoire d'activité comparé à l'ensemble des autres trajectoires (réalisation d'un test de proportion entre la trajectoire x et les autres trajectoires * si $p\text{-value} < 0,05$).

		Trajectoire d'activité																
		Agriculture				Agriculture tardive		Pluriactivité non agricole				Pluriactivité (activité agricole)			Non agricole		Scolarité longue	
		Mpongwe	Ronkh	Choma	Wake	Ronkh	Wake	Mpongwe	Ronkh	Choma	Wake	Mpongwe	Ronkh	Choma	Mpongwe	Wake	Ronkh	Choma
Trajectoire de mobilité	Rurale	41	100*	88*	61	94	79*	57*	82	92*	38*	63*	93	17*	10*	25*	64*	67
	Du rural vers l'urbain	5*	0*	0	2*	6	7	7*	18	0	10	5*	7	0	59*	25*	36*	0
	De l'urbain vers le rural	30*	0	0	0	0	0	7*	0	0	0	16	0	0	24	0	0	0
	Du rural vers le rural	24	0	0	0	0	0	29	0	0	0	16	0	0	7*	0	0	0
	Circulaire en zone urbaine	0	0	12*	37	0	14*	0	0	8*	52*	0	0	83*	0	50	0	33

Source : enquêtes de l'auteur

- **Choma : l'exploitation des ressources naturelles locales pour accéder au capital productif**

Dans la zone de Choma au sud de la Zambie, depuis le début du 20^{ème} siècle, le système productif agricole repose sur l'association de la culture du maïs et de l'élevage bovin. Les règles d'accès au capital étaient étroitement liées à l'institution du mariage puisque les bovins constituaient généralement la dot et un outil de travail pour débiter sa propre activité au sein de son nouveau ménage. Ce dernier s'installait généralement indépendamment des parents et accédait rapidement à un certain niveau d'indépendance économique, ce qui explique que l'absence de trajectoire d'activité « travail familial » dans cette zone pour les hommes à la différence de la zone de Wake Ngouna.

Des facteurs macroéconomiques, comme la crise minière induisant une baisse de la consommation de maïs en ville, puis des sécheresses répétées, des maladies du bétail et l'instabilité du soutien du prix du maïs par l'Etat zambien à partir des années 1990 ont déstabilisé ce système productif et les institutions familiales qui le supportaient (Ballard *et al.*, 2015). A la différence de la zone de Wake Ngouna au Sénégal, la voie du déplacement institutionnel via les règles et ressources liées à la migration n'a pas pris le relais. Ceci peut s'expliquer d'une part par une plus faible densité des réseaux migratoires des populations du sud du pays avec les villes zambiennes⁸⁹. D'autre part, dans les années 1990, les opportunités d'activité économique dans les villes étaient peu nombreuses en raison de la crise minière des années 1970 et des plans d'ajustements structurels des années 1980 qui ont fortement limité la demande des citoyens jusqu'au milieu des années 2000. Ainsi, pour les jeunes générations de Choma, ce sont plutôt des formes d'individualisation de l'accès au capital se structurant autour d'activités à faibles coût d'entrée comme l'exploitation des ressources naturelles locales (charbon de bois notamment) et le salariat agricole journalier informel qui assure un accès au capital des individus nés à partir des années 1980.

Ces nouvelles logiques pour accéder au capital productif sont progressivement assimilés par la majorité des individus avec un faible risque de veto politique et viennent supplanter l'institution familiale. Cette dynamique a des conséquences même sur l'institution du mariage dans le sens où tous les jeunes hommes ne sont pas en mesure de payer la dot au moment du mariage et remboursent alors cette « dette sociale » parfois plusieurs années après s'être marié.

⁸⁹ Les migrations internes en Zambie sont denses et anciennes en lien avec le développement des villes minières à partir des années 1930 mais elles ont surtout concerné les populations du Nord du pays (Ferguson, 1999).

4.1.3. Les jeunes femmes : un accès au capital productif déterminée par la domination masculine

Pour la plupart des femmes, l'accès au capital est marqué par la continuité institutionnelle car il reste structurellement déterminé par la domination masculine. En effet, les femmes continuent à s'insérer essentiellement par l'exploitation agricole familiale au moment du mariage et migrent peu pendant leur jeunesse (cf. Tableau 3.7 et Tableau 3.8).

Tableau 3.7. Cohortes et trajectoires d'activité des jeunes femmes

Zone	Type de trajectoire d'activité	Cohortes nées avant 1965		Cohortes nées entre 1965 et 1980		Cohortes nées après 1980	
		fréquence	%	fréquence	%	fréquence	%
Mpongwe (Zambie)	Agriculture	22	50	20	55	45	83*(+)
	Agriculture tardive	19	43	10	28*(-)	4	7*(-)
	Pluriactivité non agricole	3	7	6	17*(+)	5	10
Ronkh (Sénégal)	Agriculture	8	33	20	45	45	65**(+)
	Agriculture tardive	5	21	10	22	15	22
	Pluriactivité activité liée au secteur agricole	5	21	11	24	2	3**(-)
	Pluriactivité non agricole	6	25	4	9*(-)	7	10
choma (zambie)	Agriculture	17	52	17	52	47	85**(-)
	Agriculture tardive	12	36	8	24	5	9**(-)
	Pluriactivité non agricole	4	12	8	24	3	6**(-)
Wake ngouna (senegal)	Agriculture	5	50	22	60	35	59
	Agriculture tardive	5	50	9	24	17	29
	Pluriactivité non agricole	0	0	6	16	7	12

Source : enquêtes de l'auteur

En effet, au Sénégal comme en Zambie, la pluriactivité est moins marquée pour les jeunes femmes des différentes cohortes que pour les jeunes hommes. Le mari décide d'octroyer une petite parcelle à sa femme ou bien de lui donner un petit capital pour initier des activités de commerce ou de soins à la personne (coiffure, couture par exemple). Dans la zone de Ronkh, il faut noter l'originalité de la présence de l'insertion par la pluriactivité qui est constituée de femmes d'éleveurs Peuls qui se sont occupées de la vente du lait pendant leur jeunesse (et en assurant leurs revenus). Ce résultat semble contredire une partie de la littérature récente qui montre au contraire que les trajectoires d'insertion des jeunes femmes se complexifient. En effet, comme le montrent Delaunay *et al.* (2016) au Sénégal et Lesclingand et Hertrich (2017) au Mali, les migrations des jeunes filles en ville pour exercer l'activité de domestique sont devenues structurelles. L'implication des jeunes femmes dans le salariat agricole des grandes exploitations commerciales est aussi très fréquent notamment lorsqu'il s'agit de culture maraîchères comme le montrent Van den Broeck et Maertens (2017) au Sénégal. Ces types de dynamiques, relativement récentes, ne sont pas observés dans les zones d'études.

Tableau 3.8. Dynamique résidentielle des trajectoires d'activité des jeunes femmes dans les 4 zones d'étude

(% du type de trajectoire de résidence composant la trajectoire d'activité)

*N.B : * indique les cas où la contribution de la trajectoire résidentielle est significative par rapport au type de trajectoire d'activité ($p < 0,05$).*

		Trajectoire d'activité												
		Agriculture				Agriculture tardive				Pluriactivité non agricole				Pluriactivité (activité agricole)
		Mpongwe	Ronkh	Choma	Wake	Mpongwe	Ronkh	Choma	Wake	Mpongwe	Ronkh	Choma	Wake	Ronkh
Trajectoire de mobilité	Rurale	61*	97	99*	93*	33*	93	72*	87	43	82	93	62*	100*
	Du rural vers l'urbain	0*	3	NA		52*	7	NA		0	18	NA	0*	0*
	Du rural vers le rural	NA	NA	1*	7*	NA		28*	13	NA	NA	7	38*	NA
	De l'urbain vers le rural	39	NA	NA		15*	NA	NA		57*	NA	NA	NA	NA

Source : enquêtes de l'auteur

4.2. Accès au foncier : entre renforcement des institutions coutumières et marchandisation des droits fonciers

Les trajectoires d'activité des cohortes de jeunes s'inscrivent dans des configurations du rapport social d'activité où les institutions régissant l'accès au foncier ont évolué de manière variable selon les zones étudiées.

4.2.1. Au Sénégal : une forte individualisation par la marchandisation des droits fonciers

Au Sénégal, à Ronkh comme à Wake Ngouna, la composante foncière du rapport social d'activité a énormément évolué entre les cohortes les plus récentes et les plus anciennes marquant un véritable changement d'ordre générationnel dans l'accès au foncier. Ces changements contribuent au maintien d'une trajectoire d'insertion par l'agriculture pour les cohortes les plus récentes à Ronkh. Mais à Wake Ngouna, c'est l'accroissement des trajectoires d'insertion par la pluriactivité qui concourt à expliquer l'évolution des modes d'accès au foncier.

- **Ronkh : la déviation institutionnelle avec un risque de veto politique des autorités municipales**

La zone où les règles régissant l'accès au foncier pour les jeunes ont évolué de manière la plus complexe est celle de Ronkh au Sénégal. Les règles d'affectation non marchande du foncier⁹⁰ par les autorités de la commune demeurent mais le développement de la marchandisation informelle des droits fonciers entre les ménages facilite la grande marge de manœuvre des individus dans le contournement de ces règles ce qui constitue une déviation de l'institution (Mahoney et Thelen, 2010).

Avant la réalisation des premiers périmètres irrigués, la division sociale du travail était répartie entre différents groupes ethniques qui avaient leurs propres règles de gestion et d'attribution des ressources foncières. L'organisation sociale de ces ethnies était très hiérarchisée avec un système de castes qui conférait certains droits aux individus en fonction de leur position dans la structure sociale. Les jeunes accédaient à la terre par héritage selon la position sociale de leurs parents (Seck et Lericollais, 1986 ; Touré *et al.*, 2011).

A partir des années 1960, les modalités d'accès, de mise en valeur et de gestion des terres nouvellement aménagées pour l'irrigation sont définies par l'Etat sénégalais (avec délégation de la gestion des terres à la SAED). A cette époque, comme souligné par Bélières et Touré (1999), la répartition relativement égalitaire du foncier irrigué et des moyens de production, sous l'autorité de l'Etat, a permis à la majorité

⁹⁰ De durée indéterminée, l'affectation par la commune est génératrice d'un droit d'usage. Dans les textes, l'affectation est personnelle au groupe (un groupement d'intérêt économique par exemple) ou à la personne et exclut toute capacité de transaction (aliénation, location, etc.).

des jeunes de l'époque d'accéder à ces nouveaux aménagements et d'enclencher un processus d'accumulation via la riziculture irriguée. Ce processus d'attribution des terres (et non de transferts de droits de propriété) remet donc en cause le pouvoir des autorités coutumières dans le maintien des règles foncières historiques. Au décès du père, il pouvait y avoir transmission totale ou partielle à un ou des héritiers en cas de décès de l'attributaire de la parcelle.

Au milieu des années 1990, dans le cadre de la loi de décentralisation de l'Etat sénégalais, la gestion du foncier, dont le foncier irrigué, est transférée aux communautés rurales et les terres font l'objet d'affectation par les élus de la communauté rurale (et non de transfert de propriété) aux habitants des communes concernées. Dans les textes, l'affectation de foncier exclut toute capacité de transaction telle que l'aliénation, la location, etc. Mais dans les faits, les pratiques de location informelle de parcelles irriguées sont très fréquentes (Touré *et al.*, 2011). Par ailleurs, l'endettement des agriculteurs a fortement perturbé les mécanismes de transmission familiale du foncier. En cas d'endettement d'un agriculteur, un autre agriculteur pouvait cultiver la parcelle s'il rachetait la dette. En cas de décès du père, le fils doit alors rembourser la dette de son père pour récupérer la parcelle de son père ou alors aller chercher de la terre ailleurs, soit en faisant une demande à la commune ou via les marchés fonciers informels. Le processus de décentralisation a donc contribué à multiplier les modalités informelles d'accès au foncier. Le revers de la médaille est que cet accès se fait sur des bases moins stables dans la mesure où la location de terre n'est pas reconnue par les autorités communales. Ainsi, si les trajectoires d'activité agricole persistent grâce à ces possibilités d'accès au foncier, elles ont lieu sur des bases plus précaires pour les cohortes les plus récentes.

- **Wake Ngouna : la déviation institutionnelle avec un risque de veto politique des autorités coutumières**

A l'instar de la zone de Ronkh, dans la zone de Wake Ngouna, la tolérance des autorités coutumières et des familles sur les pratiques de marchandisation informelle des droits fonciers constitue une déviation de l'institution de transmission coutumière qui régit l'accès à la terre pour les jeunes. Mais à la différence de Ronkh, ce sont directement les règles familiales et coutumières qui sont remises en question et non celles introduites par les communes.

Comme de nombreuses autres régions du bassin arachidier, le droit d'accès au foncier reposait historiquement sur l'appartenance ou l'admission dans la communauté villageoise (Faye, 1982). Chaque groupe familial défrichait la superficie qui lui était nécessaire. Le domaine foncier était géré par le chef de famille et transmis à celui qui prenait sa succession. Mais en raison des contraintes foncières grandissantes, on a assisté à une fragmentation du foncier entre les descendants (Faye, 1982) qui affectait déjà les plus anciennes cohortes enquêtées. Les règles régissant la transmission du foncier peuvent être variables selon les familles mais s'inspirent le plus souvent du droit islamique qui prévoit une part plus importante à l'aîné. Le système foncier légal mis en place par les communautés rurales au cours des

années 1990 se superpose au système coutumier mais il est relativement peu mobilisé encore aujourd'hui à Wake Ngouna, à la différence de la zone de Ronkh. Par contre, l'accroissement des mobilités saisonnières des jeunes à partir des années 1980 a modifié les modalités d'accès au foncier dans la mesure où ils ont commencé à utiliser les revenus de la migration pour contourner les règles familiales d'accès à la terre en la louant à des tiers dans leur région d'origine ou dans des communes limitrophes où la disponibilité foncière est plus élevée.

4.2.2. En Zambie : une reproduction des institutions coutumières ?

A Mpongwe comme à Choma en Zambie, les trajectoires d'insertion des anciens et des jeunes s'inscrivent dans une architecture du rapport social d'activité où la composante foncière a peu évolué, comparativement au Sénégal. Dans les deux zones, les chefferies traditionnelles assurent la gestion des terres sur un territoire relativement vaste (*chiefdoms*) mais la transmission des terres au niveau familial suit une lignée matrilineaire ; c'est-à-dire que le ménage qui installe son activité agricole accède au foncier par la famille de la femme. Le principe commun accorde des droits d'usufruit de la terre aux résidents locaux et interdit l'aliénation de la terre.

Dans le cadre d'une large transition vers une économie libéralisée à partir du début des années 1990, l'Etat zambien a promulgué une loi sur le foncier en 1995 (*1995 Land Act*) qui prévoit des procédures de titrisation des terres coutumières pour les individus et les entreprises (Sitko et Chamberlin, 2016). Malgré cette loi, toutes les cohortes de jeunes de la zone de Choma ont accédé à la terre par transmission familiale ou par l'affectation par un chef traditionnel ce que l'on peut interpréter comme un processus de reproduction de l'institution. La situation foncière est plus complexe dans le district de Mpongwe. La majorité des terres demeure sous l'autorité des chefs coutumiers mais la pression foncière s'accroît en raison de l'installation de grandes exploitations agricoles commerciales et de l'installation de citadins à partir des années 1990. Cette pression entraîne des tensions sur le foncier qui contribuent à un début de marchandisation des droits fonciers qui est surtout l'objet de négociations entre les chefs coutumiers et des investisseurs extérieurs ou des citadins qui viennent s'installer. Ainsi, il semble que ce processus n'affecte pas encore directement les jeunes ruraux dans la mesure où il existe encore certaines réserves de terres. Le changement institutionnel semble plus provenir de l'autorité politique en charge du respect de l'institution que des individus qui y sont soumis.

4.3. Répartition de la valeur : des déterminants exogènes et une déstabilisation de la patriarchie au sein de la famille

Au Sénégal comme en Zambie, dans toutes les zones étudiées, l'analyse des trajectoires d'activité de différentes cohortes d'individus illustre des différences intergénérationnelles dans les modalités de la répartition de la valeur générée par l'activité des jeunes ruraux en lien avec le processus de libéralisation

des filières agricoles et avec le développement des marchés du travail qui remettent en question les règles de distribution de la valeur au sein même de la famille.

4.3.1. Un accroissement des incertitudes de répartition de la valeur lié à la libéralisation des filières agricoles

Même si les formes de la libéralisation agricole ne sont pas les mêmes au Sénégal et en Zambie, elles constituent des facteurs exogènes qui génèrent des remplacements institutionnels non incrémentaux dans la mesure où les institutions régissant l'accès au marché des producteurs agricoles sont modifiées rapidement : on passe de monopoles d'Etat qui ont marqué les plus anciennes cohortes de jeunes, à des filières privatisées au sein desquels l'Etat intervient de manière ponctuelle et imprévisible.

Dès l'Indépendance du Sénégal, les filières arachidière et rizicole sont organisées comme des monopsones étatiques où les prix des cultures sont administrés par la Caisse de péréquation et de stabilisation des prix (CPSP). Après avoir poursuivi une politique de soutien aux grandes exploitations agricole d'anciens colons ou d'entrepreneurs ruraux nationaux, l'Etat zambien initie une sorte de « Révolution Verte zambienne » (Raison, 1996) en subventionnant les semences hybrides de maïs et les engrais minéraux pour les agriculteurs familiaux ainsi qu'en mettant en place un système national de fixation des prix à travers le National Agricultural Marketing Board (NAMBOARD) créé en 1974 (Ballard *et al.*, 2015). Au Sénégal comme en Zambie, ces mécanismes de régulation des marchés agricoles permettent aux jeunes de l'époque d'initier leur activité agricole en limitant les risques économiques sur la valorisation de leur production et enclencher plus sûrement un processus d'accumulation.

Mais, dans ces deux pays, le début des années 1980 est marqué par la mise en place des premiers plans d'ajustement structurel (PAS) du Fonds monétaire internationale et de la Banque mondiale. Au Sénégal, la Nouvelle Politique Agricole (NPA) élaborée en 1984 vise à relancer la production en incitant à la participation effective de la population et en réduisant le rôle de l'Etat (Bélières et Touré, 1999) : privatisation des sociétés parapubliques des filières agricoles et « responsabilisation » des producteurs en favorisant l'émergence des organisations paysannes pour qu'elles prennent en charge certaines fonctions économiques auparavant assurées par l'Etat.

En Zambie, la mise en œuvre des PAS a rencontré certaines résistances populaires au cours des années 1980 ce qui a laissé certaines marges de manœuvre à l'Etat pour maintenir un certain interventionnisme dans le secteur agricole⁹¹. Mais l'arrivée d'un nouveau gouvernement en 1991 s'est traduit par la suppression des subventions aux intrants. En dépit de cette première mesure drastique, le retrait de l'Etat

⁹¹ Par exemple, si l'Etat zambien arrête de soutenir les prix d'achat et de vente du maïs en 1986, il les reprend dès l'année suivante en raison de la fronde populaire.

du marché des produits agricoles, et particulièrement du maïs, ne sera jamais réellement effectif. D'un côté, l'Etat autorise le secteur privé à investir le marché du maïs et met en place plusieurs programmes pour renforcer les capacités du secteur. De l'autre côté, l'Etat continue de fixer un prix plancher et désigne des acheteurs officiels pendant les premières années ou bien met en place la Food Reserve Agency, chargée de constituer des stocks de sécurité alimentaire, et qui traite environ 20 % du marché du maïs (Ballard *et al.*, 2015).

La privatisation des filières agricoles et l'intervention, ponctuelle et imprévisible, des Etats génèrent une instabilité des prix agricoles et donc un accroissement de l'incertitude lié à la valorisation des produits. Cette dynamique contribue à expliquer les processus de diversification des ménages ruraux dans la gestion de ce risque économique et donc la prise d'importance des trajectoires pluriactives pour les plus récentes cohortes de jeunes.

4.3.2. Vers la rémunération de la main d'œuvre familiale pour contrer l'émergence de revenus issus de la pluriactivité agricole ?

Au-delà de ces changements institutionnels rapides dans la relation des ménages avec le marché des produits agricoles, le développement des marchés du travail, rural comme urbain, peut contribuer à modifier les rapports de pouvoir au sein de la famille et introduire de nouvelles règles intrafamiliales de répartition de la valeur entre le chef de ménage et les autres membres de la famille. C'est le cas de la zone de Ronkh au Sénégal. En raison de l'accroissement des opportunités de salariat agricole informel, lié à l'intensité en travail manuel de la riziculture irriguée, de plus en plus de jeunes travaillent de manière ponctuelle et informelle pour d'autres agriculteurs ce qui leur permet d'accéder facilement à des petits revenus. En raison de la concurrence sur la main d'œuvre familiale, le rapport de force entre le chef de ménage et ses enfants change en faveur de ces derniers. Certains chefs de ménage n'ont d'autre choix que de rémunérer régulièrement leur propre main d'œuvre familiale sur l'ensemble de la saison rizicole s'ils veulent la conserver sur l'exploitation familiale. Ce sont essentiellement les fils qui deviennent alors des aides familiaux rémunérés. Cette rémunération de la main d'œuvre familiale contribue à un phénomène de déplacement institutionnel dans la mesure où les règles de répartition de la valeur au sein de la famille ne dépendent plus du chef de ménage mais de celles du marché du travail.

4.4. La redistribution indirecte de la valeur : un accroissement limité des formes de socialisation non familiale des risques de la vie

Dans les zones de Ronkh, Mpongwe et Wake Ngouna, les trajectoires d'activité des jeunes hommes sont marquées par la salarisation formelle localement ou via la migration qui constituent des moyens d'externalisation des mécanismes de prévoyance collective, historiquement assurés par la famille. Ces nouvelles règles non exclusivement familiales de prise en charge de la protection des individus produisent une forme de stratification institutionnelle car elles ne remettent pas nécessairement en cause

la redistribution indirecte de la valeur produite par la famille pour constituer des mécanismes de prévoyance collective mais elles s'y ajoutent.

4.4.1. Salarisation : la fluctuation des formes de solidarité non familiales

Dans la zone de Mpongwe et de Ronkh, la salarisation formelle caractéristique de certaines trajectoires d'activité des jeunes constitue une manière, plus ou moins stable dans le temps long, d'externaliser une partie des risques liées à des situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille notamment en lien avec les risques liés à la santé.

Dans la zone de Ronkh, les trajectoires d'activité pluriactive associées à un emploi formel salarié de saisonnier agricole à la Compagnie sucrière sénégalaise ont surtout marqué les plus anciennes cohortes (cf. Tableau 3.5). En effet, la Compagnie sucrière sénégalaise qui emploie les saisonniers pour la coupe de la canne à sucre assure un minimum de protection en matière de santé pour l'ensemble de la famille ce qui constitue une forme de solidarité catégorielle dans la mesure où ce dispositif est socialisé seulement au sein de l'entreprise. Mais comme cela a été souligné plus haut, ce type d'emploi a moins concerné les cohortes suivantes en raison de la politique de la gestion de la main d'œuvre de l'entreprise (Sy, 2014).

Dans la zone de Mpongwe, les trajectoires d'activité non-agricole des plus cohortes les plus âgées et leur caractère migratoire du rural vers l'urbain (cf. Tableau 3.6) s'inscrivent dans des contextes de socialisation nationale de certaines composantes de la protection sociale. En effet, l'insertion de ces individus dans des activités en ville est marquée par des formes de salarisation importante dans le secteur formel en lien avec le développement du secteur minier et des services en Zambie dès les années 1960. Les revenus miniers permettaient à l'Etat zambien d'assurer un certain niveau de protection sociale pour ces travailleurs. Mais, pour les cohortes suivantes, la dégradation de l'emploi et des conditions de vie en ville à partir des années 1980 (en raison de la crise minière du milieu des années 1970 et des plans d'ajustements structurel) a généré un retour massif à l'agriculture des citadins qui retournaient s'installer dans leur village d'origine avec lesquels des liens socio-économiques réguliers avaient été maintenus par des échanges et des migrations circulaires, ou dans des zones où il y avait une facilité d'accès au foncier ; comme le district de Mpongwe qui n'est qu'à soixante kilomètres de la première ville minière du pays. Par conséquent, la protection contre les risques de la vie a été à nouveau assurée par la famille et la terre.

4.4.2. Migration : la socialisation des risques par la libre prévoyance

Dans la zone de Wake Ngouna au Sénégal, la migration saisonnière a généré un changement institutionnel dans la prise en charge de la protection par la famille. Ce changement s'est fait progressivement, de cohortes en cohortes, avec la construction de réseaux migratoires qui constituent

désormais une manière d'externaliser certaines dimensions de la protection contre les risques de la vie des cohortes de jeunes les plus récentes. En effet, ces dernières sont marquées par des trajectoires d'activité pluriactive associées à des migrations saisonnières en ville (cf. Tableau 3.5 et Tableau 3.6). Les jeunes hommes ne sont ainsi plus à charge de la famille pendant une partie de l'année étant donné que certaines dimensions de la protection des migrants sont socialisées via des mécanismes de libre prévoyance.

4.5. Savoirs : entre contraintes du modèle technique agricole et développement de la scolarisation

Les trajectoires d'activité des cohortes successives de jeunes s'inscrivent dans des contextes où la transmission familiale des savoirs agricoles et l'accroissement de la scolarisation ont sensiblement modifié la configuration institutionnelle du rapport social d'activité.

4.5.1. Savoirs et modèle technique agricole : entre stratification et reproduction des institutions

L'introduction de modèles techniques agricoles exogènes a généré des différences intergénérationnelles dans les modalités de la transmission familiale des savoirs agricoles selon les zones.

Dans les zones de Ronkh et de Mpongwe, la transmission du savoir agricole continue de se faire en partie par la famille où les individus sont socialisés par le travail agricole dès leur plus jeune âge. Mais l'accès au savoir agricole des cohortes les plus récentes de jeunes se basent désormais aussi sur un réseau d'acteurs de la « vulgarisation agricole ». On peut interpréter cette dynamique comme un phénomène de stratification institutionnelle dans la mesure où bien que cette nouvelle manière d'accéder au savoir est privilégié par les plus jeunes cohortes sans pour autant que la transmission des savoirs par la famille ne soient écartée, en tout cas dans un premier temps.

Dans la zone de Ronkh, l'introduction de l'agriculture irriguée et de son « paquet technique » dans les années 1970 a marqué les plus anciens dans le rapport aux savoirs agricoles puisque les agents de l'Etat sénégalais ont formé massivement les agriculteurs à ces nouvelles techniques agricoles. Ces derniers ont transmis ces techniques à leur descendance. Avec le désengagement de l'Etat de certaines fonctions de formation des agriculteurs à la fin des années 1980, le secteur privé et les organisations de producteurs ont plus ou moins pris le relais de l'Etat dans l'introduction et la diffusion de nouvelles techniques agricoles. Au sein de nouveau réseau d'acteurs, les cohortes les plus jeunes ont intégré progressivement les évolutions du modèle technique comme l'introduction de nouvelles variétés de riz, la culture de contre-saison ou l'utilisation des herbicides. Les savoirs acquis ont aussi concerné des aspects de gestion des organisations de producteurs.

L'introduction du paquet technique de la Révolution Verte dans la zone de Mpongwe date des années 1980 et concerne donc les plus jeunes générations d'individus. A l'instar de la zone de Ronkh, l'impulsion de changement de modèle technique est le fait de l'Etat zambien au début des années 1980.

Au départ, les services agricoles ont aussi eu un rôle important dans la diffusion de ce modèle. Mais les grandes exploitations commerciales et le secteur privé de l'agrofourriture jouent un rôle croissant dans l'introduction de nouvelles cultures comme le soja par exemple qui est particulièrement prisé par les plus jeunes générations car c'est une culture de rente relativement lucrative bien qu'elle nécessite un capital initial.

Dans la zone de Wake Ngouna et de Choma, on observe plutôt une reproduction institutionnelle dans le sens où la transmission familiale des savoirs prédomine en lien avec un effet de verrouillage du système technique. L'amélioration de la productivité de l'arachide et du maïs a fait l'objet d'une attention particulière depuis la colonisation puis par les services d'encadrement des Etats sénégalais et zambien qui formaient et équipaient les agriculteurs : labour à la culture attelée, fertilisation avec les engrais minéraux, abandon des cultures associées. Ces techniques de production ont fait leur preuve pendant quelques années mais ont contribué à l'épuisement des sols que les cohortes suivantes doivent affronter ; s'y ajoute l'accroissement des aléas climatiques. La restauration de la capacité productive agricole par les plus jeunes cohortes semble buter sur le verrouillage du modèle technique dans la mesure où les risques économiques pris pour introduire de nouvelles pratiques peuvent être élevés.

4.5.2. Savoirs et scolarisation : vers quels changements institutionnels ?

Au Sénégal, la configuration institutionnelle du rapport social d'activité est marquée par un accroissement généralisé des durées de scolarisation seulement pour les cohortes les plus récentes. En Zambie, l'éducation scolaire était déjà le lot d'une partie des individus les plus anciens ce qui reflète des durées de scolarisation très différentes entre les deux pays au niveau national (Barro et Lee, 2013). En effet, la moyenne du temps passé à l'école entre l'âge de 15 et 35 ans est de 1,3 an au Sénégal et de 3,2 ans en Zambie pour les trajectoires d'activité des jeunes hommes (cf. Tableau A.9 de l'annexe 3). Pour les jeunes femmes, cette moyenne est de 0,3 an au Sénégal et 1,8 an en Zambie ; ce qui reflète bien aussi la dimension genrée du rapport social d'activité. Au-delà de ces moyennes, les trajectoires d'activité qui comportent des durées de scolarisation relativement longue concernent un nombre beaucoup plus réduit d'individus au Sénégal qu'en Zambie. Mais dans les deux cas, ces relativement longues durées de scolarité sont associées à l'accès à un emploi qualifié pour une durée plus ou moins longue : fonctionnaire, emploi formel dans les services, ouvrier qualifié dans une grande exploitation agricole commerciale (supervision des cultures, conducteur de machines agricoles), etc.

Au-delà de l'accès à un emploi qualifié, l'accroissement de l'éducation peut induire un changement de l'institution familiale de transmission des savoirs et le modèle technique agricole mais il conviendrait de pousser l'analyse plus loin que ce qui a été fait pour cet article.

Tableau 3.9. Principaux mécanismes de changement institutionnel identifiés dans les quatre zones étudiées

N.B : Les types de changement institutionnel avec un faible risque de veto politique sont en italique dans le tableau.

		Composante institutionnelle du rapport social d'activité				
Zone	Potentiel agricole	Accès au capital	Accès à la terre	Répartition de la valeur	Protection sociale	Accès au savoir
Mpongwe (ZM)	Elevé	Stratification	<i>Reproduction et début de déviation</i>	<i>Effondrement et Remplacement</i>	Stratification	Stratification
Choma (ZM)	Faible	<i>Déplacement</i>	<i>Reproduction</i>	<i>Effondrement et Remplacement</i>	<i>Reproduction</i>	<i>Reproduction</i>
Ronkh (SN)	Elevé	Stratification	Déviation	<i>Effondrement et Remplacement + déplacement</i>	Stratification	Stratification
Wake Ngouna (SN)	Faible	<i>Déplacement</i>	Déviation	<i>Effondrement et Remplacement</i>	Stratification	<i>Reproduction</i>

Source : auteur

5. Conclusion

A partir de l'analyse des trajectoires d'activité et de mobilité de successions de cohortes de jeunes ruraux qui mettent en évidence sur presque un siècle des ensembles générationnels distincts selon les modalités de leur insertion dans le système productif, cet article produit une analyse du changement institutionnel dans la mise au travail dans le temps long. La mise en relation des changements d'ordre générationnel et des changements institutionnels aboutit à la hiérarchisation des composantes institutionnelles du rapport social d'activité pour expliquer sa reproduction. Cette hiérarchisation diffère selon les contextes agricoles et socio-économiques et produit différentes évolutions institutionnelles qui permettent de renseigner une certaine diversité des changements des modalités de reproduction socio-économique des ménages dans les régions rurales étudiées (cf. Tableau 3.9).

L'accès au capital productif change de manière plus ou moins profonde selon le potentiel agricole de la zone. Dans les deux zones à fort potentiel agricole, le processus de stratification institutionnelle opère sous le risque d'un arbitrage par l'autorité politique. Dans les deux zones ayant connu une crise de leur système productif agricole, les faibles marges de manœuvre dans l'interprétation et la mise en œuvre des règles liées à l'accès au capital se manifeste plutôt par un déplacement institutionnel car les comportements nouveaux des individus sont progressivement assimilés à l'institution initiale et moins menacés par le risque d'un veto politique. Dans ces zones, étant donné l'incapacité de l'institution familiale à continuer à assurer la transmission de capital aux jeunes générations, les autorités politiques

n'ont pas d'autres choix que de laisser l'émergence d'arrangements institutionnels supplanter progressivement les institutions s'ils veulent assurer la reproduction socio-économique des ménages.

De la même manière, le changement institutionnel associé à l'accès à la terre est plus ou moins prononcé selon les zones étudiées mais il est majoritairement soumis à un risque de veto politique. Ce changement ne dépend pas seulement de la concurrence liée à la disponibilité du foncier mais aussi de la haute valeur agronomique de la terre (cas des terres irriguées par exemple) qui confère au foncier un fort potentiel de gains de productivité.

Dans les régions étudiées, il apparaît donc que les évolutions des institutions du rapport social d'activité régissant les conditions sociales de la production risquent de ne plus se contenter de bricolages institutionnels se réalisant en dehors des arbitrages politiques. Ceci témoigne d'une certaine maturité du changement institutionnel pour s'inscrire dans le changement structurel. En revanche, on observe un rôle ambivalent du rapport au savoir. Dans les zones avec un fort potentiel agricole, le processus de stratification institutionnelle soumis à un risque fort de veto politique constitue une sorte de conditionnalité sur la production.

La répartition du revenu passe majoritairement par des changements institutionnels abrupts liés à la libéralisation des filières agricoles dans toutes les zones. Sans être soumis à un risque de veto politique comme c'est le cas dans du changement institutionnel graduel, ces changements abrupts contribuent au changement structurel dans la mesure où ils concourent à la diversification des sources de revenus pour l'insertion en lien avec la montée des pluriactivités.

Enfin, l'institution familiale domine encore largement la redistribution indirecte de la valeur par la mise en place de mécanismes de prévoyance. Dans certains cas, on observe bien une évolution des pratiques sociales qui produisent du changement institutionnel en allant vers la socialisation de la protection des risques de la vie. Néanmoins, ce changement intervient sous le risque fort d'un veto politique. La construction d'un dispositif de protection sociale, c'est-à-dire une prise en charge entièrement socialisée des risques, suppose des mécanismes plus globaux que ceux à l'œuvre actuellement.

Il apparaît donc que les évolutions des institutions du rapport social d'activité régissant la reproduction des individus induisent moins d'arbitrage politique que pour les institutions régissant les conditions sociales de la production. L'accès au capital et à la terre semblent bien être les déterminants principaux du rapport social d'activité dans les zones rurales étudiées. Les changements intervenus dans la configuration institutionnelle du rapport social d'activité montrent que les rapports marchands prennent de plus en plus d'importance dans les modalités d'insertion des jeunes ruraux dans le système productif ce qui interroge plus profondément le rôle de la famille à continuer à être le support de cette insertion.

Transition 2 : du changement institutionnel à la crise structurelle

La hiérarchisation des composantes institutionnelles du rapport social d'activité que vient de réaliser le chapitre 3 permet d'identifier l'accès à la terre et au capital comme des enjeux majeurs dont dépend la réalisation de la trajectoire rurale et agricole du changement structurel. En effet, ces deux dimensions sont de plus en plus insérées dans des rapports marchands ce qui interroge plus largement l'architecture institutionnelle du système productif.

Il apparaît donc nécessaire de regarder comment le rapport social d'activité interagit avec les autres formes institutionnelles, c'est-à-dire d'analyser la globalité de l'architecture institutionnelle du régime d'accumulation. Ce passage à l'échelle de l'architecture du système productif va de pair avec une théorisation plus profonde du changement. En effet, les évolutions institutionnelles, incrémentales ou non, peuvent produire des situations conflictuelles où l'équipement des institutions contestées ne permet pas de faire émerger de solution. Dans ces périodes de crise, il se pose alors l'enjeu de refonder les institutions du fonctionnement économique, social et politique d'une société.

La thèse se poursuit en considérant l'insertion des jeunes ruraux dans l'agriculture familiale comme une période pouvant révéler ce type de crise structurelle. Ce choix repose sur le fait que l'agriculture constitue l'activité économique historique des sociétés rurales, autour de laquelle s'est forgée la majeure partie des rapports sociaux, essentiellement familiaux et coutumiers, qui ont produit des compromis institutionnalisés sur lesquels reposent les institutions actuelles. Ainsi, le modèle agricole familial, caractérisé par des régularités historiques des formes d'insertion des jeunes dans l'agriculture où les relations familiales sont centrales, constitue le support historique d'insertion des jeunes ruraux dans le système productif. L'hypothèse qui est posée dans le chapitre suivant est que ce modèle est entré en crise et que cette période s'annonce comme une recomposition du modèle qui fait intervenir non seulement des ajustements institutionnels mais aussi des changements plus profonds qui passent par l'élaboration de nouveaux compromis institutionnalisés.

Le chapitre 4 cherche donc à identifier les relations de dépendance entre le modèle agricole familial et la manière dont des générations successives de jeunes ruraux mobilisent l'activité agricole pour s'insérer dans le système productif. Ce chapitre utilise les trajectoires d'activité et de mobilité produites dans le chapitre 3. De plus, compte-tenu de l'intérêt porté à l'activité agricole dans l'hypothèse, seules les trajectoires d'activité qui comprennent l'activité agricole ont été utilisées dans l'analyse.

Chapitre 4. L'épuisement du modèle agricole familial en Afrique subsaharienne : quelles alternatives pour les jeunes ruraux ?

1. Introduction

En raison des incertitudes sur les modalités des transitions démo-économiques dans les pays d'Afrique subsaharienne, la situation des jeunes ruraux faces à l'emploi est devenue un enjeu politique majeur depuis une dizaine d'années dans ces pays. Le modèle dominant de la transition basé sur l'industrialisation et l'urbanisation semble difficilement envisageable et les termes des transitions démo-économiques des pays subsahariens suggèrent que l'agriculture a un rôle incontournable à jouer dans les deux prochaines décennies pour assurer les moyens d'existence des futures cohortes de jeunes ruraux (Losch, 2016 ; Jayne *et al.*, 2018). D'ailleurs, la diversité de recommandations de politiques économiques des institutions internationales ne marginalise plus l'option agricole pour les jeunes (World Bank, 2007 ; AfDB *et al.*, 2012 ; CTA *et al.*, 2014 ; Filmer et Fox, 2014 ; AGRA, 2015 ; IFAD, 2019 ; IFPRI, 2019). Bien que certains auteurs aient souligné le paradoxe de ces recommandations étant donné un certain désintérêt des jeunes pour l'agriculture (Sumberg *et al.*, 2012), nombres de jeunes ruraux n'auront pas d'autres choix que de composer avec l'activité agricole afin d'acquérir une forme d'indépendance économique caractéristique de l'âge adulte.

Au-delà de ce paradoxe, rares sont les recommandations de politiques économiques qui précisent quelles structures et quels modèles agricoles associés pourront supporter l'insertion des jeunes ruraux dans le secteur agricole. Or, dans la majorité des zones rurales d'Afrique subsaharienne, le modèle agricole dominant repose avant tout sur des structures familiales (Sourisseau, 2015 ; Moyo, 2016). Ce modèle agricole est caractérisé par des liens organiques entre la famille et l'unité de production où la gestion du patrimoine, des moyens de production, la mobilisation du travail et la prise de décision sont du ressort de la famille (Bélières *et al.*, 2015). Historiquement, ce modèle constitue le support de l'insertion des jeunes dans l'agriculture, assurant ainsi le renouvellement des générations et la reproduction des sociétés agraires.

Dans ce contexte, la question du devenir du modèle agricole familial comme base de reproduction des ménages est centrale mais ce dernier est mis à l'épreuve. Cette question s'inscrit dans un débat ancien (Bernstein, 2009) qui met face à face les arguments de ceux qui considèrent que ce modèle va disparaître et de ceux qui considèrent qu'il va se maintenir. Les premiers avancent que l'expansion du capitalisme à l'échelle mondiale modifie continuellement les processus de production et de reproduction basées sur la famille, et donc l'agriculture familiale, ainsi que les dynamiques d'investissement et de consommation. Pour les partisans les plus radicaux de ce courant, l'agriculture familiale est vouée à disparaître, remplacée par de nouvelles formes sociales capitalistes en agriculture. En prenant racine dans les travaux de Chayanov ([1966] 1990), les seconds soutiennent que les spécificités de la production familiale constituent des formes de résistance au capitalisme. L'avenir de l'agriculture familiale réside alors dans sa capacité à construire sa propre base matérielle et économique pouvant

assurer son indépendance et son autonomie dans un environnement en forte mutation (Van der Ploeg, 2018).

Cet article contribue au débat sur le changement agraire en posant l'hypothèse selon laquelle le modèle agricole familial est entré en crise et, à ce titre, ne constitue plus l'unique support d'insertion des jeunes ruraux. Cette période de crise du modèle annonce plutôt sa recomposition que sa disparition, sa survie ou encore son autonomie. Sa recomposition passe non seulement par des ajustements institutionnels « à la marge » mais aussi par des ajustements de plus grande ampleur qui requièrent la recherche de nouveaux compromis institutionnalisés, capables d'enclencher et de supporter, pour une période assez longue, les régularités de l'accumulation des ménages ruraux.

Pour tester cette hypothèse, l'article repose sur deux originalités. Tout d'abord, le cadre théorique mobilisé envisage le modèle agricole familial à travers l'architecture institutionnelle de l'ensemble du système productif ce qui permet de conceptualiser la crise et la construction des alternatives dans le temps long du changement structurel. Cet article suggère que dans les zones rurales d'ASS, cette architecture institutionnelle est dominée par le rapport social d'activité, une forme institutionnelle cristallisant la majeure partie des rapports sociaux de production et de reproduction structurés autour de la famille, des autorités coutumières et de l'Etat. Le test de l'hypothèse s'appuie ensuite sur une administration de la preuve qui utilise une perspective historique en combinant deux méthodes à partir de données originales collectées dans quatre zones rurales au Sénégal et en Zambie. La première méthode est quantitative et repose sur des données originales d'enquêtes. A partir d'un logit multinomial, elle consiste à identifier les conditions d'insertion dans l'agriculture de cohortes successives de jeunes ruraux afin de repérer les ajustements et les éléments bloquants du modèle agricole familial. La deuxième méthode est qualitative. Elle complète la première par la collecte d'informations qualitatives utilisées pour illustrer, puis discuter, les termes de la définition de nouveaux compromis institutionnalisés.

L'article est organisé de la manière suivante. La première partie caractérise le modèle agricole familial puis conceptualise son architecture institutionnelle et sa crise pour aboutir à l'énonciation de l'hypothèse centrale. Après avoir présenté les conditions de l'enquête, la deuxième partie décrit les méthodes quantitative et qualitative. La troisième partie analyse les résultats économétriques pour identifier les ajustements qui assurent la continuité du modèle agricole familial. La dernière partie de l'article poursuit l'analyse des résultats économétriques du logit pour identifier les dimensions du modèle agricole familial causes de la crise et dont le niveau de conflictualité appelle la définition de nouveaux compromis institutionnalisés. Cette dernière partie s'achève en mobilisant les informations qualitatives collectées pour affiner les termes de l'élaboration de ces nouveaux compromis.

2. Le modèle agricole familial à travers ses crises

2.1. Le modèle agricole familial : de quoi parle-t-on ?

L'agriculture familiale est caractérisée par l'existence d'une interaction particulière entre la sphère domestique et la sphère économique. Ce lien se matérialise par « *l'inclusion du capital productif dans le patrimoine familial et par la combinaison de logiques domestiques et d'exploitation, marchandes et non marchandes, dans les processus d'allocation du travail familial et de sa rémunération, ainsi que dans les choix de répartition des produits entre consommations finales, consommations intermédiaires, investissements et accumulation* » (Bélières *et al.*, 2015, 19). Cette forme d'organisation de la production agricole exclut le recours au salariat permanent ce qui la différencie des formes patronale et capitaliste⁹².

La notion de modèle renvoie à l'ensemble des régularités des manières de produire, de distribuer les revenus et de consommer des individus qui se reproduisent dans le temps⁹³. Notre définition de l'agriculture familiale n'implique aucune supposition sur les mécanismes qui assurent la reproduction des moyens de production, des travailleurs actuels et futurs et des relations sociales de production. Pour cela, il faut comprendre les modalités de transmission des capitaux agricoles aux futures générations qui sont diverses selon les sociétés. Cet enjeu de la transmission implique de considérer les relations sociales entre les générations et leur rôle dans la reproduction des sociétés agraires. Ainsi, le modèle agricole familial prend en compte l'interdépendance des sphères de la production agricole et de la reproduction agricole qui produisent des régularités historiques dans les formes d'insertion des jeunes dans l'agriculture où les relations familiales sont centrales.

Le modèle agricole familial est historiquement dominant en ASS mais la reproduction des ménages ruraux par l'agriculture est remise en question par une diversité de facteurs : la pression démographique, la disponibilité réduite des terres (Chamberlin *et al.*, 2014) ou leur dégradation (Roose, 2015), la concurrence croissante sur ces terres (Jayne *et al.*, 2016 ; Nolte *et al.*, 2016), l'accroissement de la fréquence des aléas climatiques (Torquebiau *et al.*, 2016), la faiblesse des rendements liée à un faible niveau d'équipement et d'utilisation d'intrants, la libéralisation économique avec l'arrêt du soutien aux prix agricoles (Losch *et al.*, 2012 ; Bryceson, 2019). Autant de facteurs qui dégradent les conditions sociales, matérielles et biophysiques nécessaires à la reproduction des moyens d'existence agraires reposant sur le foncier (Hebinck, 2018).

⁹² L'agriculture patronale constitue une forme production agricole qui combine du travail familial et le recours structurel au travail salarié permanent mais où le capital relève essentiellement du patrimoine familial. L'agriculture capitaliste désigne les formes d'organisation de la production agricole qui mobilisent exclusivement du travail salarié avec un capital d'exploitation détenu par des acteurs privés ou publics déconnectés de logiques familiales (Bélières *et al.*, 2015).

⁹³ Nous utilisons ici le terme de « modèle » comme un synonyme de celui de « régime ».

Cette dégradation se traduit par la croissance des revenus non agricoles des ruraux et par l'érosion des bases familiales des moyens d'existence des ruraux, c'est-à-dire par une dissociation croissante de la terre, du capital et du travail, moyens de production de base des ménages agricoles (Tacoli, 1998 ; Bryceson, 1999 ; Ellis, 2000 ; Haggblade *et al.*, 2007 ; Bernstein, 2010 ; Losch *et al.*, 2012 ; Sourisseau, 2015 ; Davis *et al.*, 2017 ; Djurfeldt *et al.*, 2018). C'est pourquoi, cet article suggère de passer à un niveau d'étude plus élevé pour analyser le devenir du modèle agricole familial, celui de l'architecture institutionnelle du système productif dans laquelle il est enchâssé.

2.2. Du modèle agricole familial à la structure : le passage par les formes institutionnelles

L'accès à la structure se fait par des formes modélisées des relations sociales, les formes institutionnelles (Boyer, 1986) qui constituent un point de passage obligé entre l'objectivité de la structure (c'est-à-dire les régularités dans le type de relations à la base du système productif (Théret, 2003)) et la subjectivité des comportements individuels et collectifs.

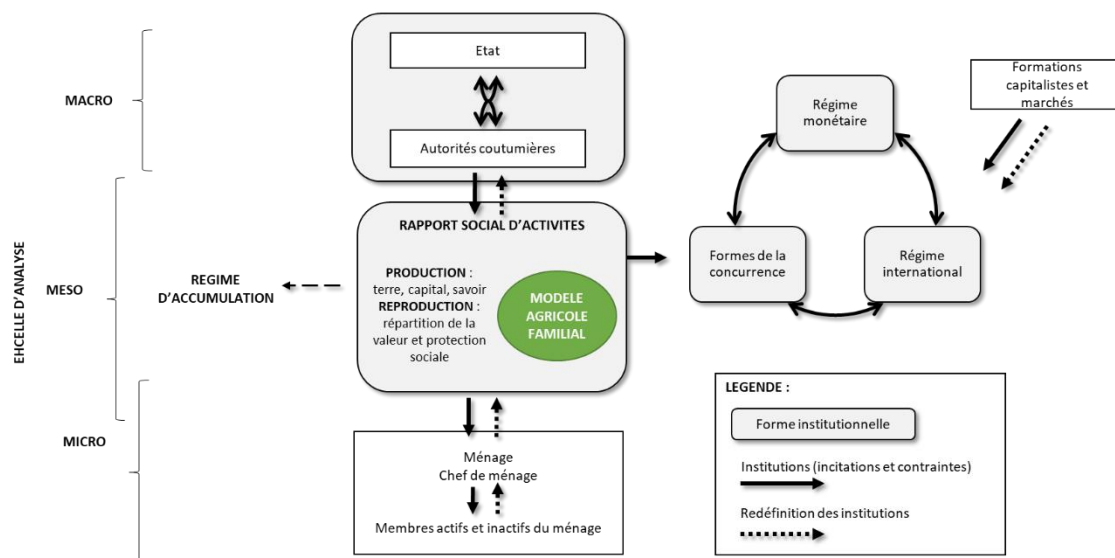
Les formes institutionnelles sont la codification de cinq rapports sociaux fondamentaux dont la configuration dépend des sociétés étudiées. En Afrique rurale, nous distinguons cinq formes institutionnelles : le rapport social d'activité, les formes de la concurrence, le régime monétaire et financier, la forme de l'Etat, la forme d'insertion dans le régime international. La combinaison des formes institutionnelles coordonne l'action décentralisée des individus et constitue l'architecture institutionnelle d'un régime d'accumulation (Labrousse et Michel, 2017), c'est à dire un agencement particulier des formes institutionnelles, historiquement et spatialement situé, qui assure une stabilité économique d'ensemble pour un temps donné (Théret, 2003 ; Labrousse *et al.*, 2017).

Le rapport social d'activité intègre la diversité des formes d'activité dans lesquelles sont engagées les populations rurales d'ASS : familial/indépendant/salarié, agricole/non agricole. Sa structure ainsi définie intègre (i) les institutions régissant les relations des travailleurs à la terre et au capital⁹⁴, (ii) les institutions liées à l'acquisition de savoir et de savoir-faire, (iii) les institutions qui gouvernent le partage de la valeur issue du processus de production, (iv) les institutions assurant une redistribution indirecte de la valeur pour constituer des mécanismes de prévoyance collective permettant aux individus de faire face aux risques de la vie⁹⁵. Le rapport social d'activité inclue donc une variété de systèmes de relations observables s'inscrivant dans un même cadre structurel. Le modèle agricole familial constitue un de ces systèmes, historiquement central dans la reproduction du rapport social d'activité (cf. Figure 4.1).

⁹⁴ Par capital, il est entendu le capital fixe et financier qui renvoie à l'accès aux revenus et au patrimoine. Le rapport social d'activité n'intègre pas les capitaux culturels, sociaux et symboliques (Bourdieu, 1980).

⁹⁵ Il s'agit de situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille, en provoquant une baisse de ses ressources ou une hausse de ses dépenses : vieillesse, maladie, invalidité, chômage, accident du travail, maternité, disparition du soutien de famille.

Figure 4.1. L'architecture institutionnelle du modèle agricole familial



Dans beaucoup de zones rurales d'ASS, la forme de l'Etat, c'est-à-dire l'exercice de l'autorité en charge du respect des institutions, est envisagé comme l'hybridation d'institutions juridiques formelles étatiques et d'institutions informelles relevant des autorités coutumières en raison des capacités de ces dernières à légitimer auprès des individus certaines règles dans l'appropriation des ressources actuelles et des revenus futurs associés.

Quant aux formes de la concurrence, elles peuvent être inexistantes en cas d'interdiction d'aliénation des ressources productives par les autorités coutumières, administrées lorsqu'elles sont organisées autour de monopoles d'Etat, ou bien concurrentielles si elles reposent directement sur les « lois du marché ». Les frontières entre ces formes de concurrence peuvent parfois être assez floues et leur combinaisons fréquentes⁹⁶.

Si la mise en relation des centres d'accumulation perdure de manière substantielle sur des systèmes d'échanges de biens et de services non monétarisés dans les zones rurales, la monétarisation est ancienne et désormais très développée dans la majorité des zones rurales d'ASS. La monétarisation induit un changement de la relation des travailleurs aux moyens de production et à leur propre force de travail puisqu'elle rend possible la marchandisation des différents facteurs. Enfin, l'insertion dans le régime international des zones rurales d'ASS est tout d'abord caractérisée par l'extraversion structurelle des pays qui s'explique par leur histoire économique coloniale et postcoloniale reposant sur l'exportation de matières premières non transformées.

⁹⁶ Par exemple, bien que l'aliénation des ressources productives soit parfois « officiellement » interdite par les autorités coutumières, ces dernières tolèrent, voire contribuent, à l'existence de marchés informels sur ces ressources.

2.3. L'architecture institutionnelle du modèle agricole familial au prisme de ses crises

La reproduction des formes institutionnelles au fil du temps permet l'émergence de modèles de comportements stabilisés qui définissent un mode de régulation (Labrousse et Michel, 2017). Le mode de régulation est censé assurer la cohérence d'ensemble des formes institutionnelles en stabilisant le régime d'accumulation.

Mais, par construction, un régime d'accumulation n'est pas stable et ne se reproduit pas à l'identique parce que les formes institutionnelles sont des construits sociaux de long terme qui sont en perpétuel mouvement ; étant donné que les institutions les constituant sont elles-mêmes des cadres de règles et d'actions définis et transformés sous l'action de facteurs exogènes ou endogènes au système économique. L'adaptation du régime d'accumulation permet de contenir les tensions issues de ces changements de faible ampleur. Cependant, si les évolutions des formes institutionnelles deviennent incompatibles avec le régime d'accumulation, une crise majeure va alors intervenir pour rétablir une cohérence entre des formes institutionnelles transformées et un nouveau régime d'accumulation, coordonnés pour un nouveau mode de régulation. Cette dernière situation requiert la définition de nouveaux compromis institutionnalisés qui correspondent à la cristallisation d'un rapport de forces particulier entre les différentes forces sociales en présence à un moment donné (André, 2002). Par conséquent, les régimes d'accumulation successifs alternent des phases d'expansion et de crise, qui servent d'opportunités pour développer une nouvelle architecture institutionnelle.

Notre modèle théorique (cf. Figure 4.1) suggère que les relations familiales et coutumières constituent le mode de régulation historique des sociétés rurales se concentrant sur le rapport social d'activité. Ce dernier est considérée comme la forme institutionnelle dominante des régimes d'accumulation en Afrique rurale dans la mesure où il concentre les relations de production et de reproduction des ménages ruraux et où il joue un rôle essentiel dans la reproduction des autres formes institutionnelles et par conséquent, de l'ensemble du régime d'accumulation.

Compte tenu de cet ancrage théorique, l'hypothèse de ce travail est que le modèle agricole familial est entré en crise et, à ce titre, ne constitue plus l'unique support d'insertion des jeunes ruraux. Cette hypothèse est sous-tendue par deux niveaux d'intensité de la crise. Le premier niveau considère que le modèle agricole familial se recompose sans cesse par des ajustements permanents de la configuration institutionnelle du rapport social d'activité ; ce qui constitue des crises mineures du régime. Le deuxième niveau suggère que certains ajustements induisent un niveau de conflictualité élevé qui conduit à une crise majeure du modèle agricole familial ce qui requiert la définition de nouveaux compromis institutionnalisés supportant une nouvelle configuration institutionnelle du rapport social d'activité pouvant être à son tour source de déstabilisation du régime d'accumulation.

Pour tester cette hypothèse, cet article analyse les ajustements, les crises et les alternatives du modèle agricole familial grâce au temps long en s'intéressant à la manière dont des cohortes successives de jeunes ruraux mobilisent l'activité agricole et le modèle agricole familial pendant leur processus d'insertion dans le système productif.

3. L'analyse de la crise sur le long terme : une approche par les conditions d'insertion dans l'agriculture des jeunes ruraux

L'analyse de la crise s'inscrit dans une perspective historique qui combine deux méthodes à partir de données issues de quatre terrains d'étude au Sénégal et en Zambie. La première méthode est quantitative et sert à identifier les relations de dépendance entre le modèle agricole familial et la manière dont des cohortes successives de jeunes ruraux mobilisent l'activité agricole pour s'insérer dans le système productif. Nous utilisons une régression logistique multinomiale qui permet d'isoler les effets de chaque variable, c'est-à-dire d'identifier les effets spécifiques de variables explicatives, celles caractérisant le modèle agricole familial et ses ajustements, sur une variable d'intérêt, celle du type de trajectoire d'activité des jeunes. La deuxième méthode est qualitative ; elle complète la première par la collecte d'informations qualitatives utilisées pour élaborer les termes de la définition de nouveaux compromis institutionnalisés.

3.1. La méthode quantitative

3.1.1. L'enquête

Les données mobilisées dans cet article reposent sur des enquêtes réalisées auprès de 470 chefs de ménage entre les mois de juin 2017 et mai 2018 dans deux zones rurales du Sénégal et deux zones rurales de Zambie. Les deux pays ont été choisis selon leur niveau similaire d'engagement dans la transition démographique, la structuration différente de leur économie nationale et leur insertion dans le régime international. Puis deux zones par pays ont été sélectionnées selon la capacité de leur potentiel agricole : celles avec un potentiel agricole élevé correspondent au district de Mpongwe en Zambie et à la commune de Ronkh au Sénégal, celles où la place de l'agriculture est plus secondaire correspondent au district de Choma en Zambie et à la commune de Wake Ngouna au Sénégal. (cf. Tableau A.3 de l'annexe 2 pour les caractéristiques de ces zones).

Dans chaque zone d'étude, le taux de sondage est d'environ 10 % afin d'avoir une représentativité des ménages de chaque zone. Le choix des ménages enquêtés repose sur un échantillonnage aléatoire stratifié afin de respecter le plan de sondage par village (cf. Tableau 4.1).

Tableau 4.1. Echantillonnage par zone

	Mpongwe (Zambie)	Ronkh (Sénégal)	Choma (Zambie)	Wage Ngouna (Sénégal)
Taux de sondage ⁹⁷	6,5 %	10,7 %	10,7 %	10,2 %
Nombre de villages/hameaux	14	13	32	18
Nombre de ménages enquêtés	113 ménages	140 ménages	107 ménages	110 ménages

Les données ont été collectées à partir d'un questionnaire comportant deux modules distincts :

- Un module biographique retrace les trajectoires d'activité et de mobilité de l'individu depuis sa naissance jusqu'au moment de l'enquête.
- Un module, également rétrospectif, centré sur la période où le chef de ménage actuel a débuté sa propre activité agricole, moment qui est défini comme celui où il a cultivé au moins une parcelle de terre sur laquelle il décidait de l'utilisation des produits. Nous avons ainsi collecté les informations relatives aux dimensions du modèle agricole familial : le mode d'accès à la terre, à l'acquisition de capital fixe (équipement, animaux), de capital circulant (crédit, engrais, pesticides, etc.) et de savoirs, la main d'œuvre travaillant sur l'exploitation (part entre main d'œuvre familiale et salariée), le type de modèle technique du système de production (cultures pratiquées, élevage, superficies, niveau de mécanisation du système de culture, niveau d'utilisation d'intrants, etc.), le type d'intégration au marché (vente de la production agricole ou pas, type d'acheteurs, utilisation des revenus).

3.1.2. Spécification des variables et description des données

- La trajectoire d'activité du jeune comme variable d'intérêt

La méthode longitudinale que nous avons adoptée consiste à suivre dans le temps des cohortes successives d'individus pour reconstituer leur trajectoire d'insertion dans le système productif grâce au questionnaire biographique et repérer des différences générationnelles. La trajectoire est définie comme la succession d'états d'activité ou de résidence, ordonnés dans le temps, d'un individu entre l'âge de 15 et 35 ans. En effectuant une analyse de séquence (Abbott et Forrest, 1986 ; Lesnard, 2010), nous avons établi six types de trajectoires d'activité des chefs de ménage enquêtés dans chaque zone étudiée (voir le détail d'établissement de ces trajectoires dans le chapitre 3) :

⁹⁷ Pour des raisons logistiques de mise en œuvre de l'enquête, ce plan de sondage a été inférieur dans la zone de Mpongwe.

- Le type « *travail familial* » regroupe les jeunes, qui n'ont pas eu accès à leurs propres revenus entre l'âge de 15 et 35 ans et continuaient d'être dépendants de leur famille pour assurer leurs moyens d'existence.
- Le type « *trajectoire agricole* » regroupe les jeunes qui se sont insérés plus ou moins tardivement par l'exploitation agricole familiale (qui comprend les activités de production⁹⁸ liées aux cultures et à l'élevage) et ont maintenu cette activité de façon exclusive jusqu'à l'âge de 35 ans.
- Le type « *trajectoire pluriactive non agricole* » regroupe les jeunes qui se sont insérés par la pluriactivité en combinant leur propre exploitation agricole et une activité non-agricole (en tant que travailleur indépendant ou salarié).
- Le type « *trajectoire pluriactive agricole* » regroupe les jeunes qui se sont insérés par la pluriactivité en combinant leur propre exploitation agricole et une activité liée au secteur agricole (en tant que travailleur indépendant ou salarié).
- Le type « *trajectoire non agricole* » regroupe les jeunes qui se sont insérés par une activité non agricole locale ou en ville (en tant que travailleur indépendant ou salarié).
- Le type « *scolarité longue* » regroupe les jeunes qui, entre l'âge de 15 et 35 ans, ont été principalement à l'école. Ce type est donc un peu particulier car le processus de classification ne les a pas affectés à une catégorie relevant d'une activité économique.

Par construction, la variable d'intérêt porte le temps puisqu'elle rend compte de la période de l'insertion entre 15 et 35 ans. Etant donné que l'article se focalise sur la mobilisation de l'activité agricole sous ses différentes formes par les jeunes, les individus ayant des trajectoires « *non agricole* » et « *scolarité longue* » sont exclus de l'analyse (soit 21 % des individus de l'échantillon initial). Ainsi, les quatre types de trajectoire d'activité restantes constituent les modalités de la variable d'intérêt. Une fois la variable d'intérêt définie, l'objectif est d'en identifier ses déterminants.

- Les groupes de variables explicatives (cf. Tableau 4.2)

Deux critères ont prévalu aux choix des variables explicatives : leur rôle structurant dans le modèle agricole familial historique ou leur potentiel à constituer une modalité d'ajustement de ce modèle.

Les variables explicatives structurantes du modèle agricole familial

Les dotations agricoles familiales jouent un rôle clé dans le modèle agricole familial et elles renvoient à deux composantes institutionnelles liées à la dimension productive du rapport social d'activité : l'accès à la terre et aux capitaux. Ces dimensions sont captées par le mode d'accès du jeune à la terre (héritage

⁹⁸ Ce type ne considère pas les activités de transformation agricole et de commerce de produits agricoles ou d'élevage.

ou accès par la communauté d'un côté et accès par la location ou l'achat de l'autre), au capital fixe (équipement, animaux) et au capital circulant (semences, intrants).

Au-delà du mode d'accès aux capitaux agricoles, nous avons ajouté des variables pour saisir la capacité productive agricole au moment de l'installation de l'activité agricole des jeunes. En effet, il est possible que cette capacité ne soit pas en mesure de générer des moyens d'existence suffisants pour les jeunes ce qui peut donc induire des ajustements du modèle agricole familial. La capacité productive est saisie par trois variables :

- La superficie cultivée à l'initiation de l'activité agricole. La superficie cultivée dépend des disponibilités foncières des territoires qui sont très variables selon les contextes nationaux et locaux (Chamberlin *et al.*, 2014). Les transmissions familiales successives dans un contexte de raréfaction du foncier impliquent un morcellement du foncier familial ce qui réduit mécaniquement les superficies sur lesquelles les jeunes peuvent débiter leur activité agricole. Etant donné l'hétérogénéité des zones en termes de systèmes de production agricole, il n'était pas possible de comparer les superficies absolues, c'est pourquoi elles ont été saisies de manière relative. Dans chacune des zones, nous avons construit une variable qui classe l'individu selon son appartenance au premier décile en termes de superficie cultivée lors de son installation. Autrement dit, un individu appartient au premier décile si la superficie qu'il cultive lors de son installation se situe parmi les 10 % des individus cultivant les superficies les plus élevées de la zone (parmi les individus enquêtés).
- Le niveau d'utilisation d'intrants est utilisé comme un proxy du modèle technique qui conditionne les productivités de la terre et du travail. En effet, le modèle technique est lié aux ressources naturelles disponibles selon les contextes mais dépend aussi du degré de mécanisation (manuelle, animale, motorisé) et du niveau d'utilisation d'intrants (engrais minéraux, semences améliorées, pesticides) (Mazoyer et Roudart, 2002).
- L'obtention d'un surplus à partir de l'activité agricole qui permet de saisir la contribution de l'activité agricole aux revenus du jeune. Cette variable rend compte de la capacité à générer un revenu qui ne serve pas seulement à assurer des besoins de consommation mais aussi à des investissements dans l'activité agricole ou une autre activité.

Les variables explicatives portant les dynamiques d'ajustement du modèle agricole familial :

- L'accès aux savoirs est saisi par le niveau d'éducation formelle⁹⁹ de l'individu. Que ce soit à travers les compétences acquises ou son effet sur les aspirations des jeunes, l'éducation peut constituer une variable d'ajustement du modèle agricole familial. Tout d'abord, l'accroissement du niveau d'éducation des jeunes est souvent associé à un engagement moindre des jeunes dans

⁹⁹ L'éducation formelle correspond à l'enseignement organisé dans le système éducatif national, public ou privé.

l'activité agricole et à l'engagement dans des activités hors du secteur agricole (Yeboah *et al.*, 2019). En effet, selon la littérature, l'éducation formelle est le principal moyen d'acquérir les compétences de base (écriture, lecture, calcul) qui peuvent contribuer à trouver une activité autre que l'agriculture familiale. Par ailleurs, la littérature mentionne aussi un effet de l'éducation sur les aspirations des individus (Bourdieu, 1992). Mais sur ce point, la littérature diverge en ASS. Alors que certains auteurs mentionnent que le changement des aspirations des jeunes les poussent à sortir du secteur agricole (Sumberg *et al.*, 2012), d'autres démontrent au contraire que des jeunes avec des niveaux élevés d'éducation s'impliquent de plus en plus dans le secteur (Mwaura, 2017).

- L'âge de l'individu à l'installation. L'âge auquel le jeune débute son activité agricole est aussi considéré comme un facteur déterminant de la productivité agricole dans la mesure où, au cours du temps et en lien avec le cycle de vie, les jeunes acquièrent des savoirs et des savoir-faire qui peuvent affecter la productivité agricole (Djurfeldt *et al.*, 2019).
- Les mobilités des jeunes qui sont saisies par leur trajectoire de mobilité entre 15 et 35 ans. Les mobilités des jeunes en ville (migration circulaire saisonnière ou bien résidence en ville pendant la jeunesse puis retour à la résidence en milieu rural) permettent de rendre compte des interactions rural-urbain qui jouent un rôle dans la constitution d'un capital ou l'acquisition de savoirs. En effet, l'implication des jeunes dans les marchés du travail en ville, supportée par une diversité de réseaux sociaux (Chort, 2012), permet aux jeunes de constituer un capital initial pour l'activité agricole (Proctor, 2014) et de multiplier les points de formation et de construction des compétences (Delaunay *et al.*, 2016).
- L'implication des jeunes dans d'autres activités que leur propre activité agricole. Premièrement, il s'agit de la prise en compte de l'implication des individus dans le salariat agricole journalier informel qui n'est pas capté par les trajectoires d'activité et qui peuvent constituer des stratégies de complément de revenu lors de l'installation de leur propre activité agricole (Mueller et Chan, 2015 ; Oya et Pontara, 2015b). Deuxièmement, nous avons aussi qualifié les formes d'activité complémentaires indépendantes par leur niveau de capitalisation. Pour les jeunes ayant une activité indépendante autre que leur propre exploitation agricole, cela revient à savoir si cette activité nécessite un capital initial ou non. La nécessité d'un tel capital peut constituer une barrière à l'entrée et au développement de la pluriactivité par exemple (Alobo Loison, 2015).

Le temps est intégré à l'analyse grâce à la prise en compte de la cohorte de naissance de l'individu qui rend compte de la succession des cohortes.

La zone d'étude est prise en compte à travers son potentiel agricole. En effet, nous avons regroupé l'ensemble des zones dans le traitement et nous avons considéré le potentiel agricole de chaque zone (faible ou élevé) comme une variable de contrôle. Ceci permet d'apprécier un « effet potentiel agricole de la zone » plutôt qu'un effet « pays ».

Tableau 4.2. Description des données sur les trajectoires d'activité

	Unités	Type de variable	Trajectoire Travail familial agricole	Trajectoire agricole	Trajectoire pluriactive agricole	Trajectoire pluriactive non-agricole
Nombre d'observations	370		54	143	60	113
Pourcentage du total	%		15	39	16	30
ACCES AUX CAPITAUX AGRICOLES						
Mode d'accès au foncier		discrète				
Accès non familial ou communautaire	%		15	8	12	9
Accès familial ou communautaire	%		85	92	88	91
Mode d'accès au capital fixe		discrète				
Accès non familial ou communautaire	%		54	49	72	76
Accès familial ou communautaire	%		46	51	28	24
Mode d'accès au capital circulant		discrète				
Accès non familial ou communautaire	%		67	57	78	67
Accès familial ou communautaire	%		33	43	22	33
CAPACITE DE PRODUCTION A L'INSTALLATION						
Superficie cultivée parmi le dernier décile¹⁰⁰		discrète				
Pas dans le dernier décile	%		91	89	87	94
Dans le dernier décile	%		9	11	13	6
Utilisation d'intrants		discrète				
Pas d'intrants	%		24	35	18	25
Intrants	%		76	65	82	75
Obtention d'un surplus à partir de l'activité agricole		discrète				
Non	%		75	77	67	69
Oui	%		25	23	33	31
ACCES AU SAVOIR						
Education		discrète				
Pas d'éducation ou primaire non terminé	%		91	77	70	81
Primaire terminé/Secondaire/Supérieur	%		9	23	30	19
Age à l'installation de sa propre exploitation agricole		continue	32.6	23.3	26.3	25.6
MOBILITE DE L'INDIVIDU						
Resté en zone rurale pendant jeunesse	%		87	76	72	74
Résidence en ville pendant jeunesse	%		6	11	10	12
Migration saisonnière en ville pendant jeunesse	%		7	13	18	14
IMPLICATION DANS D'AUTRES ACTIVITES QUE SA PROPRE EXPLOITATION AGRICOLE						
Salariat agricole journalier non régulier		discrète				
Non	%		70	60	60	59
Oui	%		30	40	40	41
Autre activité indépendante nécessitant un capital initial		discrète				
Non	%		83	88	65	75
Oui	%		17	12	35	25
COHORTE DE NAISSANCE						
Né avant 1965	%		43	43	40	28
Né entre 1965 et 1980	%		50	38	25	28
Né après 1980	%		7	19	35	44
VARIABLE DE CONTROLE						
Répartition par zone		discrète				
Zones potentiel agricole élevé	%		52	43	76	49
Zones potentiel agricole faible	%		48	57	23	51

Source : auteur

¹⁰⁰ Les 10 % des individus ayant les plus grandes superficies cultivées lors de leur installation

3.1.3. Spécification et validation du logit multinomial

Notre étude s'intéresse aux trajectoires d'activité, entre l'âge de 15 et 35 ans, de cohortes successives d'individus. Quatre trajectoires d'activité sont observées pour caractériser les processus d'insertion des jeunes : familiale, agricole, pluriactive agricole, pluriactive non agricole. Ainsi, dans la mesure où le type de trajectoire d'activité agricole prend quatre modalités, nous mettons en œuvre un modèle logit multinomial où le type « pluriactivité non agricole » est pris comme modalité de référence étant donné que ce type de trajectoire est la forme la plus contemporaine de l'insertion des jeunes ruraux (cf. chapitre 3). L'avantage de l'utilisation d'un modèle logit multinomial est de tenir compte de la logique de la pluriactivité structurante pour l'insertion des jeunes ruraux, que ne prennent pas en charge les modèles binomiaux, pourtant largement utilisés (Gondard-Delcroix, 2009). Le modèle de probabilité que nous utilisons est un logit multinomial non ordonné. En effet, un logit multinomial ordonné assume que les effets des variables explicatives sont les mêmes pour toutes les modalités de la variable expliquée. Dans notre cas, le test de Brandt montre que cette hypothèse de contribution linéaire des variables explicatives aux différentes modalités de la variable expliquée est violée (cf. Tableau A.11 de l'annexe 4), conduisant à opter pour un logit multinomial non ordonné. Pour le modèle logit multinomial non ordonné, nous avons vérifié l'hypothèse d'indépendance des alternatives non pertinentes.

L'équation du logit multinomial se formalise comme suit :

$$Y_{ij} = \alpha_0 + \sum \beta_{ij} X_i + \varepsilon_{ij}$$

Y_{ij} : Variable d'intérêt avec j le type de trajectoire d'activité (familiale, agricole, pluriactive agricole, pluriactive non agricole) de l'individu i

X_i : Variables explicatives

α_0 et β_{ij} : paramètres à estimer

ε_{ij} : Erreur de spécification du modèle

La difficulté de mise en œuvre d'un logit multinomial est la résolution des problèmes d'endogénéité qui correspond à la corrélation entre les variables explicatives choisies ou entre des variables omises et celles utilisées dans le modèle. Nous avons limité ce problème en calibrant au mieux le choix de nos variables explicatives par rapport à la question de recherche posée. A ce problème, il faut ajouter que l'indisponibilité de certaines informations et donc de certaines variables ce qui ne permet pas d'ôter tout risque d'endogénéité. Par exemple, l'accès aux réseaux migratoires ou les aspirations des jeunes pourraient aussi être des variables explicatives des types de trajectoires. Les résultats de la modélisation

sont ainsi à considérer à titre exploratoire et le travail de terrain qualitatif qui est utilisé dans cette démonstration prend toute son importance dans la confirmation des résultats économétriques.

3.2. La méthode qualitative

A partir de l'identification des points bloquants du modèle agricole familial et des composantes du rapport social d'activité qui ont été repérées comme conflictuelles, la méthode qualitative a pour objectif d'identifier et de caractériser les groupes sociaux en présence puis de cerner les rapports de force en jeu autour de ces composantes institutionnelles. L'objectif est ainsi de rendre compte le plus précisément possible des termes de l'élaboration de nouveaux compromis institutionnalisés dans les zones étudiées. Deux types d'enquêtes ont été menées pour cela.

Tout d'abord, dans le cadre de la réalisation des enquêtes biographiques, nous avons participé à environ un tiers des entretiens des enquêteurs avec les ménages. Même si l'enquêteur dirigeait l'entretien, ce sont des moments qui ont été mobilisés pour approfondir la connaissance et l'évolution des institutions du rapport social d'activité. Ensuite, au-delà du ménage, nous avons caractériser les autres groupes sociaux en réalisant des entretiens auprès des autorités coutumières et municipales, des services agricoles communaux, d'organisations paysannes ou encore des responsables de grandes exploitations agricoles commerciales. La confrontation de l'ensemble de ces informations nous ont permis de discuter les termes de l'élaboration de nouveaux compromis institutionnalisés.

4. Les ajustements du modèle agricole familial

Cette partie présente les résultats qui mettent en évidence les ajustements institutionnels qui assurent la continuité du modèle agricole familial. Nous allons démontrer que ces crises mineures du régime d'accumulation portent essentiellement sur les composantes « capital » et « savoir » du rapport social d'activité.

Tableau 4.3. Résultats des estimations d'un modèle logit multinomial pour expliquer les trajectoires d'activité

Référence : trajectoire pluriactive non agricole. Pseudo R2=0.2290

	Travail familial Coefficient (Std Err.)	Agriculture Coefficient (Std Err.)	Pluriactivité agricole Coefficient (Std Err.)
Accès aux moyens de production			
Accès à la terre par transmission familiale ¹⁰¹	-1.662*** (0.640)	-0.870 (0.547)	-0.360 (0.591)
Accès au capital fixe par transmission familiale	1.265*** (0.433)	1.284*** (0.326)	0.376 (0.421)
Accès au capital circulant par transmission familiale	1.133* (0.659)	-0.132 (0.543)	0.237 (0.890)
Capacité de production à l'installation			
Age à l'installation de sa propre exploitation agricole	0.143*** (0.0309)	-0.0951*** (0.0254)	-0.000296 (0.0290)
Superficie cultivée se situe dans le dernier décile ¹⁰²	-0.223 (0.714)	0.670 (0.568)	1.149* (0.628)
Utilisation d'intrants (engrais/pesticides)	0.344 (0.675)	-0.589 (0.576)	0.801 (0.974)
Dégagement d'un surplus à partir de l'activité agricole	-0.723 (0.462)	-0.534 (0.331)	-0.335 (0.380)
Accès au savoir			
Education, secondaire ou supérieure	-0.0308 (0.634)	0.594 (0.375)	1.217*** (0.449)
Age à l'installation de sa propre exploitation agricole	0.143*** (0.0309)	-0.0951*** (0.0254)	-0.000296 (0.0290)
Mobilité de l'individu			
Résidence en ville pendant jeunesse	-2.085** (0.854)	0.322 (0.485)	-0.673 (0.586)
Migration saisonnière en ville pendant jeunesse	-1.490** (0.736)	0.0318 (0.480)	2.140*** (0.777)
Implication dans d'autres activités que sa propre exploitation agricole			
Salariat agricole journalier non régulier	-0.174 (0.453)	0.388 (0.322)	0.120 (0.398)
Activité indépendante nécessitant un capital initial	0.211 (0.527)	-0.971** (0.422)	0.644 (0.437)
Cohorte de naissance			
Cohorte de naissance : 1965-1980	0.584 (0.451)	-0.197 (0.350)	-0.793* (0.462)
Cohorte de naissance : Après 1980	-1.609** (0.693)	-1.592*** (0.405)	-0.870* (0.490)
Variable de contrôle			
Zone à faible potentiel agricole	-0.444 (0.478)	0.283 (0.345)	-2.815*** (0.681)
Constante	-3.632** (1.411)	3.670*** (1.126)	-0.394 (1.439)
Observations	370	370	370

Source : auteur

¹⁰¹ Nous analysons les résultats relatifs à l'accès à la terre dans la partie 4 de cet article.

¹⁰² Les 10 % des individus ayant les plus grandes superficies cultivées lors de leur installation

4.1. De la préservation de la transmission familiale à la recherche d'alternatives pour accéder au capital

L'accès au capital agricole, fixe et circulant, dépend historiquement des institutions familiales qui réglementent les processus d'héritage dans lesquels, souvent, seuls les anciens ont la capacité sociale d'accumuler. Mais le caractère primordial de la transmission de capital dépend aussi du type d'agriculture pratiquée. Dans les régions où le modèle technique est plus capitalisé (par exemple lorsque la culture attelée et l'utilisation d'engrais sont développées) et permet d'atteindre un certain niveau de productivité, l'accès des jeunes au capital agricole fixe et circulant est central. Alors que dans les régions où l'agriculture est majoritairement manuelle et utilise peu d'intrants extérieurs, la transmission de capital se limite à des outils peu coûteux.

Quel que soit la zone d'étude, les résultats mettent en évidence la conservation de la transmission familiale du capital fixe pour des trajectoires à dominante agricole. En effet, l'accès au capital fixe par transmission familiale apparaît comme significatif pour les trajectoires « travail familial » et « agriculture » ce qui correspond à une association positive entre le fait de débiter son exploitation agricole avec ses propres animaux et équipements agricoles hérités de la famille et ces deux trajectoires par rapport à la trajectoire pluriactivité non agricole (cf. Tableau 4.3). Ce résultat semble relativement logique dans la mesure où l'implication dans la pluriactivité des jeunes leur permet d'acquérir un revenu qu'ils mobilisent pour accéder au capital fixe.

Néanmoins, ce résultat ne signifie pas non plus que les jeunes qui ont une trajectoire agricole n'ont pas d'autres activités indépendantes mais ces dernières sont limitées dans le temps et ne nécessitent pas de capital de départ. En effet, il est observé une association négative entre la trajectoire agricole et l'implication du jeune dans une activité indépendante (on exclut donc ici les formes de salariat informel ou formel), autre que sa propre exploitation agricole, ne nécessitant pas de capital initial (cf. Tableau 4.3). Selon les zones, ce type d'activité peut être la fabrication et la vente de charbon de bois, très présent en Zambie, ou bien la maçonnerie au Sénégal. Etant donné sa durée réduite dans le temps et sa faible capitalisation, nous pouvons interpréter ce type d'activité comme un « starter » des trajectoires d'insertion par l'agriculture qui peut compenser le manque ou l'attente de la transmission de capital familial. Le fait que ces trajectoires ne se transforment pas en trajectoire pluriactive non agricole peut être lié à la difficulté de ce type d'activité à avoir un « effet multiplicateur ». Cela renvoie à une forme de précarité des trajectoires agricoles comparées aux trajectoires pluriactives, ce qui corrobore d'autres travaux (Berckmoes et White, 2014).

Par ailleurs, le salariat informel agricole ne constitue pas une stratégie d'accès à des revenus pour acquérir un capital initial. En effet, les résultats montrent que l'implication des jeunes dans le salariat agricole journalier n'est discriminante d'aucune trajectoire d'activité (cf. Tableau 4.3). Nous pouvons alors interpréter ce résultat comme le fait que c'est une pratique qui peut concerner tous les jeunes quel

que soit leur dotation en capital initial, ou à l'inverse, que ça ne concerne aucun jeune (les jeunes resteraient distants du salariat). Dans les deux cas, ce résultat confirme que le salariat informel agricole est d'abord une stratégie de survie et repose sur des bases trop précaires pour initier un processus d'accumulation (Alobo Loison, 2015 ; Oya et Pontara, 2015a). Néanmoins, dans certaines zones, les maigres revenus du salariat agricole informel permettent aux jeunes hommes de constituer tout ou parti de la dot et ainsi de se marier¹⁰³. Le mariage est central dans le modèle agricole familial et le paiement de la dot par les revenus du salariat (au lieu d'un soutien financier de la famille) constitue donc bien un ajustement.

Enfin, lorsque la pluriactivité agricole devient structurante de la trajectoire, il n'est pas possible d'y associer une transmission familiale ou non du capital ce qui renvoie à la recherche d'alternatives pour accéder au capital agricole. En effet, les résultats ne montrent pas de significativité dans l'association des variables d'accès au capital fixe et circulant et la trajectoire pluriactive agricole (cf. Tableau 4.3). Malgré l'absence de significativité entre ces variables, nous pouvons supposer que la trajectoire pluriactive agricole constitue une forme d'ajustement du modèle agricole familial. La recherche d'alternatives pour accéder au capital peut être liée à la remise en question de la transmission familiale suite à une phase de décapitalisation des ménages (en raison de sécheresse ou de maladies sur le bétail par exemple). Mais, elle peut aussi être liée à une volonté du jeune d'acquérir une certaine autonomie sur son activité agricole car le prêt d'équipements par la famille peut affecter le niveau de productivité agricole dans la mesure où les jeunes ne sont pas forcément prioritaires dans leur utilisation.

4.2. L'absorption des compétences acquises avec l'éducation par le salariat agricole formel

L'accroissement du niveau d'éducation des jeunes et leur implication grandissante dans les marchés du travail au niveau local ou en ville multiplient les points de formation et de construction des compétences des jeunes ruraux qui peuvent être discriminants de leur trajectoire d'activité et constituer une variable d'ajustement du modèle agricole familial.

Nos résultats montrent que le salariat agricole formel absorbe plus les compétences acquises avec l'éducation que les activités informelles non agricoles ce qui constitue une forme d'ajustement du modèle agricole familial. En effet, le niveau d'éducation est positivement associé à la trajectoire « pluriactive agricole » (cf. Tableau 4.3) ce qui suggère trois niveaux d'interprétation. Tout d'abord, les activités agricoles dans lesquels s'engagent les jeunes exigent des qualifications particulières exigeants un certain niveau d'éducation. Notre connaissance des zones d'étude permet de confirmer cette interprétation dans la mesure où les individus caractérisant ce type de trajectoire occupent majoritairement des postes de salariés agricoles (formel) dans de grandes exploitations agricoles

¹⁰³ Dans une des zones étudiées (district de Choma en Zambie), la famille de la femme accepte même la finalisation du paiement de la dot par le jeune homme après le mariage.

commerciales qui mettent en œuvre un modèle technique exigeant certaines compétences techniques et donc un certain niveau d'éducation : conducteurs d'engins agricoles, supervision du dispositif d'irrigation ou de pulvérisation des pesticides, responsable d'équipe, etc. En revanche, la pluriactivité non agricole dans lesquels s'engagent les jeunes ne demandent pas de niveau d'éducation élevé ni de qualifications particulières (la pêche, la fabrication de charbon de bois, le petit commerce ou la maçonnerie). Ces deux premières interprétations suggèrent finalement que l'éducation fonctionne comme un instrument de sélection des individus en cas d'existence d'un marché du travail développé et structuré autour de compétences particulières comme c'est le cas dans les zones où des grandes exploitations agricoles commerciales sont installées. A l'inverse, lorsque les marchés du travail relèvent principalement d'activités informelles non agricoles, l'éducation ne joue pas de rôle dans la sélection des individus (la sélection repose plutôt sur l'accès à des ressources naturelles, à un capital initial ou à des réseaux sociaux particuliers mais leur exploitation ne nécessite pas un niveau d'éducation élevé).

Par ailleurs, l'acquisition de savoirs non formels constitue aussi une manière d'ajuster le modèle agricole familial. Dans le modèle, l'âge est utilisé comme un indicateur de l'apprentissage par la pratique. Selon nos résultats, l'âge auquel l'individu débute sa propre activité agricole est significativement positivement associé à la trajectoire « travail familial » mais négativement associé à la trajectoire « agricole ». Ces résultats montrent bien qu'une installation tardive de sa propre activité agricole se fait au bénéfice d'une plus grande expérience du travail agricole au sein de la famille. En revanche, une installation précoce des jeunes en agriculture opère sur des bases de connaissances plus réduites.

4.3. L'accroissement des mobilités : un pouvoir explicatif limité

Bien que la sédentarité soit encore considérée comme la norme dans les études du développement (Mercandalli *et al.*, 2019), les preuves empiriques révèlent que la mobilité est beaucoup plus répandue qu'on ne le pense¹⁰⁴. La plupart des migrants ruraux sont impliqués dans des migrations circulaires¹⁰⁵ de travail qui façonnent les marchés du travail et jouent un rôle dans la reproduction des ménages ruraux (Boyer et Mounkaila, 2010 ; De Haas, 2010 ; Potts, 2013 ; Mercandalli et Anseeuw, 2014 ; Cross et Cliffe, 2017). Nos résultats montrent cependant que les mobilités des jeunes ruraux ont un pouvoir explicatif limité dans le processus d'ajustement du modèle agricole familial. En effet, les variables caractérisant la mobilité ne sont pas significatives de la « trajectoire agricole ». La mobilité peut ainsi se lire comme une stratégie plus ou moins marginale qui contribue à la reproduction d'une diversité de

¹⁰⁴ Dans notre échantillon, toutes zones confondues et toute cohortes confondues, 24 % des individus ont des trajectoires de mobilité caractérisées par une période de résidence longue en ville pendant leur jeunesse ou des pratiques de migration circulaire entre ville et campagne.

¹⁰⁵ La migration circulaire est définie ici comme une migration d'une durée limitée (une année ou moins) vers une zone urbaine ou rurale puis le retour au lieu d'origine, et la répétition de ce type de mouvements.

situations de modèles d'agriculture familiale, toutes zones confondues. Ceci dit, nos résultats font ressortir deux autres résultats particuliers.

Un premier résultat montre que les mobilités sont pénalisées pour la trajectoire « travail familial ». En effet, c'est le seul type de trajectoire qui est négativement associé à toute forme de mobilité vers la ville pendant la jeunesse. Ce résultat peut sembler assez logique en soi : un jeune qui travaille exclusivement et majoritairement pour ses parents entre 15 et 35 ans ne s'implique pas dans d'autres activités en ville. Mais étant donné que les coefficients sont négatifs et hautement significatifs, ce résultat invite à questionner le caractère irréversible de l'absence de mobilité pour les jeunes ayant des trajectoires travail familial. En effet, les expériences passées comptent et peuvent restreindre les choix futurs des jeunes. Ainsi, le fait de ne pas être mobile quand on est jeune limiterait l'accès aux réseaux migratoires et peut donc rendre difficile les mobilités futures.

Un deuxième résultat est que les mobilités vers les villes concernent plus l'activité agricole que non agricole. En effet, les résultats montrent que la migration saisonnière en ville est positivement associée à la trajectoire « pluriactivité agricole » ce que l'on peut interpréter comme le fait que la pluriactivité agricole s'articule relativement plus autour des villes comparé à la pluriactivité non agricole. Mais, ce résultat est à prendre avec prudence car il peut aussi être un artefact d'une des zones (le district de Choma en Zambie) où la pluriactivité agricole concerne des individus nés avant 1980 qui pratiquaient le commerce de bétail dans les villes minières en saison sèche pendant leur jeunesse.

4.4. La capacité productive à l'installation peu déterminante

La capacité agricole productive au moment de l'installation en agriculture ne permet pas toujours au jeune d'assurer les moyens de sa propre condition matérielle et sociale ce qui induit des ajustements du modèle agricole familial. En effet, la capacité productive agricole détermine le niveau de rémunération que les jeunes peuvent dégager à partir de l'activité agricole et donc leur capacité à initier un cycle d'accumulation au sein de leur ménage.

Nos résultats montrent que l'implication dans le salariat agricole tend à constituer un facteur de spécialisation en agriculture des jeunes. En effet, le fait pour un individu de se situer parmi les 10 % des individus ayant les plus grandes superficies cultivées est significativement et positivement associé à une trajectoire pluriactive agricole. Ces jeunes débutent donc leur activité agricole avec un potentiel productif agricole relativement plus élevé que les autres individus ce qui concourt à accroître la part de leur revenu agricole. Néanmoins, les résultats ne permettent pas d'associer cette superficie relativement élevée à un mode d'accès particulier au foncier (le mode d'accès, familial ou non familial, au foncier n'est pas significatif pour la trajectoire « pluriactive agricole »).

Mis à part cette tendance, nos résultats mettent en évidence que la capacité productive à l'installation est peu déterminante des trajectoires d'activité. En effet, le niveau d'utilisation d'intrants ou l'obtention

d'un surplus à partir de l'activité agricole ne sont discriminants d'aucune trajectoire d'activité et ne constitue donc pas des variables d'ajustement du modèle agricole familial.

4.5. Les ajustements du modèle agricole familial : un phénomène généralisé

D'une part, nos résultats soutiennent que le salariat agricole formel est une variable d'ajustement du modèle agricole familial dans les zones à fort potentiel agricole. D'autre part, ils montrent que les autres types d'ajustements du modèle ne dépendent pas du potentiel agricole ou du niveau de pression démographique des zones. En effet, les zones à fort potentiel agricole sont significativement et positivement associées à la trajectoire « pluriactive agricole » alors qu'il n'y a aucune significativité de la zone pour les trajectoires « travail familial » et « agriculture ». Ce résultat montre que les ajustements du modèle agricole familial constituent un phénomène général dans les zones rurales étudiées.

Au final, cette première partie d'analyse des résultats montre que les « crises mineures » du modèle agricole familial opèrent essentiellement sur les composantes « capital » et « savoir » du rapport social d'activité (cf. Figure 4.2). En revanche, comme de nombreux auteurs l'ont déjà démontré, l'accès au foncier est soumis à un risque de conflit plus élevé que l'accès au capital et au savoir dans la mesure où il constitue la base matérielle de la reproduction des sociétés agraires (Lavigne-Delville *et al.*, 2002 ; Bernstein, 2005 ; Toulmin, 2007 ; Amanor, 2010 ; Anseeuw et Alden, 2010 ; Berry, 2017, 2018). Une conflictualité élevée peut engendrer une crise de plus grande ampleur et susciter la définition de nouveaux compromis institutionnalisés.

5. La crise du modèle agricole familial : la nécessité de nouveaux compromis institutionnalisés sur le foncier et la protection sociale

Les résultats du logit permettent de dégager les pôles de conflictualité qui sont au cœur de la crise du rapport social d'activité, aussi bien dans sa dimension productive (particulièrement sur le foncier) que dans sa dimension reproductive (spécialement concernant les mécanismes de prévoyance). Pour renforcer l'intelligibilité de cette conflictualité, les informations issues de la régression sont complétées par nos résultats qualitatifs. Cela permet de faire émerger les termes en présence pour la définition de nouveaux compromis institutionnalisés.

5.1. Face au durcissement du modèle agricole familial pour l'accès au foncier des jeunes : la pluriactivité et l'alternative marchande

Les droits fonciers historiques reposent sur des systèmes coutumiers qui varient considérablement d'un lieu à un autre et d'un moment à un autre. En général, le modèle agricole familial repose sur des transferts de terres en grande partie basés sur l'héritage au sein de la famille et sur des restrictions de la

marchandisation des droits fonciers, bien que certaines transactions puissent être autorisées (dons, prêts, etc.) et que certains systèmes permettent la vente de terres.

Mais la pluralité des régimes fonciers est devenue la norme dans les zones étudiées, comme dans la majorité des zones rurales d'ASS (Cotula, 2007 ; Lavigne-Delville *et al.*, 2017 ; Boone, 2019). En effet, la stratification juridique produite par des décennies d'interventions gouvernementales n'a pas remplacé les systèmes coutumiers, mais a ajouté de nouvelles couches, exacerbant la situation de « pluralisme juridique ». En raison de la faible pénétration de la législation de l'État et de l'application continue du droit coutumier, plusieurs systèmes juridiques – légal, coutumier et une série de « situations intermédiaires » – se chevauchent et déstabilisent le modèle agricole familial pour l'accès à la terre.

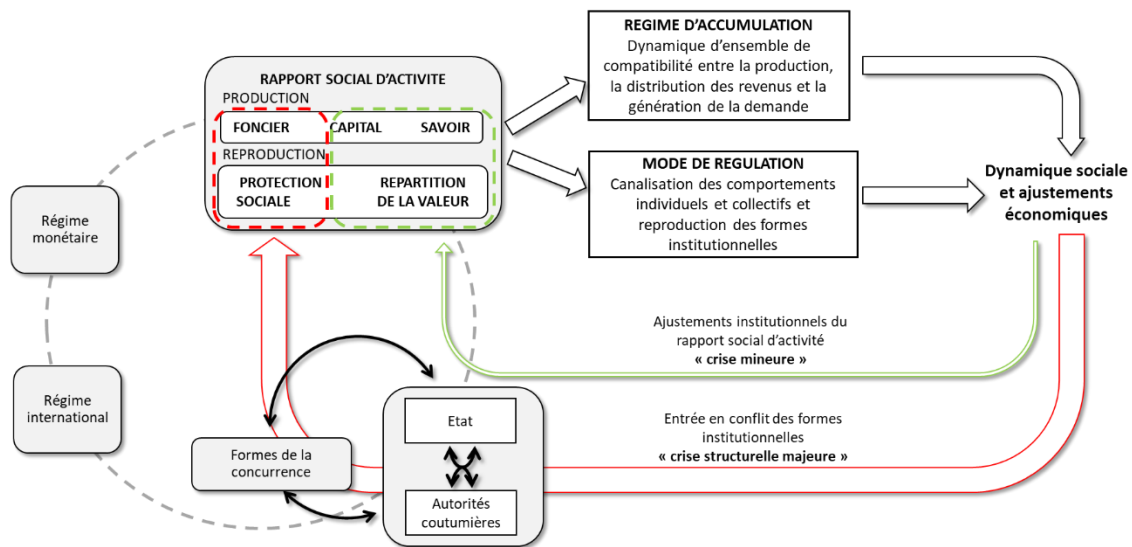
Le premier résultat de notre régression montre un durcissement du modèle agricole familial car les aînés gardent le contrôle du foncier aussi longtemps que possible, confirmant ainsi d'autres travaux (Chauveau *et al.*, 2006 ; White, 2012). Cela peut s'expliquer par la dimension de prévoyance assurée par le foncier (Quan, 2007 ; Chitonge, 2018). En effet, l'accès à la terre par transmission familiale ou communautaire (affectation par le chef coutumier) est négativement associé à la trajectoire « travail familial » (cf. Tableau 4.3) ce qui peut s'interpréter par une retenue du foncier qui empêche une installation en agriculture de ces jeunes par des mécanismes familiaux ou communautaires d'accès à la terre.

Pour faire face à ce blocage dans l'accès au foncier, nos résultats permettent de distinguer deux types de stratégies. La première est celle de l'accès marchand aux droits fonciers. La location, voire l'achat, apparaît comme une alternative à la transmission familiale du foncier qui tarde à arriver, ce qui confirme les travaux existants sur le sujet (Amanor, 2010 ; White, 2012 ; Burnod *et al.*, 2016 ; Deininger *et al.*, 2017). La deuxième stratégie est celle de la pluriactivité qui peut tout aussi bien être un moyen de « patienter » pour accéder à la terre familiale comme un moyen d'accéder à des revenus pour louer de la terre. En effet, le mode d'accès au foncier n'est pas significatif pour les trajectoires « agricole » et « pluriactive agricole » (cf. Tableau 4.3) ce qui montrent que ces jeunes peuvent aussi bien accéder au foncier par la famille, la communauté ou par le marché.

5.2. De la nécessité de nouveaux compromis institutionnalisés centrés sur le foncier et les mécanismes de prévoyance

Les difficultés d'accès des jeunes à la terre révèlent deux dimensions conflictuelles qui mettent en jeu l'ensemble du rapport social d'activité. La première dimension est exogène, c'est celle de la marchandisation des droits fonciers, attisée par l'arrivée d'investisseurs externes, qui génère des phénomènes conflictuels d'exclusion et de concentration du foncier. La deuxième dimension, endogène, est liée à la retenue du patrimoine foncier par les aînés au sein du ménage car la terre est le ressort ultime de la prévoyance familiale (Quan, 2007).

La configuration institutionnelle du rapport social d'activité préexistant ne peut absorber seul ces deux dimensions, c'est-à-dire que les arrangements institutionnels à la marge du modèle agricole familial ne suffisent plus à assurer la viabilité du régime. C'est pourquoi cet article suggère que le rapport social d'activité entre en conflit avec deux autres formes institutionnelles que sont la forme de l'Etat et les formes de la concurrence, ce qui nécessite la définition de nouveaux compromis institutionnalisés (cf. Figure 4.2).



5.2.1. Vers de nouvelles formes de la régulation des transferts fonciers marchands ?

- Le district de Mpongwe

accordent des droits d'usage du foncier aux populations. L'accès à une parcelle de terre auprès des chefs coutumiers exige une contribution en nature ou en monétaire au chef en signe de reconnaissance. Mais cela n'est pas considéré comme une transaction monétarisée et elle confère seulement le droit d'usage de la terre sans la possibilité de la vendre ou de la louer à autrui.

Dans un contexte d'accroissement de la pression foncière dans le district, l'instauration d'un cadre législatif national sur le foncier est venu bousculer le système coutumier par la mise en concurrence accrue pour l'accès au foncier et par l'affaiblissement des autorités coutumières dans leur fonction d'autorité politique historique sur le foncier.

La concurrence accrue sur la terre est liée à deux phénomènes : la titrisation des terres et l'accroissement de la pression foncière. Le premier s'inscrit dans le cadre d'une large transition vers une économie libéralisée où l'Etat zambien a promulgué une loi sur le foncier en 1995 (*1995 Land Act*) qui prévoit des procédures de titrisation des terres coutumières pour les individus et les entreprises (Sitko et Chamberlin, 2016). Le deuxième phénomène, celui de la pression foncière, s'accroît à partir des années 1990 dans le district de Mpongwe (Zimba, 2017) en raison de la privatisation au début des années 2000 d'une grande ferme d'Etat de plusieurs milliers d'hectares qui attise l'intérêt des investisseurs externes pour la zone et de la croissance du nombre de fermes de taille moyenne dans le district (Jayne *et al.*, 2016) liée à l'installation de migrants des villes et de la province du Sud du pays.

Cette mise en concurrence accrue affaiblit les autorités coutumières car elle engendre l'émergence d'une diversité d'arrangements institutionnels qui opèrent hors de l'autorité des chefs coutumiers. En effet, la titrisation des terres pour les populations rurales est difficile d'accès car elle exige des moyens financiers pour l'achat de la terre mais aussi une certaine assise politique vis-à-vis du chef coutumier¹⁰⁶. Il en résulte que la majorité des locations, voire des achats, se fait de manière informelle sans forcément être reconnues des chefs coutumiers quand des superficies limitées sont en jeu. En revanche, lorsqu'il s'agit d'acquisitions de terres à plus grande échelle par des investisseurs extérieurs, les chefs coutumiers sont leurs premiers interlocuteurs. Les chefs gèrent eux-mêmes la transaction foncière qui fait souvent l'objet d'une véritable transaction financière, au-delà d'un simple signe de reconnaissance de la part de l'acheteur¹⁰⁷.

Dans le district de Mpongwe, le compromis initial qui reposait sur l'inaliénation de la terre est donc fortement bousculé en raison de la montée du critère marchand du foncier ; amplifiée par la loi foncière nationale. Cette dynamique fragilise le modèle agricole familial à deux niveaux. Tout d'abord, elle compromet la sécurité foncière des agriculteurs familiaux les plus pauvres qui n'ont pas les moyens

¹⁰⁶ Même si la titrisation des terres est un processus de la loi nationale, elle prévoit une validation par le chef coutumier.

¹⁰⁷ Comme cela a été relaté dans un des villages enquêtés, certains chefs ont même été jusqu'à déplacer les populations locales pour vendre des terres à des investisseurs.

d'obtenir un titre formel pour leurs terres. Certains n'ont d'autres choix que de céder leurs terres pour subvenir à leurs besoins et ces ventes peuvent être l'objet de conflits intrafamiliaux quand elles se font au détriment d'une partie de la famille. Ensuite, certains chefs coutumiers usent du critère marchand et de l'ambiguïté institutionnelle pour en tirer un profit monétaire plus personnel ce qui pose la question de la crédibilité de leur autorité auprès des populations à moyen et long terme.

- La commune de Ronkh

Dans la région du delta du fleuve Sénégal, où se trouve Ronkh, l'État sénégalais a investi massivement dans l'agriculture irriguée à partir des années 1960 et a bouleversé le régime foncier coutumier puisque l'Etat central a pris en charge la gestion du foncier nouvellement aménagé pour la culture irriguée du riz¹⁰⁸. Le compromis de l'époque reposait sur une attribution relativement égalitaire des terres irriguées entre les familles et l'assurance de prix garantis sur le riz.

Mais ce compromis s'est délité car la libéralisation de la filière rizicole, à savoir l'arrêt des prix garantis et le transfert de la gestion du foncier irrigué aux communes rurales, a favorisé l'émergence d'une diversité d'arrangements institutionnels sur le foncier. Ces derniers ne sont pas viables sur le long terme car ils produisent un accroissement des phénomènes d'insécurité et de concentration foncières. En effet, depuis le milieu des années 1990, les autorités communales ont la charge d'attribuer des droits d'usufruit aux individus qui le souhaitent pour une durée indéterminée (et dont les enfants peuvent hériter). Ces droits excluent toute transaction formelle (vente, location, etc.). Mais les autorités municipales sont enchevêtrées dans des rapports de pouvoir locaux qui ont des conséquences sur les processus d'attribution des terres, tributaires des réseaux d'influence (Dahou, 2004). Ainsi, certaines familles locales influentes ont accru leur superficie foncière de manière significative au détriment de l'accès des autres exploitations agricoles familiales. Par ailleurs, les entreprises de transformation du riz ont fortement accru leur activité depuis une dizaine d'années avec la mise en place des dispositifs de contractualisation¹⁰⁹ et elles utilisent parfois le foncier attribué à l'agriculteur par les autorités communales comme une garantie du crédit. En cas d'endettement, l'agriculteur ne peut plus cultiver sa propre parcelle et doit la louer le temps de rembourser son crédit. Un autre exemple d'arrangement institutionnel sur le foncier est celui des investisseurs extérieurs, qui, au-delà de contribuer à la concentration foncière, remettent aussi en cause l'autorité communale en traitant directement avec

¹⁰⁸ L'Etat central déléguait la gestion du foncier irrigué à la Société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal (SAED) créée en 1965.

¹⁰⁹ L'agriculture contractuelle comprend les formes verticales de coordination entre producteurs et acheteurs-transformateurs qui influent directement les décisions liées à la production par l'intermédiaire du contrat qui spécifie certaines conditions de marché (volume, quantité, prix), qui fournissent les intrants nécessaires, et qui exercent un certain contrôle sur la production (Little, 1994).

villageois pour accéder au foncier non irrigué qu'ils aménagent par la suite¹¹⁰. Dans la commune de Ronkh, ces exemples d'arrangements institutionnels en lien avec la montée du critère marchand pour accéder à la terre conduisent à un affaiblissement du modèle agricole familial.

- Synthèse des deux cas

Dans les deux cas, on observe une forte évolution institutionnelle de la composante foncière du rapport social d'activité par la montée du critère marchand pour l'accès à la terre. Cette évolution institutionnelle entraîne une entrée en conflit avec deux autres formes institutionnelles, celle de la concurrence et celle de l'Etat, ce qui induit donc une crise structurelle de l'ensemble de l'architecture institutionnelle du régime d'accumulation. En effet, même si l'accès marchand au foncier pour les jeunes constitue une alternative sur le court terme, il se fait le plus souvent de manière informelle, c'est-à-dire sans reconnaissance légale de la part des autorités coutumières ou étatiques. D'un côté, il existe bien une forme de tolérance de ces pratiques par les familles et les autorités coutumières ou municipales mais ces dernières sont peu outillées pour gérer des conflits fonciers liés à sa marchandisation, ce qui questionne la viabilité sociale de l'ensemble de l'architecture institutionnelle sur le long terme. De l'autre côté, les règles étatiques mises en œuvre à partir des années 1990, ancrées dans le « paradigme des droits de propriété¹¹¹ » (Alchian et Demsetz, 1973) envisagent de manière trop uniforme la gestion du foncier pour être adaptées à la diversité de situations locales et ces dispositifs administratifs sont de toute façon difficilement accessibles à la majorité de la population.

Il semble donc indispensable de reconnaître les caractéristiques spécifiques des transferts marchands au sein d'un cadre coutumier et la nécessité de leur régulation dans la définition de nouveaux compromis. Sinon, le risque est que les groupes sociaux dominants utilisent ce critère pour manipuler la diversité institutionnelle afin de maintenir leur trajectoire d'accumulation au détriment du modèle agricole familial comme cela est déjà le cas par exemple avec les pratiques de certains chefs coutumiers en Zambie ou de certains investisseurs au Sénégal. On peut se poser la question du réel intérêt de ces groupes dominants à élaborer un nouveau compromis institutionnalisé qui maintiendrait une certaine place du modèle agricole familial ou bien s'ils ont plutôt intérêt à entretenir la crise du modèle familial, qui leur est certainement plus profitable. En effet, la superposition des régimes coutumiers et étatiques peut faire partie de la stratégie des élites locales dans la consolidation et la reproduction de leur accumulation sur le long terme. Elles peuvent ainsi continuer à jouer des alliances et du clientélisme tout en minimisant la contestation de la part de la communauté.

¹¹⁰ Un cas comme celui-ci a été mentionné par un des chefs de village enquêté. L'investisseur est venu voir le chef du village pour convenir de mécanismes de compensation pour la population lésée par l'achat de terre puis il est allé faire sa demande officielle de foncier auprès de la mairie.

¹¹¹ La propriété privée, en vertu de son caractère « universel », exclusif et transférable est considérée comme le meilleur moyen de valorisation des ressources. La transition de la propriété « communautaire » à la propriété individuelle est conçue comme une évolution institutionnelle inévitable vers l'efficacité économique.

Un nouveau compromis sur le foncier suggère une régulation plus forte de la part de l'autorité politique pour clarifier les formes de la concurrence sur le foncier là où elles n'existaient pas auparavant. Les formes que prend cette régulation peuvent se faire « par le bas » et « par le haut ». En effet, la forme de l'autorité politique peut être diverse selon les contextes mais il semble qu'elle doit continuer de laisser une certaine place à la famille et aux autorités locales (c'est-à-dire à « par le bas », les coutumières ou celles représentant l'Etat en cas de décentralisation) tout en intégrant de manière forte l'Etat central (« par le haut ») qui peut limiter les effets négatifs de rapports de pouvoir locaux sur la gestion du foncier.

5.2.2. Vers une socialisation non familiale de la prévoyance ?

La retenue du patrimoine foncier par les aînés au sein du ménage et la marchandisation des droits fonciers sont générateurs de situations conflictuelles qui questionnent la viabilité des mécanismes de prévoyance collective historiquement assurés par la famille dans les zones rurales étudiées. D'une part, en situation de rareté foncière et d'économie marchande, le patrimoine foncier fait l'objet d'une compétition et d'une négociation croissante entre les membres du groupe domestique lors de l'héritage familial (Bologo, 2007 ; Golaz, 2007 ; Ouedraogo et Tallet, 2014). Comme cela a été observé dans le district de Mpongwe, il arrive même que certains membres de la famille vendent les terres familiales à l'insu des autres membres : le gain des uns se fait nécessairement par la dépossession des autres. D'autre part, l'accès marchand des jeunes aux droits fonciers peut contribuer à transformer les modalités de la prévoyance familiale puisque les obligations et les droits attachés à la terre ne sont pas les mêmes lorsque la terre est héritée ou lorsqu'elle est achetée ou louée. En effet, si les jeunes n'accèdent pas au foncier via la famille, dans quelle mesure sont-ils encore redevable envers les aînés ? A court terme, la location ou l'achat de la terre pour installer son activité agricole peut donc s'apparenter à une « conflictualité évitée » au sein de la famille. Mais à moyen et long terme, ce type de pratique remet en question la capacité du foncier à constituer le lieu de la prévoyance des structures familiales.

Pour lever la contrainte d'attente du foncier familial pour les jeunes, il se pose alors la question de l'externalisation de la prise en charge des personnes âgées. La prévoyance n'est pas accessible aux solutions individuelles car elle repose depuis très longtemps sur des mécanismes collectifs familiaux. En effet, comme l'ont montré certains auteurs (Michel et Vallade, 2010), il existe une forte empreinte historique dans l'évolution des mécanismes de prévoyance. Ainsi, une individualisation de la prévoyance reposant sur des mécanismes de marché assurantiel semble très peu probable pour les zones rurales étudiées. C'est pourquoi la prévoyance doit dépasser le cadre familial par une forme de socialisation des risques dont les critères et le niveau de mise en place sont à discuter.

Au Sénégal comme en Zambie, il existe une diversité de mécanismes non familiaux, publics et privés, qui visent à soutenir les personnes les plus vulnérables (dont les personnes âgées font partie) mais ils

touchent très peu de personnes¹¹². Tout d'abord, les premiers régimes de protection sociale au Sénégal et en Zambie ont été « importés » pendant la période coloniale pour les employés du secteur public et prolongés par les dirigeants nationalistes post-indépendance dans un contexte de boom minier en Zambie et d'énorme augmentation des exportations d'arachides au Sénégal (Harland, 2014 ; Baumann, 2016). Mais dans les deux pays, la crise économique et le tournant néo-libéral des années 1980 ont favorisé le déclin de l'intégration et de la solidarité au niveau de l'État (Kpessa *et al.*, 2011). Il a fallu attendre la fin des années 1990 pour que la protection sociale soit à nouveau sous les feux des projecteurs, sous l'impulsion des donateurs qui y voyaient un moyen de réduire la pauvreté. Au Sénégal, comme en Zambie, de nombreuses initiatives ont vu le jour, en particulier des transferts d'argent liquide destinés aux groupes pauvres et vulnérables, largement pilotés par les ONG. Mais ces projets sont souvent restés à l'état d'expérimentation et à petite échelle, créant ainsi des « îlots temporaires d'accès à la protection sociale financée par des fonds internationaux » (Devereux et White, 2010, 73). A l'instar d'autres pays du monde, il semble qu'une nouvelle vague de l'histoire de la protection sociale dans les pays africains est en train d'émerger. Premièrement, l'État sénégalais a inscrit le droit à la protection sociale dans sa constitution et a défini une stratégie nationale de protection sociale en 2012. La Zambie a élaboré sa stratégie en 2014 mais n'a pas encore inclus la protection sociale dans sa constitution. Deuxièmement, les deux États ont lancé des programmes sociaux plus structurels et moins dépendants des donateurs¹¹³. Mais malgré ces dynamiques récentes et l'accroissement des dépenses de protection sociale au Sénégal et en Zambie, leur contribution au PIB reste faible même si la différence entre les deux pays est notable : 0,7 % au Sénégal et 0,03 % en Zambie (ILO, 2017).

Par ailleurs, les systèmes nationaux de protection sociale ne sont pas adaptés aux enjeux de la redistribution des richesses des zones rurales étudiées. En effet, ces systèmes sont souvent calqués sur ceux des pays où le salariat est la forme dominante de mise au travail. Dans ces dispositifs, le droit à l'assistance est conditionné à l'accès à un emploi (salarié le plus souvent) et intègre parfois une réflexion globale de redistribution des richesses par l'Etat ; qui constituent alors un Etat-providence¹¹⁴. Or, dans les pays et zones rurales étudiés, l'emploi salarié formel représente une part infime de l'emploi. Face à la nécessaire construction, consolidation et transformation des systèmes nationaux de protection sociale dans les pays étudiés, les termes d'élaboration d'un compromis au niveau national opposent deux

¹¹² Les systèmes nationaux de protection sociale sont résiduels au Sénégal comme Zambie. En Zambie, 9 % de la population ayant dépassé l'âge légal de la retraite perçoivent une pension de vieillesse et 4 % des enfants et des ménages reçoivent des prestations en espèces pour enfants et familles. Ils sont respectivement 24 % et 4 % au Sénégal (ILO, 2017).

¹¹³ Au Sénégal, le programme « Conditional Cash Transfer for Orphans and Vulnerable Children » a été introduit en 2008 (près de 10 807 ménages en 2015) pour soutenir l'éducation et la formation des enfants vulnérables et le Programme national de bourses de sécurité familiale, lancé en 2013 (environ 197 751 ménages en 2015). En Zambie, le programme d'aide sociale publique a été lancé après l'indépendance et est devenu « the Social Cash Transfer Programme » lancé en 2013 (180 261 ménages en 2015) dans le but de réduire l'extrême pauvreté.

¹¹⁴ Il existe différents types d'Etat-providence selon l'importance donnée à la famille, au marché et à l'Etat (Esping-Andersen, 1990)

principales visions. La première est celle qui suggère la mise en place d'un revenu de base universel qui extrait la protection sociale de la matrice du travail et de la production afin d'institutionnaliser un droit de chacun des membres d'une société à une part du revenu national indépendamment de sa place dans le processus de production des richesses matérielles. C'est le principe du revenu de base (Van Parijs, 2004). Cette vision soutient qu'il est inapproprié de continuer à lier le sort de la distribution à celui de la production étant donné que les stratégies de survie des pauvres relèvent davantage de la logique distributive que d'une logique productive (Ferguson, 2015). L'élaboration d'un compromis s'inspirant de ces principes impliquerait alors des discussions sur l'utilité et la valeur sociale accordée au travail dans les sociétés considérées. La deuxième vision est celle qui conserve le principe d'une protection sociale intégrée dans le rapport de production, c'est-à-dire qui maintient la centralité du travail dans l'obtention de droits sociaux. Cette approche implique de trouver de nouvelles manières pour lier les sphères productives et distributives dans des sociétés où le salariat n'est pas la forme dominante de mise au travail des individus. Dans ce cas, le compromis institutionnalisé à élaborer ne peut reposer seulement sur la cristallisation d'un rapport de force opposant le capital et le travail. Le défi est alors de dépasser cette opposition classique pour prendre en compte la diversité de formes de mise au travail des individus.

6. Conclusion

La question centrale abordée dans cet article est celle du devenir du modèle agricole familial dans la reproduction des ménages ruraux en ASS et comme support de l'insertion des jeunes ruraux dans l'agriculture. Étant donné l'érosion des bases familiales et agricoles de la reproduction des ménages ruraux, l'article envisage le modèle agricole familial à travers l'architecture institutionnelle de l'ensemble du système productif grâce à la mobilisation des formes institutionnelles. Le rapport social d'activité est considéré comme la forme institutionnelle dominante des régimes d'accumulation dans les zones rurales, qui cristallise la majeure partie des rapports sociaux de production et de reproduction structurés autour de la famille, des autorités coutumières et de l'État.

Nos résultats montrent que, dans les zones étudiées, le modèle agricole familial ne disparaît pas mais qu'il se recompose sans cesse pour continuer à être le support de l'insertion des jeunes ruraux ce qui entraîne des ajustements institutionnels permanents de la relation au capital et au savoir du rapport social d'activité. En revanche, les ajustements institutionnels sur l'accès à la terre et aux modalités de la prévoyance induisent un niveau de conflictualité élevé qui conduit à une crise plus profonde du modèle agricole familial. Cette situation requiert la définition de nouveaux compromis institutionnalisés dans laquelle interviennent les formes de la concurrence et la forme de l'État. Les termes de ces nouveaux compromis sont à contextualiser selon les zones étudiées mais nous avons esquissé les bases et les enjeux qu'ils font intervenir.

Ainsi, l'article contribue à démontrer que les « solutions » en matière d'emploi des jeunes ne peuvent être du ressort individuel comme le font beaucoup des recommandations de politique économique qui

posent l'entrepreneuriat comme la solution miracle. Au contraire, dans beaucoup de situations, l'enjeu de l'emploi est d'ordre structurel à travers la nécessité d'élaboration de nouveaux compromis institutionnalisés qui fait intervenir le rapport de force en raison de la divergence d'intérêt des différents groupes sociaux devant définir ce compromis. Comme nous avons commencé à le montrer, il existe un risque élevé de manipulation de la diversité institutionnelle de la part des groupes sociaux dominants qui ont parfois plutôt intérêt à maintenir la crise du modèle agricole familial.

Dans une telle situation, se pose la question des mobilisations collectives qui s'engagent pour sortir de la crise du modèle familial dans les zones étudiées. Est-ce que les jeunes ruraux pourraient constituer un groupe social à même de se mobiliser ? Rien n'est moins sûr car « les jeunes ruraux » ne constituent pas un groupe social uniforme qui partagerait nécessairement les mêmes intérêts. De plus, les jeunes constituent une « classe laborieuse » (Bernstein, 2010) fragmentée en raison de leur engagement dans une diversité d'activités et de statut de travailleur, ce qui est loin de faciliter l'émergence d'une conscience de classe qui pourrait être à la base d'une mobilisation collective. La société civile dans toute sa diversité, de l'organisation paysanne à l'association militant pour les droits à la terre des agriculteurs, est sûrement celle qui, déjà, s'organise pour constituer une force sociale à même d'entretenir un rapport de forces qui pourrait déboucher sur la définition d'une forme de nouveau contrat social entre les jeunes et la société.

Conclusion générale

Etant donné que la réplique des trajectoires de développement national basées sur l'industrialisation et l'urbanisation est difficilement envisageable en ASS, cette thèse suggère que les zones rurales et le secteur agricole ont un rôle inédit à jouer dans les modalités des transitions démo-économiques des pays d'ASS. Autrement dit, le rôle de l'agriculture dans le changement structurel est envisagé au-delà de sa seule contribution à l'accroissement de gains de productivité pouvant libérer de la main d'œuvre pour les autres secteurs. Les résultats de la thèse montrent qu'une trajectoire de développement qui conférerait un rôle prépondérant aux zones rurales et à l'agriculture, ne peut se faire qu'à certaines conditions.

Pour aboutir à ces résultats, la thèse considère le système productif à un niveau mésoéconomique et le changement structurel comme celui de l'évolution, sur le temps long, des modalités de reproduction socio-économique des ménages ruraux. Pour révéler le changement structurel, la thèse analyse les modalités d'insertion d'une succession de cohortes de jeunes ruraux dans le système productif dans différentes régions rurales d'ASS. Le temps long du changement structurel est pris en charge par le temps long des cohortes, qui couvre près d'un siècle. Cette thèse s'attache alors à établir les modalités matérielles et sociales de l'insertion des jeunes ruraux dans le système productif afin de renseigner les formes du changement structurel en Afrique rurale.

Cette conclusion générale revient sur le positionnement original de la thèse, ses apports et ses résultats, puis sur ses limites et les perspectives de recherche qui en découlent. Elle se termine en pointant les enjeux posés par les résultats de la thèse en termes d'élaboration de politiques publiques.

1. Une approche originale pour étudier le changement structurel

Les travaux présentés dans cette thèse visent à établir les conditions de l'insertion des jeunes ruraux dans le système productif afin de renseigner les modalités du changement structurel en Afrique rurale dans un contexte de forte croissance démographique, d'accroissement des échanges marchands et de forte pression environnementale liée au changement climatique.

Dans son ensemble, la thèse confirme les résultats des travaux existants qui montrent le processus de diversification économique des ménages ruraux d'ASS (la « désagrarianisation ») et l'érosion des bases familiales des moyens d'existence des ruraux (la « dépaysonisation »). En effet, l'analyse des modalités d'insertion des jeunes ruraux montre bien que, sur plusieurs générations d'individus, les pluriactivités et les mobilités sont devenues des moyens structurants des trajectoires d'insertion des jeunes.

Mais, par rapport aux travaux existants sur le sujet, l'apport de la thèse est de questionner de manière approfondie les racines institutionnelles de ces changements grâce à la mobilisation d'un cadre théorique et d'une démarche méthodologique originaux qui structurent l'ensemble de la thèse.

Tout d'abord, la thèse élabore un modèle analytique en économie institutionnelle pour analyser le changement structurel en Afrique rurale. Premièrement, alors que les théories les plus souvent

mobilisées pour analyser le changement dans les zones rurales subsahariennes se focalisent soit sur les institutions, soit sur les structures, une des particularités de la thèse est de combiner ces deux dimensions dans la compréhension du changement structurel. La thèse adopte ainsi une « forme forte » d'institutionnalisme dans la mesure où l'architecture institutionnelle constitue le fondement même de la structuration du système productif qui explique l'évolution des processus de production et de reproduction des conditions matérielles et sociales des individus. Pour cela, la thèse introduit le rapport social d'activité, considéré comme la forme institutionnelle qui concentre la majorité des rapports sociaux et permet ainsi d'analyser les modalités de reproduction des ménages et le devenir des régimes d'accumulation au niveau mésoéconomique en Afrique rurale. Par ailleurs, le modèle analytique intègre le temps long et introduit une hiérarchie dans le changement. Ce dernier est abordé à la fois sous sa forme incrémentale qui donne lieu à des ajustements institutionnels permanents mais aussi par la crise qui peut aller jusqu'à la déstabilisation du pouvoir instituant des compromis institutionnalisés en vigueur.

La méthodologie mise en œuvre dans la thèse est enchâssée à sa démarche théorique dans la mesure où le rapport social d'activité sert de catégorie d'analyse du changement structurel en étant mis au cœur du travail de terrain, ce qui permet de dépasser l'opposition classique entre les approches hypothético-déductive et inductive. En effet, les investigations quantitatives et qualitatives réalisées dans la thèse consistent à historiciser le rapport social d'activité qui sert d'ancrage à la théorie. Cette historicisation est opérée en reconstituant le temps long par la manipulation de successions de cohortes de jeunes ruraux. Premièrement, une analyse longitudinale de l'insertion socio-économique de chaque cohorte de jeunes permet de retracer les trajectoires d'activité économique et de mobilité des individus entre 15 et 35 ans. Deuxièmement, la succession de cohortes permet de construire le temps long et de déceler les changements de modalités d'insertion des jeunes dans le système productif.

Ensuite, la comparaison du rapport social d'activité historicisé dans quatre zones rurales permet de dégager des règles communes, similaires, au-delà des conditions historiques uniques des phénomènes sociaux afin de « monter en généralités » et répondre ainsi de manière robuste aux hypothèses posées par la thèse. Ceci est possible car les zones d'études ont été sélectionnées selon des critères particuliers en lien avec le cadre théorique et les hypothèses de base sur la place de l'activité agricole dans la reproduction socio-économique des ménages ruraux.

Etant donné l'inexistence de données sur les processus d'insertion socio-économique des jeunes ruraux dans les bases de données internationales ou nationales, l'originalité de ce travail de thèse est alors d'avoir procédé à une collecte de données qualitatives et quantitatives auprès de 525 ménages au Sénégal et en Zambie. Une autre singularité de la thèse concerne le traitement des données quantitatives qui permet d'abord de constituer une typologie de trajectoires d'insertion des jeunes ruraux au moyen d'une

analyse de séquence (chapitre 3) puis d'expliquer cette typologie à l'aide d'une régression logit multinomial, un outil plus classique des économistes (chapitre 4).

La combinaison de ces deux démarches, théorique et méthodologique, permet d'apporter des réponses aux hypothèses posées par la question de recherche de la thèse.

2. Les conditions de la réalisation de la trajectoire rurale et agricole du changement structurel

Dans un contexte d'arrivée massive de jeunes ruraux en âge de travailler et de processus croissants de diversification économique des ménages, cette thèse s'attache à analyser les modalités de reproduction du rapport social d'activité comme forme institutionnelle dominante des régimes économiques en Afrique rurale.

2.1. Le modèle historique d'insertion socio-économique des jeunes ruraux sous tension en ASS

La thèse pose comme première hypothèse que l'architecture institutionnelle du rapport social d'activité se situe à un tournant critique, étant donné d'une part, l'arrivée massive de jeunes ruraux conjuguée à un accroissement structurel de leur mobilité et de leur niveau d'éducation, et, d'autre part, les processus croissants de marchandisation des ressources en Afrique rurale.

Pour répondre à cette hypothèse, la thèse élabore un modèle théorique qui cherche à expliquer les modalités économiques par lesquelles les jeunes ruraux s'insèrent dans le système productif, permettant ainsi la reproduction socio-économique des ménages, alors que ces derniers sont à la fois affectés par des chocs externes et animés par des évolutions endogènes plus ou moins conflictuelles. Le modèle suggère en premier lieu qu'il existe des régularités historiquement constituées dans les moyens de l'accumulation des ménages ruraux d'ASS et que ces régularités assurent la reproduction d'ensemble du régime d'accumulation dont l'architecture repose sur les formes institutionnelles. Ensuite, le modèle identifie le rapport social d'activité comme la forme institutionnelle centrale du régime d'accumulation puis pose l'hypothèse de sa déstabilisation par les dynamiques démographiques et les processus de marchandisation des ressources productives dans les zones rurales, ce qui suggère des changements dans les régularités historiques assurant la reproduction du rapport social d'activité. Bien que les situations soient très diverses en ASS rurale, la littérature existante montre que les jeunes agissent dans des contextes institutionnels où les processus croissants de marchandisation des facteurs de production remettent en cause les institutions familiales et coutumières qui constituent les régularités historiques du rapport social d'activité. Il s'agit alors de savoir quelles procédures stabilisent les modes d'organisation familiaux et parviennent à résoudre certaines de leurs crises. D'un point de vue théorique, la thèse démontre la capacité des formes institutionnelles à constituer des « *abstractions intermédiaires* » pertinentes (Boyer, 2015) pour l'analyse du changement structurel dans les campagnes

d'ASS. Néanmoins, étant donné la forme particulière que prend l'autorité politique dans les zones rurales d'ASS, une hybridation de l'État et des autorités coutumières locales, cela limite la caractérisation macroéconomique d'un régime d'accumulation au niveau national.

2.2. L'accès déterminant des jeunes aux ressources productives

Afin de cerner les conditions de mise en œuvre de l'option rurale et agricole du changement structurel pour supporter les transitions démo-économiques en ASS, la thèse se concentre sur la modification des institutions du rapport social d'activité qui supportent une partie du changement structurel. L'hypothèse suggère que les changements institutionnels des composantes du rapport social d'activité se combinent et se manifestent en fonction des contextes et du genre.

Pour répondre à cette hypothèse, la thèse interroge le rapport social d'activité sous l'angle spécifique de l'accès des jeunes aux moyens de production, aux revenus et aux protections sociales dont ils bénéficient par leur engagement dans l'activité économique. Elle s'attache particulièrement à analyser les changements institutionnels incrémentaux du rapport social d'activité et à voir dans quelle mesure ils peuvent contribuer à produire du changement structurel, soit par leur multiplication, soit, parce qu'à un moment donné, ils sont susceptibles de faire intervenir un arbitrage politique.

A partir de l'analyse des trajectoires d'activité et de mobilité de successions de cohortes de jeunes ruraux qui mettent en évidence sur presque un siècle des ensembles générationnels distincts selon les modalités de leur insertion dans le système productif, la thèse produit une analyse du changement institutionnel dans la mise au travail dans le temps long et aboutit à la hiérarchisation des composantes institutionnelles du rapport social d'activité pour expliquer sa reproduction. Cette hiérarchisation diffère selon les contextes agricoles et socio-économiques et produit différentes évolutions institutionnelles qui permettent de renseigner une certaine diversité des changements des modalités de reproduction socio-économique des ménages dans les zones étudiées. Ces résultats permettent ainsi de cerner les conditions de mise en œuvre de la trajectoire rurale et agricole du changement structurel, explorée dans cette thèse.

Les résultats montrent que l'accès au capital et à la terre sont les principaux déterminants du rapport social d'activité dans les régions étudiées. En effet, les évolutions des institutions du rapport social d'activité régissant les conditions sociales de la production, c'est-à-dire l'accès à la terre et au travail, risquent de ne plus se contenter de bricolages institutionnels se réalisant en dehors des arbitrages politiques. Ceci témoigne d'une certaine maturité du changement institutionnel pour s'inscrire dans le changement structurel. Néanmoins, il ressort certaines nuances selon les zones. Par exemple, dans les régions à moindre potentiel agricole (celles ayant connu une crise agricole importante), étant donné l'incapacité de l'institution familiale à continuer à assurer la transmission de capital aux jeunes générations, les autorités familiales n'ont pas d'autres choix que de laisser l'émergence d'arrangements institutionnels supplanter progressivement les institutions s'ils veulent assurer la reproduction socio-

économique des ménages. Concernant la composante foncière, la comparaison entre les zones nous permet de dire que le changement ne dépend pas seulement de la concurrence liée à la disponibilité du foncier mais aussi de la haute valeur agronomique de la terre qui confère au foncier un fort potentiel de gains de productivité et attire des investisseurs.

En revanche, les changements institutionnels liés à la composante reproductive du rapport social d'activité induisent un moindre arbitrage politique dans les zones étudiées. En effet, la répartition du revenu passe majoritairement par des changements institutionnels abrupts liés à la libéralisation des filières agricoles dans toutes les zones. Sans être soumis à un risque de veto politique comme c'est le cas dans du changement institutionnel graduel, ces changements abrupts contribuent au changement structurel dans la mesure où ils concourent à la diversification des sources de revenus pour l'insertion en lien avec la montée des pluriactivités.

Enfin, l'institution familiale domine encore largement la redistribution indirecte de la valeur par la mise en place de mécanismes de prévoyance collective. Dans certains cas, on observe bien une évolution des pratiques sociales qui produisent du changement institutionnel en allant vers la socialisation de la protection des risques de la vie. Néanmoins, ce changement intervient sous le risque fort d'un veto politique. La construction d'un dispositif de protection sociale, c'est-à-dire une prise en charge entièrement socialisée des risques, suppose des mécanismes plus globaux que ceux à l'œuvre actuellement.

2.3. L'insertion des jeunes ruraux dans l'agriculture : les enjeux du foncier et des mécanismes de prévoyance collective

Après avoir hiérarchisé les institutions du rapport social d'activité en lien avec les trajectoires d'insertion des jeunes ruraux dans le système productif, la thèse centre son analyse sur le devenir du modèle agricole familial qui, historiquement, supporte l'insertion des jeunes dans l'agriculture.

Etant donné l'érosion des bases familiales et agricoles de la reproduction des ménages ruraux, la thèse analyse le modèle agricole familial à travers l'architecture institutionnelle du système productif dans laquelle il est enchâssé ce qui va de pair avec une théorisation plus profonde du changement. Le premier niveau de l'hypothèse considère que le modèle agricole familial se recompose sans cesse par des ajustements permanents de la configuration institutionnelle du rapport social d'activité. Le deuxième niveau suggère que certains ajustements induisent un niveau de conflictualité élevé qui conduit à une crise majeure du modèle agricole familial ce qui requiert la définition de nouveaux compromis institutionnalisés supportant une nouvelle configuration institutionnelle du rapport social d'activité.

Pour tester cette hypothèse, la thèse analyse les ajustements, les crises et les alternatives du modèle agricole familial grâce au temps long en s'intéressant à la manière dont des cohortes successives de

jeunes ruraux mobilisent l'activité agricole et le modèle agricole familial pendant leur processus d'insertion dans le système productif.

Nos résultats montrent que le modèle agricole familial ne disparaît pas mais qu'il se recompose sans cesse pour continuer à être le support de l'insertion des jeunes ruraux ce qui entraîne des ajustements institutionnels permanents de la relation au capital et au savoir du rapport social d'activité. En revanche, les ajustements institutionnels sur l'accès à la terre et sur les modalités de la prévoyance collective induisent un niveau de conflictualité élevé qui conduit à une crise institutionnelle plus profonde remettant en cause l'ensemble du rapport social d'activité. Cette situation requiert la définition de nouveaux compromis institutionnalisés dans laquelle interviennent les formes de la concurrence et la forme de l'Etat. Les termes de ces nouveaux compromis sont à contextualiser selon les pays et les zones ; la thèse les a esquissés dans certaines zones étudiées.

Au final, la thèse montre que toutes les institutions du rapport social d'activité ne sont pas stables sur le long terme car elles sont l'objet d'arrangements institutionnels permanents de plus ou moins grande ampleur. Si la relation au capital et au savoir semble se contenter d'arrangements institutionnels locaux, la relation au foncier et aux modalités de la prévoyance collective des individus exige un arbitrage politique qui fait intervenir plusieurs niveaux d'autorité. Un des apports de la thèse est de montrer que cet arbitrage politique, dont les modalités sont dépendantes des pays et des contextes locaux, constitue une condition majeure de la réalisation de la trajectoire rurale et agricole en mesure de supporter les transitions démo-économiques en ASS.

3. Limites de la thèse et perspectives de recherche

Outre les limites strictement méthodologiques déjà évoquées dans chacun des chapitres de la thèse, nous dressons ici certaines frontières de la thèse, c'est-à-dire les limites de l'exploration scientifique que nous avons menée par rapport à la question de recherche posée et, à partir de là, nous dressons des perspectives de recherche.

3.1. Poursuivre l'étude des termes d'élaboration des compromis institutionnalisés

La dernière partie de la thèse dresse les termes de la définition de nouveaux compromis institutionnalisés de deux zones étudiées. . L'analyse doit être complétée pour qualifier plus finement les termes de ces compromis qui sont très dépendants des contextes sociaux et politiques locaux et nationaux. En effet, il faudrait identifier et caractériser plus en détail les intérêts des groupes sociaux en présence ainsi que les mobilisations qui s'engagent, ou qui sont susceptibles de s'engager, dans le rapport de forces entre ces groupes.

Concernant la dimension foncière, il s'agirait par exemple d'ouvrir la boîte noire que constitue la famille, ce que certains chercheurs ont commencé à faire (Burnod *et al.*, 2016), et de la mettre en

perspective avec l'ordre politique local, que ce soit les autorités coutumières ou bien les représentations de l'Etat décentralisé et/ou national. Par ailleurs, si la thèse insiste sur les rapports entre générations dans l'accès au foncier, elle met peu l'accent sur les rapports de genre au sein du ménage. Ces derniers représentent une autre perspective de recherche afin de mieux caractériser l'élaboration en cours de compromis institutionnalisés, qui ne sauraient advenir sans les femmes.

L'analyse de la thèse est plus limitée concernant les termes de la définition de nouveaux compromis institutionnalisés relatifs aux mécanismes de socialisation de la prévoyance. Il serait tout à fait pertinent de poursuivre cette réflexion en analysant la diversité des mécanismes existants, endogènes ou exogènes ainsi que leur combinaison. En effet, ces formes de socialisation interviennent sur une ou plusieurs dimensions de la prévoyance des risques de la vie et ils font intervenir des réseaux et des échelles divers. Il s'agit par exemple des réseaux migratoires qui reposent sur des réseaux amicaux, professionnels ou religieux. Il serait intéressant d'analyser le fonctionnement de ces réseaux et d'analyser la manière précise dont ils assurent des formes de protection sociale. Il y a également d'autres modalités plus formelles de socialisation liées aux risques de santé avec le développement croissant des mutuelles de santé dans plusieurs zones rurales en ASS. Ces mutuelles sont parfois adossées à certaines filières agricoles comme dans le cas du coton dans certains pays d'Afrique de l'Ouest. Comme le montrent déjà certains auteurs (Alenda-Demoutiez et Boidin, 2019), ces mutuelles couvrent bien certains risques de santé mais elles sont confrontées à des difficultés d'unification d'un mouvement mutualiste national qui permettrait de progresser vers une couverture maladie universelle. Enfin, une entrée « par le haut » consisterait à analyser les effets du renouveau des politiques publiques actuelles en matière de protection sociale dans les pays d'ASS pour voir dans quelle mesure ils contribuent à l'élaboration de nouveaux compromis.

3.2. Mettre l'accent sur la contribution des femmes au changement structurel

A la fois dans son ancrage théorique et méthodologique, la thèse considère l'insertion socio-économique des jeunes hommes et des jeunes femmes. Tout d'abord, à travers la mobilisation du concept de rapport social d'activité, un des objectifs est bien de considérer, notamment, les formes de la division sociale du travail au sein des ménages. Ensuite, d'un point de vue méthodologique, notre travail a consisté à collecter aussi bien des trajectoires auprès d'hommes (471) que de femmes (499) pour justement comprendre dans quelle mesure les formes de mobilisation du travail sont différenciées selon le genre et donc plus ou moins constitutive de la division sociale du travail.

Néanmoins, l'intention de cette analyse est restée relativement limitée pour deux raisons d'ordre méthodologique. La première est liée au choix du temps long qui ne permet pas d'observer les dynamiques de changement les plus contemporaines de l'insertion des femmes. En effet, comme le révèlent certains travaux, les trajectoires d'insertion des femmes se sont complexifiées pour les cohortes les plus contemporaines (Delaunay *et al.*, 2016) mais les changements sont moins visibles sur le temps

long. Ensuite, nous avons rencontré certaines difficultés à collecter des données précises sur les trajectoires d'activité et de mobilité des femmes. Quel que soit le sexe de l'individu, l'enquête rétrospective comporte un biais de mémoire qui influe sur la précision des données (Auriat, 1991) mais la position sociale des femmes contribue à générer un biais supplémentaire. En effet, compte-tenu des rapports de domination entre les hommes et les femmes au sein des ménages, ces dernières peuvent minimiser leur participation dans certaines activités économiques qui ne relèveraient pas de leur condition assignée de « femme au foyer » ou éprouver des difficultés à évoquer certaines périodes sensibles (vis-à-vis de leur époux) de leur vie (par exemple une séparation puis un remariage ou encore la naissance d'un enfant hors mariage).

A partir de là, tout en mobilisant le même ancrage théorique, une perspective de recherche pourrait être de mettre l'accent sur l'évolution des relations entre les hommes et les femmes au sein du ménage pour mieux saisir la division sociale du travail et renseigner ainsi de manière plus pertinente les changements de configurations du rapport social d'activité. Comme nous l'avons constaté dans notre pratique de l'enquête biographique, l'instauration d'une relation de confiance entre l'enquêteur et la femme enquêtée est primordiale mais au-delà cet outil n'est peut-être pas le plus adéquat pour analyser l'évolution des rapports de genre au sein du ménage. Des enquêtes plus qualitatives de type « récits de vie » peuvent être plus à même de renseigner cette question.

3.3. Analyser les processus de différenciation sociale inter et intra-générationnelles

Un des points forts de la thèse est de mettre en évidence des différences d'ordre intergénérationnel dans les modalités d'insertion des jeunes ruraux. Leur analyse comparative, entre différentes régions rurales d'ASS renseigne les conditions de reproduction socio-économique des ménages. Mais la thèse ne permet pas de voir quels sont les groupes sociaux qui accumulent de génération en génération, ceux qui se paupérisent et quelles sont les institutions déterminantes des processus d'accumulation différenciés. Certains ménages assurent leur reproduction « simple » alors que d'autres assurent leur reproduction « élargie » pour reprendre des termes des approches historico-structuralistes (Bernstein, 2010). La thèse a fait le choix de mettre l'accent sur l'activité et la mobilité plutôt que sur les revenus ce qui limite la mise en évidence de la différenciation sociale des trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes ruraux entre générations, et au sein d'une même génération.

En termes de perspective de recherche, il serait donc intéressant de croiser les trajectoires d'activité et de mobilité des jeunes avec les niveaux de revenus et les conditions de travail liées à l'activité et à la mobilité. Mais une analyse rétrospective fine des revenus est délicate, particulièrement pour les revenus agricoles. Pour les revenus issus d'un emploi dans le salariat formel, les individus s'en souviennent assez facilement et il s'agit alors seulement de prendre en compte l'inflation pour apprécier le niveau de revenus réels. En revanche, pour les revenus agricoles ou plus largement ceux issus d'activités ponctuelles ou saisonnières dans le secteur informel, l'estimation des revenus, et plus largement des

conditions de travail, est sujette à de nombreuses approximations. Si une analyse rétrospective des revenus sur le long terme est difficilement envisageable, il serait possible de mener une analyse patrimoniale, c'est-à-dire d'étudier la constitution du patrimoine des jeunes à partir du moment où ils commencent à acquérir leurs propres revenus. Cela permettrait aussi de mieux rendre compte de l'évolution des niveaux de consommation des jeunes et des ménages ruraux et donc de compléter l'analyse du régime d'accumulation en dissociant les composantes de son « bouclage » : la production, la distribution et la consommation.

3.4. Combiner les aspirations des jeunes ruraux et le changement structurel

Comme nous l'avons déjà signifié en introduction de la thèse, il peut être rétorqué à la trajectoire rurale et agricole l'inadéquation entre les aspirations des jeunes ruraux et leur implication dans le secteur agricole ou plus largement dans la vie en milieu rural (Sumberg *et al.*, 2012 ; White, 2012 ; Leavy et Hossain, 2014). Dans le chapitre 2 de la thèse qui pose les bases de notre modèle théorique, nous émettons l'hypothèse que l'éducation et la mobilité croissantes des jeunes ruraux peuvent contribuer à changer les perceptions que les jeunes ont de leur propre vie et les relations entre leur propre situation et le niveau de bien-être qu'ils pourraient atteindre. Il est même suggéré d'aller plus loin en faisant le lien avec l'approche par les capacités (Sen, 1985) pour aborder la notion de bien-être. Les capacités sont les possibilités pour les individus de faire des choix qu'ils jugent estimables et de les atteindre effectivement. Cette notion renvoie aux différentes dimensions du bien-être qui dépend des conditions de vie de la population et des préférences individuelles en termes de valeurs et de désirs.

Bien que l'évolution des aspirations et des capacités ait été soulignée dans le modèle théorique, l'analyse empirique de la thèse ne s'y est pas focalisée en raison de la difficulté de la mobilisation des notions d'aspirations ou de capacités lorsque l'on s'intéresse au temps long du passé. En effet, alors que le questionnaire biographique permet de saisir l'évolution des conditions matérielles et sociales d'existence des individus, autant de faits « objectifs », il est plus difficile de saisir les aspirations au bien-être des individus à un moment donné de leur passé. Un individu interprète forcément, et plus ou moins consciemment, ses aspirations « passées » (celles qu'il avait lorsqu'il était jeune par exemple) à l'aune du temps présent. Ceci constitue un biais important.

Néanmoins, l'intégration de la notion d'aspiration pour expliquer le changement structurel offre des perspectives de recherche stimulantes au niveau théorique et empirique. Sur le premier point, l'approche en termes d'« espace des opportunités » (« *opportunity space* ») (Sumberg et Okali, 2013) revêt un intérêt certain car elle considère les aspirations des jeunes et intègre les institutions dans l'analyse. Mais elle les met peu en perspective de la structuration sociale du système productif ce qui limite l'identification de changements d'ordre structurel. Les travaux qui mettent plus en lien l'affect des individus avec le changement structurel (Lordon, 2013) ouvrent peut-être des perspectives théoriques et conceptuelles plus prometteuses pour considérer la contribution des aspirations des individus au

changement. En effet, cela pourrait permettre d'étudier plus finement la manière dont s'élaborent les aspirations des individus, qui ne sont que partiellement déterminées par les structures, comment elles se réalisent et comment elles peuvent contribuer à changer le cadre institutionnel et structurel.

En termes de perspectives de recherche empirique, la mobilisation d'approches prospectives semble plus pertinente que celle d'approches rétrospectives. Comme nous l'avons souligné, il peut être difficile d'étudier « le passé des aspirations ». En revanche, utiliser les aspirations présentes pour étudier le futur du changement institutionnel et structurel paraît prometteur. C'est d'ailleurs ce qui est déjà fait dans certains travaux de recherche en ASS, même s'ils ne sont pas focalisés sur la jeunesse (Sourisseau *et al.*, 2016).

3.5. Estimer le contenu en travail des modèles agricoles

Dans sa dernière partie, la thèse aborde la question centrale du devenir du modèle agricole familial aussi bien comme support de l'insertion des jeunes ruraux dans l'agriculture que comme support de la reproduction des ménages ruraux. Etant donné la perspective diachronique de la thèse, le modèle familial est surtout appréhendé sous l'angle de sa reproduction matérielle et sociale.

Mais il semble indispensable d'approfondir les recherches sur les modèles agricoles en mesure de supporter les transitions démo-économiques en ASS. En effet, au vu du rôle que le secteur agricole pourrait jouer dans l'absorption des futures cohortes de jeunes ruraux, il serait particulièrement pertinent d'intégrer, d'une part, l'intensité en travail de ces modèles qui renvoient à la combinaison particulière de choix techniques et d'organisation sociale et économique de la production et, d'autre part, les formes de travail que ces modèles produisent et les conditions de travail qui y sont associées. Cela renvoie à une grande diversité de modèles agricoles : de l'agriculture familiale manuelle insérée dans des filières agricoles territoriales à l'entreprise agricole hautement mécanisée et connectée aux chaînes de valeur globales en passant par l'agriculture familiale ou patronale utilisant massivement les intrants conventionnels (engrais minéraux, herbicides) ou bien ceux qui font appel ponctuellement à des prestataires pour la réalisation de certains travaux motorisés ou encore l'agriculture familiale agroforestière, etc. Une telle approche du modèle agricole suggère donc de s'intéresser à la production agricole mais aussi à l'amont et à l'aval de la production, c'est-à-dire aux filières agricoles. En effet, l'accroissement de l'emploi dans les filières pourrait contribuer également à la construction d'une trajectoire rurale et agricole des transitions démo-économiques. Mais le contenu en travail des filières, et leur potentiel, sont encore méconnus dans beaucoup de régions d'ASS.

Que ce soit à l'échelon de la production agricole ou à celui des filières, lorsqu'elles existent, les différentes sources statistiques sur les ménages ruraux, l'agriculture et le travail en ASS, ne permettent pas d'apprécier l'intensité en travail et la diversité des formes de travail au sein des structures

économiques du secteur agricole. Cette faible base de connaissances suggère la mise en place de dispositifs de collecte de données plus adaptés pour saisir ces dimensions.

4. Défis posés aux politiques publiques : de l'individu aux structures

En raison des spécificités de leurs transitions démo-économiques et de la jeunesse de leur population, les décideurs publics des pays d'ASS multiplient les discours et les initiatives en faveur de l'emploi des jeunes depuis une dizaine d'années. Cette dynamique se traduit aussi par l'adoption d'un Objectif de développement durable spécifique à l'emploi en 2015¹¹⁵ (UN, 2015) et par la multiplication des rapports des institutions internationales sur le sujet (AfDB *et al.*, 2012 ; World Bank, 2012 ; Filmer et Fox, 2014 ; NEPAD, 2016 ; World Bank, 2018 ; IFAD, 2019 ; ILO, 2020).

Les résultats de la thèse nous autorisent à émettre certains principes relatifs à l'élaboration de politiques publiques qui supporteraient les transitions démo-économiques en ASS par la transformation de leurs zones rurales. Alors que la majorité des politiques publiques actuelles en faveur de l'emploi, et particulièrement de l'emploi des jeunes, est centrée sur l'individu, les résultats de la thèse appellent, au contraire, à la constitution de politiques publiques qui agissent sur l'ensemble de la structure du système productif.

En effet, les différentes initiatives et politiques publiques qui ont émergé depuis une dizaine d'années s'inscrivent dans des perspectives individuelles qui se focalisent sur l'amélioration de l'offre de travail mais peu sur celle de la demande en travail (Schwebel *et al.*, 2019). Cette concentration sur l'individu offreur s'explique par une appréhension de la problématique de l'emploi sous le seul angle du marché du travail. Tout d'abord, une des conclusions de ces approches est de souligner le manque d'employabilité des jeunes, c'est-à-dire l'inadéquation des compétences des travailleurs à celles recherchées par les employeurs. Pour y répondre, les décideurs politiques et la communauté du développement mettent l'accent sur la formation des jeunes. Ensuite, dans un contexte où la pensée néolibérale continue de dominer les théories du développement, les décideurs politiques n'agissent pas, ou peu, sur des leviers qui permettraient d'accroître la demande en travail. Il est souvent suggéré que les jeunes hommes et les jeunes femmes conçoivent leurs propres moyens d'existence et créent leurs propres emplois (Ferguson et Li Murray, 2018). Ceci peut être interprété comme une manière pour les Etats de se désengager – ou de ne pas s'engager – de certaines de leurs fonctions de pilotage macroéconomique des politiques publiques. Cela se concrétise par la multiplication des projets consacrés à la promotion de l'entrepreneuriat, promu comme un modèle d'emploi au nom de l'autonomisation des individus qui permettrait aux jeunes d'échapper à la subordination, que ce soit celle des aînés au sein de la famille ou celle d'un « patron ».

¹¹⁵ Objectif n°8 : Travail décent et croissance économique

Pourtant, il semble que la majorité de ces initiatives, projets ou politiques centrés sur la formation et l'entrepreneuriat, a un impact limité sur l'emploi des jeunes sauf si le projet prend en charge d'autres dimensions relatives à une insertion plus globale dans le système productif, comme par exemple l'accès aux facteurs de production (Fox et Upaasna, 2017 ; Ayele *et al.*, 2018). Il existe ainsi une multitude de projets de formation des jeunes ruraux dont certains ont démontré leur efficacité (Lambert *et al.*, 2015). Mais, leur échelle d'action est limitée et la réalité d'une réplication à grande échelle est peu probable. Par ailleurs, alors que les discours sur l'entrepreneuriat concourent à idéaliser un modèle d'emploi où les individus agiraient indépendamment de la société qui les entoure, la réalité de l'entrepreneuriat est beaucoup plus nuancée (Gough et Langevang, 2017). Et même si de nombreux jeunes ruraux « s'auto-emploient », cette dynamique est bien souvent d'abord le résultat d'une contrainte plutôt qu'un réel choix (Margolis, 2014).

Ces constats suggèrent que les politiques publiques centrées sur l'individu et sur l'amélioration de l'offre en travail sont insuffisantes pour supporter des transitions démo-économiques par la transformation des zones rurales. En effet, en analysant l'enjeu de l'emploi des jeunes au prisme du changement structurel, c'est à dire au-delà d'une approche en termes de marché du travail, la thèse montre que la génération d'activité pour le plus grand nombre implique d'agir sur la structure d'ensemble du système productif. Ce qui passe par la définition de nouveaux compromis institutionnalisés, particulièrement sur la ressource foncière et les modalités de la protection sociale des individus. Il est du ressort des politiques publiques de faciliter l'élaboration de ces nouveaux compromis en facilitant la mise en place d'un dialogue entre les différentes forces sociales impliquées.

Concernant les ressources foncières, la thèse souligne que les mécanismes historiques de régulation de ces ressources sont devenus inadaptés pour continuer à assurer l'accès à la terre des cohortes présentes de jeunes ruraux et *a fortiori* des cohortes à venir. En effet, les transactions foncières informelles se développent mais, le plus souvent, elles ne sont pas autorisées par la coutume ou le droit national. Un tel accroissement des transactions marchandes des droits fonciers dans un cadre qui ne les reconnaît pas, et qui n'est pas outillé pour les réguler est problématique. Les institutions en charge du foncier évoluent constamment mais les arrangements à la marge ne suffisent plus. L'élaboration d'un nouveau compromis institutionnalisé sur le foncier est devenue indispensable car son maintien à l'identique risque d'amplifier le phénomène d'exclusion des jeunes de l'agriculture, à un moment donné de l'histoire où ce secteur doit, au contraire, être en mesure de fournir de l'activité aux jeunes. Au-delà de politiques visant par exemple à limiter la taille des exploitations agricoles ou à reconnaître la diversité des droits sur la terre des individus, les politiques publiques devraient accompagner la négociation entre les différentes parties prenantes pour la définition de nouvelles régulations sur les ressources foncières.

Concernant les mécanismes de prévoyance collective qui permettent de se prémunir contre les risques de la vie, la thèse montre que leur socialisation familiale ne suffit plus car elle limite la capacité

d'investissement et de génération d'activité des familles pour les futures cohortes de jeunes ruraux. Il est vrai que plusieurs Etats africains ont réinvesti leurs politiques de protection sociale depuis quelques années mais les instruments et les projets restent ciblés sur certaines catégories de la population et concernent donc un nombre limité de personnes. Peu de réflexions s'inscrivent dans une considération plus large d'une politique de protection sociale qui implique de trouver de nouvelles manières pour lier les sphères productives et distributives dans des sociétés où le salariat formel n'est pas la forme dominante de mise au travail des individus. Le rôle des politiques publiques est alors d'accompagner l'émergence de nouveaux modèles qui prennent en considération les nombreuses pratiques informelles existantes qui font intervenir une diversité de réseaux sociaux. Bien que l'ampleur de l'économie informelle et le financement de la protection sociale demeurent des enjeux majeurs, les politiques de protection sociale ne devraient pas être l'apanage des pays riches et méritent de faire partie du débat sur l'emploi des jeunes ruraux en ASS.

Références bibliographiques

Abbott, A., Forrest, J., 1986. Optimal matching methods for historical sequences. *Journal of Interdisciplinary History*. Vol. 16, No. 3, pp. 471-494.

Abbott, A., Tsay, A., 2000. Sequence Analysis and Optimal Matching Methods in Sociology: Review and Prospect. *Sociological Methods & Research*. Vol. 29, No. 1, pp. 3-33.

Abreu, A., 2012. Migration, development and the articulation of modes of production. *Journal of Global Studies*. Vol. 2, No. 3, pp. 117-133.

Adam, C. S., Simpasa, A. M., 2010. The Economics of the Copper Price Boom in Zambia, In Alastair Fraser, Miles Larmer (dir.), *Zambia, mining and neoliberalism. Boom and bust on the globalized Copperbelt*. New York, Palgrave MacMillan, pp. 59-90.

AfDB, OECD, UNDP, 2015. *African Economic Outlook 2015: Regional Development and Spatial Inclusion*. Paris, OECD Publishing.

AfDB, OECD, UNDP, UNECA, 2012. *African Economic Outlook 2012 Promoting Youth Employment: Promoting Youth Employment* OECD Publishing.

Agergaard, J., Tacoli, C., Steel, G., Ørtenblad, S. B., 2019. Revisiting Rural–Urban Transformations and Small Town Development in Sub-Saharan Africa. *The European Journal of Development Research*. Vol. 31, No. 1, pp. 2-11.

Aglietta, M., 1976. *Régulation et crises du capitalisme : l'expérience des Etats-Unis*. Paris, Calman-Lévy.

Aglietta, M., 2000. *A Theory of Capitalist Regulation: The US Experience, Radical Thinkers series*. London & New York, Verso Classics.

AGRA, 2015. Africa Agriculture Status Report: Youth in Agriculture in Sub-Saharan Africa. Issue n°3, Nairobi, Kenya, Association for a Green Revolution in Africa.

Akram-Lodhi, A. H., Kay, C., 2010. Surveying the agrarian question (part 1): unearthing foundations, exploring diversity. *The Journal of Peasant Studies*. Vol. 37, No. 1, pp. 177-202.

Alchian, A. A., Demsetz, H., 1973. The Property Right Paradigm. *The Journal of Economic History*. Vol. 33, No. 1, pp. 16-27.

Alenda-Demoutiez, J., Boidin, B., 2019. Community-based mutual health organisations in Senegal: a specific form of social and solidarity economy? *Review of Social Economy*. pp. 1-25.

Alenda, J., Robert, P., 2018. La cohérence institutionnelle d'une économie dépendante : formes de l'État et conflits redistributifs autour de la rente au Burkina Faso. *Revue de la régulation [En ligne]*. Vol. 24 | 2nd semestre / Autumn 2018.

Allen, T., Heinrigs, P., Heo, I., 2018. *Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest, Notes ouest-africaines, N°14*. Paris, Editions OCDE.

Alobo Loison, S., 2015. Rural Livelihood Diversification in Sub-Saharan Africa: A Literature Review. *The Journal of Development Studies*. Vol. 51, No. 9, pp. 1125-1138.

Alwin, D. F., McCammon, R. J., 2003. Generations, Cohorts, and Social Change, In Jeylan T. Mortimer, Michael J. Shanahan (dir.), *Handbook of the Life Course*. Boston, MA, Springer US, pp. 23-49.

Amable, B., 2002. Un survol des théories de la croissance endogène, Paris, Université de Paris X et CEPREMAP.

Amable, B., 2003. *The Diversity of Modern Capitalism*. London, Oxford University Press.

Amanor, K. S., 2010. Family Values, Land Sales and Agricultural Commodification in South-Eastern Ghana. *Africa*. Vol. 80, No. 1, pp. 104-125.

Andersson Djurfeldt, A., Mawunyo Dzanku, F., Cuthbert Isinika, A., 2018. *Agriculture, Diversification, and Gender in Rural Africa. Longitudinal Perspectives from Six Countries*. Agnes Andersson Djurfeldt, Fred Mawunyo Dzanku, Aida Cuthbert Isinika (dir.). Oxford, Oxford University Press.

André, C., 2002. The welfare state and the institutional compromises: from origins to contemporary crisis, In Robert Boyer, Yves Saillard (dir.), *Régulation Theory: The State of the Art*. London, Routledge, pp. 94-100.

ANSD, 2014. Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage. Rapport définitif. RGPHAE 2013., Dakar, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

Anseeuw, W., 2011. *La réforme agraire en Afrique du Sud. Le maintien d'une ségrégation agricole post-apartheid*. Sarrebruck Ed. universitaires européennes.

Anseeuw, W., Alden, C., 2010. *The struggle over land in Africa : Conflicts, politics and change*. Cape Town, HSRC Press.

Anseeuw, W., Burnod, P., Bourgoin, J., Maluleke, I., Niassy, S., 2016. Trends in large-scale land acquisitions in Africa, In Losch Bruno Imbernon Jacques Pesche Denis (dir.), *A new emerging rural world - an overview of rural change in Africa*. Montpellier, France, Cirad, Nepad, pp. 42-43.

Ansell, N., van Blerk, L., Robson, E., Hajdu, F., 2012. The spatial construction of young people's livelihoods in rural southern Africa. *Geography*. Vol. 97, No. 3, pp. 135-140.

Antoine, P., Bocquier, P., Marcoux, R., Piché, V., 2006. L'expérience des enquêtes biographiques en Afrique, *Les systèmes d'information en démographique en sciences sociales. Nouvelles questions, nouveaux outils ?* Louvain-la-Neuve, Belgique.

Antoine, P., Razafindrakoto, M., Roubaud, F., 2001. Contraints de rester jeunes ? Evolution de l'insertion dans trois capitales africaines: Dakar, Yaoundé, Antananarivo. *Autrepart*. Vol. 18, pp. 17-36.

Antoine, P. E., 2007. *Les relations intergénérationnelles en Afrique : approche plurielle*. Nogent-sur-Marne, CEPED.

Anyidoho, N. A., Leavy, J., Asenso-Okyere, K., 2012. Perceptions and Aspirations: A Case Study of Young People in Ghana's Cocoa Sector. *IDS Bulletin*. Vol. 43, No. 6, pp. 20-32.

Asciutti, E., Pont, A., Sumberg, J., 2016. Young People and Agriculture in Africa: A Review of Research Evidence and EU Documentation, *Research Report n°82*, Brighton, UK, Institute of Development Studies.

Auriat, N., 1991. Who forgets? An analysis of memory effects in a retrospective survey on migration history. *European Journal of Population / Revue européenne de Démographie*. Vol. 7, No. 4, pp. 311-342.

Ayele, S., Oosterom, M., Glover, D., 2018. Introduction: Youth Employment and the Private Sector in Africa, In Seife Ayele, Marjoke Oosterom, Dominic Glover (dir.), *Youth Employment and the Private Sector in Africa*. London, IDS, pp. 1-14.

Ba, C. O., Bourgoin, J., Diop, D., 2018. *Les migrations rurales dans la dynamique migratoire sénégalaise. La fluidité des mobilités internes en réponse aux contraintes locales*. Rome, Montpellier, FAO, CIRAD.

Ba, C. O., Diagana, B., Nouhine, D. P., Hathie, I., Niang, M., 2009. Changements structurels des économies rurales dans la mondialisation. Programme RuralStruc - Phase II Dakar, Banque mondiale.

Badie, B., 2000. *The Imported State: The Westernization of the Political Order*. Stanford, Stanford University Press.

Ballard, A. M. Z., Sitko, N. J., Namonje-Kapembwa, T., 2015. 51 Years of Zambian Agriculture, In Antony Chapoto, Nicholas Sitko (dir.), *Agriculture in Zambia. Past, Present, and Future*. Lusaka, Indaba Agricultural Policy Research Institute, pp. 3-34.

Ballon, J., Bastien, J., Clos, C., Guillas-Cavan, K., 2016. La Régulation contre-attaque : quatre doctorant.e.s face aux héritages de la théorie de la régulation. *Revue de la régulation [En ligne]*. Vol. 19 | 1er semestre.

Bandara, A., 2019. Youth labor market expectations and job matching in sub-Saharan Africa: evidence from school-to-work transition surveys. *Applied Economics*. Vol. 51, No. 8, pp. 762-780.

Barrientos, S., Dolan, C., Tallontire, A., 2003. A gendered value chain approach to codes of conduct in African horticulture. *World Development*. Vol. 31, No. 9, pp. 1511-1526.

Barro, R. J., Lee, J. W., 2013. A new data set of educational attainment in the world, 1950–2010. *Journal of Development Economics*. Vol. 104, pp. 184-198.

Baumann, E., 2016. *Sénégal, le travail dans tous ses états, Économie et Société*. Rennes/Marseille, Presses universitaires de Rennes/IRD Éditions.

Bava, S., 2005. Variations autour de trois sites mourides dans la migration. *Autrepart*. Vol. 36, No. 4, pp. 105-122.

Beaujeu, R., Kolie, M., Sempere, J.-F., Udher, C., 2011. *Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne, Comment remettre l'emploi au coeur des politiques de développement*. Paris, Agence Française de Développement.

Becker, G. S., 1981. *A Treatise on the Family*. Cambridge MA, Harvard University Press.

Beegle, K., Christiaensen, L. (dir.). 2019. *Accélérer la réduction de la pauvreté en Afrique*, Washington DC, Banque mondiale.

Bélières, J.-F., Bonnal, P., Bosc, P.-M., Losch, B., Marzin, J., Sourisseau, J.-M., 2015. *Family Farming Around the World. Definitions, contributions and public policies*, A Savoir n°28. Paris, Agence Française de Développement.

Bélières, J.-F., Touré, E. H. A., 1999. *Impact de l'ajustement structurel sur l'agriculture irriguée du delta du Sénégal*, Thèse de Doctorat en Economie, Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier.

Benin, S. (dir.). 2016. *Agricultural productivity in Africa: Trends, patterns, and determinants*, Washington DC, IFPRI.

Berckmoes, L., White, B., 2014. Youth, Farming and Precarity in Rural Burundi. *The European Journal of Development Research*. Vol. 26, No. 2, pp. 190-203.

Bernstein, H., 2005. Rural land and land conflicts in sub-Saharan Africa, In Sam Moyo, Paris Yeros (dir.), *Reclaiming the land: the resurgence of rural movements in Africa, Asia and Latin America*. London, Zed Books Ltd, pp. 67-101.

Bernstein, H., 2009. V.I. Lenin and A.V. Chayanov: looking back, looking forward. *The Journal of Peasant Studies*. Vol. 36, No. 1, pp. 55-81.

Bernstein, H., 2010. *Class Dynamics of Agrarian Change* Kumarian Press Book.

Bernstein, H., Byres, T. J., 2001. From Peasant Studies to Agrarian Change. *Journal of Agrarian Change*. Vol. 1, No. 1, pp. 1-56.

Berry, S., 2017. Struggles over Land and Authority in Africa. *African Studies Review*. Vol. 60, No. 3, pp. 105-125.

Berry, S., 2018 Who owns the land? Social relations and conflict over resources in Africa, *GLOCON Working Paper, No. 7*, Berlin, Freie Universität Berlin, Junior Research Group 'Global Change - Local Conflicts' (GLOCON).

Betcherman, G., Khan, T., 2018. Jobs for Africa's expanding youth cohort: a stocktaking of employment prospects and policy interventions. *IZA Journal of Development and Migration*. Vol. 8, No. 1, pp. 1-20.

Bignebat, C., Sakho-Jimbira, M. S., 2013. Migrations et diversification des activités économiques locales : étude du Bassin arachidier du Sénégal. *Mondes en développement*. Vol. 164, No. 4, pp. 93-114.

Binet, C., Gastineau, B., 2014. En chemin vers le mariage : parcours sexuel et fécond des jeunes de la province de Fianarantsoa (Madagascar), *In* Philippe Antoine, Richard Marcoux (dir.), *Le mariage en Afrique. Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*. Québec, Presses de l'université du Québec, pp. 19-33.

Black, R., Crush, J., Peberdy, S., 2006. *Migration and development in Africa: an overview*, *African Migration & development series n°1*. Cape Town, Brighton, Southern African Migration Project, Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty

Bologo, A. E., 2007. Transferts fonciers intergénérationne et intrafamiliaux dans l'Ouest du Burkina Faso : modalités et mutations, *In* Philippe Antoine (dir.), *Les relations intergénérationnelles en Afrique, Approche plurielle*. Paris, Centre Population et Développement, pp. 213-230.

Boone, C., 2019. Legal Empowerment of the Poor through Property Rights Reform: Tensions and Trade-offs of Land Registration and Titling in Sub-Saharan Africa. *The Journal of Development Studies*. Vol. 55, No. 3, pp. 384-400.

Boserup, E., 1965. *The Conditions of Agricultural Growth: The Economics of Agrarian Change under Population Pressure* Routledge.

Bourdieu, P., 1980. Le capital social. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. Vol. 31, pp. 2-3.

Bourdieu, P., 1992. La « jeunesse » n'est qu'un mot, *In* Pierre Bourdieu (dir.), *Questions de sociologie*. Paris, Editions de minuit, pp. 143-154.

Bourgoin, J., Jankowski, F., Camara, A. D., Diop, D., 2016. Les voies de l'intensification agricole. Cas du Delta du fleuve Sénégal (Sénégal). Rapport de synthèse ProIntensAfrica, Dakar, ProIntensAfrica.

Boyer, F., Guénard, C., 2014. Sous-employés, chômeurs ou entrepreneurs : les jeunes face à l'emploi. *Autrepart*. Vol. 71, No. 3, pp. 3-31.

Boyer, F., Mounkaila, H., 2010. Partir pour aider ceux qui restent ou la dépendance face aux migrations. *Hommes & migrations*. Vol. 1286-1287 | 2010, pp. 212-220.

Boyer, R., 1986. *La Théorie de la régulation. Une analyse critique*. Paris La Découverte.

Boyer, R., 1990. *The Regulation School: A Critical Introduction*. New York, Columbia University Press.

Boyer, R., 2015. *Economie politique des capitalismes*. Paris, La Découverte.

Boyer, R., 2016. Development and régulation theory, *In* Erik Reinert, Jayati Ghosh, Rainer Kattel (dir.), *Handbook of Alternative Theories of Economic Development*. Edward Elgar Publishing, pp. 352-386.

Boyer, R., 2018. Marx's Legacy, Régulation Theory and Contemporary Capitalism. *Review of Political Economy*. Vol. 30, No. 3, pp. 284-316.

Boyer, R., 2019. La nouvelle économie institutionnelle : anything goes ? Paradigme problématique mais succès académique. *Revue de la régulation [En ligne]*. No. 25 | 1er semestre/spring 2019.

- Boyer, R., Saillard, Y., 2002. *Regulation theory : the state of the art*. London, New York, Routledge.
- Brulhardt, M.-C., Bassand, M., 1981. La mobilité spatiale en tant que système. *Swiss Journal of Economics and Statistics (SJES)*. Vol. 117, No. III, pp. 505-519.
- Bryceson, D. F., 1999. African Rural Labour, Income Diversification & Livelihood Approaches: A Long-Term Development Perspective. *Review of African Political Economy*. Vol. 26, No. 80, pp. 171-189.
- Bryceson, D. F., 2018. Deagrarianization and Depeasantization in Africa: Tracing Sectoral Transformation and Rural Income Diversification, In T. Binns, K. Lynch, E. Nel (dir.), *Handbook of African Development*. London, Routledge, pp. 368-377.
- Bryceson, D. F., 2019. Gender and generational patterns of African deagrarianization: Evolving labour and land allocation in smallholder peasant household farming, 1980–2015. *World Development*. Vol. 113, pp. 60-72.
- Brzinsky-Fay, C., Kohler, U., Luniak, M., 2006. Sequence analysis with Stata. *Stata Journal*. Vol. 6, No. 4, pp. 435-460.
- Burnod, P., Rakotomalala, H., Andriamanalina, B. S., Di Roberto, H., 2016. Composer entre la famille et le marché à Madagascar. Évolution de l'accès des jeunes agriculteurs à la terre. *Afrique contemporaine*. Vol. 259, No. 3, pp. 23-39.
- Cadot, O., de Melo, J., Plane, P., Wagner, L., Woldemichael, M. T., 2016. Industrialisation et transformation structurelle : l'Afrique subsaharienne peut-elle se développer sans usines ? *Revue d'économie du développement*. Vol. 24, No. 2, pp. 19-49.
- Calvès, A.-E., Bozon, M., Diagne, A., Kuépié, M., 2009. Transition to adulthood: rethinking the definition and analysis of first-time events, In Philippe Antoine, Eva Lelièvre (dir.), *Fuzzy states and complex trajectories*. Paris, INED, pp. 121-137.
- Calvès, A.-E., Kobiané, J.-F., 2014. Genre et nouvelles dynamiques d'insertion professionnelle chez les jeunes à Ouagadougou. *Autrepart*. Vol. 71, No. 3, pp. 33-56.
- Canning, D., Sangeeta, R., Yazbeck, A. S., 2015. *La transition démographique de l'Afrique : dividende ou catastrophe?* David Canning, Raja Sangeeta, Abdo S. Yazbeck (dir.), *Africa Development Forum*. Washington DC, Paris, Banque Mondiale, Agence Française de Développement.
- Cantore, N., Nussbaumer, P., Wei, M., Kammen, D. M., 2017. Promoting renewable energy and energy efficiency in Africa: a framework to evaluate employment generation and cost effectiveness. *Environmental Research Letters*. Vol. 12, No. 3, pp. 035008.
- Castañeda, A., Doan, D., Newhouse, D., Nguyen, M. C., Uematsu, H., Azevedo, J. P., 2018. A New Profile of the Global Poor. *World Development*. Vol. 101, pp. 250-267.
- Cattaneo, A., Robinson, S., 2020. Multiple moves and return migration within developing countries: A comparative analysis. *Population, Space and Place*. pp. e2335.

Chamberlin, J., Jayne, T. S., Headey, D., 2014. Scarcity amidst abundance? Reassessing the potential for cropland expansion in Africa. *Food Policy*. Vol. 48, pp. 51-65.

Chambers, R., Conway, G., 1991. Sustainable Rural Livelihoods: Practical Concepts for the 21st Century, *IDS Discussion Paper 296*, London, IDS.

Chanteau, J.-P., Grouiez, P., Labrousse, A., Lamarche, T., Michel, S., Nieddu, M., Vercueil, J., 2016. Trois questions à la théorie de la régulation par ceux qui ne l'ont pas fondée. *Revue de la régulation [En ligne]*. Vol. 19 | 1er semestre 2016.

Charmes, J., 2005. Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance. *Revue Tiers Monde*. Vol. 182, No. 2, pp. 255.

Charmes, J., 2012. The Informal Economy Worldwide: Trends and Characteristics. *Margin: The Journal of Applied Economic Research*. Vol. 6, No. 2, pp. 103-132.

Chauveau, J.-P., 2005. Introduction thématique : les jeunes ruraux à la croisée des chemins. *Afrique contemporaine*. Vol. 214, pp. 15-35.

Chauveau, J.-P., Colin, J.-P., Jacob, J.-P., Lavigne-Delville, P., Le Meur, P.-Y., 2006. *Changes in land access and governance in West Africa: markets, social mediations and public policies. Results of the CLAIMS research project*. London, IIED.

Chauvel, L., 2001. Le retour des classes sociales ? *Revue de l'OFCE*. Vol. 79, No. 4, pp. 315-359.

Chauvel, L., 2010. *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010*. Paris, Presses Universitaires de France.

Chavance, B., 2007. *L'économie institutionnelle*. Paris, La Découverte.

Chayanov, A. V., [1966] 1990. *L'organisation de l'économie paysanne*. Paris, Librairie du Regard.

Chetboun, D., 2015. Où en est l'économie sénégalaise trois ans après l'alternance ?, *Macroéconomie et Développement n°21*, Paris, Agence française de développement.

Chia, E., Dugué, P., Sakho-Jimbira, S., 2006. Les exploitations agricoles familiales sont-elles des institutions ? *Cahiers Agricultures*. Vol. 15, No. 6, pp. 498-505.

Chimhowu, A., Woodhouse, P., 2006. Customary vs Private Property Rights? Dynamics and Trajectories of Vernacular Land Markets in Sub-Saharan Africa. *Journal of Agrarian Change*. Vol. 6, No. 3, pp. 346-371.

Chitonge, H., 2012. Social Protection Challenges in Sub-Saharan Africa: 'Rethinking Regimes and Commitments'. *African Studies*. Vol. 71, No. 3, pp. 323-345.

Chitonge, H., 2018. Land Use and Livelihoods on Customary Land: A Comparative Analysis of Case Studies from South Africa and Zambia, In Horman Chitonge, Bridget Bwalya Umar (dir.), *Contemporary Customary Land Issues in Africa: Navigating the Contours of Change*. Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, pp. 207-246.

Chiwele, D., Colcough, C., 1996. Economic Crisis, Adjustment and the Effectiveness of the Public Sector in Zambia, In Charles Harvey (dir.), *Constraints on the Success of Structural Adjustment Programmes in Africa*. London, MacMillian Press, pp. 192-209.

Chliova, M., Brinckmann, J., Rosenbusch, N., 2015. Is microcredit a blessing for the poor? A meta-analysis examining development outcomes and contextual considerations. *Journal of Business Venturing*. Vol. 30, No. 3, pp. 467-487.

Chort, I., 2012. Réseaux migratoires sénégalais. *Stateco*. Vol. 107, pp. 55-74.

Chort, I., de Vreyer, P., Marazyan, K., 2014. L'apprentissage au Sénégal, déterminants et trajectoires. *Autrepart*. Vol. 71, No. 3, pp. 175-193.

Clapham, C., 1985. *Third World politics: an introduction*. London, Croom Helm.

Clark, C., 1960. *Les conditions du progrès économique*. Paris, Presses universitaires de France.

CNUCED, 2018. Le développement économique en Afrique. Rapport 2018. Les migrations au service de la transformation structurelle, New York, Genève, United Nations.

Cole, J., 2011. A Cultural Dialectics of Generational Change. *Review of Research in Education*. Vol. 35, No. 1, pp. 60-88.

Cole, J., Durham, D., 2007. Introduction: Age, regeneration, and the intimate politics of globalization, In Jennifer Cole, Deborah Durham (dir.), *Generations and globalization : youth, age, and family in the new world economy* Bloomington Indiana University Press, pp. 1-28.

Colson, E., 1962. *The Plateau Tonga of Northern Rhodesia, Social and Religious Studies*. Manchester, England, Manchester University Press.

Commons, J. R., 1931. Institutional Economics. *The American Economic Review*. Vol. 21, No. 4, pp. 648-657.

Cotula, L., 2007. *Changes in "customary" land tenure systems in Africa*. Rome, London, FAO, IIED.

Courgeau, D., 2009. L'enquête "Triple biographie: familiale, professionnelle et migratoire", In GRAB (dir.), *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*. Paris, INED, pp. 59-73.

Craig, J., 2000. Evaluating privatisation in Zambia: a tale of two processes. *Review of African Political Economy*. Vol. 27, No. 85, pp. 357-366.

Cramer, C., Oya, C., Sender, J., 2015. Lifting the blinkers. A new view of power, diversity, and poverty in Mozambican rural labour markets, In *Rural Wage Employment in Developing Countries: Theory, Evidence, and Policy*. Taylor & Francis, pp. 69-100.

Cross, H., Cliffe, L., 2017. A comparative political economy of regional migration and labour mobility in West and Southern Africa. *Review of African Political Economy*. Vol. 44, No. 153, pp. 381-398.

CSO, 2013. 2010 Census of Population and Housing. National Analytical Report, Lusaka, Central Statistical Office.

CTA, FAO, IFAD, 2014. Youth and agriculture: Key challenges and concrete solutions, Rome, CTA, FAO, IFAD.

Cuzzocrea, V., 2015. Young People and Employability, In Johanna Wyn, Helen Cahill (dir.), *Handbook of Children and Youth Studies*. Singapore, Springer Singapore, pp. 557-568.

Dahou, T., 2004. *Entre parenté et politique. Développement et clientélisme dans le Delta du Sénégal*. Paris, Dakar, Karthala, Enda Graf Sahel.

Darbon, D., Provini, O., 2018. « Penser l'action publique » en contextes africains. Les enjeux d'une décentralisation. *Gouvernement et action publique*. Vol. 2, No. 2, pp. 9-29.

Daum, T., 2019. Of bulls and bulbs: aspirations, opinions and perceptions of rural adolescents and youth in Zambia. *Development in Practice*. Vol. 29, No. 7, pp. 882-897.

Davis, B., Di Giuseppe, S., Zezza, A., 2017. Are African households (not) leaving agriculture? Patterns of households' income sources in rural Sub-Saharan Africa. *Food Policy*. Vol. 67, pp. 153-174.

de Brauw, A., Mueller, V., Lee, H. L., 2014. The Role of Rural–Urban Migration in the Structural Transformation of Sub-Saharan Africa. *World Development*. Vol. 63, pp. 33-42.

De Haas, H., 2010. Migration and Development: A Theoretical Perspective¹. *International Migration Review*. Vol. 44, No. 1, pp. 227-264.

de Verdalle, L., Vigour, C., Le Bianic, T., 2012. S'inscrire dans une démarche comparative. Enjeux et controverses. *Terrains & travaux*. Vol. 21, No. 2, pp. 5-21.

De Vletter, F., 2007. Migration and development in Mozambique: poverty, inequality and survival. *Development Southern Africa*. Vol. 24, No. 1, pp. 137-153.

De Vreyer, P., Roubaud, F., 2013. *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*. Marseille, IRD Éditions.

De Vries, G., Timmer, M., De Vries, K., 2015. Structural Transformation in Africa: Static Gains, Dynamic Losses. *The Journal of Development Studies*. Vol. 51, No. 6, pp. 674-688.

Deininger, K., Savastano, S., Xia, F., 2017. Smallholders' land access in Sub-Saharan Africa: A new landscape? *Food Policy*. Vol. 67, pp. 78-92.

Delaunay, D., Guengant, J.-P., 2019. Le dividende démographique en Afrique subsaharienne [en ligne], *Collection Monographies Sud-Nord n°9*, Paris, IEDES - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Delaunay, V., Engeli, E., Franzetti, R., Golay, G., Moullet, A., Sauvain-Dugerdil, C., 2016. La migration temporaire des jeunes au Sénégal. Un facteur de résilience des sociétés rurales sahéliennes ? *Afrique contemporaine*. Vol. 259, No. 3, pp. 75-94.

Desiere, S., Costa, V., 2019. Employment Data in Household Surveys. Taking Stock, Looking Ahead, *Policy Research Working Paper 8882*, World Bank.

Devereux, S., White, P., 2010. Social Protection in Africa: Evidence, Politics and Rights. *Poverty & Public Policy*. Vol. 2, No. 3, pp. 53-77.

Diao, X., Harttgen, K., McMillan, M., 2017. The Changing Structure of Africa's Economies. *The World Bank Economic Review*. Vol. 31, No. 2, pp. 412-433.

Diop, M. C., 1990. Industrialisation et emploi : cas de la Compagnie Sucrière Sénégalaise. *Pratiques sociales et travail en milieu urbain. Les cahiers*. Vol. 12, pp. 63-82.

Diop, O., Fofana, M. B., Fall, A. A., 2008. Caractérisation et typologie des exploitations agricoles familiales au Sénégal. Tome 1 Vallée du fleuve Sénégal, Dakar, ISRA.

Dixon-Fyle, M., 1976. *Politics and agrarian change among the plateau Tonga of Northern Rhodesia, c. 1924-63.*, PhD, Philosophy, University of London.

Djurfeldt, A. A., Kalindi, A., Lindsjö, K., Wamulume, M., 2019. Yearning to farm – Youth, agricultural intensification and land in Mkushi, Zambia. *Journal of Rural Studies*. Vol. 71, pp. 85-93.

Djurfeldt, A. A., Mawunyo Dzanku, F., Cuthbert Isinika, A., 2018. *Agriculture, Diversification, and Gender in Rural Africa. Longitudinal Perspectives from Six Countries*. Oxford, Oxford University Press.

Dogan, M., Pélassy, D., 1982. *Sociologie politique comparative : problèmes et perspectives*. Paris, Economica.

Dorin, B., Hourcade, J. C., Benoit-Cattin, M., 2013. A World without Farmers? The Lewis Path Revisited., *CIRE Working Paper 47-2013*, Paris, CIRE.

Dubb, A., 2018. The value components of contract farming in contemporary capitalism. *Journal of Agrarian Change*. Vol. 18, No. 4, pp. 722-748.

Dubresson, A., 1996. Les politiques industrielles, In Jean-Pascal Daloz et John D. Chileshe (dir.), *La Zambie contemporaine*. Paris Nairobi, Karthala IFRA, pp. 125-154.

Dumont, R., Mottin, M.-F., 1980. *L'Afrique étranglée (Zambie, Tanzanie, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Guinée-Bissau, Cap-Vert)*. Paris, Seuil.

Durufilé, G., 1988. *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*. Paris, Karthala.

Eastwood, R., Lipton, M., 2011. Demographic transition in sub-Saharan Africa: How big will the economic dividend be? *Population Studies*. Vol. 65, No. 1, pp. 9-35.

El Aoufi, N., 2009. Théorie de la régulation : la perspective oubliée du développement *Revue de la régulation [En ligne]*. Vol. 6 | 2e semestre

El Ouaamari, S., Vaumourin, S., Benkhala, A., 2017. Enjeux fonciers et modèles de développement sur les périmètres irrigués en Afrique de l'Ouest, *Notes de synthèse du Comité Technique Foncier & Développement* vol. 23, Paris, AFD, GRET.

Elder, S., De Haas, H., Principi, M., Schewel, K., 2015. Youth and rural development: Evidence from 25 schools-to-work transition surveys, International Labour Office (dir.), *Work4Youth Publication Series n°29*, Geneva.

Ellis, F., 2000. *Rural Livelihoods and Diversity in Developing Countries* OUP Oxford.

Ellis, F., 2006. Agrarian change and rising vulnerability in rural sub-Saharan Africa. *New Political Economy*. Vol. 11, No. 3, pp. 387-397.

Enache, M., Ghani, S. E., O'Connell, S., 2016. Structural transformation in Africa : a historical view, *Policy Research Working Paper 7743*, Washington DC, World Bank.

Esping-Andersen, G., 1990. *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. London, Polity Press.

Ettlinger, N., 2017. Open innovation and its discontents. *Geoforum*. Vol. 80, pp. 61-71.

FAO, 2018a. FAO's Work on Family Farming. Preparing the Decade of Family Farming (2019-2028) to achieve the SDGs, Rome, FAO.

FAO, 2018b. State of food and agriculture. Migration, agriculture and rural development, Rome, FAO.

Fares, J., Gauri, V., Jimenez, E. Y., Lundberg, M. K. A., McKenzie, D., Murthi, M., Ridao-Cano, C., Sinha, N., 2006. World development report 2007: development and the next generation, Washington DC, World Bank.

Farrugia, D., 2016. The mobility imperative for rural youth: the structural, symbolic and non-representational dimensions rural youth mobilities. *Journal of Youth Studies*. Vol. 19, No. 6, pp. 836-851.

Faye, J., 1982. Les transformations vécues dans les sociétés en développement : l'exemple des Wolof du Sine-Saloum au Sénégal *Economie Rurale*. Vol. 147-148, pp. 15-20.

Ferguson, J., 1999. *Expectations of Modernity. Myths and Meanings of Urban Life on the Zambian Copperbelt* Berkeley, University of California Press.

Ferguson, J., 2015. *Give a Man a Fish: Reflections on the New Politics of Distribution*. Durham and Duke, Duke University Press

Ferguson, J., Li Murray, T., 2018. Beyond the "Proper Job:" Political-economic Analysis after the Century of Labouring Man, *Working Paper 51*, Cape Town, PLAAS, UWC.

Filmer, D., Fox, L., 2014. Youth Employment in Sub-Saharan Africa, *Africa Development Series*, Washington DC, Paris, World Bank, AFD.

Flahaux, M.-L., De Haas, H., 2016. African migration: trends, patterns, drivers. *Comparative Migration Studies*. Vol. 4, No. 1, pp. 1.

Fourastié, J., 1949. *Le Grand Espoir du XXe siècle. Progrès technique, progrès économique, progrès social*. Paris, Presses universitaires de France.

Fox, L., Senbet, L. W., Simbanegavi, W., 2016. Youth Employment in Sub-Saharan Africa: Challenges, Constraints and Opportunities. *Journal of African Economies*. Vol. 25, No. AERC Supplement 1, pp. i3-i15.

Fox, L., Upasna, K., 2017. The evidence is in: How should youth employment programs in low-income countries be designed?, USAID.

Gasselin, P., Choisis, J.-P., Petit, S., Purseigle, F., 2015. Introduction. L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre, In Pierre Gasselin, Jean-Philippe Choisis, Sandrine Petit, François Purseigle, Sylvie Zasser (dir.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*. Les Ulis, Edp Sciences, pp. 11-25.

Gasselin, P., Vaillant, M., Bathfield, B., 2015. Le système d'activité. Retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille, In Pierre Gasselin, Jean-Philippe Choisis, Sandrine Petit, François Purseigle, Sylvie Zasser (dir.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*. Les Ulis, Edp Sciences, pp. 101-122.

Giger, M., Nolte, K., Anseeuw, W., Breu, T., Chamberlain, W., Messerli, P., Oberlack, C., Haller, T., 2019. Impacts of large-scale land acquisitions on common-pool resources. Evidence from the Land Matrix, In Breu Thomas De Moor Tine Rohr Christian Znoj Heinzpeter Haller Tobias (dir.), *The commons in a glocal world: Global connections and local responses*. Abingdon, États-Unis, Routledge, pp. 257-279.

Gilly, J.-P., Wallet, F., 2005. Enchevêtrement des espaces de régulation et gouvernance territoriale. Les processus d'innovation institutionnelle dans la politique des Pays en France. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. No. 5, pp. 699-722.

Girard, P., Bourgoïn, J., Diop, D., Diao Camara, A., Dia, D., 2019. Retour sur 40 ans d'installation des jeunes ruraux en agriculture irriguée dans le delta du fleuve Sénégal, In Michel Merlet, Michel Levesque, Charline Range, Amel Benkahla (dir.), *Structures agraires et accès des jeunes à la terre : gestion intrafamiliale du foncier et stratégies d'autonomisation des jeunes*. Paris, AFD, MEAE, pp. 123-140.

Girard, P., Chapoto, A., 2017. Zambia: internal migrations at the core of territorial dynamics, In Sara Mercandalli, Bruno Losch (dir.), *Rural Africa in motion: Dynamics and drivers of migration South of the Sahara*. Rome, FAO, CIRAD, pp. 34-35.

Glaser, B., Strauss, A., 1967. *The discovery of grounded theory : Strategies of qualitative research*. London, Wiedenfeld and Nicholson.

Glick, P. C., 1947. The Family Cycle. *American Sociological Review*. Vol. 12, No. 2, pp. 164-174.

Golaz, V., 2007. Vers une nouvelle définition des relations inter-générationnelles en milieu rural Gussi (Sud-Ouest du Kenya), In Philippe Antoine (dir.), *Les relations intergénérationnelles en Afrique, Approche plurielle*. Paris, Centre Population et Développement, pp. 231-249.

Golaz, V., 2009. *Pression démographique et changement social au Kenya*. Paris/Nairobi, Karthala/IFRA.

Gollin, D., Jedwab, R., Vollrath, D., 2016. Urbanization with and without industrialization. *Journal of Economic Growth*. Vol. 21, No. 1, pp. 35-70.

Gomez-Perez, M., Leblanc, M. N., 2012. De la jeunesse à l'intergénérationnel In Muriel Gomez-Perez, Marie Nathalie Leblanc (dir.), *L'Afrique des générations : entre tensions et négociations*,. Paris, Karthala, pp. 13-34.

Gondard-Delcroix, C., 2009. Risque, Pluriactivité Rurale et Dynamiques de Pauvreté en Milieu Rural Malgache. *Journal of Human Development and Capabilities*. Vol. 10, No. 1, pp. 77-101.

Gough, K. V., Birch-Thomsen, T., 2017. Mobile rural youth in northern Ghana. Combining near and distant opportunity spaces, In Katherine V. Gough, Thilde Langevang (dir.), *Young Entrepreneurs in Sub-Saharan Africa*. London, Routledge, pp. 117-131.

Gough, K. V., Langevang, T., 2017. *Young Entrepreneurs in Sub-Saharan Africa*. London, Routledge.

Graham, M., Hjorth, I., Lehdonvirta, V., 2017. Digital labour and development: impacts of global digital labour platforms and the gig economy on worker livelihoods. *Transfer: European Review of Labour and Research*. Vol. 23, No. 2, pp. 135-162.

Gray, H., 2016. Access Orders and the 'New' New Institutional Economics of Development. *Development and Change*. Vol. 47, No. 1, pp. 51-75.

Gueye, T., 2012. *Impacts socio-économiques de la dégradation des sols sur les ménages ruraux : cas de la vallée de la Koutango dans le département de Nioro*, Mémoire de Master, Institut des sciences de l'environnement, UCAD.

Haggblade, S., Chapoto, A., Drame-Yayé, A., Hendriks, S. L., Kabwe, S., Minde, I., Mugisha, J., Terblanche, S., 2015. Motivating and preparing African youth for successful careers in agribusiness: Insights from agricultural role models. *Journal of Agribusiness in Developing and Emerging Economies*. Vol. 5, No. 2, pp. 170-189.

Haggblade, S., Hazell, P., Reardon, T., 2010. The Rural Non-farm Economy: Prospects for Growth and Poverty Reduction. *World Development*. Vol. 38, No. 10, pp. 1429-1441.

Haggblade, S., Hazell, P. B. R., Reardon, T. A., 2007. *Transforming the rural nonfarm economy, Opportunities and threats in the developing world*. Baltimore, MD, International Food Policy Research Institute (IFPRI) by Johns Hopkins University Press.

Halpin, B., 2017. SADI: Sequence analysis tools for Stata. *Stata Journal*. Vol. 17, No. 3, pp. 546-572.

Harland, C., 2014. Can the Expansion of Social Protection bring about Social Transformation in African Countries? The Case of Zambia. *The European Journal of Development Research*. Vol. 26, No. 3, pp. 370-386.

Hathie, I., Wade, I., Ba, S., Niang, M., Niang, A., Sow, M. K., Ndione, Y. C., Ba, C. O., 2015. Emploi des jeunes et migration en Afrique de l'Ouest. Rapport final - Sénégal, IPAR.

Hatton, T. J., Williamson, J. G., 2005. *Global migration and the world economy: Two centuries of policy and performance*. Cambridge MA, MIT Press.

Hebinck, P., 2018. De-/re-agrarianisation: Global perspectives. *Journal of Rural Studies*. Vol. 61, pp. 227-235.

Hertrich, V., Lesclingand, M., 2013. Adolescent Migration in Rural Africa as a Challenge to Gender and Intergenerational Relationships: Evidence from Mali. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*. Vol. 648, No. 1, pp. 175-188.

Honwana, A., 2012. Chapter 1: Youth, *In The Time of Youth: Work, Social Change, and Politics in Africa*. Lynne Rienner, pp. 1-19.

Honwana, A., de Boeck, F., 2005. *Makers & breakers: children and youth in postcolonial Africa*. Oxford, UK, James Currey.

Hugon, P., 2015. Débats entre les théories de la régulation et l'économie du développement. Illustrations par le processus involutif de Madagascar, *Colloque international Recherche & Régulation 2015 : La théorie de la régulation à l'épreuve des crises* Paris, 10-12 juin 2015.

Hugon, P., Pagès, N., 1998. Ajustement structurel, emploi et rôle des partenaires sociaux en Afrique francophone, *Cahiers de l'emploi et de la formation*, Genève, ILO.

Hulme, D., 2000. Impact Assessment Methodologies for Microfinance: Theory, Experience and Better Practice. *World Development*. Vol. 28, No. 1, pp. 79-98.

IFAD, 2019. Creating opportunities for rural youth. 2019 Rural Development Report, Rome, IFAD.

IFPRI, 2019. *Youth and jobs in rural Africa: Beyond stylized facts*. Valerie Mueller, James Thurlow (dir.). New York, IFPRI, Oxford University Press.

ILO, 2013. 19th International Conference of Labour Statisticians. Resolution concerning statistics of work, employment and labour underutilization, Geneva, ILO.

ILO, 2017. World Social Protection Report 2017-19: Universal social protection to achieve the Sustainable Development Goals, Geneva, ILO.

ILO, 2020. Global Employment Trends for Youth 2020. Technology and the future of jobs, Geneva, ILO.

IPCC, 2014. Climate Change 2014: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, R. K. Pachauri, L.A. Meyer (dir.), Geneva, IPCC.

Jacquemot, P., 2018. L'industrialisation en Afrique en question. Des désillusions à un nouveau volontarisme. *Afrique contemporaine*. Vol. 266, No. 2, pp. 29-53.

Jayne, T. S., Chamberlin, J., Benfica, R., 2018. Africa's Unfolding Economic Transformation. *The Journal of Development Studies*. Vol. 54, No. 5, pp. 777-787.

Jayne, T. S., Chamberlin, J., Traub, L., Sitko, N., Muyanga, M., Yeboah, F. K., Anseeuw, W., Chapoto, A., Wineman, A., Nkonde, C., Kachule, R., 2016. Africa's changing farm size distribution patterns: the rise of medium-scale farms. *Agricultural Economics*. Vol. 47, No. S1, pp. 197-214.

Jayne, T. S., Muyanga, M., Wineman, A., Ghebru, H., Stevens, C., Stickler, M., Chapoto, A., Anseeuw, W., Van der Westhuizen, D., Nyange, D., 2019. Are medium-scale farms driving agricultural transformation in sub-Saharan Africa? *Agricultural Economics*. Vol. 50, No. 51, pp. 75-95.

Jessop, B., 2014. Capitalist diversity and variety: Variegation, the world market, compossibility and ecological dominance. *Capital & Class*. Vol. 38, No. 1, pp. 45-58.

Jessop, B., Sum, N.-L., 2006. *Beyond the regulation approach: putting capitalist economies in their place*. Cheltenham, Edward Elgar.

Kafle, K., Benfica, R., Paliwal, N., 2018. Who works in agriculture? Exploring the dynamics of youth involvement in Tanzania's and Malawi's Agri-food system, *Agricultural and Applied Economics Association Annual Meeting, January 5-7, 2018*. Washington DC.

Kane, F., Lericollais, A., 1975. L'émigration en pays Soninké. *Cahiers de l'ORSTOM*. Vol. XII, No. 2, pp. 177-187.

Kpessa, M., Béland, D., Lecours, A., 2011. Nationalism, development, and social policy: The politics of nation-building in sub-Saharan Africa. *Ethnic and Racial Studies*. Vol. 34, No. 12, pp. 2115-2133.

Kpessa, M. W., 2010. Ideas, Institutions, and Welfare Program Typologies: An Analysis of Pensions and Old Age Income Protection Policies in Sub-Saharan Africa. *Poverty & Public Policy*. Vol. 2, No. 1, pp. 37-65.

Kuépié, M., Shapiro, D., Tenikue, M., 2015. Access to Schooling and Staying in School in Selected Sub-Saharan African Countries. *African Development Review*. Vol. 27, No. 4, pp. 403-414.

Labrousse, A., Michel, S., 2017. Accumulation Regimes, In Tae-Hee Jo, Lynne Chester, Carlo D'Ippoliti (dir.), *The Routledge Handbook of Heterodox Economics Theorizing, Analyzing, and Transforming Capitalism*. London, Taylor & Francis, pp. 54-69.

Labrousse, A., Vercueil, J., Chanteau, J.-P., Grouiez, P., Lamarche, T., Michel, S., Nieddu, M., 2017. Ce qu'une théorie économique historicisée veut dire. Retour sur les méthodes de trois générations d'institutionnalisme. *Revue de philosophie économique*. Vol. 18, No. 2, pp. 153-184.

Lamarche, T., Grouiez, P., Nieddu, M., Chanteau, J.-P., Labrousse, A., Michel, S., Vercueil, J., à paraître. Saisir les processus méso : une approche régulationniste. *Economie Appliquée*.

Lambert, A., Le Bissonnais, A., Patat, C., Erceau, J., 2015. Capitalisation des actions de formation-insertion des jeunes conduites par les ONG, Paris, IRAM.

Lardoux, S., Van de Walle, E., 2003. Polygamie et fécondité en milieu rural sénégalais. *Population*. Vol. 58, No. 6, pp. 807-836.

Larmer, M., 2010. Historical Perspectives on Zambia's Mining Booms and Busts, In Alastair Fraser, Miles Larmer (dir.), *Zambia, mining and neoliberalism. Boom and bust on the globalized Copperbelt*. New York, Palgrave MacMillan, pp. 31-58.

Laurent, C., Mouriaux, M.-F., 2008. Secteurs, territoires, rapport social d'activités, In Catherine Laurent, Christian Du Tertre (dir.), *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*. Paris, L'Harmattan, pp. 25-62.

Laurent, C., Mouriaux, M.-F., Mundler, P., 2006. Combinaison d'activités professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture : une résurgence de la dimension territoriale ?, *Document de travail n°70*, Centre d'études de l'emploi.

Lavigne-Delville, P., Colin, J.-P., Ka, I., Merlet, M., 2017. Etude régionale sur les marchés fonciers ruraux en Afrique de l'ouest et les outils de leur régulation, Ouagadougou, UEMOA/IPAR.

Lavigne-Delville, P., Toulmin, C., Colin, J.-P., Chauveau, J.-P., 2002. *Negotiating access to land in west Africa : a synthesis of findings from research on derived rights to land*. Londres, Royaume-Uni, IIED. Ouvrage.

Le Roy, X., 2012. Crédit et production agricole dans le vallée du Sénégal, In Patrick Pillon (dir.), *La faim par le marché. Aspects sénégalais de la mondialisation*. Paris, L'Harmattan, pp. 255-267.

Leavy, J., Hossain, N., 2014. Who Wants to Farm? Youth Aspirations, Opportunities and Rising Food Prices. *IDS Working Papers*. Vol. 2014, No. 439, pp. 1-44.

Lelièvre, E., Courgeau, D., 1989. *Analyse démographique des biographies*, Collection : *Manuels et Textes fondamentaux*. Paris, INED.

Lesclingand, M., Hertrich, V., 2017. Quand les filles donnent le ton. Migrations adolescentes au Mali. *Population*. Vol. 72, No. 1, pp. 63-93.

Lesnard, L., 2010. Setting Cost in Optimal Matching to Uncover Contemporaneous Socio-Temporal Patterns. *Sociological Methods & Research*. Vol. 38, No. 3, pp. 389-419.

Lewis, A., 1954. Economic Development with Unlimited Supplies of Labour. *Manchester School of Economic and Social Studies*. Vol. 22, pp. 139-191.

Lindert, P. H., 2004. *Growing Public: Social Spending and Economic Growth since the Eighteenth Century: Volume 1: The Story*. Cambridge, Cambridge University Press.

Little, P. D., 1994. Contract farming and the development question, In Peter D. Little, Michael J. Watts (dir.), *Contract Farming and Agrarian Transformation in Sub-Saharan Africa*. Madison WI, University of Wisconsin Press, pp. 216-248.

Locke, C., Lintelo, D. J. H., 2012. Young Zambians 'waiting' for opportunities and 'working towards' living well: Lifecourse and aspirations in youth transitions. *Journal of International Development*. Vol. 24, No. 6, pp. 777-794.

Lordon, F., 2013. *La Société des affects : pour un structuralisme des passions*, collection « L'ordre philosophique ». Paris, Éditions du Seuil.

Losch, B., 2012a. Agriculture and transition in a globalized world, In Pierre Jacquet, Rajendra K. Pachauri, Laurence Tubiana (dir.), *Development, the environment and food: Towards agricultural change?* New Delhi, TERI, pp. 61-72.

Losch, B., 2012b. Agriculture: the key to the employment challenge, *Perspective Development Strategies*, CIRAD.

Losch, B., 2016. A structural transformation to boost youth labour demand in sub-Saharan Africa: The role of agriculture, rural areas and territorial development, *Working Paper n°204*, Geneva, ILO.

Losch, B., Freguin-Gresh, S., White, E. T., 2012. *Structural Transformation and Rural Change Revisited: Challenges for Late Developing Countries in a Globalizing World* World Bank Publications.

Lowder, S. K., Sanchez, M. V., Bertini, R., 2019. Farms, family farms, farmland distribution and farm labour: What do we know today?, *FAO Agricultural Development Economics Working Paper 19-08*, Rome, FAO.

Mahoney, J., Thelen, K., 2010. A Theory of Gradual Institutional Change, In J. Mahoney, K. Thelen (dir.), *Explaining Institutional Change - Ambiguity, Agency, Power*. New-York, Cambridge University Press, pp. 1-37.

Mannheim, K., [1927] 2011. *Le problème des générations*, Traduit par Gérard Mauger. Paris, Armand Colin.

Margolis, D. N., 2014. By Choice and by Necessity: Entrepreneurship and Self-Employment in the Developing World. *The European Journal of Development Research*. Vol. 26, No. 4, pp. 419-436.

Mauger, G., 2010. Jeunesse : essai de construction d'objet. *Agora débats/jeunesses*. Vol. 56, No. 3, pp. 9-24.

Mazoyer, M., Roudart, L., 2002. *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*. Paris, Éditions du Seuil.

McKinsey & Company, 2018. *Smart Cities: Digital Solutions for a more Livable Future*, Chicago, McKinsey Global Institute.

McMillan, M., Rodrik, D., Sepúlveda, C. (dir.). 2017. *Structural Change, Fundamentals, and Growth: A Framework and Case Studies*, Washington DC, IFPRI.

McMillan, M., Rodrik, D., Verduzco-Gallo, Í., 2014. Globalization, Structural Change, and Productivity Growth, with an Update on Africa. *World Development*. Vol. 63, pp. 11-32.

Meillassoux, C., 1991. *Femmes, Greniers et Capitaux*. Paris, L'Harmattan.

Mercandalli, S., 2013. *Le rôle complexe des migrations dans les reconfigurations des systèmes d'activités des familles rurales : la circulation comme ressource ? Localité de Leonzoane, Mozambique 1900-2010*, Thèse en Sciences Economiques, Université Paris-Sud XI.

Mercandalli, S., 2015. Migrations et recompositions des stratégies socio-économiques des familles rurales au Mozambique: une lecture institutionnelle des circulations contemporaines. *Mondes en développement*. Vol. 172, No. 4, pp. 33-52.

Mercandalli, S., 2017. Prevalent, constrained intra-African migration patterns and new territorial dynamics, In Sara Mercandalli, Bruno Losch (dir.), *Rural Africa in motion. Dynamics and drivers of migration South of the Sahara*. Rome, FAO and CIRAD, pp. 22-23.

Mercandalli, S., Anseeuw, W., 2014. Migrations et stratégies des familles mozambicaines : réflexions pour une politique intégrée de développement rural. *Revue Tiers Monde*. Vol. 220, No. 4, pp. 61-79.

Mercandalli, S., Anseeuw, W., 2017. Migration and resilience of rural households' livelihoods in the face of changing political and economic contexts: The case of South Mozambique (1900–2010). *African Studies*. Vol. 76, No. 2, pp. 221-242.

Mercandalli, S., Losch, B., 2017. *Rural Africa in motion. Dynamics and drivers of migration South of the Sahara*. Rome, FAO and CIRAD.

Mercandalli, S., Losch, B., Belebema, M. N., Bélières, J.-F., Bourgeois, R., Dinbabo, M. F., Fréguin-Gresh, S., Mensah, S., Nshimbi, C., 2019. *Rural migration in sub-Saharan Africa: Patterns, drivers and relation to structural transformation*. Rome, FAO, CIRAD.

Michel, S., 2002. Formation et croissance économique en longue période : vers une continuité des temps de formation sur le cycle de vie ? *Economies et sociétés*. Vol. 36, No. 3-4, pp. 533-566.

Michel, S., Randriamanampisoa, H., 2017. The capability approach as a framework for assessing the role of microcredit in resource conversion: the case of rural households in the Madagascar highlands. *Oxford Development Studies*. Vol. 46, No. 2, pp. 215-235.

Michel, S., Vallade, D., 2010. Financement des dépenses sociales : les apports d'une approche de long terme. *Économie appliquée*. Vol. 63, No. 3, pp. 73-114.

Millet, D., Toussaint, E., 2008. *60 questions, 60 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*. Paris, Syllepse.

Mkandawire, T., 2015. Neopatrimonialism and the Political Economy of Economic Performance in Africa: Critical Reflections. *World Politics*. Vol. 67, No. 3, pp. 563-612.

Mora, C., Spirandelli, D., Franklin, E. C., Lynham, J., Kantar, M. B., Miles, W., Smith, C. Z., Freel, K., Moy, J., Louis, L. V., Barba, E. W., Bettinger, K., Frazier, A. G., Colburn Ix, J. F., Hanasaki, N.,

Hawkins, E., Hirabayashi, Y., Knorr, W., Little, C. M., Emanuel, K., Sheffield, J., Patz, J. A., Hunter, C. L., 2018. Broad threat to humanity from cumulative climate hazards intensified by greenhouse gas emissions. *Nature Climate Change*. Vol. 8, No. 12, pp. 1062-1071.

Morris, M., Kaplinsky, R., Kaplan, D., 2011. Commodities and linkages : industrialisation in Sub Saharan Africa, *MMCP discussion paper no. 13*, Cape Town, University of Cape Town.

Mounier, A., 2016. *Critique de l'économie politique du développement et de la croissance : théories, idéologies et politiques* Levallois-Perret, Bréal.

Moyo, S., 2016. Family farming in sub-Saharan Africa: Its contribution to agriculture, food security and rural development, *Working Paper, No. 150*, Brasilia, International Policy Centre for Inclusive Growth (IPC-IG).

Mueller, B. E. T., Chan, M.-K., 2015. Wage Labor, Agriculture-Based Economies, and Pathways out of Poverty: Taking Stock of the Evidence, *Leveraging Economic Opportunities Report #15*, Washington DC, USAID.

Mueller, V., Doss, C., Quisumbing, A., 2018. Youth Migration and Labour Constraints in African Agrarian Households. *The Journal of Development Studies*. Vol. 54, No. 5, pp. 875-894.

Mueller, V., Thurlow, J., 2019. *Youth and jobs in rural Africa: Beyond stylized facts*. Valerie Mueller, James Thurlow (dir.). New York, International Food Policy Research Institute (IFPRI) and Oxford University Press.

Mwaura, G. M., 2017. Just Farming? Neoliberal Subjectivities and Agricultural Livelihoods among Educated Youth in Kenya. *Development and Change*. Vol. 48, No. 6, pp. 1310-1335.

NEPAD, 2016. Position Paper on Skills Development for Youth and Women Employment.

Newfarmer, R., Page, J., Trap, F., 2018. *Industries without Smokestacks. Industrialization in Africa reconsidered*. Richard Newfarmer, John Page, Finn Trap (dir.), *UNU-WIDER Studies in Development Economics*. Oxford, Oxford University Press.

Nilsson, B., 2019. The School-to-Work Transition in Developing Countries. *The Journal of Development Studies*. Vol. 55, No. 5, pp. 745-764.

Nolte, K., Chamberlain, W., Giger, M., 2016. International Land Deals for Agriculture. Fresh insights from the Land Matrix: Analytical Report II., Bern, Montpellier, Hamburg, Pretoria, Centre for Development and Environment, University of Bern; Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement; German Institute of Global and Area Studies; University of Pretoria.

North, D. C., 1990. *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge, Cambridge University Press.

North, D. C., 2005. *Understanding the Process of Economic Change*. Princeton & Oxford, Princeton University Press.

North, D. C., Wallis, J. J., Weingast, B. R., 2009. *Violence and Social Orders: A Conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History*. Cambridge, Cambridge University Press.

O'Laughlin, B., 1999. In Defence of households: Marx, Gender and the Utilitarian Impasse, *Working Paper 289*, La Hague, The Institute of Social Studies.

O'Laughlin, B., 2004. Book Reviews. *Development and Change*. Vol. 35, No. 2, pp. 385-403.

O'Laughlin, B., 2012. Conceptualizing Households in Rural Africa. Introduction. *Development and Change*. No. Virtual issue, pp. 1-30.

O'Laughlin, B., 2016. Bernstein's Puzzle: Peasants, Accumulation and Class Alliances in Africa. *Journal of Agrarian Change*. Vol. 16, No. 3, pp. 390-409.

OCDE, 2019. *Statistiques de l'OCDE de la population active 2019*. Paris, Éditions OCDE.

Okali, C., Sumberg, J., 2012. Quick Money and Power: Tomatoes and Livelihood Building in Rural Brong Ahafo, Ghana. *IDS Bulletin*. Vol. 43, No. 6, pp. 44-57.

Osei-Boateng, C., Nyarko Otoo, K., 2013. Défis des systèmes de protection sociale en Afrique, In François Polet (dir.), *Protection sociale au Sud : les défis d'un nouvel élan*. CETRI, Syllepse.

Ouedraogo, L. T., Tallet, B., 2014. L'emploi des jeunes ruraux : entrepreneuriat agricole et création d'emplois dans le sud du Burkina Faso. *Autrepart*. Vol. 71, No. 3, pp. 119-133.

Oya, C., 2013. Rural wage employment in Africa: methodological issues and emerging evidence. *Review of African Political Economy*. Vol. 40, No. 136, pp. 251-273.

Oya, C., Pontara, N., 2015a. Improving the functioning of rural labour markets and working conditions, In Carlos Oya, Nicole Pontara (dir.), *Rural Wage Employment in Developing Countries: Theory, Evidence, and Policy*. London & New-York, Routledge, pp. 329-351.

Oya, C., Pontara, N., 2015b. Understanding rural wage employment in developing countries, In *Rural Wage Employment in Developing Countries: Theory, Evidence, and Policy*. Taylor & Francis, pp. 1-36.

Palacios-Lopez, A., Christiaensen, L., Kilic, T., 2017. How much of the labor in African agriculture is provided by women? *Food Policy*. Vol. 67, pp. 52-63.

Paugam, S., Van de Velde, C., 2012. Le raisonnement comparatiste, In Serge Paugam (dir.), *L'enquête sociologique*. Paris, Presses Universitaires de France, pp. 357-376.

Pecqueur, B., Leroux, I., Wallet, F., 2004. Gouvernance et proximité, In Bernard Pecqueur, Zimmermann (dir.), *Economie de proximités*. Paris, Editions Hermès-Lavoisier, pp. 187-207.

Peters, J., Sievert, M., Toman, M. A., 2019. Rural electrification through mini-grids: Challenges ahead. *Energy Policy*. Vol. 132, pp. 27-31.

Philipps, J., 2014. Dealing with diversity: African youth research and the potential of comparative approaches. *Journal of Youth Studies*. Vol. 17, No. 10, pp. 1362-1377.

Phillips, A., 2010. What's wrong with Essentialism? *Distinktion: Journal of Social Theory*. Vol. 11, No. 1, pp. 47-60.

Pilon, M., Seidou Mama, M., Tichit, C., 1997. Les femmes chefs de ménage : aperçu général et études de cas, In Marc Pilon, Thérèse Locoh, Emilien Vignikin, Patrice Vimard (dir.), *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*. Paris, CEPED, pp. 167-191.

Pilon, M., Vignikin, K., 2006. *Ménages et familles en Afrique subsaharienne* Paris, Archives Contemporaines.

Platteau, J.-P., 1996. The Evolutionary Theory of Land Rights as Applied to Sub-Saharan Africa: A Critical Assessment. *Development and Change*. Vol. 27, No. 1, pp. 29-86.

Potts, D., 2005. Counter-urbanisation on the Zambian Copperbelt? Interpretations and Implications. *Urban Studies*. Vol. 42, No. 4, pp. 583-609.

Potts, D., 2010. *Circular migration in Zimbabwe and contemporary Sub-Saharan Africa* Boydell & Brewer.

Potts, D., 2012. Watever happened to Africa's rapid urbanisation?, *Counterpoints*, London, African Research Institute.

Potts, D., 2013. Rural-Urban and Urban-Rural Migration Flows as Indicators of Economic Opportunity in Sub-Saharan Africa: What Do the Data Tell Us?, *Migrating Out of Poverty Research Programme Working Paper*, Brighton, University of Sussex.

Potts, D., 2016. Debates about African urbanisation, migration and economic growth: what can we learn from Zimbabwe and Zambia? *Geographical Journal*. Vol. 182, No. 3, pp. 251-264.

Potts, D., 2018. Urban data and definitions in sub-Saharan Africa: Mismatches between the pace of urbanisation and employment and livelihood change. *Urban Studies*. Vol. 55, No. 5, pp. 965-986.

Proctor, F., 2014. Rural economic diversification in sub-Saharan Africa, *IIED Working Paper*, London, IIED.

Quan, J., 2007. Changes in intra-family land relations, In Lorenzo Cotula (dir.), *Changes in "customary" land tenure systems in Africa*. London, Rome, IIED, FAO, pp. 51-65.

Raison, J.-P., 1996. De l'or rouge à l'or vert ? Dualisme économique, Etat-providence et virage libéral : les mutations des politiques agricoles en Zambie, In Jean-Pascal Daloz et John D. Chileshe (dir.), *La Zambie contemporaine*. Paris Nairobi, Karthala, IFRA, pp. 155-176.

Rakner, L., 2003. *Political and Economic Liberalisation in Zambia 1991-2001*. Uppsala, The Nordic Africa Institute.

Ravallion, M., 2016. *The Economics of Poverty. History, Measurement, and Policy*. New York, Oxford University Press.

Resnick, D., Thurlow, J., 2014. The Political Economy of Zambia's Recovery: Structural Change without Transformation?, *IFPRI Discussion Paper 01320*, Washington, IFPRI.

Ripoll, S., Andersson, J., Badstue, L., Büttner, M., Chamberlin, J., Erenstein, O., Sumberg, J., 2017. Rural transformation, cereals and youth in Africa: What role for international agricultural research? *Outlook on Agriculture*. Vol. 46, No. 3, pp. 168-177.

Robette, N., 2011. *Explorer et décrire les parcours de vie: les typologies de trajectoires*. Paris, CEPED.

Rocheude, A., Plançon, C., 2009. *Décentralisation, acteurs locaux et foncier*, Paris, AFD.

Rodrik, D., 2009. *One Economics, Many Recipes Globalization, Institutions, and Economic Growth*. Princeton, NJ, Princeton University Press.

Rodrik, D., 2016a. An African Growth Miracle? *Journal of African Economies*. Vol. 27, No. 1, pp. 10-27.

Rodrik, D., 2016b. Premature deindustrialization. *Journal of Economic Growth*. Vol. 21, No. 1, pp. 1-33.

Roose, E. (dir.). 2015. *Restauration de la productivité des sols tropicaux et méditerranéens. Contribution à l'agroécologie*, Montpellier, IRD.

Rostow, W. W., 1960. *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto* Cambridge University Press.

Sabourin, E., 2012. *Organisations et sociétés paysannes : une lecture par la réciprocité*, Collection Synthèses. Paris, Editions Quae.

Sartori, G., 1991. Comparing and Miscomparing. *Journal of Theoretical Politics*. Vol. July 1991 3, pp. 243-257.

Schwebel, D., Estruch, E., Wobst, P., Grandelis, I., 2019. Policies for Youth Employment in Sub-Saharan Africa, In James Thurlow, Valerie Mueller (dir.), *Youth and jobs in rural Africa: Beyond stylized facts*. New-York NY, Oxford, IFPRI Oxford University Press.

Scoones, I., 1998. Sustainable Rural Livelihoods: A Framework for Analysis, *IDS Working Paper 72*, Brighton, IDS.

Scoones, I., 2009. Livelihoods perspectives and rural development. *The Journal of Peasant Studies*. Vol. 36, No. 1, pp. 171-196.

Seck, S. M., Lericollais, A., 1986. Aménagements hydro-agricoles et systèmes de production dans la vallée du Sénégal. *Les Cahiers de la Recherche Développement*. Vol. n°12, pp. 3-10.

- Sen, A., 1985. *Commodities and capabilities*. Amsterdam, North-Holland.
- Sen, A., 1992. *Inequality reexamined*. Oxford, Clarendon Press.
- Sen, A., 1999. *Development as freedom*. Oxford, Oxford University Press.
- Sindzingre, A. N., 2013. The ambivalent impact of commodities: Structural change or status quo in Sub-Saharan Africa? *South African Journal of International Affairs*. Vol. 20, No. 1, pp. 23-55.
- Sitko, N. J., Chamberlin, J., 2016. The geography of Zambia's customary land: Assessing the prospects for smallholder development. *Land Use Policy*. Vol. 55, pp. 49-60.
- Sitko, N. J., Chamberlin, J., Hichaambwa, M., 2014. Does Smallholder Land Titling Facilitate Agricultural Growth?: An Analysis of the Determinants and Effects of Smallholder Land Titling in Zambia. *World Development*. Vol. 64, pp. 791-802.
- Solow, R. M., 1956. A Contribution to the Theory of Economic Growth. *The Quarterly Journal of Economics*. Vol. 70, No. 1, pp. 65-94.
- Soullier, G., Moustier, P., 2018. Impacts of contract farming in domestic grain chains on farmer income and food insecurity. Contrasted evidence from Senegal. *Food Policy*. Vol. 79, pp. 179-198.
- Sourisseau, J.-M., Soumaré, M., Bélières, J.-F., Traore, S., 2016. Territorial planning to meet the demographic challenge in Ségou (Mali), In Losch Bruno Imbernon Jacques Pesche Denis (dir.), *A new emerging rural world - an overview of rural change in Africa*. Montpellier, France, Cirad, Nepad, pp. 58-59.
- Sourisseau, J.-M. E. (dir.). 2015. *Family Farming and the Worlds to Come*, Springer Netherlands.
- Steel, G., Birch-Thomsen, T., Cottyn, I., Lazaro, E. A., Mainet, H., Mishili, F. J., van Lindert, P., 2019. Multi-activity, Multi-locality and Small-Town Development in Cameroon, Ghana, Rwanda and Tanzania. *The European Journal of Development Research*. Vol. 31, No. 1, pp. 12-33.
- Streeck, W., Thelen, K., 2005. Introduction: Institutional Change in Advanced Political Economies, In Wolfgang Streeck, Kathleen Thelen (dir.), *Beyond Continuity. Institutional Change in Advanced Political Economies*. Oxford, Oxford University Press, pp. 1-39.
- Sumberg, J., Anyidoho, N. A., Chasukwa, M., Chinsinga, B., Leavy, J., Tadele, G., Whitfield, S., Yaro, J. A., 2015. Young People, Agriculture and Employment in Rural Africa In *African Youth and the Persistence of Marginalization: Employment, Politics, and Prospects for Change*. New-York, Taylor & Francis, pp. 111-132.
- Sumberg, J., Anyidoho, N. A., Leavy, J., te Lintelo, D. J. H., Wellard, K., 2012. Introduction: The Young People and Agriculture 'Problem' in Africa. *IDS Bulletin*. Vol. 43, No. 6, pp. 1-8.
- Sumberg, J., Hunt, S., 2019. Are African rural youth innovative? Claims, evidence and implications. *Journal of Rural Studies*. Vol. 69, pp. 130-136.

Sumberg, J., Okali, C., 2013. Young People, Agriculture, and Transformation in Rural Africa: An "Opportunity Space" Approach. *Innovations*. Vol. 10-12, pp. 267-278.

Supiot, A., 2019. Introduction – Homo faber : continuité et ruptures, *In* Alain Supiot (dir.), *Le travail au XXI^e siècle* Paris, Les Editions de l'Atelier, pp. 1-23.

Supiot, A. d., 2016. *Au-delà de l'emploi. Transformations du travail et devenir du droit du travail en Europe, Collection "Essais"*. Paris, Flammarion.

Swinnen, J. F. M., Maertens, M., 2007. Globalization, privatization, and vertical coordination in food value chains in developing and transition countries. *Agricultural Economics*. Vol. 37, No. s1, pp. 89-102.

Sy, K., 2014. *Industrie et développement territorial : l'insertion des sociétés agro-industrielles dans le Delta et la basse vallée du fleuve Sénégal (rive gauche)*, Thèse en géographie, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Université Gaston Berger.

Tacoli, C., 1998. Rural-urban interactions: a guide to the literature. *Environment and Urbanization*. Vol. 10, No. 1, pp. 147-166.

Tacoli, C., 2002. Changing rural-urban interactions in sub-Saharan Africa and their impact on livelihoods: a summary, *Briefing Paper 6*, London, IIED.

Théret, B., 1997. Méthodologie des comparaisons internationales, approches de l'effet sociétal et de la régulation : fondements pour une lecture structuraliste des systèmes nationaux de protection sociale. *L'année de la régulation*. Vol. 1, pp. 163-228.

Théret, B., 2003. Institutionnalismes et structuralismes : oppositions, substitutions ou affinités électives ? *Cahiers d'économie Politique*. Vol. 44, No. 1, pp. 51-78.

Timmer, C. P., 2009. *A World Without Agriculture: The Structural Transformation in Historical Perspective* AEI Press.

Torquebiau, E., Manley, D., Cowan, P. (dir.). 2016. *Climate Change and Agriculture Worldwide*, Heidelberg, Springer.

Toulmin, C., 2007. Negotiating Access to Land in West Africa: Who Is Losing Out? , *In* Bill Derman, Rie Odgaard, Espen Sjaastas (dir.), *Conflicts over land & water in Africa*. Oxford, James Currey.

Touré, O., Seck, S. M., Diop, D., Ba, C. O., Faye, J., Fall, M., 2011. Analyse des pratiques foncières et des enjeux de la sécurisation foncière au Sénégal, Dakar, IPAR, CNCR.

Turok, B., 1980. Zambia's System of State Capitalism. *Development and Change*. Vol. 11, No. 3, pp. 455-478.

UN-DESA, 2019. International Migration 2019: Report, New-York, United Nations.

UN, 2015. Travail et croissance économique : pourquoi est-ce important ?, Washington DC, United Nations.

UNDP, 2019. The State of Social Assistance in Africa, New York, UNDP.

United Nations, D. o. E. a. S. A., Population Division. 2017. World Population Prospects, the 2017 Revision. edited by United Nations.

Van den Broeck, G., Maertens, M., 2017. Does Off-Farm Wage Employment Make Women in Rural Senegal Happy? *Feminist Economics*. Vol. 23, No. 4, pp. 250-275.

Van der Ploeg, J. D., 2018. *The New Peasantries. Rural Development in Times of Globalization, 2nd Edition*. London, Routledge.

Van Parijs, P., 2004. Basic Income: A Simple and Powerful Idea for the Twenty-First Century. *Politics & Society*. Vol. 32, No. 1, pp. 7-39.

Vercueil, J., 2002. *Transition et ouverture de l'économie russe (1992-2002) : pour une économie institutionnelle du changement*. Paris, L'Harmattan.

Vercueil, J., 2013. Vers une économie institutionnelle du changement : Clarifier les concepts et leurs articulations. *Économie appliquée : archives de l'Institut de science économique appliquée*. Vol. 66, pp. 31 - 57.

Vergne, C., Ausseur, A., 2015. La croissance de l'Afrique subsaharienne : diversité des trajectoires et des processus de transformation structurelle, *Macrodev vol 18*, Paris, AFD.

Vernières, M., 2008. Le courant de la régulation, un apport ancien mais caché à l'économie du développement ? Retour sur les travaux du séminaire « régulation et développement » (1996-1999).

Viti, F., 2013. *Travail et apprentissage en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo)*. Paris, Karthala.

White, B., 2012. Agriculture and the Generation Problem: Rural Youth, Employment and the Future of Farming. *IDS Bulletin*. Vol. 43, No. 6, pp. 9-19.

White, B., 2015. Generational dynamics in agriculture: reflections on rural youth and farming futures. *Cahiers Agricultures*. Vol. 24, No. 6, pp. 330-334.

Whitworth, A., 2015. Explaining Zambian Poverty: A History of (Nonagriculture) Economic Policy Since Independence. *Journal of International Development*. Vol. 27, No. 7, pp. 953-986.

Williamson, J., 1990. What Washington Means by Policy Reform, In John Williamson (dir.), *Latin American Adjustment: How Much Has Happened?* . Washington DC, Institute for International Economics, pp. 7-20.

Woodhouse, P., 2003. African Enclosures: A Default Mode of Development. *World Development*. Vol. 31, No. 10, pp. 1705-1720.

World Bank, 2007. World Development Report 2008 : Agriculture for Development, Washington, DC, World Bank.

- World Bank, 2012. World Development Report 2013: Jobs, Washington, DC, World Bank.
- World Bank, 2018. World Development Report: The Changing Nature of Work, Washington DC, World Bank.
- Worth, N., 2009. Understanding youth transition as ‘Becoming’: Identity, time and futurity. *Geoforum*. Vol. 40, No. 6, pp. 1050-1060.
- Yeboah, F. K., Jayne, T., Muyanga, M., Chamberlin, J., 2019. The intersection of youth access to land, migration and employment opportunities: evidence from sub-Saharan Africa, *2019 Rural Development Report Background Papers*, Rome, IFAD.
- Yeboah, F. K., Jayne, T. S., 2018. Africa’s Evolving Employment Trends. *The Journal of Development Studies*. Vol. 54, No. 5, pp. 803-832.
- Yeboah, T., Chigumira, E., John, I., Anyidoho, N. A., Manyong, V., Flynn, J., Sumberg, J., 2020. Hard work and hazard: Young people and agricultural commercialisation in Africa. *Journal of Rural Studies*. Vol. 76, pp. 142-151.
- Zimba, H., 2017. The changing face of Mpongwe District: Tracking long-term historical land cover changes for integrated agricultural, water and forest resources management, Ministry of Agriculture.

Bases de données internationales utilisées dans la thèse :

Référencement dans la thèse	Institution	Lieu	Nom de la base de données	Lien	Période d'accès
FAOSTAT, 2019	Food and agricultural Organization	Rome	FAOSTAT	http://www.fao.org/faostat/en/#home	Octobre 2019
ILOSTAT, 2019	International Labour Organization	Genève	ILOSTAT	https://ilostat.ilo.org/	Janvier 2020
Maddison, 2010	University of Groningen	Groningen	Statistics on World Population, GDP and Per Capita GDP from 1–2008 AD	http://ghdx.healthdata.org/record/statistics-world-population-gdp-and-capita-gdp-1-2008-ad	Février 2020
WPP, 2015	United Nations – Department of Economic and Social Affairs	Washington DC	World Population Prospects,, the 2015 Revision	https://population.un.org/wpp/	Mars 2016
WPP, 2017	United Nations – Department of Economic and Social Affairs	Washington DC	World Population Prospects, the 2017 Revision	https://population.un.org/wpp/	Mars 2018
WUP, 2018	United Nations – Department of Economic and Social Affairs	Washington DC	World Urbanization Prospects: The 2018 Revision	https://population.un.org/wup/	Décembre 2018
USGS, 2019	U.S Geological Survey	Washington DC	Mineral Yearbooks	https://www.usgs.gov/centers/nmic/copper-statistics-and-information	Octobre 2019
WDI	World Bank	Washington DC	World Development Indicators	https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators	Mars 2016 Mars 2020
WB-CPD, 2019	World Bank	Washington DC	World Bank Commodities Price Data	https://databank.worldbank.org/databases/commodity-price-data	Octobre 2019

Annexes

1. Caractéristiques structurelles du Sénégal et de la Zambie

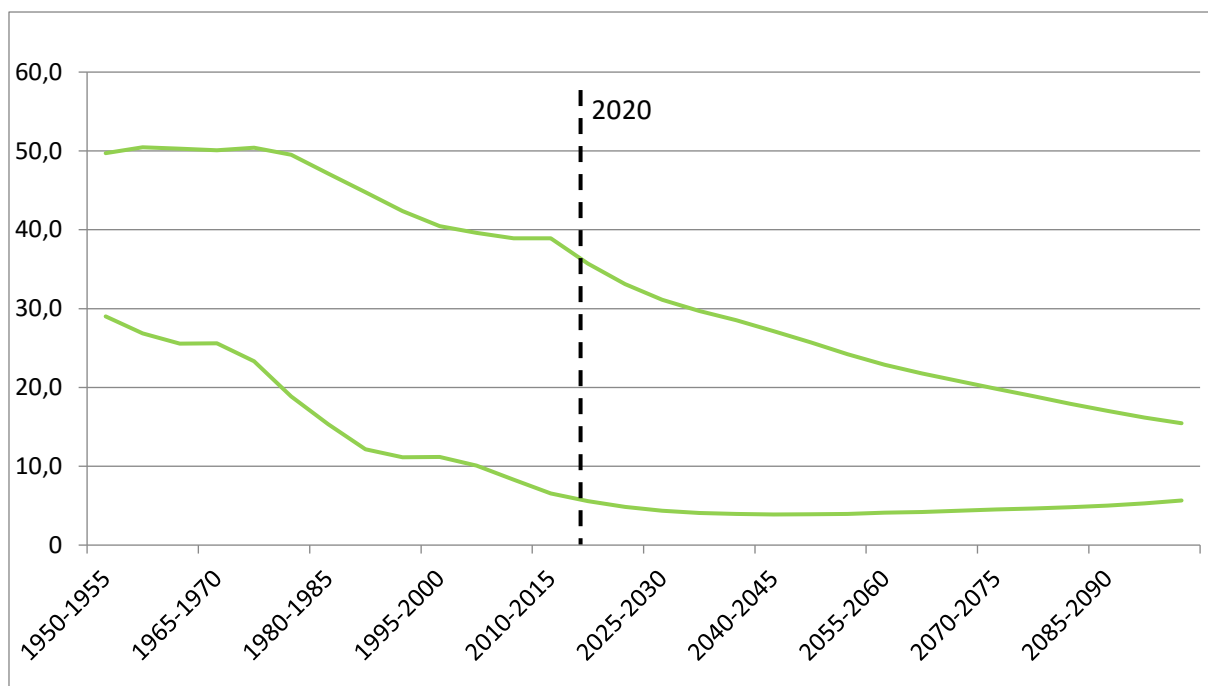
Tableau A.1. Caractéristiques structurelles des pays retenus dans la comparaison

	Sénégal	Zambie	Source
Population totale (2018)	16 294 000	17 609 000	WPP (2017) (medium variant estimate)
Taux de croissance annuel moyen de la population	2010-2015 : 2,96 2015-2020 : 2,77	2010-2015 : 3,01 2015-2020 : 2,97	WPP (2017)
Taux de fertilité (nombre d'enfants moyen par femme, moyenne 2010-2015)	5,2	5,0	WPP (2017)
Part de la population rurale	52,8 %	56,5 %	WUP (2018)
Densité de population (2018)	84,6	23,7	WPP (2017) (medium variant estimate)
Nombre moyen d'années de scolarisation (2010)	15-34 ans : 7,7 35-54 ans : 6,8	15-34 ans : 3,4 35-54 ans : 2,5	Barro and Lee 2016
PIB par habitant (PPP current international \$) (2017)	3 450	4 024	WDI (2017)
Taux de croissance (moyenne 2013-2017)	5,6 %	4 %	WDI (2017)
PIB agricole et industrie/PIB total (2017)	Agriculture : 16 % Industrie : 23 %	Agriculture : 7 % Industrie : 36 %	WDI (2017)
Emploi dans le secteur agricole et industriel (% emploi total)	Agriculture : 53 % Industrie : 20 %	Agriculture : 53 % Industrie : 12 %	WDI (2017)
Structuration des exportations (% des exportations de biens) (Moyenne 2013 – 2017)	Minerais : 7 % Carburant : 17 % Biens manufacturés : 34 % Nourriture et produits agricoles bruts : 40 %	Minerais : 76 % Carburant : 1 % Biens manufacturés : 12 % Nourriture et produits agricoles bruts : 10 %	WDI (2017)
Transferts courants nets/PIB (Moyenne 2013 – 2017)	10 %	1 %	WDI (2017)
Investissement directs étrangers (% PIB) (Moyenne 2013 – 2017)	2 %	6 %	WDI (2017)
Superficie agricole moyenne disponible par nouvel actif rural en 2050 (ha, en excluant la forêt/incluant la forêt)	0,28 / 0,32	4,57 / 7,54	Losch 2016
Acquisition de terres Pourcentage de terres en opération/terres arables	5 %	2,3 %	Land matrix (2016)
Dynamiques migratoires	Interne et internationale	Interne	Bibliographie

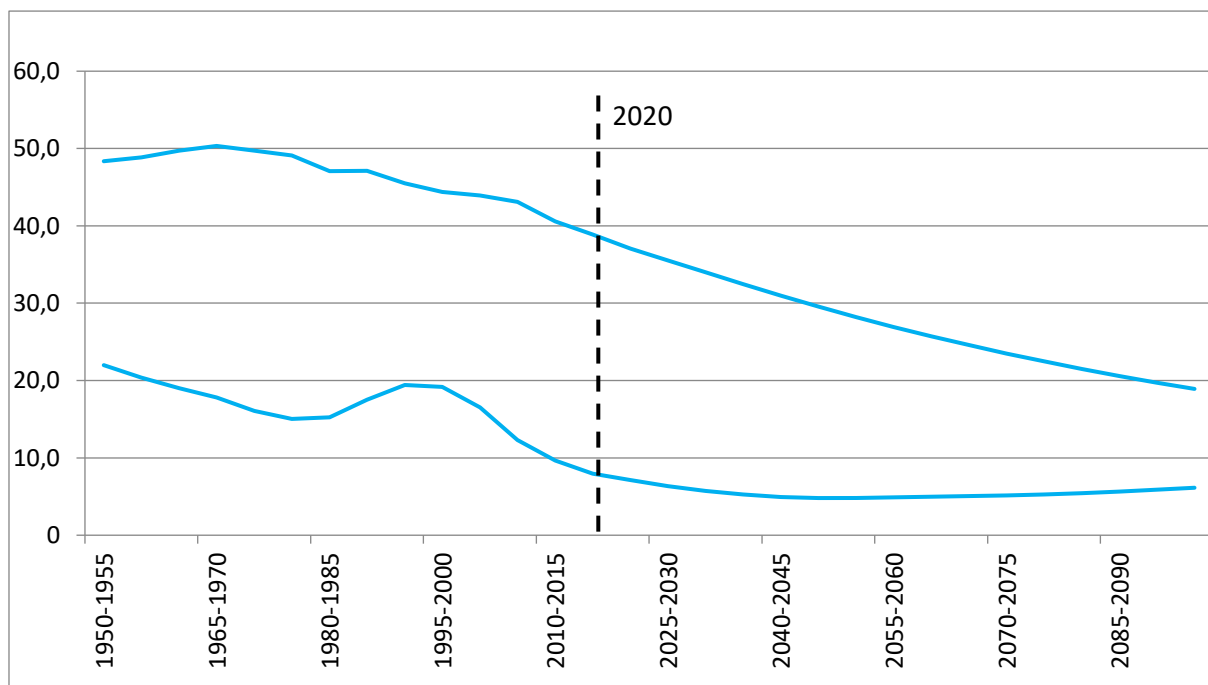
Figure A.1. Les transitions démographiques au Sénégal et en Zambie.

N.B : Les axes des ordonnées indiquent les taux de natalité et de mortalité pour 1000 personnes.

SENEGAL

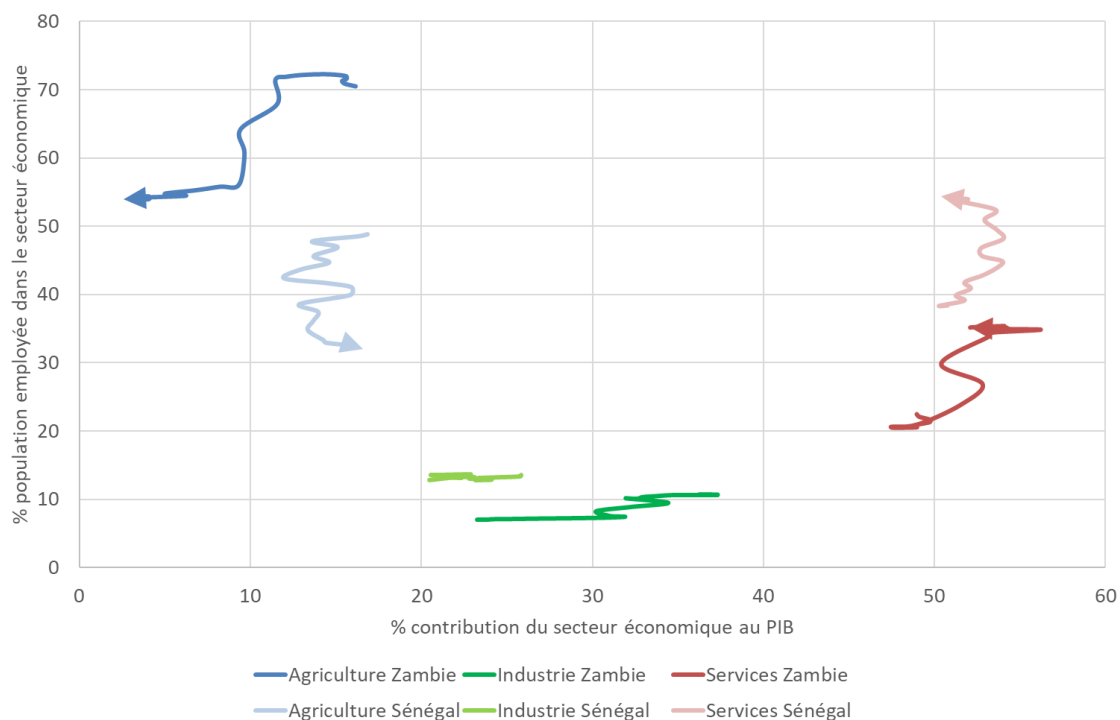


ZAMBIE



Source : auteur à partir de WPP (2015)

Figure A.2. Répartition sectorielle de l'emploi et contribution des secteurs au PIB entre 2000 et 2018 au Sénégal et en Zambie

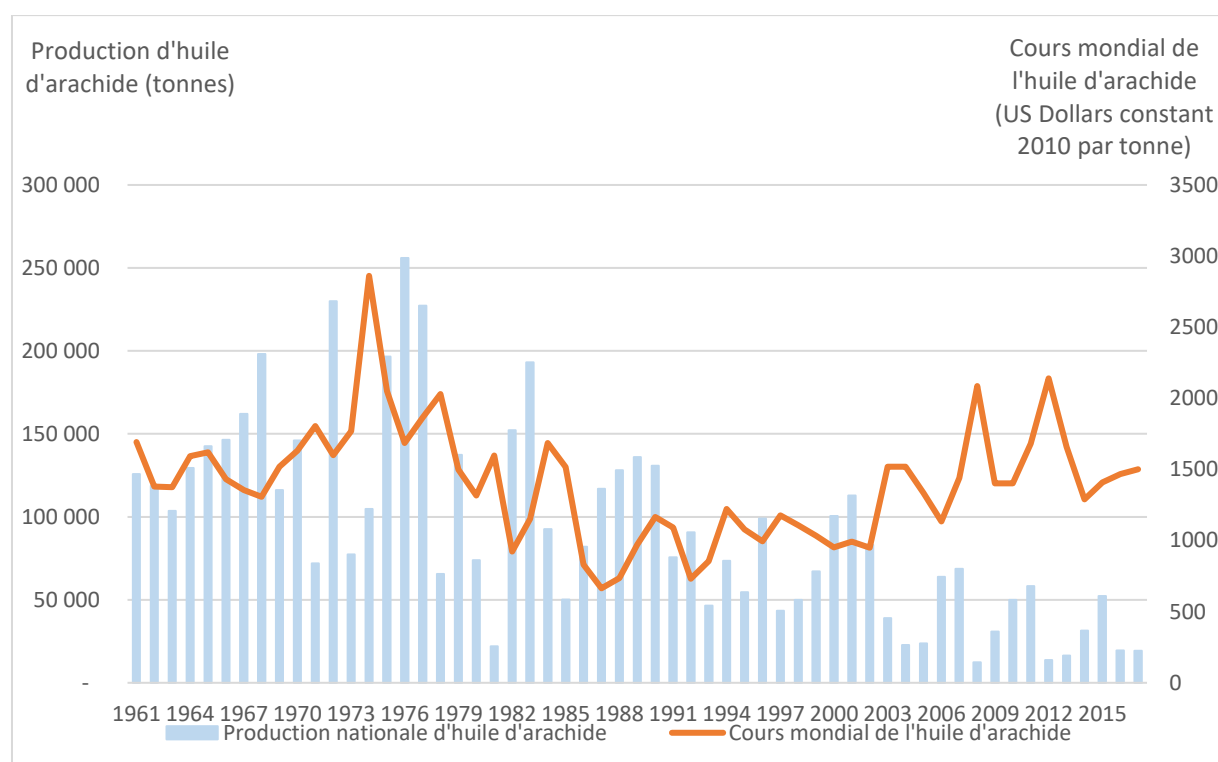


Source : auteur à partir de ILOSTAT (2019)

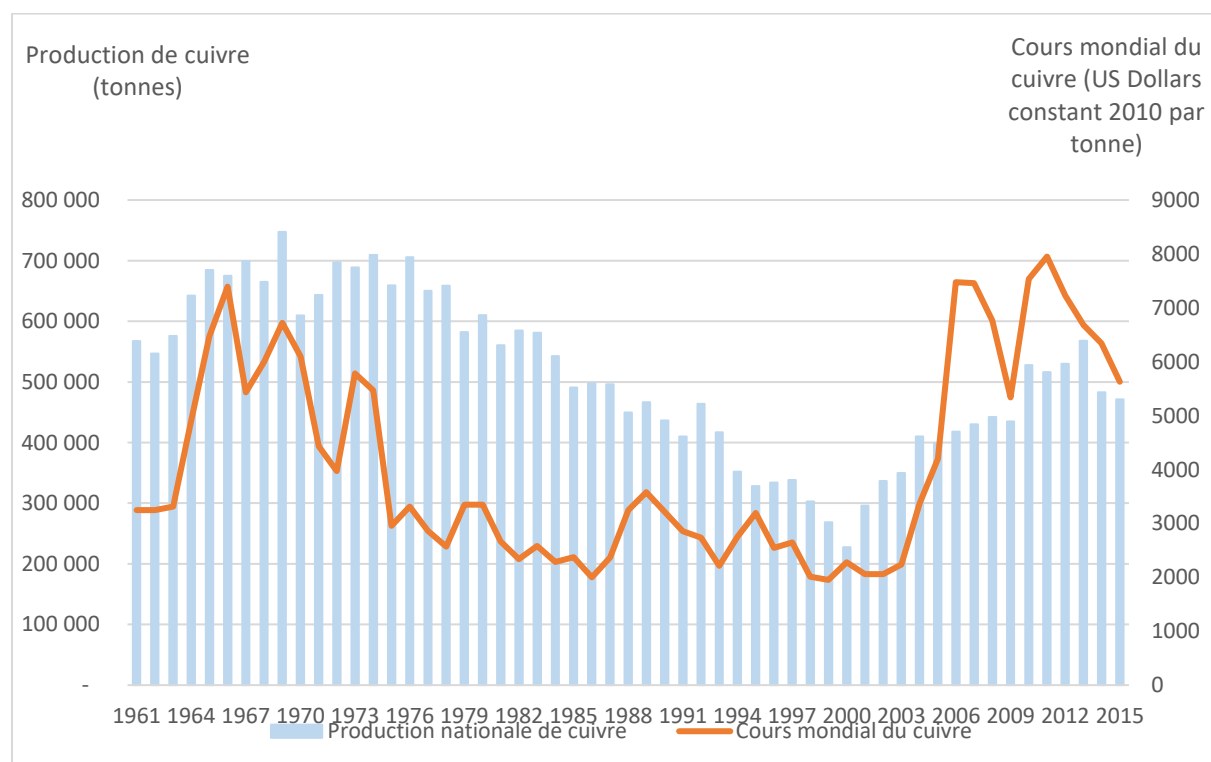
Note de lecture du graphique : chaque point de la courbe correspond au pourcentage annuel de la population active travaillant dans le secteur économique en question (agriculture, industrie ou services) en fonction de la contribution annuelle du secteur économique au PIB. La liaison des points de chaque année entre 2000 et 2018 forme une « trajectoire d'évolution du secteur considéré ». La flèche est placée sur l'année la plus récente pour indiquer le sens de la trajectoire (sauf pour le secteur industriel).

Figure A.3. Production d'huile d'arachide au Sénégal et cours mondial de l'huile d'arachide et production de cuivre en Zambie et cours mondial du cuivre de 1961 à 2015

N.B : Production de cuivre=blisters et cathodes



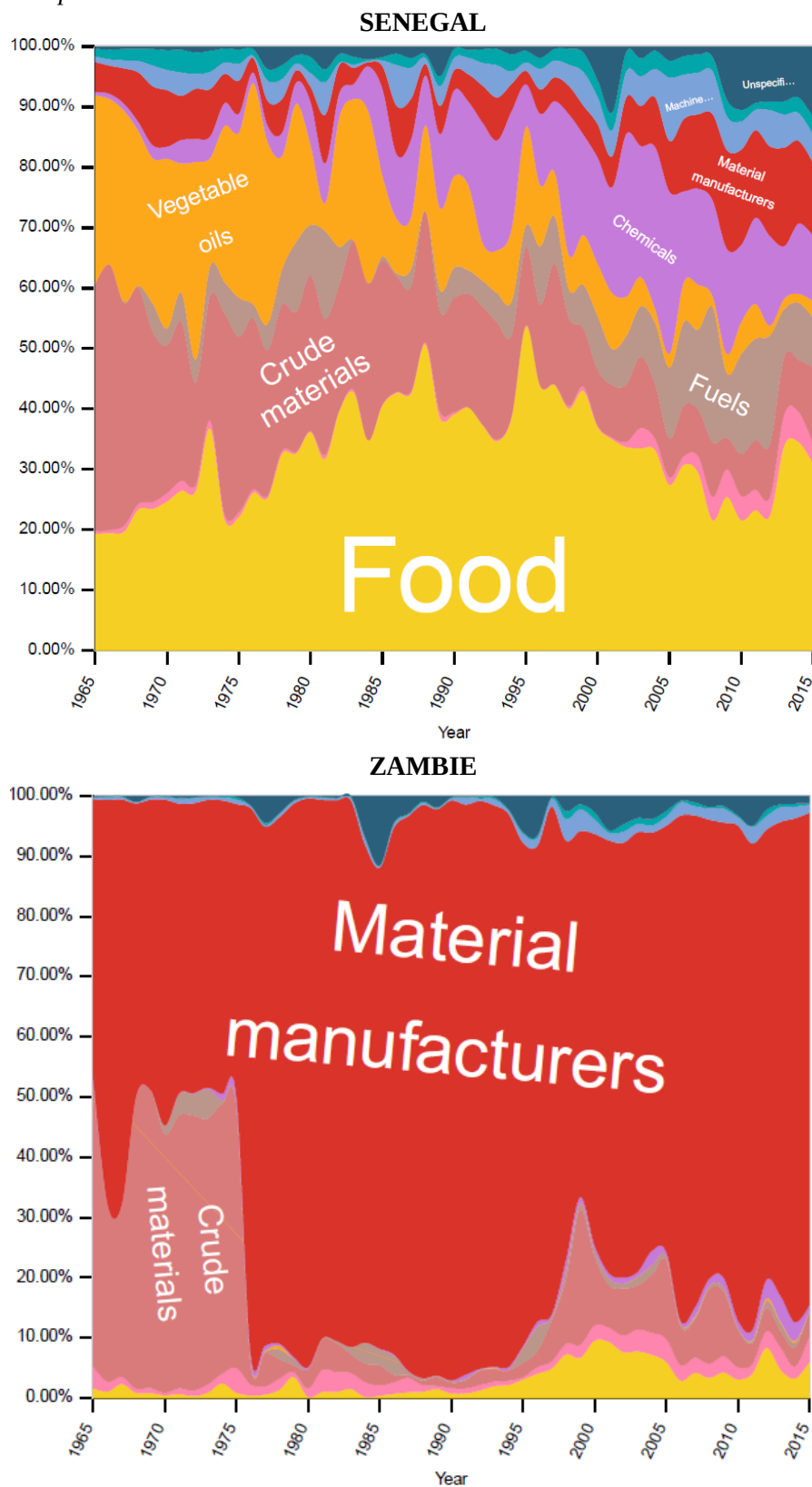
Source : auteur à partir de FAOSTAT (2019) et WB-CPD (2019)



Source : auteur à partir USGS (2019) et WB-CPD (2019)

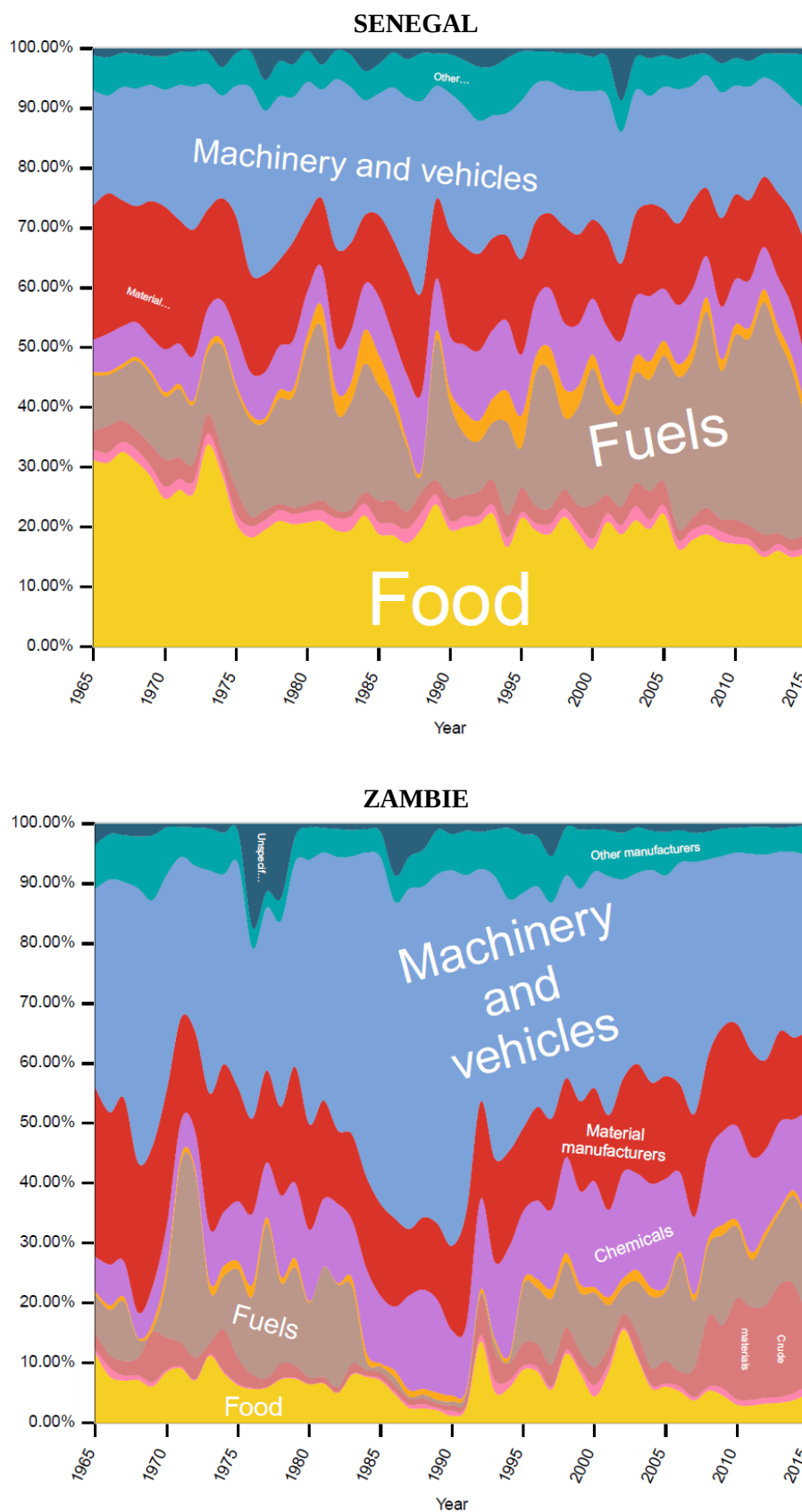
Figure A.4. Structuration des biens exportés au Sénégal et en Zambie de 1965 à 2015

N.B : cf. légende plus bas



Source : à partir de Atlas of Economic Complexity (<https://atlas.cid.harvard.edu/>)

Figure A.5. Structuration des biens importés au Sénégal et en Zambie de 1965 à 2015



Source : à partir de Atlas of Economic Complexity (<https://atlas.cid.harvard.edu/>)

Légende :



Alimentation



Huiles végétales



Machines et véhicules



Boissons



Produits chimiques



Autres produits manufacturés



Matières premières brutes



Matières premières transformées



Non spécifié

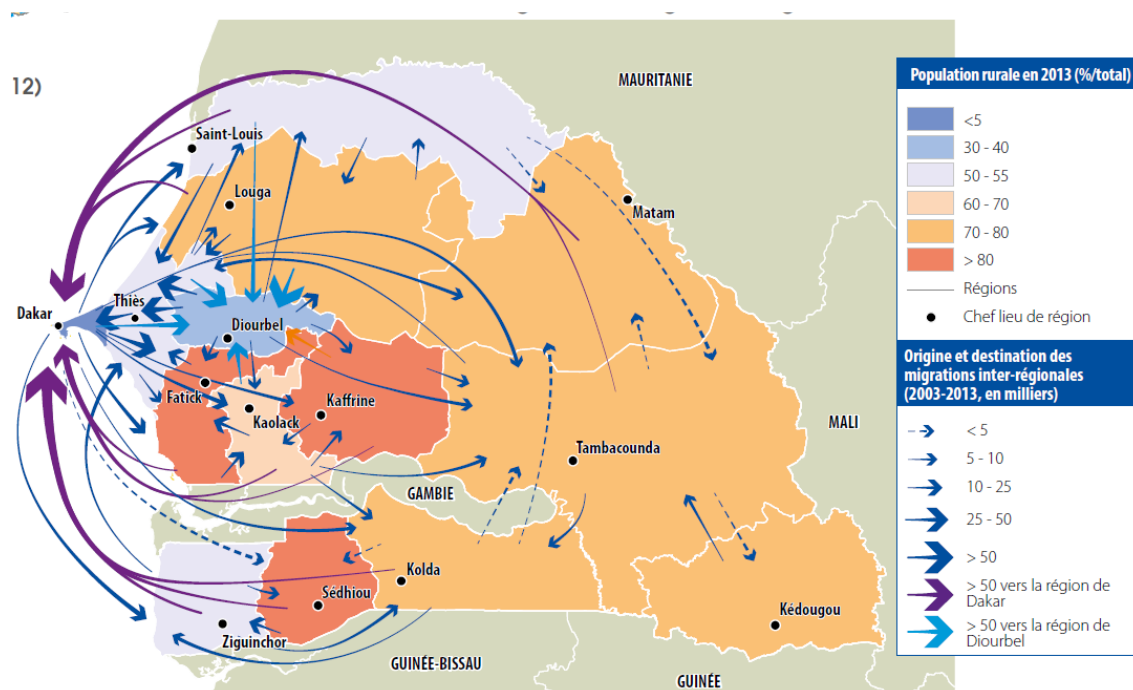


Combustibles

N.B : classification de produits utilisée SITC4

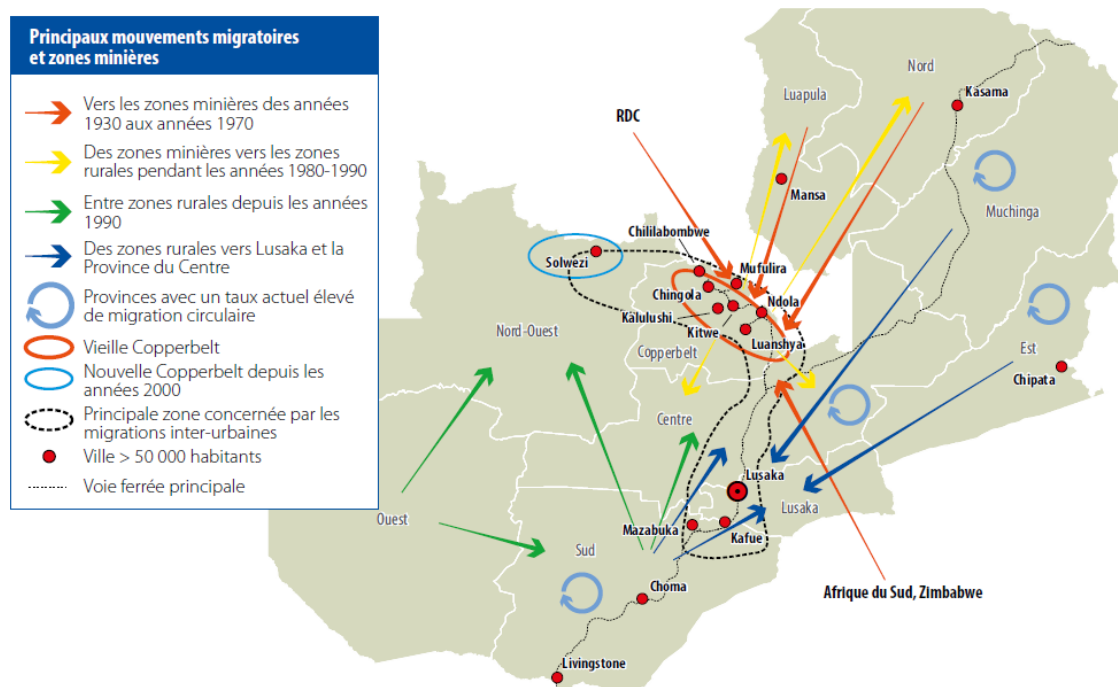
Figure A.6. Dynamiques migratoires au Sénégal et en Zambie

Dynamiques actuelles des migrations internes au Sénégal



Source : Ba et al. (2018)

Dynamiques migratoires en Zambie des années 1930 à aujourd'hui



Source : Girard et Chapoto (2017)

Tableau A.2. Terres potentiellement cultivables et population rurale au Sénégal, en Zambie et dans leur zone économique respective

	Population active rurale (Milliers)			Potentiel estimé de terres cultivables (ha) en 2014 (Milliers)		Potentiel estimé de terres cultivables (ha) / Nouvel actif rural en 2050	
	2015	2050	Augmentation	En excluant la forêt	En incluant la forêt	En excluant la forêt	En incluant la forêt
Sénégal	4 374	7 441	3 067	1 178	1 315	0,38	0,43
Pays de la CEDEAO	99 719	174 382	71 721	21 602	30 077	0,30	0,42
Zambie	4 875	9 193	4 318	25 500	42 100	5,91	9,75
Pays de la CDAA	98 563	171 616	73 053	165 516	325 136	2,27	4,45
Afrique subsaharienne	319 745	560 669	240 924	408 407	698 036	1,70	2,90

Source : calculs de l'auteur à partir de la méthodologie de Losch (2016)

N.B :

- *CEDEAO : Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest*

- *CDAA : Communauté de développement d'Afrique australe*

2. Caractéristiques des zones rurales enquêtées au Sénégal et en Zambie

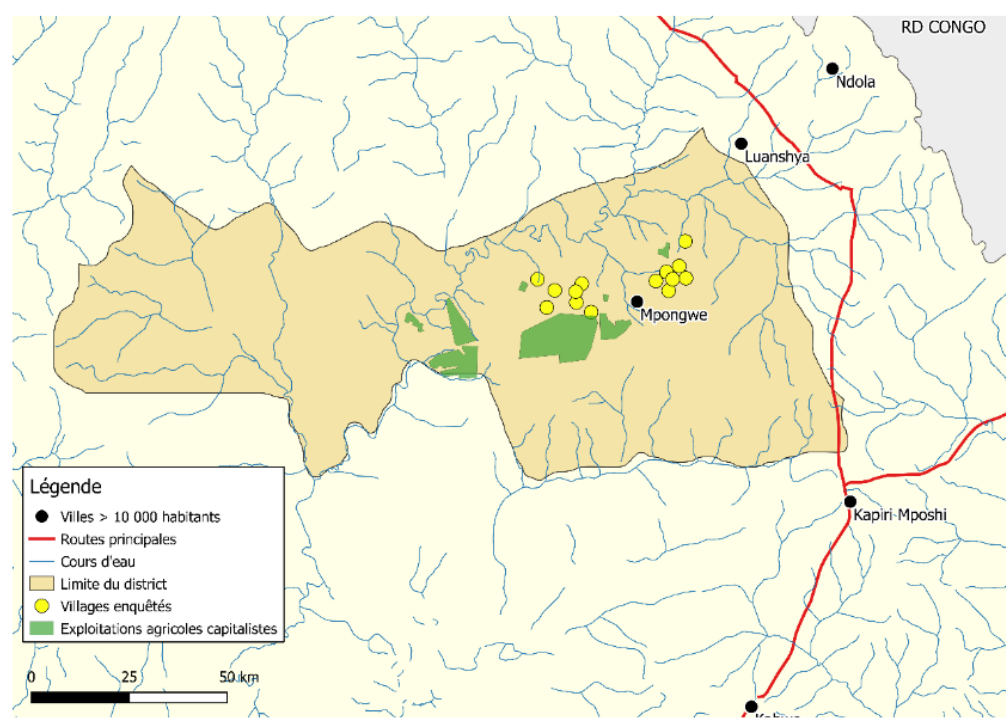
Tableau A.3. Indicateurs et caractéristiques des zones étudiées au Sénégal et en Zambie

	Type 1 de zone étudiée : « l'agriculture au centre »		Type 2 de zone étudiée : « l'agriculture à la périphérie »	
	Mpongwe (Zambie)	Ronkh (Sénégal)	Choma (Zambie)	Wage Ngouna (Sénégal)
Densité de population au dernier recensement et	11 hab/km ² 19 hab/km ² au niveau national	46 hab/km ² 71,2 hab/km ² au niveau national	34 hab/km ² 19 hab/km ² au niveau national	160 hab/km ² 71 hab/km ² au niveau national
Taux moyen d'accroissement annuel de la population entre deux recensements	3,8 % (2000-2010)	3,4 % (2002 – 2013)	1,9 % (2000-2010)	n.d % (2002 – 2013) 2,5 % au niveau national
Pluviométrie	1000 mm, variabilité intra-annuelle faible	225 mm (agriculture irriguée à partir du fleuve Sénégal)	800 mm, variabilité intra-annuelle élevé	800 mm, variabilité intra-annuelle élevé
Première grande ville la plus proche (distance – nombre habitants)	Luanshya (60 km – 120 000 hab)	Richard Toll (30 km – 70 000 hab)	Choma (30 km – 60 000 hab)	Kaolack (50 km – 233 000 hab)
Foncier	Réserves foncières et bonne qualité agronomique des sols Processus de marchandisation de la terre qui concernent surtout les acquisitions de terre à grande échelle	Aménagement de nombreux périmètres irrigués depuis 50 ans Processus de marchandisation de la terre qui se généralise en lien avec valeur du foncier et acquisitions de terre à grande échelle	Quelques réserves foncières Marchandisation quasi-absente	Aucune réserve foncière Processus de marchandisation pour location
Systèmes de production agricoles dominants des ménages ruraux	Maïs/arachide/soja Elevage de volailles/petits ruminants/bœufs de labour	Riz irrigué/oignon/tomate/maraîchage Elevage de volailles/petits ruminants/ Pastoralisme	Maïs/arachide/maraîchage Elevage de volailles/petits ruminants/bœufs de labour	Mil/arachide/sorgho/maïs/haricot/maraîchage Elevage de volailles/petits ruminants/ânes/chevaux
Evolution du modèle technique et des déterminants de la productivité agricole	Passage de la culture manuelle sur abattis-brûlis sans intrants à la culture attelée/manuelle/motorisation avec intrants Pas de crise de la fertilité Processus récent d'intégration au marché	Passage de la complémentarité agriculture-pêche-pastoralisme à la riziculture irriguée avec forte dépendance aux intrants Fort processus récent d'intégration au marché	Culture attelée ancienne Crise moyenne de la fertilité et décapitalisation bétail (maladies) Processus ancien d'intégration aux marchés (colonisation), proximité chemin de fer	Culture attelée ancienne Crise forte de la fertilité Processus ancien d'intégration aux marchés (production arachide colonisation), proximité chemin de fer
Coexistence de différents types d'exploitations agricoles (familiale/patronale/capitaliste)	Capitaliste : Mpongwe Development Company puis Zambeef, 10 000 ha et 5000 salariés Patronales	Capitaliste : Compagnie sucrière sénégalaise depuis les années 70, 10 000 ha, 8000 salariés. Senhuile. Patronales dans le riz	Non	Patronales (marabouts)
Diversification économique	Forêt, pêche, services Salarial agricole	Artisanat, services Salarial agricole	Forêt, artisanat	Artisanat, services
Migrations	Zone d'immigration (colonisation agraire) et peu de migrations circulaires	Zone d'immigration ancienne et peu de migrations circulaires	Zone d'émigration définitive. Peu de migrations circulaires.	Zone d'émigration définitive et circulaire Ménages multi-localisés.

N.B : En Zambie, les données utilisées sont celles du dernier recensement en 2010. Au Sénégal, les données utilisées sont celles du dernier recensement en 2013

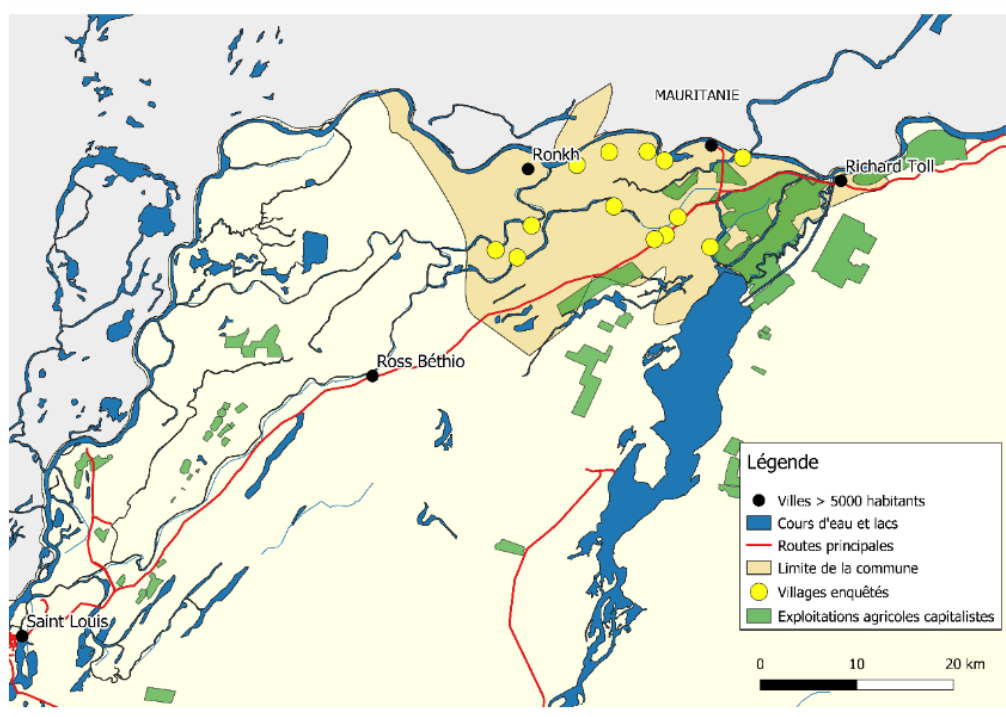
Figure A.7. Localisation des villages enquêtés dans chaque zone d'étude

DISTRICT DE MPONGWE (ZAMBIE)



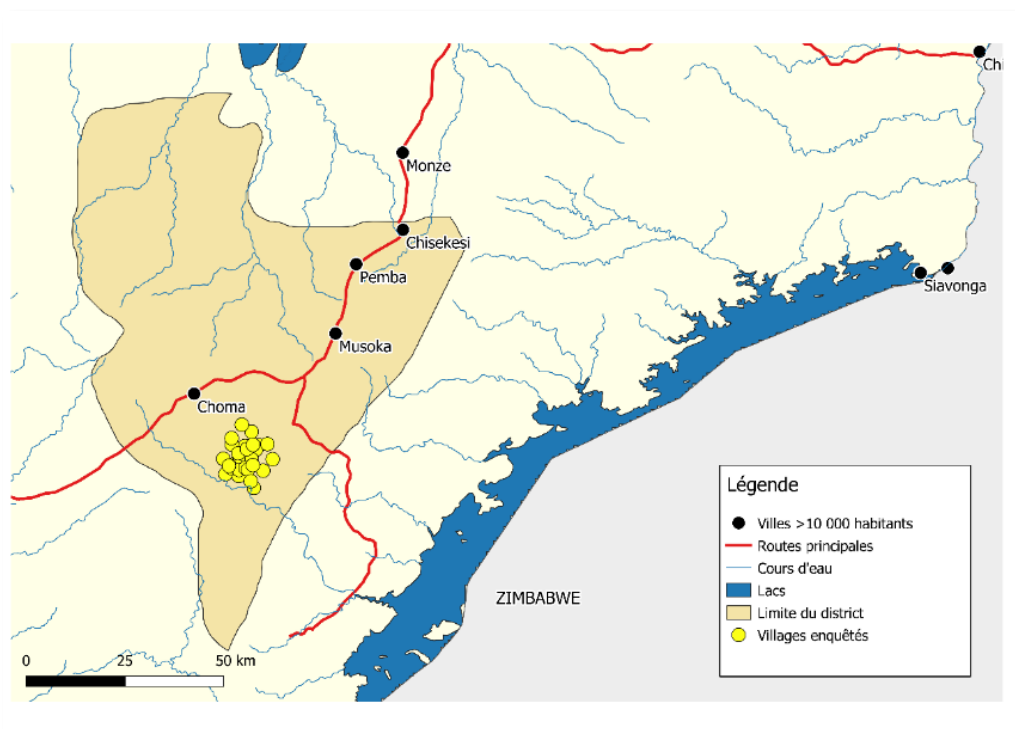
Source : auteur

COMMUNE DE RONKH (SENEGAL)



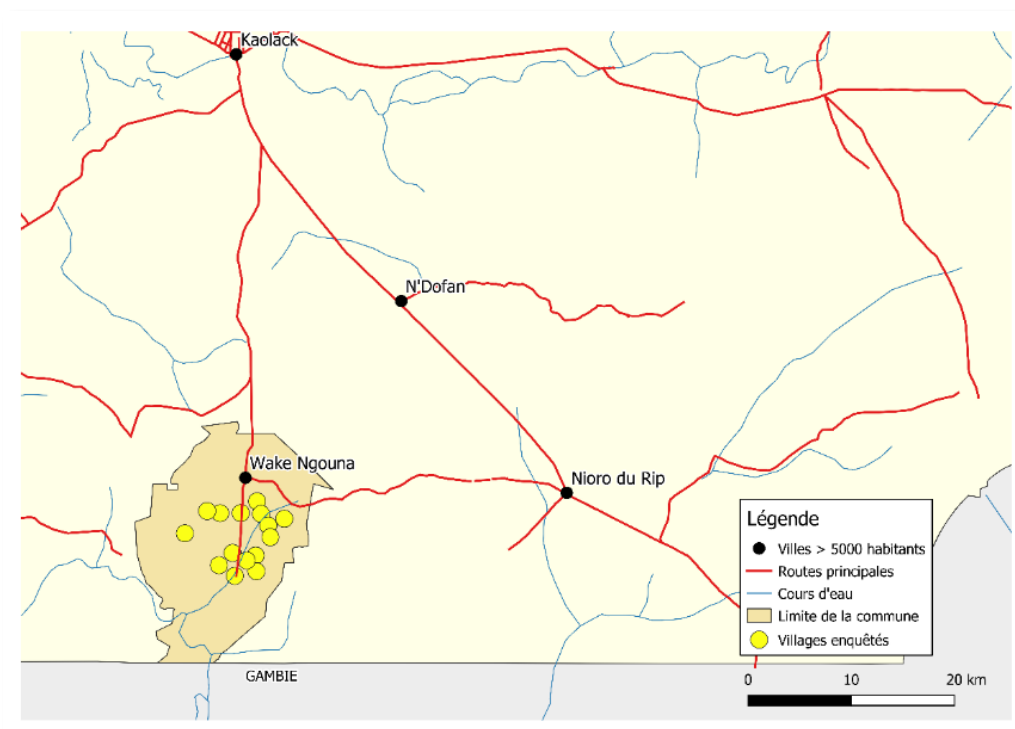
Source : auteur

DISTRICT DE CHOMA (ZAMBIE)



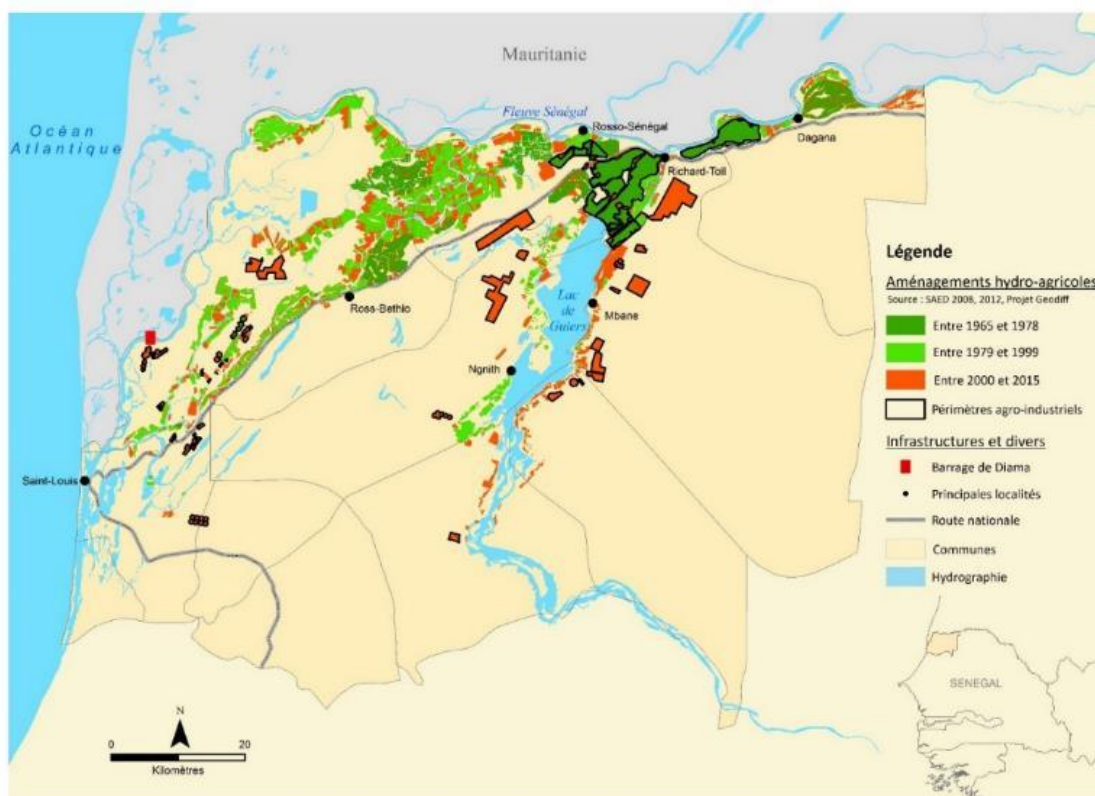
Source : auteur

COMMUNE DE WAKE NGOUNA (SENEGAL)



Source : auteur

Figure A.8. Carte des périodes d'aménagement des périmètres irrigués dans le Delta du fleuve Sénégal (1965-2015)



Source : Bourgoin *et al.* (2016) réalisé à partir de données de la SAED

Encadré A.1. Bref historique des grandes exploitations agricoles capitalistes dans le district de Mpongwe

Au début des années 1980, l'Etat zambien, en partenariat avec la *Commonwealth Development Corporation*, acquiert près de 46 000 ha de terres dans le district de Mpongwe et crée la *Mpongwe Development Company* (MDC) chargée d'assurer la mise en valeur de ces terres. A partir de 1984, la MDC cultive progressivement plusieurs milliers d'hectares de maïs et soja en culture irriguée. Les droits fonciers ont été cédés au gouvernement zambien par les chefs locaux (les chefs *Ndubeni* et *Lesa*). Les communautés locales ont ainsi perdu l'accès et les droits d'utilisation des ressources de la propriété commune telles que l'eau, la chasse, la cueillette de produits forestiers. Rien n'indique que l'acquisition de terres à un stade précoce ait été contestée ou conflictuelle.

En 2006, la société MDC est divisée en plusieurs lots et vendue. La société n'était pas confrontée à des problèmes de liquidité, mais elle n'avait pas pu atteindre les objectifs plus élevés de retour sur investissement exigés par la CDC. La fin des années 1990 et le début des années 2000 constituent une période de vagues de privatisations dans tout le pays, particulièrement les mines qui sont cédées à des multinationales.

La société *Somawhe Estates Limited* (propriété d'un investisseur danois) a acheté un des lots. La société *ETC bio-energy Limited* (investisseur d'origine indienne) a repris le bail de MDC portant sur 46 873 ha, comprenant trois lots agricoles, avec chacune avec un bail distinct de 99 ans (avec droits sur l'eau inclus) octroyé par le Ministère de la Terre (MoL) et le Ministère de l'Agriculture et des Coopératives (MACO) à qui l'entreprise payait des loyers au sol et des redevances d'eau. Toutefois, sur les 46 000 ha initiaux, il n'y a jamais eu qu'environ 10 000 ha de cultivé. Une grande partie du foncier est inutilisée mais inaccessible aux communautés locales. En plus du maïs, du blé et du soja, ETC a entrepris la plantation de 500 ha de jatropha mais qui n'a pas atteint les seuils de rentabilité souhaités semble-t-il puisqu'en 2011, ETC a vendu ses fermes et ses actifs à *Zambeef Products Plc* (pour 47 400 000 dollars US). *Zambeef Products Plc* est une entreprise agro-industrielle zambienne qui produit, transforme, distribue et vend du bœuf, du poulet, du porc, des œufs, du lait, des produits laitiers, de la farine et du pain, de l'huile alimentaire et des matières premières via son propre réseau de vente au détail en Zambie. La société *Zambeef* a cessé la culture du jatropha et a poursuivi la culture du maïs, du soja et du blé irrigué.

Encadré A.2. Bref historique de la compagnie sucrière sénégalaise (CSS) à Richard-Toll au Sénégal

Les premiers essais de culture de canne à sucre remontent à 1961 mais la production débute réellement au début des années 1970 lorsque le groupe français Mimran achète et développe l'exploitation sucrière. La première Convention que la CSS a signée avec l'État en 1972 mentionnait que l'entreprise devait recruter en priorité la main-d'œuvre des régions de St Louis et Matam. Dans les années 70, la CSS employait près de 3000 emplois permanents dès les années 70 et 700 saisonniers et en 1984 plus de 4800 permanents 2200 saisonniers (Diop, 1990). Aujourd'hui, la CSS s'étend sur plus de 12 000 ha, l'entreprise produit la canne et raffine 144 000 tonnes de sucre sur place qui est destiné à la consommation nationale. Elle produit aussi depuis 2008 de l'éthanol à partir de la mélasse. En pleine campagne sucrière, l'entreprise emploie environ 8000 personnes, ce qui en fait le deuxième employeur du pays derrière l'Etat sénégalais. Ces besoins en main d'œuvre de la CSS sont directement liés au fait que la CSS ait fait l'option de conserver la récolte manuelle de canne à sucre et de recruter de nombreux coupeurs de canne saisonniers (alors qu'elle dispose de machine pour cette tâche et pourrait faire plus de profit en augmentant son parc mécanique (Bourgoin *et al.*, 2016)). Dans le passé, la CSS employait de nombreuses personnes des villages environnants mais selon Sy (2014), au milieu des années 1990, la politique de recrutement local n'est plus de rigueur, même si les autorités de l'entreprise ne l'avouent pas officiellement, et c'est le début de l'embauche de nombreux travailleurs migrants en provenance d'autres régions du Sénégal (bassin arachidier, Casamance).

Encadré A.3. Le cadre législatif sénégalais relatif au foncier irrigué (à partir de Rochegude et Plançon (2009) ; Touré *et al.* (2011))

Le dispositif législatif foncier sénégalais repose en grande partie sur la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 relative au Domaine national. Le Domaine national englobe des terres diversement occupées et ayant des vocations différentes que la loi répartit en quatre catégories :

- les zones urbaines situées sur le territoire des communes et des groupements d’urbanisme ;
- les zones classées constituées par les zones à vocation forestière ou les zones de protection ayant fait l’objet d’un classement dans les conditions prévues par la législation particulière qui leur est applicable ;
- les zones de terroir qui correspondent aux terres régulièrement exploitées pour l’habitat rural, la culture ou l’élevage ;
- les zones pionnières qui correspondent aux autres terres pouvant être transférées par délégation au nom de l’État pour le compte d’une structure publique, avec des missions spécifiques d’aménagement ou de mise en valeur agricole.

Les terres nouvellement aménagées à partir des années 1960 dans le delta appartenaient à cette dernière catégorie où la SAED définissait les modalités d’accès, de mise en valeur et de gestion du foncier irrigué.

Au Sénégal, la réforme foncière est complétée à partir de 1972 par des textes relatifs à la réforme administrative et à la décentralisation des compétences. Dans le domaine foncier, c’est essentiellement à partir de 1996, avec la loi 96-06, que les attributions du conseil rural sont renforcées en la matière. Dans le delta du fleuve, la gestion du foncier irriguée, considéré jusque-là comme zone pionnière, est alors transférée aux communautés rurales (aujourd’hui communes)¹¹⁶ et les terres sont considérées comme appartenant aux zones de terroir où le foncier peut faire l’objet d’affectation (et non transfert de propriété) aux membres des communes concernées ; celles-ci étant responsables du contrôle de leur mise en valeur et de leur exploitation. Il ne peut donc en aucun cas y avoir transfert de propriété au profit de l’attributaire. L’attribution est prononcée par le conseil rural (l’instance de la commune) soit à titre individuel, soit à titre collectif en fonction de la capacité de l’attributaire à réaliser la mise en valeur de la terre. Dans les textes, l’affectation est personnelle au groupe (un groupement d’intérêt économique par exemple) ou à la personne et exclut toute capacité de transaction (aliénation, location, etc.). Par contre, il peut y avoir transmission totale ou partielle à un ou des héritiers en cas de décès de l’attributaire ; dans ce cas, la demande doit être effectuée auprès de la commune. De durée indéterminée, l’affectation est génératrice d’un droit d’usage. La désaffectation des terres peut intervenir notamment en cas de mise en valeur non réalisée ou insuffisante, ou encore si l’affectataire cesse d’occuper ou

¹¹⁶ Les « communautés rurales » sont devenues des « communes » par la loi du 28 décembre 2013 où il est décidé de procéder à la communalisation intégrale par l’érection des communautés rurales et des communes d’arrondissement en communes.

d'exploiter le terrain lui-même. Cependant, quoique ces situations puissent être réalisées, la désaffectation est rarement prononcée. Ainsi posé le dispositif législatif, les pratiques des agriculteurs sont les suivantes pour accéder au foncier irrigué :

- l'attribution d'une parcelle au titre de membre d'une organisation de producteurs bénéficiaire d'un périmètre irrigué financé tout ou partie sur ressources publiques ;
- l'aménagement sur ressources propres d'un périmètre irrigué sur des terres possédées ou affectées par le conseil rural ;
- la location d'une parcelle irriguée auprès d'une tierce personne (ce cas fréquent dans les aménagements de la vallée n'est pas légal dans la mesure où un producteur qui n'est plus en mesure d'exploiter sa parcelle devrait la restituer à la section villageoise qui est affectataire des terres aménagées) ;
- le rachat de la dette d'un producteur endetté et incapable de payer à la section les frais d'irrigation et de maintenance de la parcelle. Ce remboursement de la créance donne un droit d'usufruit tant que le producteur « propriétaire » n'est pas capable de rembourser ses dettes.

3. Détails méthodologiques sur l'analyse de séquence

Tableau A.4. Codage des états d'activité

	Etats d'activité	Type d'activité	Définition de l'état d'activité
1	Ecole	Monoactivité	L'individu suit un cursus scolaire dans une école publique ou privé enseignant tout ou parti dans une des langues nationales (par exemple les écoles franco-arabes sont prises en compte au Sénégal). Les écoles strictement religieuses ne sont pas prises en compte (cas des écoles coraniques au Sénégal). Les périodes d'apprentissage sont prises en compte par secteur (cf. ci-dessous) car elles donnent généralement lieu à une forme de rémunération (même en nature).
2	Travail familial	Monoactivité	Pour être comptabilisé dans cet état, l'individu est soit : (i) Un homme engagé exclusivement dans le travail familial c'est-à-dire qu'il travaille sous l'autorité de ses parents ou de son aîné sans aucune activité rémunérée par ailleurs ; (ii) Une femme engagée exclusivement dans le travail familial c'est-à-dire qu'elle travaille sous l'autorité de ses parents ou de son aîné sans aucune activité rémunérée par ailleurs. Dans le cas où la femme est femme en foyer en ville (cas où le mari a une activité rémunérée salariée), elle est comptabilisée dans cet état. Par contre, si la femme contribue à l'activité de son mari (ce qui est le cas pour l'activité agricole à partir de la mise en ménage) elle est alors comptabilisée dans l'état 3. Le travail familial peut être une activité agricole, des tâches ménagères (pour les femmes) ou tout autre activité. A partir du moment où l'individu a une autre activité rémunérée, son état n'est plus considéré comme du travail familial bien qu'il puisse continuer à y contribuer et à dépendre de ses parents.
3	Exploitation agricole	Monoactivité	L'individu est chef de sa propre exploitation agricole. Cette exploitation peut consister en une parcelle qu'il exploite avant d'avoir son propre ménage. Lorsqu'il est en ménage, il est considéré que la femme mariée contribue au travail dans l'exploitation agricole et est donc comptabilisée dans cet état. L'activité agricole comprend les activités liées à la culture et à l'élevage.
4	Pluriactivité : Exploitation agricole et activité liée au secteur agricole	Pluriactivité	En plus de sa propre exploitation agricole, l'individu exerce soit une autre activité liée au secteur agricole (voir état 8) ou être salarié agricole (voir état 6).
5	Pluriactivité : Exploitation agricole et activité non agricole	Pluriactivité	En plus de sa propre exploitation agricole, l'individu exerce une autre activité non agricole (voir états 7, 9, 10, 11 : forêt/pêche, artisanat, mécanique, mines ou autre industrie, services)
6	Salariat agricole	Monoactivité	L'individu est salarié agricole de manière permanente ou temporaire mais sur une base contractuelle, formelle ou informelle, de plusieurs mois. Le travail de journalier agricole est exclu de cet état.
7	Sylviculture/pêche	Monoactivité	L'individu exerce une activité liée à la forêt (coupe de bois, charbon de bois, récolte de produits forestiers autres que le bois) ou à la pêche (rivière ou mer).
8	Activité liée au secteur agricole	Monoactivité	L'individu exerce une activité liée au secteur agricole comme la transformation agro-alimentaire (fabrication de lait ou de boissons), l'embouche ou la conduite d'engins agricoles. Les activités commerciales liées à l'agriculture sont prises en compte dans cet état (vente de lait, commerce de céréales, d'intrants agricoles ou de bétail).
9	Artisanat/mécanique	Monoactivité	L'individu exerce une activité d'artisan (maçonnerie, menuiserie, fabrication de briques, etc.) ou une activité de mécanicien.
10	Mines ou autre industrie	Monoactivité	L'individu exerce une activité de mineur ou travaille pour le secteur manufacturier.
11	Services	Monoactivité	L'individu exerce les activités suivantes : commerce autre que produits directement liés au secteur agricole (épicerie, petit commerce de produits manufacturés, vendeur ambulant), transport (chauffeur, rabatteur), santé (infirmier), couture, coiffure, sécurité, restauration, boulangerie, tourisme, fonctionnaire, enseignement.
12	Non observé	Non applicable	Correspond aux années non observées pour les individus n'ayant pas atteint l'âge de 35 ans au moment de l'enquête

Tableau A.5. Codage des états de résidence

	Définition de l'état de résidence
1	L'individu vit dans son district/département urbain de naissance
2	L'individu vit dans son district/département rural de naissance
3	L'individu vit dans son district/département rural de naissance et migre en ville de manière saisonnière
4	L'individu vit dans son district/département rural de naissance et migre dans une autre zone rurale de manière saisonnière
5	L'individu vit dans son district/département urbain autre celui de sa naissance
6	L'individu vit dans son district/département rural autre celui de sa naissance
7	L'individu vit dans un pays étranger
8	Non observé

N.B : Le district est une unité administrative zambienne qui est la plus proche du département, unité administrative sénégalaise, en termes de superficie et de taille de population.

La distinction entre zones urbaines et rurales donne lieu à de nombreux débats. Dans notre travail d'enquête, nous avons adapté le qualificatif urbain lorsque l'individu a spécifié qu'il résidait ou exerçait une activité saisonnière dans une « grande ville », c'est-à-dire dans une capitale régionale ou la capitale nationale. Dans les enquêtes effectuées au Sénégal, les zones urbaines correspondent le plus souvent à la région de Dakar, à la ville de Saint Louis, de Richard Toll ou de Kaolack. En Zambie, les principales zones urbaines sont les villes minières de la région de la Copperbelt (Ndola, Luanshya, Kitwe, etc.), la capitale du pays Lusaka et certaines capitales régionales (comme Choma ou Livingstone dans la *Southern Province*).

Tableau A.6. Distribution des états d'activité dans l'ensemble des trajectoires d'activité constituées

ETATS D'ACTIVITE	HOMMES								FEMMES							
	Mpongwe (ZM)		Ronkh (SN)		Choma (ZM)		Wage Ngouna (SN)		Mpongwe (ZM)		Ronkh (SN)		Choma (ZM)		Wage Ngouna (SN)	
	Freq	%	Freq	%	Freq	%	Freq	%	Freq	%	Freq	%	Freq	%	Freq	%
Ecole	315	13%	201	7%	367	16%	51	2%	176	6%	67	2%	249	10%	16	1%
Travail familial	384	16%	999	34%	324	14%	850	37%	581	21%	709	24%	377	15%	545	24%
Exploitation agricole	480	20%	603	21%	571	25%	530	23%	1351	48%	1067	37%	1217	48%	1085	49%
Pluriactivité (activité agricole)	127	5%	213	7%	139	6%	21	1%	81	3%	301	10%	27	1%	88	4%
Pluriactivité (activité non agricole)	352	15%	209	7%	371	16%	397	17%	186	7%	209	7%	182	7%	155	7%
Salariat agricole	126	5%	207	7%	43	2%	15	1%	57	2%	25	1%	7	0%	0	0%
Forêt/pêche	41	2%	24	1%	64	3%	5	0%	25	1%	16	1%	10	0%	0	0%
Activité liée au secteur agricole	23	1%	4	0%	69	3%	7	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Artisanat/mécanique	130	5%	167	6%	37	2%	65	3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Mines ou autres industries	69	3%	23	1%	13	1%	6	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Services	227	10%	149	5%	54	2%	314	14%	80	3%	111	4%	33	1%	32	1%
Non-observé	99	4%	120	4%	237	10%	49	2%	277	10%	393	14%	439	17%	305	14%
Total	2373		2919		2289		2310		2814		2898		2541		2226	

Source : enquêtes

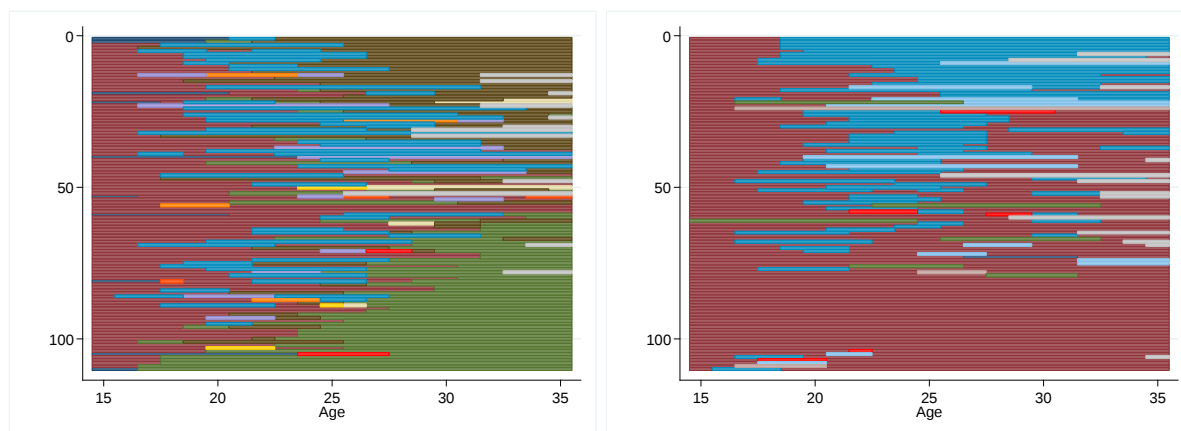
Tableau A.7. Distribution des états de résidence dans l'ensemble des trajectoires de mobilité constituées

Etats de résidence	Hommes								Femmes							
	Mpongwe (ZM)		Ronkh (SN)		Choma (ZM)		Wage Ngouna (SN)		Mpongwe (ZM)		Ronkh (SN)		Choma (ZM)		Wage Ngouna (SN)	
	Freq	%	Freq	%	Freq	%	Freq	%	Freq	%	Freq	%	Freq	%	Freq	%
L'individu vit dans son district/département urbain de naissance	318	13%	32	1%	21	1%	5	0%	428	15%	39	1%	19	1%	0	0%
L'individu vit dans son district/département rural de naissance	1076	45%	2450	84%	1724	75%	1611	70%	1310	47%	2310	80%	1947	77%	1697	76%
L'individu vit dans son district/département de naissance et migre en ville de manière saisonnière	3	0%	37	1%	170	7%	465	20%	21	1%	0	0%	14	1%	12	1%
L'individu vit dans son district/département de naissance et migre dans une autre zone rurale de manière saisonnière	0	0%	6	0%	0	0%	14	1%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
L'individu vit dans son district/département urbain autre que celui de sa naissance	331	14%	97	3%	60	3%	93	4%	24	1%	17	1%	34	1%	0	0%
L'individu vit dans son district/département rural autre que celui de sa naissance	542	23%	58	2%	77	3%	26	1%	754	27%	101	3%	88	3%	208	9%
L'individu vit dans un pays étranger	4	0%	119	4%	0	0%	46	2%	0	0%	38	1%	0	0%	4	0%
Non observé	99	4%	120	4%	237	10%	50	2%	277	10%	393	14%	439	17%	305	14%
Total	2373	1	2919	1	2289	1	2310	1	2814	1	2898	1	2541	1	2226	1

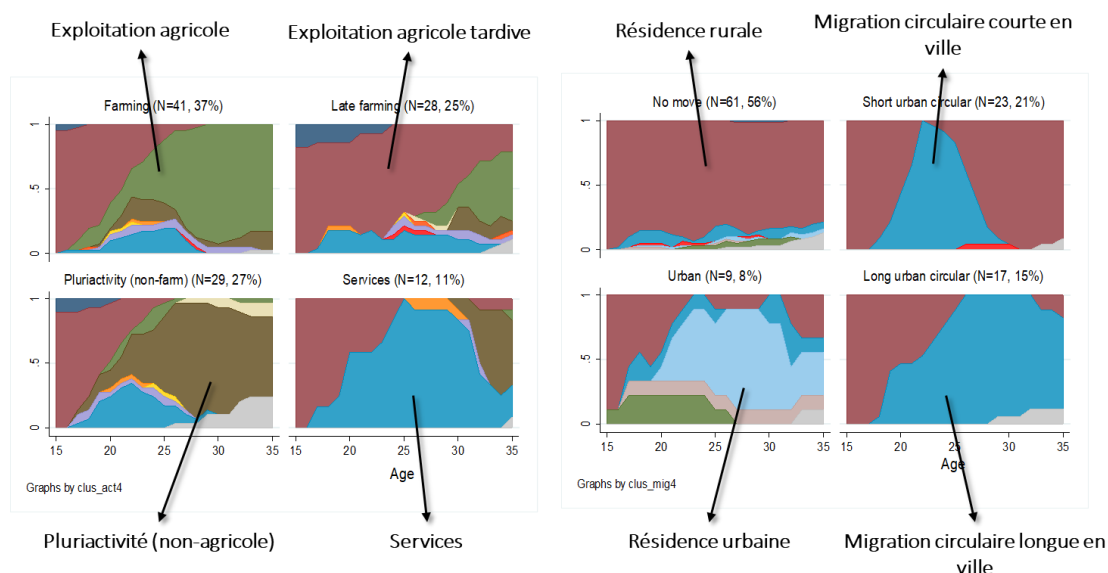
Source : enquêtes

Figure A.9. Exemple de résultat de l'analyse de séquence sur le zone de Wake Ngouna (Sénégal) pour les hommes

Tapis



Chronogrammes des classes d'activité et de résidence



Les légendes utilisées dans les représentations graphiques. A gauche, celle pour les activités et à droite, celle pour les lieux de résidence.

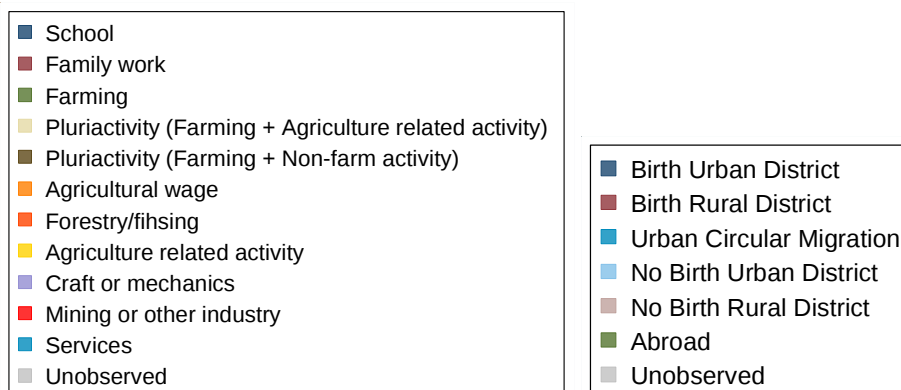


Tableau A.8. Exemple de caractérisation des types de trajectoires d'activité des hommes dans la zones de Wake Ngouna (Sénégal)

Farming	L'insertion par l'exploitation agricole (N=41, 37 %) est caractérisée par des individus nés avant 1965. Il n'y a pas de type de trajectoire résidentielle significativement représentative de ce type : certains ont migré quelques années en ville avant de débiter leur exploitation agricole, d'autres non. Les individus nés après 1980 ne sont pas concernés par ce type.
Late farming	L'insertion tardive dans l'activité agricole (N=28, 25 %) est caractérisé par des individus étant resté vivre dans leur département rural de naissance pendant leur jeunesse. Ce type n'est pas associé à une cohorte spécifique. Ce type d'insertion est caractérisé par un début d'exploitation agricole après l'âge de 25 ans, une partie des individus de ce type sont toujours en train de travailler pour leur famille à 35 ans.
Pluriactivity (non-farm)	L'insertion dans la pluriactivité (N=29, 27 %) en combinant exploitation agricole et activité dans le secteur des services (petit commerce, transport, construction) est caractérisée par des individus nés après 1980 qui effectuent des migrations circulaires ville en saison sèche pendant plusieurs années. La vieille cohorte (<1965) n'est pas concernée par ce type.
Services	L'insertion par les services (N=12, 11%) est caractérisé par des individus ayant résidé toute l'année en ville pendant plusieurs années. Ce type d'insertion concerne moins de 10 % des individus de chaque cohorte et il n'est pas significativement représentatif d'une cohorte en particulier.

Tableau A.9. Caractéristiques des typologies de trajectoires d'activité par zone pour les hommes

Nom de la zone		Mpongwe (Zambie)					Ronkh (Sénégal)					Choma (Zambie)					Wake Ngouna (Sénégal)			
Nom du type		Non agricole	Pluriactivité (salarial)	Services	Pluriactivité non agricole	Agriculture	Pluriactivité non agricole	Pluriactivité liée au secteur agricole	Scolarité longue	Agriculture tardive	Agriculture	Scolarité longue	Pluriactivité liée au secteur agricole	Pluriactivité non agricole	Agriculture	Pluriactivité non agricole	Agriculture	Agriculture tardive	Pluriactivité non agricole	Services
Effectif (nombre)		15	19	28	28	37	40	28	14	35	22	22	12	16	34	23	41	28	29	12
Effectif (%)		13	17	12	25	33	29	20	10	25	16	22	11	15	31	21	37	25	27	11
Nombre d'états différents		3,1	3,7	2,9	3,3	3,2	3,1	3,2	3,9	2,8	3,0	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,1	3,4	3,3	3,3
Durée moyenne état (%)	Ecole	8	22	20	11	10	5	3	36	2	5	28	11	18	13	10	0	3	1	1
	Travail familial	37	7	13	11	18	31	28	16	61	16	22	12	4	17	10	55	70	40	40
	Exploitation familiale	3	6	2	4	54	5	7	15	24	67	10	15	12	61	2	33	12	18	14
	Pluriactivité (secteur agricole)	6	26	0	0	0	1	22	5	1	10	3	42	2	2	0	0	1	2	1
	Pluriactivité (non agricole)	0	3	2	55	2	21	1	5	1	1	4	0	9	3	63	4	4	26	12
	Salarial agricole	2	10	0	8	4	2	24	8	3	0	7	0	2	0	0	1	0	1	2
	Sylviculture/Pêche	0	0	0	4	3	1	0	0	2	0	1	0	1	3	8	1	2	0	2
	Activité secteur agricole	0	6	0	0	0	0	1	0	0	0	2	21	0	0	0	0	0	3	0
	Artisanat/mécanique	30	2	5	0	2	16	0	0	4	1	4	0	0	1	3	2	1	1	0
	Industrie	13	0	0	0	3	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
	Services	1	0	58	4	4	13	0	7	2	1	11	0	0	0	0	3	5	5	28
	Non observé	0	19	0	3	0	1	14	7	1	0	7	0	51	1	5	0	1	3	0
Type de pluriactivité	Salarial agricole	N.A	71	N.A	0	N.A	4	76	N.A	N.A	N.A	N.A	0	0	N.A	0	N.A	N.A	0	N.A
	Forêt/pêche	N.A	0	N.A	54	N.A	13	0	N.A	N.A	N.A	N.A	0	57	N.A	65	N.A	N.A	0	N.A
	Activité liée au secteur agricole	N.A	0	N.A	0	N.A	0	18	N.A	N.A	N.A	N.A	100	14	N.A	0	N.A	N.A	4	N.A
	Artisanat/mécanique	N.A	7	N.A	21	N.A	46	0	N.A	N.A	N.A	N.A	0	14	N.A	30	N.A	N.A	11	N.A
	Services	N.A	21	N.A	25	N.A	38	6	N.A	N.A	N.A	N.A	0	14	N.A	4	N.A	N.A	85	N.A
	Industrie	N.A	0	N.A	0	N.A	0	0	N.A	N.A	N.A	N.A	0	0	N.A	0	N.A	N.A	0	N.A

Tableau A.10. Caractéristiques des typologies de trajectoires d'activité par zone pour les femmes

Nom de la zone		Mpongwe (Zambie)				Ronkh (Sénégal)					Choma (Zambie)				Wake Ngouna (Sénégal)			
Nom du type		Agricultur e tardive	Pluriactivit é non agricole	Agricultur e	Agricultur e	Agricultur e	Agricultur e tardive	Pluriactivit é non agricole	Agricultur e	Pluriactivit é secteur agricole	Agricultur e	Agricultur e tardive	Pluriactivit é non agricole	Agricultur e	Agricultur e tardive	Agricultur e	Pluriactivit é non agricole	Agricultur e
Effectif (nombre)		33	14	38	49	41	30	17	32	18	45	25	15	36	31	42	13	20
Effectif (%)		25	10	28	37	30	22	12	23	13	37	21	12	30	29	40	12	19
Nombre d'états différents		2,8	3,6	3,8	2,2	2,3	2,3	2,9	3,4	2,5	2,3	2,4	3,3	3,6	2,5	2,4	3,2	3,5
Durée moyenne état (%)	Ecole	9	7	8	3	1	3	2	3	0	6	13	8	14	0	0	0	3
	Travail familial	57	6	9	9	50	75	46	33	54	7	46	10	6	54	11	14	15
	Exploitation familiale	19	23	38	82	41	11	4	13	7	85	32	23	22	37	81	4	28
	Pluriactivité (secteur agricole)	0	0	8	1	2	2	6	2	36	0	5	0	0	2	1	22	1
	Pluriactivité (non agricole)	1	55	2	0	2	0	26	2	0	0	0	54	1	1	2	47	2
	Salariat agricole	5	0	2	1	1	4	5	22	0	0	0	0	1	0	0	0	0
	Sylviculture/Pêche	2	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0
	Activité secteur agricole	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
	Artisanat/mécaniqu e	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Industrie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Services	6	2	0	3	2	1	9	1	0	0	4	2	1	0	1	8	1
	Non observé	1	3	32	0	1	4	2	23	0	1	1	1	55	7	4	5	50
Type de pluriactivit é	Salariat agricole	N.A	0	N.A	N.A	N.A	N.A	6	N.A	28	N.A	N.A	0	N.A	N.A	N.A	0	N.A
	Forêt/pêche	N.A	8	N.A	N.A	N.A	N.A	0	N.A	0	N.A	N.A	20	N.A	N.A	N.A	0	N.A
	Activité liée au secteur agricole	N.A	8	N.A	N.A	N.A	N.A	0	N.A	72	N.A	N.A	0	N.A	N.A	N.A	10	N.A
	Artisanat/mécaniqu e	N.A	0	N.A	N.A	N.A	N.A	0	N.A	0	N.A	N.A	0	N.A	N.A	N.A	0	N.A
	Services	N.A	85	N.A	N.A	N.A	N.A	94	N.A	0	N.A	N.A	80	N.A	N.A	N.A	90	N.A
	Industrie	N.A	0	N.A	N.A	N.A	N.A	0	N.A	0	N.A	N.A	0	N.A	N.A	N.A	0	N.A

4. Résultats des tests économétriques

Test de Brant pour vérifier la possibilité d'utiliser un logit ordonné

Une variable qualitative est dite ordonnée dès qu'il peut exister une relation d'ordre entre les différentes alternatives. Autrement dit, les effets des variables explicatives sont les mêmes sur la variable expliquée (effets linéaires). Lorsqu'une variable viole cette condition (on ne peut utiliser un logit multinomial ordonné. Cette condition est validée par le test de Brant.

Dans notre cas, le résultat du test montre que cette condition n'est pas remplie. Il n'est pas possible d'utiliser un logit ordonné.

Brant test of parallel regression assumption

Tableau A.11. Résultats du test de Brant

	Chi2	p>chi2	df
Mode d'accès au foncier			
Accès familial ou communautaire	0.60	0.740	2
Mode d'accès au capital fixe			
Accès familial ou communautaire	1.87	0.393	2
Mode d'accès au capital circulant			
Accès familial ou communautaire	3.68	0.159	2
Superficie cultivée parmi le dernier décile			
Dans le dernier décile	4.29	0.117	2
Utilisation d'intrants			
Intrants	4.02	0.134	2
Obtention d'un surplus à partir de l'activité agricole			
Oui	0.16	0.925	2
Education			
Primaire terminé/Secondaire/Supérieur	7.05	0.029	2
Age à l'installation de sa propre exploitation agricole	81.31	0.000	2
MOBILITE DE L'INDIVIDU			
Résidence en ville pendant jeunesse	7.29	0.026	2
Migration saisonnière en ville pendant jeunesse	8.27	0.016	2
Salariat agricole journalier non régulier			
Oui	2.21	0.332	2
Autre activité indépendante nécessitant un capital initial			
Oui	14.61	0.001	2
COHORTE DE NAISSANCE			
Né entre 1965 et 1980	7.34	0.025	2
Né après 1980	0.83	0.660	2
VARIABLE DE CONTROLE			
Répartition par zone			
Zones agriculture -	41.45	0.000	2

A significant test statistic provides evidence that the parallel regression assumption has been violated.

5. Questionnaire biographique

Stratégies d'insertion socio-économique des jeunes ruraux au Sénégal

QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

Code de remplissage du questionnaire (à remplir par le superviseur)	
1=Complété	_ _
2=Répondant en incapacité de répondre ou pas présent au moment ou pas trouvé	
3=Refus de répondre du répondant	
4=En partie complété en raison de manque de temps	
5=Autre problème	
6=Information non utilisable	

Mémo pour le remplissage :

- Si la question n'est pas applicable, mettre 99
- Si le répondant ne connaît pas la réponse ou ne se souvient pas, mettre 96
- Si le répondant ne veut pas répondre, mettre 95

MODULE A. IDENTIFICATION

A.1	Numéro du questionnaire	_ _ _ _
A.2	Nom enquêteur/Code	_ _
A.3	Localisation	
A.3.1	GPS	LATITUDE, N _ _ _ _ _ _ _ _ _ LONGITUDE, E _ _ _ _ _ _ _ _ _
A.3.2	Nom du village / Code :	_ _
A.3.3	Est-ce que l'interview se déroule au lieu de résidence du répondant principal? 1= Oui ; 2=Non	_ _
A.4	Date de l'interview (jour/mois/année)	_ _ _ _ _ _ _ _
A.5	Heure début (HH::MM)	_ _ _ _ _
A.6	Heure fin (HH::MM)	_ _ _ _ _

	Répondant PRINCIPAL	Répondant SECONDAIRE
A.7	Noms NOM : _____ PRENOM : _____	NOM : _____ PRENOM : _____
A.8	Date de naissance [→AGEVEN] _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
A.9	Où êtes-vous né? Pays _ _ _ _ Dpt _ _ _ _ _ _ _ _ _ Ville/Village _ _ _ _ _ _ _ _ _	Pays _ _ _ _ Dpt _ _ _ _ _ _ _ _ _ Ville/Village _ _ _ _ _ _ _ _ _
A.10	Sexe 1=Homme ; 2=Femme _ _ _ _	_ _ _ _
A.11	Ethnie _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _
A.12	Si femme, quelle est sa position ? _ _ _ _	_ _ _ _
A.13	Si homme, est-ce l'aîné de ses frères ? _ _ _ _	_ _ _ _

1=Oui ; 2=Non

MODULE B. HISTOIRE MATRIMONIALE : INTERROGER LE REpondant PRINCIPAL

B.1 Quel est votre statut marital ? 1=Célibataire; 2=Marié monogame; 3=Marié polygame; 4=Séparé/Divorcé; 5=Veuf/Veuve	_ _ _
B.2 Est-ce que vous avez quitté le domicile familial avant, au moment ou après votre mariage ? 1=Vit toujours au domicile familial; 2=Avant votre mariage; 3=Au moment de votre mariage; 4=Plusieurs mois années après le mariage; 5=Autre, spécifiez (Domicile familiale=KEUR)	_ _ _
B.3 Pourquoi avez-vous quitté le domicile familial ? 1=Mariage; 2=Travail; 3=Etudes; 4=Etablissement propre activité agricole; 5=Construit sa propre maison; 6=Mésentente familiale; 7=Autre, spécifiez	_ _ _

B.4 Année des mariages [→AGEVEN]	1er mariage	2ème mariage	3ème mariage
B.5 Où viviez-vous juste après votre mariage [→AGEVEN] 1= Dans votre village de naissance; 2=Dans un autre département du Sénégal; 3= Dans un autre pays, SPECIFIEZ LE LIEU	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village
B.6 Qui a payé la dot et la cérémonie du mariage ? 1=Votre famille; 2=Vous-même; 3=Votre famille et vous; 4=Autre, spécifiez	_ _ _	_ _ _	_ _ _
B.6.1 Si vous avez contribué à payer votre dot, comment avez-vous trouvé l'argent ? 1=Salariat (précisez de quel type); 2=Propre activité (précisez laquelle); 3=Emprunt auprès de la famille/amis; 4=Autre	_ _ _	_ _ _	_ _ _
B.7 Quel était le montant de la dot du mariage ? (en FCFA)	_ _ _	_ _ _	_ _ _
B.8 Etes-vous toujours marié avec cette personne ? 1=Oui; 2=Non; SI OUI A B.8, ALLER AU MARIAGE SUIVANT OU A C.1	_ _ _	_ _ _	_ _ _
B.8.1 SI NON A B.8, pourquoi n'êtes-vous plus marié ? 1=Séparé/Divorcé; 2=Décès de l'époux; 3=Autre, spécifiez	_ _ _	_ _ _	_ _ _
B.8.2 Année de la séparation ou décès de l'époux [→AGEVEN]	_ _ _	_ _ _	_ _ _

MODULE C. PARCOURS RESIDENTIEL ET MIGRATOIRE DU REpondant PRINCIPAL

MIGRATIONS LONGUE DUREE REpondant PRINCIPAL

C.1 Année début de la résidence [→AGEVEN]	1ère résidence	2ème résidence	3ème résidence
C.2 Lieu de la résidence ? 1= Dans un autre village de la commune où vous résidez; 2=Dans une autre commune de votre département de résidence; 3=Dans un autre département du Sénégal; 4=Dans un autre pays; 5=Retour au village de naissance (Spécifiez à chaque fois le lieu) [→AGEVEN]	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village
C.3 Pourquoi êtes-vous parti de votre village ? 1=Mariage; 2=Rejoindre de la famille; 3=Pour chercher du travail; 4=Car terres disponibles pour cultiver; 5=Manque de travail; 6=Manque de terres pour cultiver; 7=Manque de capital pour cultiver; 8=Etudes; 9=Autre, spécifiez	_ _ _	_ _ _	_ _ _
C.4 Pourquoi êtes-vous revenu au village ? Mêmes modalités que C.3	_ _ _	_ _ _	_ _ _
C.5 Année fin de la résidence [→AGEVEN]	_ _ _	_ _ _	_ _ _

MIGRATIONS SAISONNIERES EN SAISON SECHE REPONDANT PRINCIPAL

C.6 Est-ce que vous allez (ou alliez) travailler hors du village pendant la saison sèche ? 1=Oui ; 2=Non		_ _			
C.7 A quel âge êtes-vous parti travailler ailleurs pour la première fois pendant la saison sèche ? [→AGEVEN]		_ _			
C.8 Est-ce que vous partez (ou partiez) tous les ans ? 1=Oui ; 2=Non [→AGEVEN]		_ _			
C.9 Quelles sont (ou étaient) vos destinations principales ? (mettre 3 destinations aux max)					
<table border="1" style="width:100%"> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td style="height: 20px;"></td> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </table>					
C.10 Quelles sont (ou étaient) vos activités principales quand vous migrez ? (citez 3 activités max)					
<table border="1" style="width:100%"> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td style="height: 20px;"></td> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </table>					
C.11 Utilisez-vous (ou utilisiez-vous) les revenus de la migration pour investir dans l'activité agricole ? 1=Oui ; 2=Non, revenus de la migration insuffisants ; 3=Non, revenus de la migration investis dans autre activité (laquelle)		_ _			
C.12 Est-ce que vous continuez de partir travailler ailleurs pendant la saison sèche ? 1=Oui ; 2=Non		_ _			
C.13 SI NON A C.12, pourquoi avez-vous arrêté ? 1=Activité non rentable ; 2=Difficulté à trouver un travail ; 3=Besoin de s'occuper de la famille ; 4=Autre, précisez		_ _			
C.14 En quelle année avez-vous arrêté de partir travailler ailleurs pendant la saison sèche ? [→AGEVEN]		_ _ _ _			

MODULE D. VOTRE EPOUSE : INTERROGER LE REpondant SECONDAIRE

D.1	Si vous n'êtes pas née dans le village, pourquoi êtes-vous venu vivre ici ? 1=Suivi ses parents ; 2=Mariage ; 3=Trouvé une activité dans le village	_ _ _
D.2	Quelle était l'activité principale de votre père quand vous aviez 15 ans ?	_____
D.3	Quelle était l'activité principale de votre mère quand vous aviez 15 ans ?	_____
D.4	Avec qui viviez-vous avant de vous marier avec votre mari ? 1=Avec ses parents ; 2=Avec un autre mari ; 3=Seul ; 4=Autre, spécifiez	_____ _ _ _
D.5	Par rapport à votre scolarité, êtes-vous...? 1=Actuellement à l'école française, franco-arabe, arabe ou en formation technique ; 2=Jamais été à l'école française, franco-arabe ou arabe, ni fait de formation technique ; 3=Plus à l'école. SI JAMAIS ETE A L'ECOLE, ALLER A D.6	_ _ _
D.5.1	SI OUI A D.5, A quel âge avez-vous débuté l'école ?	_ _ _
D.5.2	Quel est votre niveau d'étude maximal atteint/en cours ? 1= Cours d'initiation (CI) ; 2= CP ; 3=CE1 ; 4=CE2 ; 5=CM1 ; 6=CM2 ; 7=6 ^{ème} ; 8=5 ^{ème} ; 9=4 ^{ème} ; 10=3 ^{ème} ; 11=Seconde ; 12=Première ; 13=Terminale ; 14=Obtention du bac ; 15=Université ou autres études supérieures ; 16=ETFP secondaire ; 17=ETFP supérieur	_ _ _
D.5.3	Avez-vous redoublé des niveaux ? 1=Non ; 2=Entre 1 et 3 fois ; 3=Plus de 3 fois	_ _ _
D.5.4	Pourquoi avez-vous arrêté l'école ? 1=Mauvais résultats ; 2=Ecole trop loin de la maison ; 3=Manque d'enseignants ; 4=Manque de moyens ; 5=Votre famille avait besoin de vous pour travailler ; 6=Mariage ou enfant ; 7=Maladie ; 8=Trouvé un emploi ; 9=Fin du cursus scolaire ; 10=Refus de poursuivre ; 11=Autre, spécifiez	_ _ _
D.6	Est-ce que vous avez fait un apprentissage/formation technique ? 1=Oui ; 2=Non SI NON A D.6, ALLER A D.7	_ _ _
D.6.1	SI OUI A D.6, quel type d'apprentissage avez-vous fait ? Cf. liste apprentissages	_____

MIGRATIONS LONGUE DUREE REpondant SECONDAIRE

D.7	1ère résidence	2ème résidence	3ème résidence
Année début de la résidence [→AGEVEN]	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
D.8	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____
D.9	_ _ _	_ _ _	_ _ _
D.10	_ _ _	_ _ _	_ _ _
D.11	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _

MIGRATIONS SAISONNIERES REPONDANT SECONDAIRE

D.12	Est-ce que vous allez (ou alliez) travailler hors du village pendant la saison sèche ? 1=Oui ; 2=Non	_ _
D.13	A quel âge êtes-vous parti travailler ailleurs pour la première fois pendant la saison sèche ? [→AGEVEN]	_ _
D.14	Est-ce que vous partez (ou partiez) tous les ans ? 1=Oui ; 2=Non [→AGEVEN]	_ _
D.15	Quelles sont (ou étaient) vos destinations principales ? (mettre 3 destinations aux max)	
_ _		
D.16	Quelles sont (ou étaient) vos activités principales quand vous migrez ? (citez 3 activités max)	
_ _		
D.17	Utilisez-vous (ou utilisiez-vous) les revenus de la migration pour investir dans l'activité agricole ? 1=Oui ; 2=Non, revenus de la migration insuffisants ; 3=Non, revenus de la migration investis dans autre activité (laquelle)	_ _
D.18	Est-ce que vous continuez de partir travailler ailleurs pendant la saison sèche ? 1=Oui ; 2=Non	_ _
D.18.1	SI NON A D.18, pourquoi avez-vous arrêté ? 1=Activité non rentable ; 2=Difficulté à trouver un travail ; 3=Besoin de s'occuper de la famille ; 4=Autre, précisez	_ _
D.18.2	En quelle année avez-vous arrêté de partir travailler ailleurs pendant la saison sèche ? [→AGEVEN]	_ _ _

Quelles ont été vos activités génératrices de revenus AVANT VOTRE MARIAGE ? (dont ACTIVITES DE GROUPEMENT)

	Activité 1	Activité 2	Activité 3
D.19	Type d'activité	_ _	_ _
D.20	En quelle année avez-vous débuté cette activité principale ?	_ _ _	_ _ _
D.21	Pour qui faisiez-vous cette activité ? 1=Pour elle-même ; 2=Pour une autre personne (agriculteur, commerçant, etc.) ; 3=Pour une organisation : entreprise, association, gouvernement ; 4=Pour votre groupement/tontine	_ _	_ _
D.22	SI AUTO-EMPLOI, comment avez-vous acquis le capital nécessaire pour débiter cette activité ? 1=Héritage familial ; 2=Emprunt auprès d'un parent ou d'un ami ; 3=Tontine ; 4=Emprunt auprès d'une banque ; 5=Epargne d'une autre activité, précisez laquelle ; 6=Pas de capital nécessaire ; 7=Don du conjoint ; 8=Autre, précisez	_ _	_ _
D.23	Quand faisiez-vous cette activité ? 1=Seulement pendant la saison de culture ; 2=Pendant la saison sèche (ou saison de non-culture) ; 3=Pendant toute l'année	_ _	_ _
D.24	SI ACTIVITE SAISONNIERE, était-ce de manière régulière (tous les ans) ? 1=Oui ; 2=Non	_ _	_ _
D.25	Où exerciez-vous cette activité ? 1= Dans le même village où elle résidait ; 2= Dans un autre village de la commune ; 3= Dans une autre commune du département ; 4= Dans un autre département du Sénégal ; 5= Dans un autre pays (Spécifiez à chaque fois le lieu)	Pays _ _ Dpt _ _ Ville/Village _ _	Pays _ _ Dpt _ _ Ville/Village _ _
D.26	En quelle année avez-vous arrêté cette activité ? (année) si toujours en cours, mettre 1	_ _ _	_ _ _
D.27	Pourquoi avez-vous arrêté cette activité ? 1=Contrat terminé ; 2= Salaire trop bas ou pas assez d'heures de travail ; 3= Licencié ; 4= Activité non rentable ; 5= Capital consommé ; 6= Conditions de travail difficiles ; 7= Arrêt pour des raisons personnelles ; 8= Arrêt pour travailler dans l'exploitation agricole de ses parents ou mari ; 9= Arrêt pour débiter votre propre affaire ; 10= Grossesse ; 11= Mariage ; 12= Autre, précisez	_ _	_ _

Quelles ont été vos activités APRES VOTRE MARIAGE jusqu'à aujourd'hui (dont ACTIVITES DE GROUPEMENT)

	Activité 1	Activité 2	Activité 3
D.28 Type d'activité	_____	_____	_____
D.29 En quelle année avez-vous débuté cette activité principale ?	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
D.30 Pour qui faisiez-vous cette activité ? 1=Pour elle-même ; 2=Pour une autre personne (agriculteur, commerçant, etc.) ; 3=Pour une organisation : entreprise, association, gouvernement ; 4=Pour votre groupement/tontine	_ _ _	_ _ _	_ _ _
D.31 SI AUTO-EMPLOI, comment avez-vous acquis le capital nécessaire pour débiter cette activité ? 1=Héritage familiale ; 2=Emprunt auprès d'un parent ou d'un ami ; 3=Tontine ; 4=Emprunt auprès d'une banque ; 5=Epargne d'une autre activité, spécifiez laquelle ; 6=Pas de capital nécessaire ; 7=Don du conjoint ; 8=Autre, spécifiez	_ _ _	_ _ _	_ _ _
D.32 Quand faisiez-vous cette activité ? 1=Seulement pendant la saison de culture ; 2=Pendant la saison sèche (ou saison de non-culture) ; 3=Pendant toute l'année	_ _ _	_ _ _	_ _ _
D.33 SI ACTIVITE SAISONNIERE, était-ce de manière régulière (tous les ans) ? 1=Oui ; 2=Non	_ _ _	_ _ _	_ _ _
D.34 Où exerçiez-vous cette activité ? 1= Dans le même village où elle résidait ; 2=Dans un autre village de la commune ; 3=Dans une autre commune du département ; 4=Dans un autre département du Sénégal ; 5=Dans un autre pays (spécifiez à chaque fois le lieu)	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____
D.35 En quelle année avez-vous arrêté cette activité ? (année) si toujours en cours, mettre 1	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
D.36 Pourquoi avez-vous arrêté cette activité ? 1=Contrat terminé ; 2=Salaires trop bas ou pas assez d'heures de travail ; 3=Licencié ; 4=Activité non rentable ; 5=Capital consommé ; 6=Conditions de travail difficiles ; 7=Arrêt pour des raisons personnelles ; 8=Arrêt pour travailler dans l'exploitation agricole de ses parents ou mari ; 9=Arrêt pour débiter votre propre affaire ; 10=Grossesse ; 11=Mariage ; 12=Autre, spécifiez	_ _ _	_ _ _	_ _ _

D.37 Avez-vous VOTRE PROPRE parcelle agricole ? 1=Oui ; 2=Non SI NON ALLER AU MODULE SUIVANT	_ _ _
D.37.1 SI OUI à D.37, depuis quand cultivez-vous votre parcelle ? 1=Avant votre mariage ; 2=Au moment de votre mariage ; 3=Plusieurs années après votre mariage	_ _ _
D.37.2 Où se situe cette parcelle ? 1=Dans le même village où vous résidez ; 2=Dans un autre village de la commune ; 3=Dans un autre village du département ; 4= Dans un autre village du Sénégal et de Gambie	
D.37.3 Comment avez-vous obtenu la terre ? 1=De votre mari ; 2=Don/prêt d'un autre parent/proche ; 3=Don du chef de village ; 4=Don d'un projet ; 5=Location auprès d'autres agriculteurs ; 6=Achat ; 7=Autre, spécifiez	_ _ _
D.37.4 Quelles sont les principales cultures que vous faites habituellement ? (3 cultures max) 1=Arachide pure ; 2=Arachide associé au niébé ; 3=Niébé ou autre haricot en pure ; 4=Mil pure ; 5=Mil associé au niébé ; 6=Sorgho ; 7=Riz décru ; 8=Pastèque ; 9= Courge ; 10=Oignon ; 11=Tomate ; 12=Patate douce ; 13=Pomme de terre ; 14=Chou ; 15=Piment ; 16=Bombo ; 17=Marachage autre ; 18=Céréales autre	_ _ _ _ _ _ _ _ _
D.37.5 Devez-vous remettre une partie de la récolte ou de vos revenus à votre mari ? 1=Oui ; 2=Non	_ _ _
D.37.6 Comment utilisez-vous les revenus issus de la vente des produits ? 1=Biens de consommation quotidienne ; 2=Biens de consommation de long-terme ; 3=Etudes des enfants ; 4=Investissement de court-terme dans l'agriculture ; 5=Investissement de long-terme dans l'agriculture ; 6=Investissement dans un autre secteur ; 7=Epargne ; 8=Autre, spécifiez	_ _ _

MODULE E. VOS ENFANTS: INTERROGER LES DEUX REpondANTS

Nombre d'enfants décédés :	
Nombre d'enfants vivants :	

Maintenant, nous allons parler de vos enfants, en commençant par le premier né : **PRENDRE LES ENFANTS VIVANTS AU MOMENT DE L'ENQUETE**

E.1 Prénom											
E.2 Sexe? 1=Homme ; 2=Femme	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
E.3 Année de naissance	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
E.4 Est-il/elle marié(e) ? 1=Oui ; 2=Non	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
E.5 Si votre fils est marié, qui a payé la dot et la cérémonie ? 1=Vous (les parents) ; 2=Votre fils lui-même ; 3=Les deux ; 3=Pas de dot ; 4=Autre, précisez	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
E.6 Est-ce que votre enfant est...? 1=Actuellement à l'école française ou franco-arabe ; 2=N'a jamais été à l'école française ; 3=Trop jeune pour aller à l'école française ; 4=N'est plus à l'école	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
SI REPONSE 1 ALLER A E.9 // SI REPONSE 2 ALLER A E.7, E.8 PUIS E.11 // SI REPONSE 3 ALLER A L'ENFANT SUIVANT // SI REPONSE 4 ALLER A E.10											
E.7 Pour quelle raison il ne va pas à l'école ? 1=Ecole trop loin de la maison ; 2=Manque de moyens pour payer les frais de scolarité ; 3=Besoin de main d'œuvre à la maison ; 4=Maladie ; 5=Pas envie d'aller à l'école ou ne voulait pas l'envoyer ; 6=Autre, précisez	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
E.8 Va-t-il ou a-t-il été à l'école coranique A PLEIN TEMPS ? 1=EC en étant confié au marabout ; 2=EC sans être confié au marabout ALLER A E.11	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _

E.9 Quel type d'école fréquente-il/elle ? 1=Ecole française publique ; 2=Ecole française privée ; 3=Ecole arabe ; 4=Ecole franco-arabe ; 5=EFTP ; 6=Université/études supérieures	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
E.9.1 Quel est son niveau scolaire suivi ? cf. Liste	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
E.9.2 Où est-il à l'école ? 1= Dans le village ; 2=Au sein de la commune 3=Dans un autre département ; 4=A l'étranger										
E.9.3 Est-ce qu'il/elle vit... ? 1= Avec vous ; 2=avec un parent ; 3=Internat ; 4=Autre, précisez	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
E.9.4 Si il/elle vit avec vous, est-ce qu'il/elle contribue au travail familial ? 1=Jamais ; 2=Tous les jours après l'école ; 3=Seulement les week-ends et vacances	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
E.9.5 Mise à part assurer ses frais de base, est-ce que vous le rémunérez pour sa contribution au travail familial ? 1=Oui ; 2=Non	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _

E.10	Quel est son niveau scolaire atteint le plus élevé ? or liste	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
E.10.1	Pourquoi a-t-il/elle arrêté l'école ? 1=Mauvais résultats ; 2=Trop vieux ; 3=Ecole trop loin de la maison ; 4=Manque d'enseignants ; 5=Manque d'argent ; 6=Mariage ou grossesse ; 7=Maladie ; 8=Coursus scolaire terminé ; 9=Trouvé un emploi ; 10=Décès d'un des parents ; 11=Refus d'aller à l'école ; 12=Autre, spécifiez	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____
E.10.2	Est-ce qu'il/elle a fait une formation technique ou un apprentissage ? 1=Oui ; 2=Non	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
E.10.3	SI OUI A E.10.2, quel type de formation technique ou apprentissage ?										
ALLER A E.11											

E.11	Présentement est-ce qu'il/elle vit avec vous ? 1=Oui ; 2=Non SI NON, ALLER A E.12	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
E.11.1	Est-ce qu'il/elle contribue au travail familial? 1=Jamais ; 2=Tous les jours ; 3=seulement les week-end et vacances	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
E.11.2	Mise à part assurer ses frais de base (nourriture, logement, etc.), est-ce que vous le/la rémunérez pour sa contribution au travail familial ? 1=Oui ; 2=Non	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
E.11.3	Est-ce qu'il/elle possède sa propre parcelle agricole ? 1=Oui ; 2=Non ALLER A L'ENFANT SUIVANT	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _

E.12	SI NON A E.11, pourquoi a-t-il/elle quitté la maison ? 1= Etudes ; 2=Travail ; 3=Etabli sa propre exploitation agricole ; 4=Mariage ; 5=Autre, spécifiez	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____
E.12.1	A quel âge a-t- il/elle quitté la maison ?	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____
E.12.2	Avec qui vit- il/elle aujourd'hui ? 1= Etabli son propre ménage ; 2=Avec un parent ; 3=Seul ; 4= Autre, spécifiez	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____
E.12.3	Où vit-il/elle aujourd'hui ? 1= Dans le même village que vous ; 2=Dans un autre village de la commune ; 3=Dans une autre commune du département ; 4=Dans un autre département du Sénégal ; 5=Dans un autre pays (Spécifiez à chaque fois le lieu)	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____	_ _ _ Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Ville/Village _____
E.12.4	Quelle est son activité principale ?										
E.12.5	Pour qui travaille-t-il/elle ? 1=Pour son propre ménage ; 2=Pour lui/elle-même ; 3=Pour une autre personne ou une entreprise (salarial)	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____

E.12.6 Que lui avez-vous donné pour établir sa propre activité ? 1=Rien ; 2=Bovins ; 3=Autres animaux ; 4=Intrants ; 5=Terre ; 6=Argent ; 7= Autre, spécifiez	_ _ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _ _____
E.12.7 Est-ce qu'il/elle vient vous aider dans vos champs ? 1=Jamais ; 2=Pour certaines opérations culturales ; 3=Pour l'ensemble de la saison de culture	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
E.12.8 Avec quelle fréquence contribue-t-il/elle à vos frais de subsistance ? 1=Parfois ; 2=Souvent ; 3=Jamais	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
E.12.9 Avec quelle fréquence reçoit-t-il/elle une contribution de votre part pour ses dépenses de subsistance ? 1=Parfois ; 2=Souvent ; 3=Jamais	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _

MODULE F. LISTE DES AUTRES INDIVIDUS ECONOMIQUEMENT LIES AU MENAGE : INTERROGER LE REPONDANT PRINCIPAL

Mis à part les membres de la famille dont nous avons déjà parlé, quels sont les autres membres avec qui vous partagez le repas habituellement ?

HOMMES DE PLUS DE 15 ANS								
F.1	Prénom de l'individu	F.2	Lien au répondant principal 1=Enfant/neveu/petit enfant du répondant ; 2=Père/Grand-père/oncle du répondant ; 3=Frère ; 4=Source ; 5=Autre proche	F.3	Est-ce qu'il est actuellement à l'école? 1=Oui ; 2=Non	F.4	Mis à part contribuer au travail familial, exerce-t-il une autre activité pour lui-même ? 1=Oui, spécifiez 2=Non	
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
FEMMES DE PLUS DE 15 ANS								
F.5	Prénom de l'individu	F.6	Lien au répondant principal 1=Enfant/neveu ou petit enfant du répondant ; 2=Mère/Grand-mère/tante du répondant ; 3=Frères/sœur ; 4=Domestique ; 5= Autre femme du mari ou d'un fils, 6=Autre proche	F.7	Est-ce qu'il est actuellement à l'école? 1=Oui ; 2=Non	F.8	Mis à part contribuer au travail familial, exerce-t-elle une autre activité pour lui-même ? 1=Oui, spécifiez 2=Non	
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
		_ _		_ _		_ _		
ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS								
	F.9	Nombre d'enfants ayant moins de 15 ans	F.10	Combien sont trop jeunes pour aller à l'école ?	F.11	Combien sont actuellement à l'école française ou franco-arabe ?	F.12	Combien ne sont pas scolarisés ?
GARCONS		_ _		_ _		_ _		_ _
FILLES		_ _		_ _		_ _		_ _

Quels sont les autres membres de votre famille QUI NE RESIDE PAS AVEC VOUS mais contribue à vos besoins ou qui reçoivent une contribution de votre part ?

F.13	Prénom de l'individu	F.14	Lien au répondant principal 1=Autre femme du mari ou d'un fils ; 2=Enfant d'une autre femme du mari ; 3=Petit enfant ; 3=Neveu/niece ; 4=Oncle/tante ; 5=Parent/grand-parent ; 6=Frères/sœur ; 7=Domestique ; 8= Autre, spécifiez	F.15	Sexe 1=Homme 2=Femme	F.16	Où habite-il/elle ? 1=Dans le même village ; 2=Dans un autre village du département ; 3=Dans un autre département du Sénégal ; 4=Dans un autre pays PRECISEZ	F.17	Quelle est son activité principale ?	F.18	Est-ce qu'il revient vous aider pour la saison de culture ? 1= Pour la saison entière ; 2=Pour certaines opérations ; 3=Non	F.19	Avec quelle fréquence CONTRIBUEZ-VOUS à ses dépenses de subsistance ? 1=Parfois ; 2=Souvent ; 3=Jamais	F.20	Avec quelle fréquence RECEVEZ-VOUS une contribution de sa part à vos frais de subsistance ? 1=Parfois ; 2=Souvent ; 3=Jamais
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	
		_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____	

MODULE G. CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT ET COMMODITES : INTERROGER LE REpondANT PRINCIPAL

Observez les caractéristiques du logement, si nécessaire posez les questions

G.1 Type de logement 1=Bâtiment 2=Case 3=Baraque 4=Autre, spécifiez _____	_ _ _	G.2 Type de sol : 1=Ciment 2=Terre 3=Carrelage 4=Plancher 5=Autre, spécifiez : _____	_ _ _
G.3 Matériau principal pour les murs : 1=Banco 2=Ciment 3=Tôle ondulée 4=Végétal 5=Autre, spécifiez _____	_ _ _	G.4 Type de toit : 1=Paille 2=Tôle ondulée 3=Tuiles 4=Béton 5=Autre, spécifiez _____	_ _ _

Commodités pour le logement principal

G.5 Comment obtenez-vous de l'électricité dans votre foyer ? 1= Compteur SÉNÉLEC ; 2=Plaque solaire ou groupe électrogène ; 3=Pas d'électricité	_ _ _
G.6 Comment obtenez-vous de l'eau pour boire ? 1=Eau courante dans la maison ; 2=Borne fontaine ; 3=Puits ; 4=Forage ; 5=Cours d'eau ; 6=Autre, spécifiez	_ _ _
G.7 Quels types de sanitaires avez-vous ? 1=Toilettes privées avec chasse d'eau ; 2=Toilettes privées avec fosse ; 3=Toilettes collectives ; 4= Pas de toilettes (brousse)	_ _ _
G.8 Comment faites-vous la cuisine ? 1=Cuisine au bois/charbon de bois ; 2=Cuisine au gaz	_ _ _

Biens du ménage

G.9 Est-ce que le ménage possède... ? 1=Oui ; 2=Non					
Vélo	_ _ _	Lecteur DVD	_ _ _	Téléphone portable	_ _ _
Moby/lette/Moto	_ _ _	Abonnement CANAL PLUS	_ _ _	Si OUI, est-ce un smartphone	_ _ _
Voiture	_ _ _	Canapé	_ _ _	Est-ce qu'il l'utilise pour internet ?	_ _ _
Charrette	_ _ _	Lit en métal ou en bois	_ _ _	Téléphone fixe	_ _ _
Radio	_ _ _	Matelas	_ _ _	Internet à la maison	_ _ _
Télévision	_ _ _	Frigo	_ _ _	Ordinateur	_ _ _

Alimentation/Nutrition

G.10 A quelle fréquence consommez-vous les aliments suivants ? 1=Tous les jours ; 2= Souvent ; 3=Parfois ; 4=Rare ; 5=Jamais ; 6=Seulement pendant une saison spécifique			
Pain	_ _ _	Viande, poisson	_ _ _
Pâtes	_ _ _	Lait, lait caillé	_ _ _
G.11 Combien de sacs de 50 kg de riz blanc achetez-vous par mois en moyenne ?			
_ _ _			
G.12 Est-ce que le mil que vous produisez suffit à l'alimentation du ménage pendant l'année ? 1=Oui ; 2=Non SI NON A G.12, ALLER A G.13			
_ _ _			
G.12.1 SI OUI A G.12, combien de sacs de mil achetez-vous avant la récolte suivante ?			
_ _ _			
G.13 Combien de repas faites-vous par jour en période de soudure ? 1=Un seul ; 2=Deux : petit déjeuner + repas du midi ; 3= Trois : petit déjeuner + repas du midi et du soir			
_ _ _			

Transferts de fonds

G.14 Est-ce que vous recevez des transferts d'argent ou de biens par des proches (famille, amis) 1=Oui ; 2=Non	_ _ _
G.14.1 SI OUI A G.10, quelle est la fréquence de ces transferts ? 1=1 fois par an ; 2= Entre 1 et 5 fois par an ; 3= 1 fois par mois ; 4=Entre 1 et 4 fois par mois ; 5= Chaque semaine ; 6= Irrégulier	_ _ _
G.14.2 La plupart du temps, est-ce de l'argent ou des biens (sacs de riz, etc.) ? 1=Espèces ; 2=Biens	_ _ _
G.14.3 Comment utilisez-vous principalement cet argent ? 1=Biens de consommation quotidienne ; 2=Biens de consommation de long-terme ; 3=Etudes des enfants ; 4=investissement de court-terme dans l'agriculture ; 5=investissement de long-terme dans l'agriculture ; 6=investissement dans un autre secteur ; 7=Epargne ; 8=Autre, spécifiez	_ _ _

MODULE H. VOS ORIGINES FAMILIALES : INTERROGER LE REpondant PRINCIPAL

Vos parents

	Père	Mère
H.1 Où sont nés vos père et mère biologiques ? 1=Dans le village où vous habitez aujourd'hui ; 2=Dans un autre village du département ; 3=Dans un autre département du Sénégal ; 4=Dans un autre pays	Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Village _____	Pays _ _ _ Dpt _ _ _ Village _____
H.2 Quel est leur niveau d'études ? 1=Entre CP et CM2 ; 2=Entre 6 ^{ème} et 3 ^{ème} ; 3=Entre seconde et terminale ; 4=Etudes supérieures ; 5=Pas allé à l'école française ; 6=Alphabétisation	_ _ _	_ _ _
H.3 Quelle était la principale activité de vos parents quand vous aviez 15 ans ?	_____	_____
H.4 Sont-ils toujours en vie ? 1=Oui ; 2=Non SI OUI A H.4 ALLER AU MODULE SUIVANT	_ _ _	_ _ _
H.5 SI NON A H.4, en quelle année sont-ils décédés ? (année) [->AGEVEN]	_ _ _ _	_ _ _ _
H.5.1 Que vous ont-ils transmis à leur décès ? (3 possibilités) 1=Rien ; 2=Bovins ; 3=Autres animaux ; 4=Intrants ; 5=Terre ; 6=Argent ; 7= Autre, spécifiez	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _____

MODULE I. VOTRE ENFANCE ET VOTRE SCOLARITE : INTERROGER LE REpondant PRINCIPAL

I.1 Etes-vous originaire du village ? 1=Oui ; 2=Non	_ _ _
I.1.1 SI NON A I.1, pourquoi est-il venu s'installer ici ? 1=Les parents se sont installés car terres disponibles pour agriculture ou élevage ; 2=Les parents se sont installés car travail dans le village ou la zone ; 3=Il s'est installé car terres disponibles pour agriculture ou élevage ; 4= Il s'est installé car travail (auto-emploi ou salariat) dans le village ou la zone ; 5=Autre, spécifiez	_ _ _
I.2 Pendant votre enfance, avez-vous été confié à une autre personne pendant plusieurs années ? 1=Non ; 2=Oui à un oncle/tante ; 3=Oui à un autre membre de ma famille ; 4=Oui à un marabout ; 5=Oui, autre, spécifiez	_ _ _
I.2.1 SI OUI A I.2, de quel âge à quel âge ?	_ _ _ / _ _ _
I.3 Avez-vous été à l'école coranique ? 1=Oui à plein temps EN ETANT CONFIE au marabout ; 2=Oui à plein temps SANS ETRE CONFIE au marabout ; 3=Oui en complément de l'école ; 4=Non SI NON A I.3, ALLER A I.4	_ _ _
I.3.1 SI VOUS AVEZ ETE A L'ECOLE CORANIQUE A PLEIN TEMPS, à quel âge avez-vous débuté/arrêté ?	_ _ _ / _ _ _
I.3.2 Où se situait l'école coranique ? 1= Dans le même village où vous résidiez ; 2=Dans un autre village de la commune ; 3=Dans une autre commune du département ; 4=Dans un autre département du Sénégal ; 5=Dans un autre pays	_ _ _
I.3.3 Mise à part l'apprentissage du coran, quelle autre activité exerciez-vous pour le marabout ?	_____
I.3.4 Mise à part assurer vos frais de base (nourriture, logement, etc.), est-ce que le marabout vous rémunérait pour votre contribution au travail ? 1=Jamais ; 2=Don d'une parcelle pour vos propres activités ; 3=Argent ; 4=Part de la récolte ; 5=Animaux	_ _ _
I.4 Par rapport à votre scolarité, êtes-vous... ? 1=Actuellement à l'école française, franco-arabe, arabe ou en formation technique ; 2=Jamais été à l'école française, franco-arabe ou arabe, ni fait de formation technique ; 3=Plus à l'école	_ _ _
I.4.1 SI REPONSE 2 A I.4, pourquoi n'avez-vous pas été à l'école française ou franco-arabe ? 1=Ecole trop loin de la maison ; 2=Manque de moyens pour payer les frais de scolarité ; 3=Besoin de main d'œuvre à la maison ; 4=Maladie ; 5=Vos parents n'ont pas voulu ; 6=Autre, spécifiez	_ _ _
I.4.2 Etes-vous alphabétisé ?	_ _ _
1=Non ; 2=Oui en français ; 3=Oui en arabe ; 4=Oui en langue locale ALLER AU MODULE J	

I.5 SI REPONSE 1 OU 3 A I.4, à quel âge avez-vous débutez l'école ? [→AGEVEN]		_ _ _	
I.6 Quel est votre niveau d'étude en cours ou atteint ? 1=Cours d'initiation (CI) ; 2=CP ; 3=CE1 ; 4=CE2 ; 5=CM1 ; 6=CM2 ; 7=6 ^{ème} ; 8=5 ^{ème} ; 9=4 ^{ème} ; 10=3 ^{ème} ; 11=Seconde ; 12=Première ; 13=Terminale ; 14=Obtention du bac ; 15=Université ou autres études supérieures ; 16=ETFP secondaire (BEP/BT) ; 17=ETFP supérieur (BTS/DUT)		_ _ _	
I.6.1 SI ETFP, dans quelle filière ? Cf. liste		_ _ _	
I.6.2 SI Université ou études supérieures, dans quelle filière ? 1=Commerce/gestion ; 2=Droit ; 3=Enseignement ; 4=Industrie ; 5=Lettres/Langues ; 6=Santé ; 7=Sciences humaines et sociales ; 8=Sciences et technologies ; 9=Sciences politiques		_ _ _	
I.6.3 Si vous avez fait une formation technique (ETFP) ou université, qui a financé vos études ? 1= Famille ; 2= Vous-même avec vos propres moyens ; 3= Prêt d'un parent ou ami ; 4=Autre, spécifiez		_ _ _	
I.7 Avez-vous redoublé des niveaux ? 1=Oui ; 2=Non SI Non A I.7, ALLER A I.8		_ _ _	
I.7.1 SI OUI A I.7, combien de fois avez-vous redoublé ? 1=Entre 1 et 3 fois ; 2=Plus de 3 fois		_ _ _	
I.8 Avez-vous suspendu temporairement votre scolarité (au moins 1 an) ? 1=Oui ; 2=Non SI NON A I.8 ALLER A I.9		_ _ _	
I.8.1 SI OUI A I.8, combien de fois avez-vous suspendu votre scolarité ? 1=Entre 1 et 3 fois ; 2=Plus de 3 fois		_ _ _	
I.8.2 A quel niveau avez-vous suspendu votre scolarité ? Voir modalités I.6	1ÈRE SUSPENSION	2ÈME SUSPENSION	
	_ _ _	_ _ _	
I.8.3 Combien de temps avez-vous suspendu votre scolarité ? 1=1 an ; 2=Entre 1 and 3 ans ; 3=Plus de 3 ans	_ _ _	_ _ _	
I.8.4 Quelle était la raison principale pour suspendre votre activité ? 1=Mauvais résultats ; 2=Ecole trop loin de la maison ; 3=Manque d'enseignants ; 4=Manque de moyens ; 5=Votre famille avait besoin de vous pour travailler ; 6=Mariage ou enfant ; 7=Maladie ; 8=Trouvé un emploi ; 9=Décès d'un ou des parents ; 10=Autre, spécifiez	_ _ _ _____	_ _ _ _____	
I.8.5 Qu'avez-vous fait pendant cette période ?	_____	_____	
I.8.6 Pourquoi êtes-vous retourné à l'école ? 1=Moyens pour payer la scolarité ; 2=Vos parents voulaient que vous retourniez à l'école ; 3=Autre, spécifiez	_ _ _ _____	_ _ _ _____	
I.9 A quel âge avez-vous arrêté l'école ? [→AGEVEN]		_ _ _	
I.10 Pourquoi avez-vous arrêté définitivement l'école ? 1=Mauvais résultats ; 2=Ecole trop loin de la maison ; 3=Manque d'enseignants ; 4=Manque de moyens ; 5=Votre famille avait besoin de vous pour travailler ; 6=Mariage ou enfant ; 7=Maladie ; 8=Trouvé un emploi ; 9=Décès d'un ou des parents ; 11=Fin du cursus scolaire ; 13=Refus de poursuivre l'école ; 12=Autre, spécifiez		_ _ _ _____	
I.11 Pendant votre scolarité et quand vous avez été en âge de travailler, mis à part le travail familial, est-ce que vous aviez votre propre activité (auto-emploi y compris propre parcelle agricole) ? 1=Oui ; 2=Non SI REPONSE 2 A I.11, ALLER A I.12		_ _ _	
I.11.1 SI OUI A I.11, quel type d'activité aviez-vous ? Cf. liste d'activités		_____	
I.11.2 Où exerciez-vous cette activité ? 1= Dans le même village où vous résidiez ; 2=Dans un autre village de la commune ; 3=Dans une autre commune du département ; 4=Dans un autre département du Sénégal ; 5=Dans un autre pays		_ _ _	
I.11.3 Comment utilisiez-vous ces revenus ? 1=Contribuer aux dépenses quotidiennes de vos parents ; 2= Contribuer aux dépenses agricoles de vos parents ; 3=Démarrer/améliorer votre propre affaire ; 4=Financer vos études ; 5=Acheter des choses pour vous ; 6=Autre, spécifiez		_ _ _ _____	

I.12 Pendant votre scolarité et quand vous avez été en âge de travailler, mis à part le travail familial, est-ce que vous alliez travailler pour d'autres personnes (agriculteurs ou autres)=SALARIAT 1=Jamais ; 2=Souvent ; 3=Parfois SI REPONSE 1 A I.12, ALLER AU MODULE J	_ _ _
I.12.1 Où exercez-vous cette activité ? 1= Dans le même village où vous résidez ; 2=Dans un autre village de la commune ; 3=Dans une autre commune du département ; 4=Dans un autre département du Sénégal ; 5=Dans un autre pays	_ _ _
I.12.2 Comment utilisiez-vous ces revenus ? 1=Contribuer aux dépenses quotidiennes de vos parents ; 2= Contribuer aux dépenses agricoles de vos parents ; 3=Démarrer/améliorer votre propre affaire ; 4=Financer vos études ; 5=Acheter des choses pour vous ; 6=Autre, spécifiez	_ _ _
I.13 Avez-vous fait un apprentissage ? 1=Oui ; 2=Non SI NON A I.13, ALLER AU MODULE J	_ _ _
I.13.1 SI OUI A I.13, quel type d'apprentissage ?	_____
I.13.2 Sur quelle période : année début – année fin (si moins d'un an mettre la même année) Si toujours en cours, mettre 1 [→AGEVEN]	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _
I.13.3 Etiez-vous rémunéré lors de votre apprentissage ? 1=Jamais ; 2=De manière irrégulière ; 3=De manière régulière	_ _ _

Travail agricole familial

I.14 Mise à part assurer vos frais de base (nourriture, logement, etc.), est-ce que vos parents vous rémunéraient ou vous rémunèrent pour votre contribution au travail agricole familial ? 1=Oui ; 2=Non ; 3=Ne contribuait pas au travail agricole familial	_ _ _
I.15 Continuez-vous de contribuer au travail agricole familial de vos parents ou de vos frères ? 1=Oui ; 2=Non	_ _ _
I.15.1 SI NON A I.15, pourquoi avez-vous arrêté cette activité ? 1=Vous être parti travailler ailleurs ; 2=Vous avez établi votre propre exploitation agricole ou votre propre affaire ; 3=Autre, spécifiez	_ _ _ _____

MODULE J. VOS ACTIVITES MIS A PART VOTRE PROPRE ACTIVITE AGRICOLE/ELEVAGE : INTERROGER LE REpondant PRINCIPAL

Nous allons retracer ici les différentes activités génératrice de revenus que vous avez exercées depuis que vous avez quitté l'école (française ou coranique) ou bien à partir du moment où vous avez été en âge de travailler jusqu'à aujourd'hui SAUF PROPRE EXPLOITATION AGRICOLE

	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4	Activité 5
J.1 Quel était votre principale activité ?					
J.2 Pour qui faisiez-vous cette activité ? * 1= Pour vous-même ; 2=Pour une autre personne (agriculteur, commerçant, etc.) ; 3=Pour une organisation : entreprise, association, gouvernement, etc. ; 4=Pour votre groupement	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.3 A quel moment de l'année faisiez-vous cette activité ? 1=Seulement pendant la saison de culture ; 2=Pendant la saison sèche ; 3=Pendant toute l'année	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.4 SI ACTIVITE SAISONNIERE, était-ce de manière régulière (tous les ans) ? 1=Oui ; 2=Non	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.5 En quelle année avez-vous débuté votre activité (année) ? [→AGEVEN]	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
J.6 Où exerciez-vous cette activité ? 1= Dans le même village où vous résidiez ; 2=Dans un autre village de la commune ; 3=Dans une autre commune du département ; 4=Dans un autre département du Sénégal ; 5=Dans un autre pays (Spécifiez à chaque fois le lieu)	_ _ Pays _ _ Dpt _ _ Ville/Village _____	_ _ Pays _ _ Dpt _ _ Ville/Village _____	_ _ Pays _ _ Dpt _ _ Ville/Village _____	_ _ Pays _ _ Dpt _ _ Ville/Village _____	_ _ Pays _ _ Dpt _ _ Ville/Village _____
J.7 Comment utilisiez-vous principalement les revenus issus de cette activité ? 1=Biens de consommation quotidienne ; 2=Biens de consommation de long-terme ; 3=Etudes des enfants ; 4=Investissement de court-terme dans l'agriculture ; 5=Investissement de long-terme dans l'agriculture ; 6=Investissement dans un autre secteur ; 7=Epargne ; 8=Autre, spécifiez	_ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _
J.8 Mis à part les personnes avec qui vous viviez, est-ce que vous envoyiez une partie de ces revenus à d'autres personnes ? 1=Oui à des proches (famille/amis) ; 2=Oui à un courtier ; 3=Non	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _

* IF REPONSE 1 OR 4 A J.2, ALLER A LA FICHE AUTO-EMPLOI

* IF REPONSE 2 OR 3 A J.2 ALLER A LA FICHE SALARIAT

FICHE 1: TRAVAIL AUTO-EMPLOI

	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4	Activité 5
J.9 Comment avez-vous acquis le capital nécessaire pour débiter cette activité ? 1=Héritage familiale ; 2=Emprunt auprès d'un parent ou d'un ami ; 3=Tontine ; 4=Emprunt auprès d'une banque ; 5=Epargne d'une autre activité, spécifiez laquelle ; 6=Pas de capital nécessaire ; 7=Autre, spécifiez	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____
J.10 Combien de personnes travaillaient avec vous ?	MO FAMILIALE _ _ _ MO SALARIEE _ _ _	MO FAMILIALE _ _ _ MO SALARIEE _ _ _	MO FAMILIALE _ _ _ MO SALARIEE _ _ _	MO FAMILIALE _ _ _ MO SALARIEE _ _ _	MO FAMILIALE _ _ _ MO SALARIEE _ _ _
J.11 Comment avez-vous acquis les connaissances nécessaires pour mener cette activité ? 1=Famille/amis ; 2=Centre de formation/apprentissage ; 3=ONG/Projet/OP ; 4=Entreprise ; 5=Pas de connaissances nécessaires ; 6=Autre, spécifiez	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____
J.12 A combien estimez-vous votre profit par mois ? 1=Moins de 40 000 FCFA ; 2=Entre 40 000 et 80 000 FCFA ; 3=Plus de 80 000 FCFA	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____
J.13 Quand avez-vous arrêté cette activité ? Si toujours en cours, mettre 1 [→AGEVEN]	_ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _____	_ _ _ _ _ _____
J.14 Pourquoi avez-vous arrêté cette activité ? 1=Activité non rentable ; 2=Capital consommé ; 3=Conditions de travail difficiles ; 4=Trop vieux ; 5=Trouvé un emploi salarié ; 6=Mariage/Grossesse ; 7=Débiter votre propre exploitation agricole ; 8=Autre, spécifiez	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____	_ _ _ _____

FICHE 2 : TRAVAIL SALARIE

A ne pas remplir pour travail de journalier agricole

			Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4	Activité 5
J.15 Comment avez-vous trouvé cette activité ? 1=Réseau famille; 2=Amis ; 3=Réponse à une offre d'emploi ; 4=Courtier ; 5=Autres, spécifiez			_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.16 Comment avez-vous acquis les connaissances nécessaires pour mener cette activité ? 1=Famille/amis ; 2=Centre de formation/apprentissage ; 3=ONG/Projet/OP ; 4=Entreprise ; 5=Pas de connaissances nécessaires ; 6=Autre, spécifiez			_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.17 Aviez-vous un contrat écrit avec votre employeur ? 1=Oui ; 2=Non			_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.18 Etiez-vous payé quotidiennement, mensuellement ou la tâche ? 1=Quotidiennement ; 2=Mensuellement ; 3=A la tâche			_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.19 Comment étiez-vous payé ? 1=Espèces ; 2=Nature			_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.20 Combien étiez-vous payé au début puis à la fin ?			STARTED _ _	STARTED _ _	STARTED _ _	STARTED _ _	STARTED _ _
SI JOURNALIER 1= Moins de 1300 FCFA 2= Entre 1300 et 2600 FCFA 3= Plus de 2600 FCFA	SI MENSUEL 4=Moins de 40 000 FCFA 5=Entre 40 000 et 80 000 FCFA 6=Plus de 80 000 FCFA	7=A la tâche, spécifiez	ENDED _ _	ENDED _ _	ENDED _ _	ENDED _ _	ENDED _ _
J.21 Est-ce que votre employeur avait du retard dans le versement de votre salaire ? 1=Oui ; 2=Non			_ _	_ _	_ _	_ _	_ _

J.22 Est-ce que votre employeur fournissait les choses suivantes ? 1=Oui ; 2=Non A=Repas gratuit subventionné au travail B=Logement gratuit ou subventionné C=Indemnités de transport D=Congés payés E=Frais de santé remboursé tout ou parti, congé maladie, congé maternité F=Contribution au système de retraite ou à un fonds de pension G= Accès facilité à la terre ou à l'eau pour engager une activité agricole H=Prêt I=Autre, spécifiez	A _ _ B _ _ C _ _ D _ _ E _ _ F _ _ G _ _ H _ _ I _ _	A _ _ B _ _ C _ _ D _ _ E _ _ F _ _ G _ _ H _ _ I _ _	A _ _ B _ _ C _ _ D _ _ E _ _ F _ _ G _ _ H _ _ I _ _	A _ _ B _ _ C _ _ D _ _ E _ _ F _ _ G _ _ H _ _ I _ _	A _ _ B _ _ C _ _ D _ _ E _ _ F _ _ G _ _ H _ _ I _ _
J.23 Quel était le nombre d'employés? 1=Moins de 3 ; 2=3-5 ; 3=6-10 ; 4=11-20 ; 5=21-50 ; 6=50-100 ; 7=>100	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.24 Etiez-vous membre d'un syndicat 1=Oui ; 2=Non	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.25 Quand avez-vous arrêté cette activité [→AGEVEN] Mettre 1 si toujours en cours	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
J.26 Pourquoi avez-vous arrêté cette activité ? 1=Contrat terminé ; 2=Salaires trop bas ou pas assez d'heures de travail ; 3=Licencié ; 4=Conditions de travail difficile ; 5=Raisons personnelles ; 6=Installé sa propre exploitation agricole ; 7=Mariage/Grossesse 8=Autre, spécifiez	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.26.1 Si vous avez été licencié, est-ce que vous avez eu des indemnités de départ ? 1=Oui ; 2=Non	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.26.2 Si vous êtes retraité, est-ce que vous touchez une pension de retraite ?	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
J.26.3 SI OUI A J.26.1 OU J.26.2, comment avez-vous utilisé cet argent ? 1=Biens de consommation quotidienne ; 2=Biens de consommation de long-terme ; 3=Etudes des enfants ; 4=Investissement de court-terme dans l'agriculture ; 5=Investissement de long-terme dans l'agriculture ; 6=Investissement dans un autre secteur ; 7=Epargne ; 8=Autre, spécifiez	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _

MODULE K. L'ACTIVITE AGRICOLE DU MENAGE : INTERROGER LE REpondant PRINCIPAL

K.1 Quand avez-vous débuté votre propre activité agricole ? * 1=Avant votre mariage (parcelle individuelle) ; 2=Au moment de votre premier mariage ; 3=Après votre premier mariage ; 4=Pas d'activité agricole propre (cultive seulement avec la grande famille) [→AGEVEN]	_ _ _ _ _ _
K.2 Comment avez-vous débuté votre propre activité agricole ? 1=Reprise de la TOTALITE des terres AU DECES du père ou du frère aîné ; 2= PARTAGE des terres/capital AU DECES du père ou du frère aîné ; 3=DON du père ou du frère aîné de son vivant ; 4=Volonté de commencer à cultiver pour lui-même en plus de l'EA familiale donc est allé chercher de la terre hors de la famille ; 5=Autre, spécifiez	_ _ _____
K.2.1 Si vous n'avez pas hérité de terres de votre famille, pourquoi vos parents ne vous ont pas donné de terres pour débiter votre exploitation agricole ? 1= Vos parents n'étaient pas agriculteurs ; 2= Manque de terres disponibles dans la localité ; 3= La terre avait déjà été donnée à d'autres membres de la famille ; 4=Vos parents n'avaient pas leurs propres terres ; 5=Autre, spécifiez	_ _ _____
K.2.2 Si avez dû louer la terre pour débiter votre activité agricole, comment avez-vous obtenu les fonds pour louer la terre ? 1=Don de la famille ; 2=Emprunt auprès de famille/amis ; 3=Tontine ; 4=Emprunt bancaire ; 5=Epargne d'une autre activité (spécifiez laquelle) ; 6=Autre, spécifiez	_ _ _____
K.2.3 Si avez dû acheter la terre pour débiter votre activité agricole, comment avez-vous obtenu les fonds pour acheter la terre ? 1=Don de la famille ; 2=Emprunt auprès de famille/amis ; 3=Tontine ; 4=Emprunt bancaire ; 5=Epargne d'une autre activité (spécifiez laquelle) ; 6=Autre, spécifiez	_ _ _____
K.3 Avant de débiter votre propre activité agricole, aviez-vous déjà une activité où vous aviez gagné vos propres revenus ? 1=Oui, spécifiez laquelle ; 2=Non	_ _ _____
K.4 Si vous avez votre propre activité agricole, est-ce que vous contribuez aux travaux agricoles de l'exploitation de votre père ou de votre aîné ? 1=Pour l'ensemble des opérations ; 2=Pour certaines opérations seulement ; 3=Jamais	_ _

* Si le ménage n'a pas d'activité agricole propre, aller à la question K.35 (votre activité agricole aujourd'hui en considérant l'exploitation agricole familiale)

K.5 Si vous aviez un verger, quels étaient les arbres fruitiers que vous aviez ? (=verger>10 arbres) 1=Pas de verger ; 2=Agrumes (orange, citron) ; 3= Mangue ; 4=Banane ; 5=Papaye ; 6=Anacarde ; 7=Autres fruits	Type	Nombre d'arbres	Auto-consommation seulement 1=Oui ; 2=Non	Vente seulement 1=Oui ; 2=Non	Auto-consommation + vente 1=Oui ; 2=Non
	1 ST _ _	_ _	_ _	_ _	_ _
	2 ND _ _	_ _	_ _	_ _	_ _
	3 RD _ _	_ _	_ _	_ _	_ _

K.6 Culture	K.7 Superficie	K.8 Unité 1=Ha 2=mètre carré	Terre			Capital et techniques de production					Commercialisation		Revenus
			K.9 Type de parcelle	K.10 Mode acquisition	K.11 Localisation de la parcelle	K.12 Semences	K.13 Engrais	K.14 Herbicide	K.15 Semis	K.16 Sarclage	K.17 Destinatio n du produit	K.18 A qui avez-vous vendu votre productio n ?	K.19 Comment utilisez-vous principalemen t ces revenus ?
_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _

LIST K.6 (Culture) 1=Arachide pure ; 2=Arachide associé au niébé ; 3=Niébé ou autre haricot en pure ; 4=Mil pure ; 5=Mil associé au niébé ; 6=Sorgho ; 7=Riz décrué ; 8=Pastèque ; 9= Courge ; 10=Oignon ; 11=Tomate ; 12=Patate douce ; 13=Pomme de terre ; 14=Chou ; 15=Carotte ; 16=Aubergine douce ; 17=Aubergine amère ; 18=Haricot vert ; 19=Navet ; 20=Piment ; 21=Salade ; 22=Poivron ; 23=Concombre ; 24=Betterave ; 25=Melon ; 26=Gombo ; 27=Autre légumes LIST K.9 (Type de parcelle) 1=Parcelle qui n'avait jamais été cultivée ; 2=Parcelle qui était en jachère ; 3=Parcelle qui était déjà cultivée depuis plusieurs années LIST K.10 (Mode d'acquisition) 1=Héritage ou don de la famille (parents ou frères) 2=Don/affectation par le chef de village 3=Prêt auprès d'autres agriculteurs 4=Location auprès d'autres agriculteurs 5=Achat auprès d'autres agriculteurs 6=Métayage	LIST K.11 (Localisation parcelle) 1=Dans le même village où vous résidez 2=Dans un autre village de la commune 3=Dans un autre village du département 4= Dans un autre village du Sénégal et de Gambie LIST K.12 et K.13 et K.15 (semences, engrais, herbicides) 1=Don de proche (famille, amis) ; 2=Programme de l'Etat ou d'une ONG ; 3=Crédit auprès de famille/amis ; 4=Crédit auprès d'un commerçant ; 5=Tontine ; 6=Crédit bancaire individuel ; 7=Epargne d'une autre activité (spécifiez laquelle) ; 8=Auto-consommation ; 9=Autre, spécifiez 99=Pas d'intrant	LIST K.15 (Semis) 1=Semis manuel 2=Semis avec semoir/animaux prêtés (y compris par famille) 3=Semis avec semoir/animaux loués 4=Semis avec semoir/animaux propres LIST K.16 (Sarclage) 1=Sarclage manuel 2=Sarclage avec multiculteur/animaux prêtés (y compris par famille) 3=Semis avec multiculteur/animaux loués 4=Semis avec multiculteur/animaux propres	LIST K.17 (Destination) 1=Auto-consommation seulement 2=Vente seulement 3=Auto-consommation et vente LIST K.18 (Vente) 1=Vente EN GROS à un Bana-bana au village ou au Louma 2=Vente AU DETAIL au Louma ou au village 3=Vente EN GROS à une ONG ou projet 4=Vente à l'ONCAD 5=Vente directe à transformateur (arachide ou mil) LIST K.19 (Revenus) 1=Biens de consommation quotidiennes 2=Biens de consommation de long-terme ; 3=Etudes des enfants 4=Investissement de court-terme dans l'agriculture 5=Investissement de long-terme dans l'agriculture 6=Investissement dans un autre secteur 7=Epargne 8=Autre, spécifiez
--	--	---	---

A propos de la main d'œuvre et du matériel quand vous avez débuté

K.20 Quand vous avez débuté votre propre activité agricole, combien de membres de la famille travaillaient A PLEIN TEMPS sur ces parcelles ?	FEMMES DE PLUS DE 15 ANS _ _ _ HOMMES DE PLUS DE 15 ANS _ _ _ ENFANT DE MOINS DE 15 ANS _ _ _
K.21 Combien de sourgas aviez-vous l'habitude d'employer ? SI ZERO, ALLER A K.22	_ _ _
K.21.1 Si emploi de sourgas , à quelles cultures était-il affectée ? 1=Cultures pluviales (mil/arachide) ; 2=Maraîchage ; 3=Les deux ; 4=Autre activité, précisez laquelle	_ _ _
K.21.2 Si emploi de sourgas , comment le payez-vous ? 1=Nature ; 2=Espèces	
K.21.3 Si vous le payez en espèces, comment trouviez-vous les fonds pour le rémunérer ? 1=Ventes de vos produits agricoles ; 2=Emprunt auprès de famille/amis ; 3=Tontine ; 4=Emprunt bancaire ; 5=Epargne d'une activité non agricole (spécifiez laquelle) ; 6=Autre, spécifiez	_ _ _ _____
K.21.4 Quel était l'origine de ces sourgas ? 1=Village ; 2=Autre village de la même commune ; 3=Autre département, spécifiez lequel ; 4=Autre pays, spécifiez lequel	_ _ _ _____
K.22 Combien de fois preniez-vous de journaliers pour travailler dans vos champs pendant la saison de culture ? 1=Jamais ; 2=Entre 1 et 3 fois ; 3=Entre 4 et 10 fois ; 5=Plus de 10 fois	_ _ _
K.22.1 Pour quelles opérations preniez-vous de la main d'œuvre temporaire ? 1=Semis Mil/Arachide ; 2=Sarclage Mil/Arachide ; 3=Epandage engrais/pesticides Mil/Arachide ; 4=Récolte/mise en botte Mil/Arachide ; 5=Battage Mil/Arachide ; 6=Décorticage Mil/Arachide ; 7=Semis maraîchage ; 8=Sarclage maraîchage ; 9=Récolte maraîchage ; 10=Epandage engrais/pesticides sur maraîchage ; 11=Surveillance champs (mettre 3 opérations max)	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _
K.22.2 Comment les payez-vous principalement ? 1=Nature ; 2=Espèces	_ _ _
K.22.3 Si vous les payez en espèces, comment trouviez-vous les fonds pour les rémunérer ? 1=Ventes de vos produits agricoles ; 2=Emprunt auprès de famille/amis ; 3=Tontine ; 4=Emprunt bancaire ; 5=Epargne d'une activité non agricole (spécifiez laquelle) ; 6=Autre, spécifiez	_ _ _
K.22.4 Quel était l'origine principale de ces journaliers ? 1=Village ; 2=Autre village de la même commune ; 3=Autre département, spécifiez lequel ; 4=Autre pays, spécifiez lequel	_ _ _ _____

A propos de votre participation au salariat agricole

	MARI	FEMME (SI MARIE)
K.23 Combien de fois vous OU votre femme alliez-vous travailler comme journalier pour d'autres agriculteurs locaux pendant la saison de cultures ? SI REPONSE 1 (JAMAIS), ALLER A K.24 1=Jamais ; 2=Entre 1 et 3 fois ; 3=Entre 4 et 10 fois ; 5=Plus de 10 fois	_ _ _	_ _ _
K.23.1 Pour quelles opérations ? 1=Semis Mil/Arachide ; 2=Sarclage Mil/Arachide ; 3=Epandage engrais/pesticides Mil/Arachide ; 4=Récolte/mise en botte Mil/Arachide ; 5=Battage Mil/Arachide ; 6=Décorticage Mil/Arachide ; 7=Semis maraîchage ; 8=Sarclage maraîchage ; 9=Récolte maraîchage ; 10=Epandage engrais/pesticides sur maraîchage ; 11=Surveillance champs (mettre 3 opérations max)	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _
K.23.2 Comment étiez-vous principalement rémunéré ? 1=Nature ; 2=Espèces	_ _ _	_ _ _
K.23.3 Comment utilisiez-vous principalement ces revenus ? 1=Biens de consommation quotidienne ; 2=Biens de consommation de long-terme ; 3=Etudes des enfants ; 4=Investissement de court-terme dans l'agriculture ; 5=Investissement de long-terme dans l'agriculture ; 6=Investissement dans un autre secteur ; 7=Epargne ; 8=Autre, spécifiez	_ _ _ _____	_ _ _ _____
K.24 Combien de fois vous OU votre femme alliez-vous travailler comme au sein de groupements de travail (FIRDOU) pendant la saison de cultures ? 1=Jamais ; 2=Entre 1 et 3 fois ; 3=Entre 4 et 10 fois ; 5=Plus de 10 fois	_ _ _	_ _ _

A propos du capital quand vous avez débuté (lors de la 1^{ère} année)

K.25 Equipement/animaux (mettre le nombre)		K.26 Mode d'acquisition/utilisation 1=Héritage ou don d'un proche ; 2=Crédit programme de l'Etat ou d'une ONG ; 3=Crédit auprès de famille/amis ; 4=Crédit bancaire ; 5=Tontine ; 6=Epargne d'une autre activité (spécifiez laquelle) ; 7=Ne possède pas l'équipement lui-même mais sa famille (père, frères) il emprunte ; 8=Autre, spécifiez	K.27 Combien de fois faisiez-vous des prestations de service vos animaux pendant la saison de culture ? 1=Pas de location ; 2=Entre 1 et 3 fois ; 3=Entre 4 et 10 fois ; 4=Plus de 10 fois
CHEVAUX	_ _	_ _	_ _
ANES	_ _	_ _	_ _
SEMOIR	_ _	_ _	_ _
MULTICULTEUR	_ _	_ _	_ _
CHARRETTE	_ _	_ _	_ _
HOUE SINE	_ _	_ _	_ _
HOUE (DABA)	_ _	_ _	_ _
FAUCILLE	_ _	_ _	_ _
AUTRE EQUIPEMENT	_ _	_ _	_ _
BATTEUSE	_ _	_ _	_ _
DECORTIQUEUSE	_ _	_ _	_ _
BOVINS	Aucun _ _ moins de 10 _ _ entre 10 et 30 _ _ Plus de 30 _ _	_ _	
CHEVRES	Aucun _ _ moins de 10 _ _ entre 10 et 30 _ _ Plus de 30 _ _	_ _	
MOUTONS	Aucun _ _ moins de 10 _ _ entre 10 et 30 _ _ Plus de 30 _ _	_ _	
VOLAILE	Aucun _ _ moins de 10 _ _ entre 10 et 30 _ _ Plus de 30 _ _	_ _	

A propos de votre activité d'élevage quand vous avez commencé

K.28 Type de système d'élevage des bovins 1=Pâturage aux alentours du village et retour au village tous les soirs de l'année ; 2=Transhumance à une certaine saison ; 3=Reste dans la concession (au piquet pour embouche)	_ _
K.29 Si vos vaches étaient traites, quelle était la destination du lait ? Cocher la case	Pas de connaissance car laissé en confiage _ _ Auto-consommation seulement _ _ Vente seulement _ _ Auto-consommation+Vente _ _ Pas de traite _ _
K.30 SI VENTE, à qui le lait était principalement vendu ? 1=Autres ménages locaux ; 2=Entreprise (Laiterie du berger, etc.) ; 3=Autre collecteur ; 4=Autre, spécifiez	_ _
K.31 Comment utilisiez-vous principalement ces revenus ? 1=Biens de consommation quotidienne ; 2=Biens de consommation de long-terme ; 3=Etudes des enfants ; 4=Investissement de court-terme dans l'agriculture ; 5=Investissement de long-terme dans l'agriculture ; 6=Investissement dans un autre secteur ; 7=Epargne ; 8=Autre, spécifiez	_ _

A propos de vos savoirs et savoir-faire

K.32 Comment avez-vous principalement acquis les compétences nécessaires à l'agriculture et à l'élevage quand vous avez installé votre propre activité ? 1=Transmission par la famille 2=Transmission par autres agriculteurs ; 3=Participation à des formations des services agricoles ; 4=Participation à des formations via autres projets ; 5=Autre, précisez	_ _
K.33 Avez-vous participé à des formations spécifiques lors de votre installation ? 1=Non ; 2=Formation autre projet/ONG ; 3=Formation services agricoles ; 4=Formation autre, précisez	_ _
K.34 Sur quelles thématiques portaient ces formations ?	

Et votre exploitation agricole aujourd'hui : prendre la campagne d'hivernage 2016-2017

K.35 Culture	K.36 Superficie	K.37 Unité 1=Ha 2=mètre carré	Terre			Capital et techniques de production					Commercialisation		Revenus
			K.38 Type de parcelle	K.39 Mode acquisition	K.40 Localisation de la parcelle	K.41 Semences	K.42 Engrais	K.43 Herbicide	K.44 Semis	K.45 Sarclage	K.46 Destinatio n du produit	K.47 A qui avez-vous vendu votre productio n ?	K.48 Comment utilisez-vous principalemen t ces revenus ?

LIST K.35 (Culture) 1=Arachide pure ; 2=Arachide associé au niébé ; 3=Niébé ou autre haricot en pure ; 4=Mil pure ; 5=Mil associé au niébé ; 6=Sorgho ; 7=Riz décrué ; 8=Pastèque ; 9= Courge ; 10=Oignon ; 11=Tomate ; 12=Patate douce ; 13=Pomme de terre ; 14=Chou ; 15=Carotte ; 16=Aubergine douce ; 17=Aubergine amère ; 18=Haricot vert ; 19=Navet ; 20=Piment ; 21=Salade ; 22=Poivron ; 23=Concombre ; 24=Betterave ; 25=Melon ; 26=Gombo ; 27=Autre légumes LIST K.38 (Type de parcelle) 1=Parcelle qui n'avait jamais été cultivée ; 2=Parcelle qui était en jachère ; 3=Parcelle qui était déjà cultivée depuis plusieurs années LIST K.39 (Mode d'acquisition) 1=Héritage ou don de la famille (parents ou frères) 2=Don/affectation par le chef de village 3=Prêt auprès d'autres agriculteurs 4=Location auprès d'autres agriculteurs 5=Achat auprès d'autres agriculteurs 6=Métayage	LIST K.40 (Localisation parcelle) 1=Dans le même village où vous résidiez 2=Dans un autre village de la commune 3=Dans un autre village du département 4= Dans un autre village du Sénégal et de Gambie LIST K.41 et K.42 et K.43 (semences, engrais, herbicides) 1=Don de proche (famille, amis) ; 2=Programme de l'Etat ou d'une ONG ; 3=Crédit auprès de famille/amis ; 4=Crédit auprès d'un commerçant ; 5=Tontine ; 6=Crédit bancaire individuel ; 7=Epargne d'une autre activité (spécifiez laquelle) ; 8=Auto-consommation ; 9=Autre, spécifiez 99=Pas d'intrant	LIST K.44 (Semis) 1=Semis manuel 2=Semis avec semoir/animaux prêtés (y compris par famille) 3=Semis avec semoir/animaux loués 4=Semis avec semoir/animaux propres LIST K.45 (Sarclage) 1=Sarclage manuel 2=Sarclage avec multiculteur/animaux prêtés (y compris par famille) 3=Semis avec multiculteur/animaux loués 4=Semis avec multiculteur/animaux propres	LIST K.46 (Destination) 1=Auto-consommation seulement 2=Vente seulement 3=Auto-consommation et vente LIST K.47 (Vente) 1=Vente EN GROS à un Bana-bana au village ou au Louma 2=Vente AU DETAIL au Louma ou au village 3=Vente EN GROS à une ONG ou projet 4=Vente à l'ONCAD 5=Vente directe à transformateur (arachide ou mil) LIST K.48 (Revenus) 1=Biens de consommation quotidiennes 2=Biens de consommation de long-terme ; 3=Etudes des enfants 4=Investissement de court-terme dans l'agriculture 5=Investissement de long-terme dans l'agriculture 6=Investissement dans un autre secteur 7=Epargne 8=Autre, spécifiez
--	---	--	--

A propos de votre verger aujourd'hui (> 10 arbres)

	Type	Nombre d'arbres	Auto-consommation seulement 1=Oui ; 2=Non	Vente seulement 1=Oui ; 2=Non	Auto-consommation + vente 1=Oui ; 2=Non
K.49 Si vous avez un verger, quels sont les arbres fruitiers que vous avez ? 1=Pas de verger ; 2=Agrumes (orange, citron) ; 3= Mangue ; 4=Banane ; 5=Papaye ; 6=Anacarde ; 7=Autres fruits	1 st __ __	__ __	__ __	__ __	__ __
	2 nd __ __	__ __	__ __	__ __	__ __
	3 rd __ __	__ __	__ __	__ __	__ __
	4 th _____	__ __	__ __	__ __	__ __
	5 th _____	__ __	__ __	__ __	__ __

Mise à part les champs cultivés dont nous venons de parler, possédez-vous d'autres parcelles ?

Type de parcelle	K.50 Superficie (ha)	K.51 Unité 1=Hectare 2=Acre	K.52 Mode d'acquisition
Parcelles Mil/Arachide louées	__ __	__ __	__ __
Parcelles Mil/Arachide prêtées	__ __	__ __	__ __
Parcelles Mil/Arachide transmises aux enfants ou autres proches	__ __	__ __	__ __
Parcelles maraîchage louées	__ __	__ __	__ __
Parcelles maraîchage prêtées	__ __	__ __	__ __
Parcelles transmises à des enfants ou d'autres proches	__ __	__ __	__ __
Parcelles dégradées non cultivables	__ __	__ __	__ __
Parcelles en jachère	__ __	__ __	__ __
Parcelles jamais cultivées	__ __	__ __	__ __
K.53 Si vous avez loué vos terres pendant l'hivernage 2016-2017, quel était le montant de la location ?	_____		

A propos de la main d'œuvre sur la campagne agricole 2016-2017

K.54 Combien de membres de la famille travaillaient à plein temps dans l'activité agricole ?	FEMMES DE PLUS DE 15 ANS _ _ HOMMES DE PLUS DE 15 ANS _ _ ENFANT DE MOINS DE 15 ANS _ _
K.55 Combien de sourgas avez-vous employé ? SI ZERO, ALLER A K.56	_ _
K.55.1 Si emploi de sourgas , à quels types de cultures était-il affectée ? 1=Cultures pluviales (mil/arachide) ; 2=Maraîchage ; 3=Les deux ; 4=Autre activité, précisez laquelle	_ _
K.55.2 Si emploi de sourgas , comment l'avez-vous payé ? 1=Nature ; 2=Espèces	
K.55.3 Si vous l'avez payé en espèces, d'où provenaient les fonds pour le rémunérer ? 1=Ventes de vos produits agricoles ; 2=Emprunt auprès de famille/amis ; 3=Tontine ; 4=Emprunt bancaire ; 5=Epargne d'une activité non agricole (spécifiez laquelle) ; 6=Autre, spécifiez	_ _
K.55.4 Quel était l'origine de ces sourgas ? 1=Village ; 2=Autre village de la même commune ; 3=Autre département, spécifiez lequel ; 4=Autre pays, spécifiez lequel	_ _
K.56 Combien de fois avez-vous pris de journaliers pour travailler dans vos champs pendant les 3 dernières saisons de culture ? 1=Jamais ; 2=Entre 1 et 3 fois ; 3=Entre 4 et 10 fois ; 5=Plus de 10 fois	_ _
K.56.1 Pour quelles opérations avez-vous pris des journaliers ? 1=Semis Mil/Arachide ; 2=Sarclage Mil/Arachide ; 3=Epandage engrais/pesticides Mil/Arachide 4=Récolte/mise en botte Mil/Arachide ; 5=Battage Mil/Arachide ; 6=Décorticage Mil/Arachide ; 7=Semis maraîchage ; 8=Sarclage maraîchage ; 9=Récolte maraîchage ; 10=Epandage engrais/pesticides sur maraîchage ; 11=Surveillance champs (mettre 3 opérations max)	_ _ / _ _ / _ _
K.56.2 Comment les avez-vous payés principalement ? 1=Nature ; 2=Espèces	_ _
K.56.3 Si vous les avez payés en espèces, d'où provenaient les fonds pour le rémunérer ? 1=Ventes de vos produits agricoles ; 2=Emprunt auprès de famille/amis ; 3=Tontine ; 4=Emprunt bancaire ; 5=Epargne d'une activité non agricole (spécifiez laquelle) ; 6=Autre, spécifiez	_ _
K.56.4 Quel était l'origine principale de ces journaliers ? 1=Village ; 2=Autre village de la même commune ; 3=Autre département, spécifiez lequel ; 4=Autre pays, spécifiez lequel	_ _

A propos de votre participation au salariat agricole

	MARI	FEMME
K.57 Combien de fois vous ou votre femme êtes allés travailler comme journalier pour d'autres agriculteurs locaux pendant les trois dernières saisons de cultures ? SI REPONSE 1 (JAMAIS), ALLER A K.58 1=Jamais ; 2=Entre 1 et 3 fois ; 3=Entre 4 et 10 fois ; 5=Plus de 10 fois	_ _	_ _
K.57.1 Pour quelles opérations ? 1=Semis Mil/Arachide ; 2=Sarclage Mil/Arachide ; 3=Epandage engrais/pesticides Mil/Arachide 4=Récolte/mise en botte Mil/Arachide ; 5=Battage Mil/Arachide ; 6=Décorticage Mil/Arachide ; 7=Semis maraîchage ; 8=Sarclage maraîchage ; 9=Récolte maraîchage ; 10=Epandage engrais/pesticides sur maraîchage ; 11=Surveillance champs (mettre 3 opérations max)	_ _ / _ _ / _ _	_ _ / _ _ / _ _
K.57.2 Comment avez-vous été principalement rémunéré 1=Nature ; 2=Espèces	_ _	_ _
K.57.3 Comment avez-vous utilisé principalement ces revenus ? 1=Biens de consommation quotidienne ; 2=Biens de consommation de long-terme ; 3=Etudes des enfants ; 4=Investissement de court-terme dans l'agriculture ; 5=Investissement de long-terme dans l'agriculture ; 6=Investissement dans un autre secteur ; 7=Epargne ; 8=Autre, spécifiez	_ _	_ _
K.58 Combien de fois vous OU votre femme êtes-vous allé travailler comme au sein de groupements de travail (FIRDOU) pendant la saison de cultures ? 1=Jamais ; 2=Entre 1 et 3 fois ; 3=Entre 4 et 10 fois ; 5=Plus de 10 fois	_ _	_ _

A propos de votre capital aujourd'hui

K.59 Equipement/animaux (mettre le nombre)		K.60 Mode d'acquisition/utilisation 1=Héritage ou don d'un proche ; 2=Crédit programme de l'Etat ou d'une ONG ; 3=Crédit auprès de famille/amis ; 4=Crédit bancaire ; 5=Tontine 6=Epargne d'une autre activité (spécifiez laquelle) ; 7=Ne possède pas l'équipement lui-même mais sa famille (père, frères) il emprunte ; 8=Autre, spécifiez	K.61 Combien de fois avez-vous fait des prestations de service vos animaux pendant la saison de culture ? 1=Pas de location ; 2=Entre 1 et 3 fois ; 3=Entre 4 et 10 fois ; 4=Plus de 10 fois
CHEVAUX	_ _	_ _	_ _
ANES	_ _	_ _	_ _
SEMOIR	_ _	_ _	_ _
MULTICULTEUR	_ _	_ _	_ _
CHARRETTE	_ _	_ _	_ _
HOUE SINE	_ _	_ _	_ _
HOUE (DABA)	_ _	_ _	_ _
FAUCILLE	_ _	_ _	_ _
AUTRE EQUIPEMENT (PRECISEZ)		_ _	_ _
BATTEUSE	_ _	_ _	_ _
DECORTIQUEUSE	_ _	_ _	_ _
BOVINS	Aucun _ _ moins de 10 _ _ entre 10 et 30 _ _ Plus de 30 _ _	_ _	
CHEVRES	Aucun _ _ moins de 10 _ _ entre 10 et 30 _ _ Plus de 30 _ _	_ _	
MOUTONS	Aucun _ _ moins de 10 _ _ entre 10 et 30 _ _ Plus de 30 _ _	_ _	
VOLAILE	Aucun _ _ moins de 10 _ _ entre 10 et 30 _ _ Plus de 30 _ _	_ _	

A propos de votre activité d'élevage aujourd'hui

K.62 Type de système d'élevage des bovins 1=Retour au village tous les soirs de l'année ; 2=Transhumance à une certaine saison ; 3=Animaux confiés au village ; 4=Animaux confiés dans un autre village ; 5=Animaux reste dans la cour (au piquet)	_ _
K.63 Si vos vaches sont traites, quelle est la destination du lait ? Cocher la case	Pas de connaissance car laissé en confiage _ _ Auto-consommation seulement _ _ Vente seulement _ _ Auto-consommation+Vente _ _ Pas de traite _ _
K.64 SI VENTE, à qui vendez-vous le lait principalement ? 1=Autres ménages locaux ; 2=Entreprise (Laiterie du berger, etc.) ; 3=Autre collecteur ; 4=Autre, spécifiez	_ _
K.65 Comment utilisiez-vous principalement ces revenus ? 1=Biens de consommation quotidienne ; 2=Biens de consommation de long-terme ; 3=Etudes des enfants ; 4=Investissement de court-terme dans l'agriculture ; 5=Investissement de long-terme dans l'agriculture ; 6=Investissement dans un autre secteur ; 7=Epargne ; 8=Autre, spécifiez	_ _

Quels sont les principaux changements de votre exploitation agricole familiale entre le moment où vous avez débuté votre propre activité et aujourd'hui ?

	Type de changement (baisse, augmentation, pas de changement)	Raisons	Comment ?	Si pas de changement, pourquoi ?
Superficie cultivée				
Animaux				
Matériel agricole				

MODULE L. CLOTURE DE L'ENTRETIEN : INTERROGER LE REpondANT PRINCIPAL

Action collective

L.1	Est-ce qu'au moins un des membres du ménage est membre d'une organisation paysanne (GIE, coopérative, association) ? 1=Oui ; 2=Non	_ _
L.2	Est-ce qu'au moins un des membres du ménage est membre d'un groupement de femmes 1=Oui ; 2=Non	_ _
L.3	Est-ce qu'au moins un des membres du ménage est engagé dans une tontine ? 1=Oui ; 2=Non	_ _
L.4	Est-ce qu'au moins un des membres du ménage a un compte en banque ? 1=Oui ; 2=Non	_ _

Pour les 3 prochaines années

L.5	Que prévoyez-vous en termes d'investissement dans vos activités agricoles ou dans d'autres activités ?	
-----	--	--

L.6	Numéro de téléphone du ménage	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
L.7	Est-ce que le répondant serait d'accord pour un entretien plus approfondie ? 1=Oui ; 2=Non	_ _

A REMPLIR PAR L'ENQUETEUR A LA FIN DE L'INTERVIEW

L.8	Commentaires sur l'interview : perception du répondant par rapport à l'interview (méfiance/confiance, intérêt/désintérêt) et de la qualité/fiabilité de ses réponses	
-----	--	--

Fiche AGEVEN, nom du répondant principal :

Village :

	Année	FAMILLE	RES homme	MIG SAIS homme	RES femme	MIG SAIS femme	SCO homme	AUTRE ACTIVITE homme	PROPRE ACTIVITE AGRICOLE
	2018								
	2017								
	2016								
	2015								
	2014								
	2013								
Pdt Sall	2012								
	2011								
	2010								
	2009								
	2008								
	2007								
	2006								
	2005								
	2004								
	2003								
	2002								
	2001								
Pdt Wade	2000								
	1999								
	1998								
	1997								
	1996								
	1995								
	1994								
	1993								
	1992								
	1991								
	1990								
	1989								
	1988								
	1987								
	1986								
	1985								
Libéralisation	1984								
Sécheresse	1983								
	1982								
Pdt Diouf	1981								
	1980								
	1979								
	1978								
	1977								
	1976								
	1975								
Sécheresse	1974								
Sécheresse	1973								
	1972								
Sécheresse	1971								
	1970								
	1969								
	1968								
	1967								
	1966								
	1965								
	1964								
	1963								
	1962								
	1961								
Pdt Senghor	1960								
	1959								
	1958								
	1957								
	1956								
	1955								

